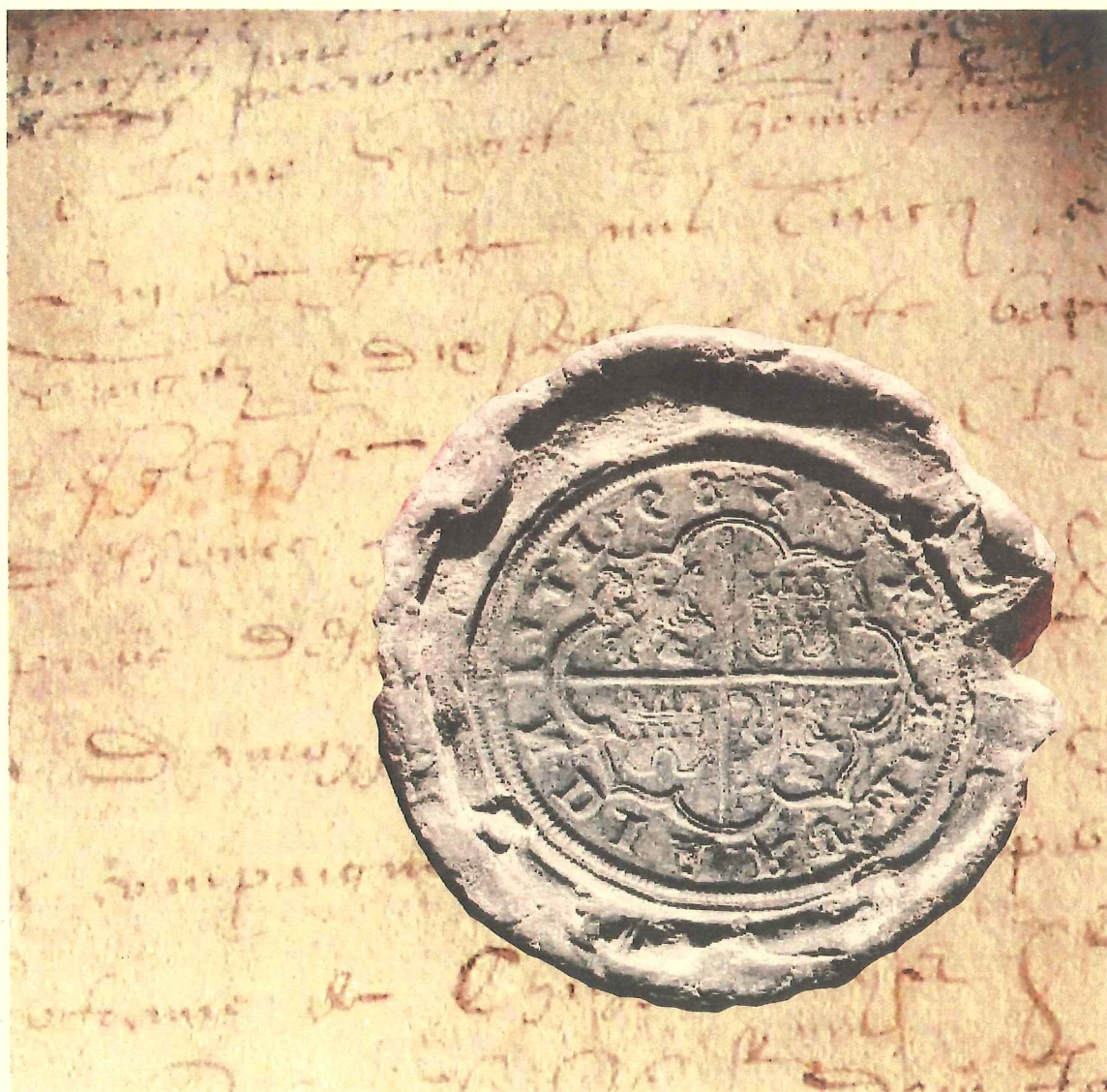


BIBLIOTHEQUE  
SAHPL

SOCIETE

B60  
Société d'Archéologie et d'Histoire  
du Pays de Lorient  
Maison des Associations  
12 rue Colbert - 56100 LORIENT  
07-03-2007

**D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE  
DU PAYS DE LORIENT**



**BULLETIN N° 33 2004 – 2005**

Edité avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - BRETAGNE





Chers Sociétaires,

Comme d'habitude, ce bulletin propose les textes des conférences, leur résumé, des travaux inédits de sociétaires ou le compte rendu de leurs activités. C'est ainsi qu'au terme d'une véritable enquête internationale dirigée par M. Baudry, « l'objet » découvert à Pont-Scorff il y a quelques années livre ici certains de ses secrets. Dans un autre domaine, la prospection le long des côtes a permis la découverte de galets aménagés sur le littoral de Ploemeur et a conduit leur « inventeur » à s'intéresser au dessin d'objets lithiques. Autre découverte du plus grand intérêt: celle de deux bifaces à Kervignac présentés et décrits par Alain Le Guen.

Nous inaugurons une série d'articles « didactiques » qui a principalement pour but de rappeler ou de préciser des notions de base parfois lointaines ou un peu confuses: l'héraldique a été le thème retenu cette année.

Les travaux des autres sociétaires se poursuivent: le groupe Histoire prépare une publication sur « La loi de 1905 et les écoles à Lorient »; le groupe Haut Moyen Age complète ses relevés dans la forêt de Carnoët; le groupe animé par Gilbert Baudry publie un nouveau répertoire: Les Ephémérides, de Job Jaffré. A l'édition papier courante s'ajoute un CD ROM qui comporte les photos numériques des articles, soit 1270 documents directement lisibles sur l'écran de l'ordinateur.

Les sorties « découverte du patrimoine local » du mercredi continuent, conduites et documentées par Claude Chrestien ou Claude Le Colleter, et cette année nous proposons de relancer une activité organisée de prospection au sol à partir de photos aériennes, animée par Roger Bertrand.

Enfin, et comme je l'avais annoncé lors de l'Assemblée générale, je n'ai pas sollicité le renouvellement de mon mandat de Président de la SAHPL. C'est Claude Le Colleter qui a été élu lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration. Sociétaire de longue date, c'est à lui que revient désormais la très prenante mais très intéressante tâche de Président de la SAHPL.

Bien cordialement et bonne lecture à tous

Yves Coconal



## BULLETIN ANNUEL N° 33

|                                                                                                                                                                     | page |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Initiation à l'héraldique, <i>d'après les notes prises par Madeleine Delaloy</i>                                                                                    | 5    |
| Les premiers peuplements du Massif Armoricaïn au Pléistocène moyen dans leur contexte européen, <i>Nathalie Molinès</i>                                             | 17   |
| Note sur de nouvelles découvertes de galets aménagés sur le littoral du sud du Morbihan, <i>Stéphane Guérin</i>                                                     | 21   |
| Présence de galets aménagés sur le littoral de Ploemeur (56), <i>Marc Galludec</i>                                                                                  | 25   |
| Présentation de deux bifaces découverts à Kervignac (56), <i>Alain Le Guen</i>                                                                                      | 29   |
| Présentation d'une série d'armatures de pointes de flèches du Néolithique saharien, <i>Alain Le Guen</i>                                                            | 33   |
| Stage de terrain d'Elliant, du 11 au 15 novembre 2004 : L'occupation néolithique de la Cornouaille orientale, Contexte et analyse des résultats, <i>Yann Bougio</i> | 41   |
| Stage de terrain d'Elliant, du 11 au 15 novembre 2004 : L'occupation néolithique de la Cornouaille orientale. Remarques d'ordre général, <i>Yvan Pailler</i>        | 49   |
| Mégalithes disparus et oubliés, <i>Gaby Le Cam</i>                                                                                                                  | 53   |
| Druides et néodruides, <i>Gaby Le Cam</i>                                                                                                                           | 61   |
| La villa gallo-romaine de Bosseno à Carnac, <i>Hervé Cagnec</i>                                                                                                     | 71   |
| Les Vikings à l'assaut de l'Europe, <i>Joëlle Quaghebeur</i>                                                                                                        | 103  |
| Talutages en Forêt de Carnoët – Premières investigations, <i>Dominique Paulet et le Groupe Haut-Moyen-Age de la SAHPL</i>                                           | 109  |
| Les fortifications médiévales du Finistère, un inventaire, <i>Patrick Kernevez</i>                                                                                  | 115  |
| La bataille de Roscasquen, 1342, <i>René Balanec</i>                                                                                                                | 121  |
| La matrice de sceau de Pont-Scorff, enquête, <i>Gilbert Baudry</i>                                                                                                  | 125  |
| Le Diable de Locmeltro, légende et réalité, <i>Marie-France Bonnec</i>                                                                                              | 145  |
| Petites Histoires de la Grande, <i>Ronan Ropars</i>                                                                                                                 | 149  |
| Adolphe Beaufrère, Peintre et Graveur, Larmorien d'adoption, <i>Gaby Le Cam</i>                                                                                     | 155  |
| Du premier "Nouvelliste du Morbihan" à la dernière "Liberté du Morbihan", <i>Gaby Le Cam</i>                                                                        | 159  |
| Le conseil d'administration de la SAHPL                                                                                                                             | 171  |





# INITIATION À L'HÉRALDIQUE

d'après des notes prises par

*Madeleine DELALOY*

## HISTOIRE des ARMOIRIES

C'est dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle que l'on commence à distinguer vraiment l'héraldique du simple symbole ou de la peinture que l'on peut utiliser en décoration ; en effet, les armoiries, pour être considérées comme telles, doivent être héréditaires, transmissibles, et non plus simplement personnelles comme c'était le cas dans les périodes précédentes. Après cette première phase du XII<sup>e</sup> siècle – apparition des armoiries – on peut distinguer deux grandes étapes :

1180-1230 : extension de l'usage des armoiries à l'ensemble de la noblesse ; petit à petit, tous les seigneurs de moindre importance, chevaliers, écuyers, vont se doter à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup> siècle d'armoiries personnelles d'abord, puis héréditaires et familiales.

1230-1330 : extension de l'usage des armoiries à l'ensemble des autres classes de la société, qui va prendre une telle ampleur qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et c'est encore plus vrai au XV<sup>e</sup> siècle, tout le monde aura le droit à des armoiries. Dans cette troisième phase, vont se doter d'armoiries les femmes, les ecclésiastiques, mais aussi les villes et institutions diverses (universités), viendront ensuite les bourgeois des villes, les corporations, et on trouvera même à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle des armoiries roturières et des armoiries paysannes.

Les armoiries des villes se développent entre 1230 et 1330 (cependant on a des exemples antérieurs) d'après l'état actuel de la documentation. Le sceau de ville connu le plus ancien est celui de la ville de Cologne en 1149 ; on connaît d'autres sceaux de villes, notamment dans le nord de la France (en Flandres – aujourd'hui la Belgique), région où il y a beaucoup de villes importantes qui s'organisent, qui ont des chartes de communes, qui se sont dotées de remparts, qui ont un conseil municipal composé d'échevins ; elles ont une existence juridique légale et elles se dotent d'armoiries qui vont constituer le symbole et la représentativité de leur existence. C'est ainsi qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, on trouve des armoiries dans des villes comme Boulogne, Montreuil, ... Bien entendu cette pratique se développera au XIII<sup>e</sup> siècle, et on peut dire qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des villes d'Europe occidentale posséderont des armoiries connues des érudits actuels, parce qu'on a retrouvé des traces sigillées sur des documents comme des chartes, lettres patentes, etc ...

Les armoiries ecclésiastiques apparaîtront vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, d'abord dans des évêchés du nord de la France : Langres et Beauvais (évêchés royaux) ; mais là il ne s'agit plus

d'armoiries personnelles et familiales pour l'évêque, mais des armoiries de fonction : c'est l'évêché qui a des armoiries. Ce n'est que plus tard, lorsque l'héraldique va se codifier et petit à petit se structurer, que des règles se mettront en place pour que tel évêque puisse accoler ses armoiries personnelles aux signes distinctifs de l'évêché.

Les armoiries des femmes : c'est en Angleterre, que la comtesse de Clare a déjà des armoiries dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle ; en France, c'est en Bretagne avec la femme d'Arsoulfe d'Acigné (près de Rennes) que l'on trouve des armoiries à partir de 1156. Ce sont les plus anciennes actuellement connues.

Distinction entre les armoiries des femmes et des ecclésiastiques et celles des seigneurs dans les sceaux : les sceaux sont normalement ronds pour les chevaliers et les seigneurs, tandis que les sceaux des femmes et des ecclésiastiques sont en forme d'amandes (toutefois, il y a des exceptions, on trouve des sceaux de femmes qui sont parfaitement ronds).

En ce qui concerne les bourgeois, il faut attendre la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle pour les voir se doter d'armoiries ; ceci est dû au fait que les villes elles-mêmes deviennent nombreuses et importantes, la densité urbaine augmente, et les fonctions se diversifient par rapport aux fonctions des campagnes, et les artisans qui travaillent dans les villes vont se regrouper en corporations. Ce sont ces corporations qui vont se doter d'abord d'armoiries → signe distinctif d'un groupe de personnes exerçant les mêmes fonctions.

Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, au moment où l'aspect militaire tend à disparaître parce que l'on ne combat plus de la même façon, ce sont d'autres catégories socio-professionnelles qui vont reprendre l'héraldique et la développer. On va s'apercevoir alors que chacun est totalement libre, et les mêmes règles qui président au choix des armoiries pour les seigneurs peuvent parfaitement se retrouver chez les roturiers, les villes, etc ... Mais le principe fondamental, en matière d'héraldique, c'est que normalement chacun, quelle que soit sa position sociale, est parfaitement libre de choisir ses armoiries, la seule règle étant qu'il ne faut pas prendre les armoiries d'autrui. Toutefois, au Moyen Âge, il n'est pas du tout évident de savoir qui possède les mêmes armoiries, et bien entendu la règle ne vaut qu'à l'échelon d'une région géographique limitée. Par contre, plus tard, lorsque l'héraldique va petit à petit se codifier, on va voir apparaître des armoiries qui se ressemblent ou qui ont des relations volontaires, dans le cas par exemple de concession d'armoiries par un seigneur.

L'héraldique est une science très précise, avec un vocabulaire très particulier qu'il convient de bien connaître. Et pour commencer :

Il ne faut pas parler de blasons.  
On parle d'ÉCU ou d'ÉCUSSON sur lequel on a des ARMES ou des ARMOIRIES ;  
Les armes – dessins ou objets (MEUBLES) – meublent l'écu.  
Elles peuvent être **enregistrées** ou **concédées**.

Dans les années 1330, pratiquement l'ensemble de la population avait des armoiries. Suivant les études statistiques qui ont été faites, on peut considérer que les 2/3 des armoiries sous l'Ancien régime étaient des armoiries roturières.

Les hérauts d'armes apparaissent au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et prendront une importance considérable au XV<sup>e</sup> siècle. Ce sont des personnages spécialisés dans l'art héraldique, qui vont donc acquérir un certain nombre de connaissances, et qui vont servir de messenger. Mais petit à petit ils vont prendre une place importante dans la société parce qu'ils vont connaître beaucoup de monde grâce à leur rôle d'ambassadeurs. Ils doivent parler



plusieurs langues pour pouvoir communiquer avec les personnes des pays étrangers qu'ils rencontrent, ils doivent aussi connaître les personnages auxquels ils sont confrontés. C'est ainsi que ces Hérauts d'armes vont se trouver placés un peu au-dessus des autres. Ce sont eux aussi qui négocient les mariages. Tous ces personnages vont grandir dans la connaissance de l'art héraldique et ce sont eux qui vont commencer à le codifier et à rédiger à la fois des manuels d'héraldiques et des armoriaux qui sont des livres manuscrits dans lesquels sont listés les personnages connus avec le dessin de leurs armoiries. Ceci est très important pour les historiens qui peuvent, pour des milliers de personnages du Moyen Âge, princes, rois mais aussi tous les chevaliers, avoir une bonne connaissance de leurs liens familiaux, de leur existence et surtout de leurs armoiries. C'est ainsi qu'à la Bibliothèque Nationale par exemple, on trouve une collection absolument fantastique d'armoriaux laissés par des spécialistes, et curieusement leur nom personnel va disparaître au profit de leur office.

Les Hérauts d'armes président également aux cérémonies. Ce sont les maîtres de cérémonies qui vont ordonnancer au moment des cérémonies les plus solennelles de l'histoire des très grands personnages : couronnements de rois, mariages princiers, et autres grandes circonstances de la vie des grands de ce monde. Garants de la bonne connaissance des armoiries, les Hérauts portent un costume particulier, le *tabard* (sorte de pièce de tissu percée pour laisser passer la tête, et portant en plastron les armoiries de son office).

Les Hérauts vont organiser également les tournois et toutes sortes de cérémonies de ce genre, et prendront ainsi une importance tout à fait considérable dans la société. Normalement, surtout en Allemagne, au moment du tournoi, il y a toute une procédure à suivre, un rite à respecter. Avant de faire une annonce, on commence par une sonnerie musicale, tambours ou plus souvent trompettes (sonner, souffler, se dit en allemand *blasen*, d'où blason parce que lorsqu'un chevalier entre en lices pour un tournoi, le Héraut sonne d'un coup de trompette et annonce les qualités et titres de celui-ci. D'où la confusion qu'il peut y avoir quelques siècles plus tard entre blason et armoiries. Mais le **blason** est uniquement un texte descriptif des armoiries. L'exercice qui consiste à décrire un écusson s'appelle le **blasonnement** et l'héraldique consiste à faire des blasonnements corrects et doit permettre de reconnaître le personnage qui porte les armoiries.

Dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, et surtout au XV<sup>e</sup> siècle, les Hérauts vont prendre plus d'importance, et surtout, ils vont avoir la (mauvaise) idée d'essayer de codifier l'héraldique. Parmi les principaux traités que l'on peut connaître, il y en a un qui est extrêmement important. Il a été rédigé en 1355 par Bartole, italien d'origine, le "*Tractatus de insigniis et armis*" ; c'est le texte peut-être le plus complet qui codifie l'héraldique.

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, il y a une certaine réaction de la part des nobles qui vont vouloir se réserver les armoiries à leur usage personnel, car progressivement s'est développé dans les esprits une notion particulièrement fausse, qui voulait que les armoiries étaient un signe de noblesse. Or, qui dit noblesse dit exonération d'impôts ; il est bien évident que les nobles n'appréciaient pas que d'autres essaient d'échapper à l'impôt, et parallèlement, les souverains n'aimaient guère cela non plus. Un certain nombre d'édits ont été publiés pour préciser bien clairement que les armoiries n'ont rien à voir avec la noblesse ; il y a notamment une ordonnance de François I<sup>er</sup> de 1535 qui rappelle ce fait important, mais on sait que lorsqu'une législation est répétée à intervalles réguliers, cela veut dire qu'elle n'est pas appliquée. En 1696, Louis XIV promulgue un édit royal disant qu'en France tout le monde a le droit de se doter d'armoiries, à la seule condition de ne pas prendre les armoiries d'autrui, mais pour le savoir il fallait les enregistrer et donc les vérifier. C'est ainsi qu'il a nommé un Héraut d'armes particulièrement connu, Charles d'Hozier, qu'il a chargé de mettre de l'ordre dans les armoiries de son royaume. Charles d'Hozier a ainsi créé un bureau de vérification générale des armoiries à Paris, et il a divisé la France en un certain nombre de régions dotées de recettes secondaires, avec un receveur chargé de collecter les armoiries des personnes qui



voulaient les enregistrer et de les transmettre à Paris pour vérification et enregistrement. Mais il fallait payer 20 livres tournois, somme relativement importante, en échange de laquelle on recevait un certificat sur parchemin authentifiant définitivement les armoiries. Pour les personnes qui n'avaient pas d'armoiries, mais qui auraient bien aimé en posséder, Charles d'Hozier et son équipe en réalisaient, c'est ainsi qu'ils en ont inventé une grande quantité. Cette opération a été très intéressante pour le Trésor Royal, car le manuscrit de Charles d'Hozier, son armorial général du royaume de France, ne compte pas moins de 69 volumes, certains sont conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris, et il reste quand même 110 000 certificats d'armoiries. En 1696, on a donc une sorte de photographie horizontale des armoiries des habitants du royaume de France, qui n'est bien sûr pas complète ; en 1699, il y aura un deuxième édit pour tenter de rappeler à l'ordre ceux qui n'auraient pas adhéré à cette opération, mais il n'a pas soulevé d'enthousiasme particulier. Et en 1709, il y a un autre édit qui supprime cette charge de Grand Maître des Armes du royaume de France.

Jusqu'à la Révolution Française, il ne se passe plus grand chose et là il y a des événements relativement importants sur lesquels il faut insister. Curieusement, c'est à un des représentants de l'une des plus vieilles familles de France que l'on doit la suppression des armoiries en France sous la Révolution. C'est en effet le 19 juin 1790, lors d'une séance fameuse, que le député de la noblesse, le vicomte Mathieu de Montmorency, a proposé à l'ensemble des États Généraux la suppression de la noblesse, des armoiries et de tous les insignes de la noblesse (attention, ce ne sont pas les "privilèges", ceux-ci ont été supprimés dans la nuit du 4 Août avec beaucoup d'autres choses). C'est ainsi que, stupidement, on a supprimé les armoiries considérées comme signes extérieurs de la noblesse, alors qu'il y avait des dizaines de milliers d'armoiries roturières qui n'avaient rien à voir avec la noblesse. A partir de 1793, on a assisté dans toute la France à une chasse aux armoiries, voilà pourquoi en France, il reste très peu d'armoiries contrairement à d'autres pays, notamment la Suisse où l'on peut encore en retrouver une grande quantité. Les dégâts ont été considérables. Par contre, en 1793, on a remplacé l'ancien système héraldique par un système emblématique révolutionnaire, mais qui n'aura pas duré très longtemps.

Le 2 décembre 1805, on a remplacé le système emblématique révolutionnaire par le système emblématique impérial ; dans un premier temps, on s'est contenté de remplacer les bonnets phrygiens et autres symboles par des abeilles (symbole de l'empire) ; c'est par un décret de 1808, que Napoléon I<sup>er</sup> a rétabli une "héraldique impériale", basée davantage sur les fonctions des personnes que sur les faits d'armes militaires. Tout le système a été codifié, il était appelé à un grand avenir, mais en 1815 c'est la Restauration où tout s'écroule à nouveau. Sous Bonaparte, le système d'héraldique faisait une grande place aux fonctions ; par exemple un maréchal d'empire avait tel type d'armoiries, un général, un colonel, etc... tel ou tel autre type. De même, les villes elles aussi étaient dotées d'une couronne murale (même si la ville n'avait jamais eu de murailles) ; une préfecture avait droit à une couronne murale avec cinq tours, une sous-préfecture avec quatre tours, un chef-lieu de canton avec trois tours ...C'était un système très structuré qui a perduré jusqu'en 1815.

Sous la Restauration, il n'est pas question de conserver ce type d'armoiries ; on efface toutes les armoiries impériales, et l'on essaie de revenir au système de l'Ancien Régime aboli le 19 juin 1790. En fait, il n'y a jamais eu de reprise de l'activité héraldique.

Sous le Second Empire, Napoléon III veut reprendre le système de son oncle ; en 1855 il rétablit le Conseil des sceaux, mais les gens ne se sont pas bousculés pour faire enregistrer leurs armoiries ; et en 1872, le Conseil des sceaux est définitivement supprimé.

Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on est revenu à la situation d'avant le traité de Bartole en 1355, à la période de création des armoiries et de leur premier développement. En France, actuellement, tout le monde est libre de prendre les armoiries de son choix, à la seule et unique condition de ne pas usurper les armoiries d'autrui.



## LES GRANDES FAMILLES D'HÉRALDIQUE

### DE L'EUROPE OCCIDENTALE MÉDIÉVALE

On distingue 4 grandes familles.

**La croix** – Symbole de la Chrétienté, en particulier pendant les Croisades ; la croix, sous quelque forme que ce soit, est de loin le symbole héraldique le plus usité au Moyen Âge ; beaucoup de villes ont pris des croix comme armoiries définitives, comme c'est le cas pour de nombreuses villes où se sont embarqués les croisés pour aller au Moyen Orient [Marseille (croix bleue sur fond blanc), ou Gênes (croix rouge sur fond blanc)] ; cette croix, on la trouve assez souvent dans des régions éloignées l'une de l'autre (la croix blanche sur fond rouge figure sur le drapeau du Danemark, mais aussi sur celui de la Savoie).

**L'aigle** – C'est l'emblème de l'Empire Romain, les légions romaines avaient l'*aquila* comme enseigne pour se diriger au combat. Lorsque Charlemagne a restauré l'Empire Romain, il a paru naturel de reprendre cette idée et le Saint-Empire Romain Germanique qui est l'héritier de l'Empire de Charlemagne a repris naturellement l'aigle comme emblème. Et lorsque dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, ce Saint Empire Romain Germanique s'est scindé entre l'Allemagne et l'Italie, l'aigle est devenu bicéphale (à deux têtes). Cet emblème de l'aigle à deux têtes a subsisté jusqu'à l'extinction de l'Empire austro-hongrois. Et d'ailleurs l'emblème de l'Allemagne actuelle est encore un aigle, celui de l'Autriche également. Ainsi, toutes les personnes, toutes les villes ou entités qui voulaient faire connaître leur sympathie et leur appartenance au groupe des personnes favorables à l'Empereur, ont intégré un aigle, au moment du choix de leurs armoiries.

**Le lion** – C'est le roi des animaux, et c'est un animal considéré comme très puissant, et comme l'un des plus nobles. Il fait l'objet d'une troisième grande famille, très importante, que les adversaires de l'Empereur vont choisir avec des variantes. En héraldique, on le représente dans différentes attitudes :

- a/ représenté debout, il est appelé rampant c'est-à-dire à l'assaut d'une rampe,
- b/ représenté couché ou marchant à l'horizontal, il est dit passant,
- c/ s'il est de profil marchant sur ses pattes, tête en face, il est alors appelé "léopard".

Le groupe des rois d'Angleterre, ducs de Normandie ... va choisir cet animal comme emblème principal.

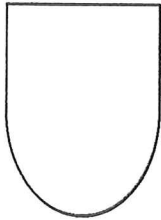
**La fleur de lys** – C'est le roi Louis VII qui a choisi de mettre sur ses armoiries la fleur de lys, parce que c'est le symbole de Notre-Dame, c'est un symbole de pureté. La fleur de lys existait déjà sur le sceptre des rois de France depuis de longues années, mais à une époque où l'héraldique n'existait pas. C'est à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, que Louis VII choisit la fleur de lys comme emblème pour ses insignes héraldiques. Il commencera par choisir un semis de fleurs de lys d'or sur un fond d'azur (*d'azur semé de fleurs de lys*). Ce n'est que beaucoup plus tard, sous Charles V, que l'on va réduire le nombre des fleurs de lys à trois (1375). Là encore, ce groupe "fleurs de lys" va rassembler tous les partisans et tous les membres de la famille du roi de France.

Dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle et au XIII<sup>e</sup> siècle, 60% des armoiries primitives, qui étaient généralement de deux couleurs, étaient animalières ; lorsque l'usage des armoiries se répand à la fois géographiquement et dans toutes les couches socio-professionnelles de la population, on va voir entrer de nouveaux métiers qui vont se doter d'armoiries et bien entendu beaucoup vont prendre des végétaux comme meubles de leur écu (paysans par exemple). Ce n'est que plus tard que le nombre de couleurs va se développer.

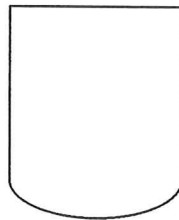


## LE SYSTÈME HÉRALDIQUE

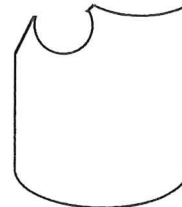
A l'origine, l'écu est un bouclier qui sert à protéger le combattant pendant le combat et à l'identifier au milieu de la mêlée. La forme du bouclier elle-même va varier à travers les pays et les siècles. On a recensé plusieurs formes dont :



Écu français



Écu espagnol



Écu allemand (targe)  
avec échancrure pour  
laisser passer la lance.

Le bouclier est un objet métallique qui sert à parer les coups de l'adversaire. Au XII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle apparaissent les armoiries, en fonction des techniques connues alors, on va représenter un certain nombre de dessins en métal soudé sur métal. Mais l'habileté des ouvriers métallurgistes était insuffisante pour faire des choses très fines et on se contentera d'éléments simples. C'est la raison pour laquelle, au XII<sup>e</sup> siècle, on a des armoiries très simples, comme la croix par exemple.

On arrive ensuite à une deuxième technique qui va consister à recouvrir le bouclier de tissus ou de fourrure et on va pouvoir coudre sur un coussin un certain nombre d'éléments. Une troisième technique apparaît chez les orfèvres limousins avec l'utilisation de l'émail.

Métallurgie, couture, émaillerie vont permettre, à partir de ces trois éléments, de diversifier les dessins et surtout les couleurs. Dans le tableau de la page suivante, la colonne de droite montre la représentation symbolique pour désigner les métaux et les émaux. Mais on ne peut pas mélanger ces trois éléments entre eux n'importe comment et les armoiries seront donc toujours une combinaison de métaux et d'émaux, ou de métaux et de fourrures, ou de fourrures et d'émaux, ou les trois à la fois, mais jamais émail/émail, métal/métal ou fourrure/fourrure. C'est une règle fondamentale de l'héraldique.

|                   |                       |                                                                                        |
|-------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Les métaux</u> | <b>Or ou Argent ;</b> | de nos jours c'est l'or qui est le plus précieux, mais au Moyen Âge, c'était l'argent. |
|-------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|

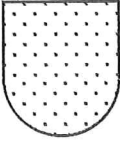
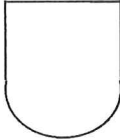
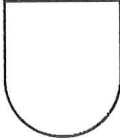
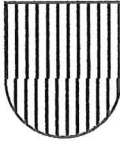
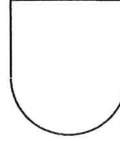
|                  |                        |                                                                         |
|------------------|------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <u>Les émaux</u> | Rouge ⇒ <b>Gueules</b> |                                                                         |
|                  | Bleu ⇒ <b>Azur</b>     |                                                                         |
|                  | Vert ⇒ <b>Sinople</b>  |                                                                         |
|                  | Noir ⇒ <b>Sable</b>    | à l'origine le noir était une fourrure, (en russe : соболь = zibeline). |

Au Moyen-Âge (XII-XIII<sup>e</sup> siècles), les nobles utilisaient souvent l'**argent** avec **gueules**.

|                      |                 |                                    |                 |                          |
|----------------------|-----------------|------------------------------------|-----------------|--------------------------|
| <u>Les fourrures</u> | <b>Hermine</b>  | et                                 | contre-hermine, |                          |
|                      | <b>Vair</b>     | et                                 | contre-vair,    | avec couleurs inversées. |
| ajouter              | <b>Zibeline</b> | (à l'origine qui devient le noir). |                 |                          |

L'Hermine est noir sur fond blanc ; si elle est d'une autre couleur que le noir, elle devient alors un meuble.

La surface de l'écu s'appelle le champ ; on peut y mettre ce que l'on veut. Ce que l'on met sur le champ est un meuble (ce peut être un animal, un végétal, un objet, un outil ... ou encore une forme géographique).

|                | Planète | Pierre précieuse | Symbolique                                   | Représentation symbolique                                                                                                                                                   |
|----------------|---------|------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Or</b>      | Soleil  | la Topaze        | Intelligence, Prestige<br>Vertu, Grandeur    |       |
| <b>Argent</b>  | Lune    | la Perle         | Netteté, Sagesse                             |       |
| <b>Gueules</b> | Mars    | le Rubis         | Désir de servir sa patrie                    |       |
| <b>Azur</b>    | Jupiter | le Saphir        | Fidélité, Persévérance                       |     |
| <b>Sable</b>   | Saturne | le Diamant       | Tristesse                                    |   |
| <b>Sinople</b> | Vénus   | l'Émeraude       | Liberté, Beauté, Joie,<br>Santé, Espoir      |   |
| <b>Pourpre</b> |         |                  | Souveraineté                                 |   |
| <b>Orange</b>  |         |                  |                                              |   |
| <b>Tanné</b>   |         |                  | Couleur naturelle : Brun                     |   |
|                |         | Représentation : | Hachures verticales et<br>obliques croisées. |                                                                                                                                                                             |

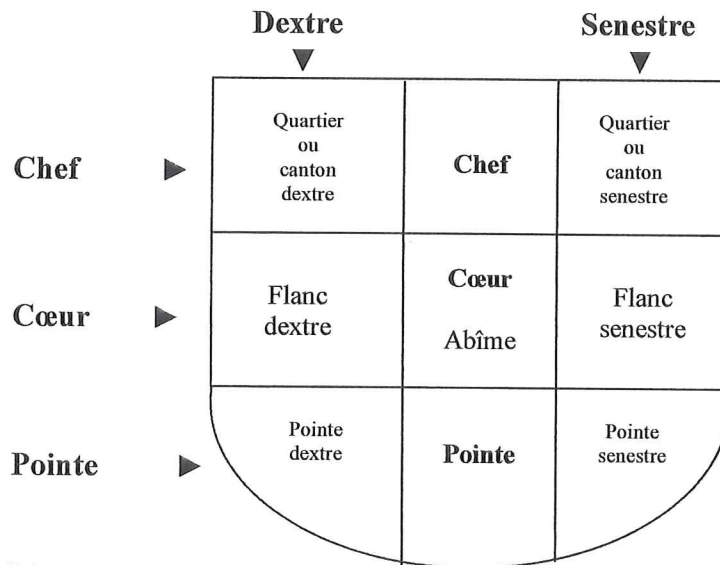


Lorsqu'on regarde un écusson, il ne faut pas oublier que, théoriquement, c'est un chevalier qui le porte devant lui et qu'il est donc placé à l'envers (face à face) par rapport à l'observateur. Pour la lecture nous devons tenir compte du fait que :

tout ce qui est à gauche pour nous, est à droite pour lui **dextre**,  
 tout ce qui est à droite pour nous, est à gauche pour lui **senestre**,  
 et ceci est une règle fondamentale.

### Division d'un écusson

Un écu peut se diviser en 9 zones ou "**Partitions**", (du latin *partire* = découper). On peut placer le dessin dans n'importe quelle zone, mais s'il n'est pas au milieu, il faut le préciser dans le blasonnement.



### Partitions de l'écu

Le fond de l'écu s'appelle  $\Rightarrow$  le **Champ**.

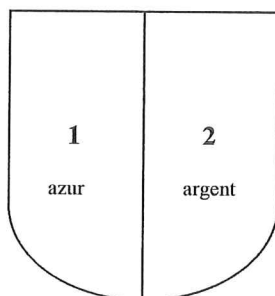
La couleur du champ peut être : métal, émail, fourrure.

Si le champ est d'une seule couleur  $\Rightarrow$  **Champ plain**.

Mais l'écu peut être découpé en deux ou en trois ou plus, verticalement, horizontalement ou en oblique.

#### Écu découpé en 2 verticalement

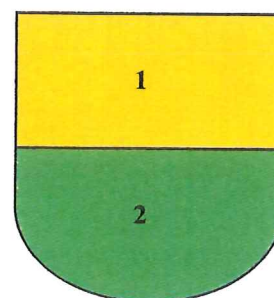
Écu parti en 2 demi-champs



Exemples : "*parti d'azur et d'argent*"

#### Écu découpé en 2 horizontalement

Écu coupé

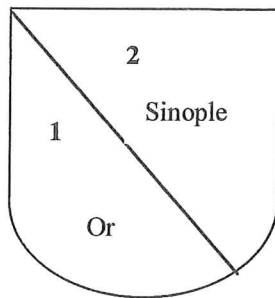


"*coupé d'or et de sinople*"

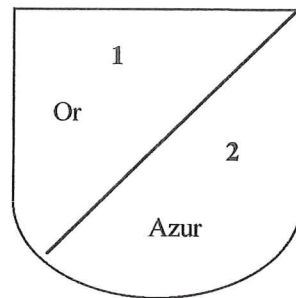
Il y a priorité dans l'énoncé : la position **1** est la plus honorable, puis **2**, **3**, **4**, etc...

### Écus découpés en oblique

Écu tranché



Écu taillé

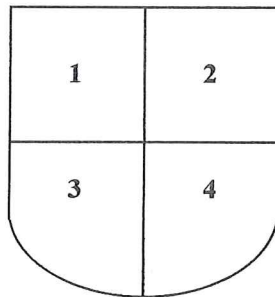


Exemple : "tranché d'or et de sinople"

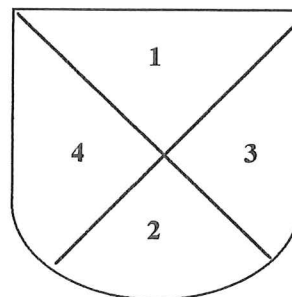
"taillé d'or et d'azur"

### Écus découpés en 4 quartiers

Écu écartelé

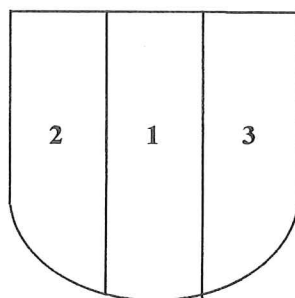


Écu écartelé en sautoir

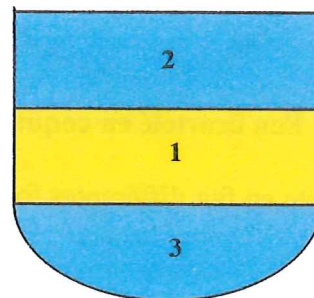


### Écus découpés en 3 sections égales horizontales ou verticales

Écu tiercé en pal



Écu tiercé en fasce

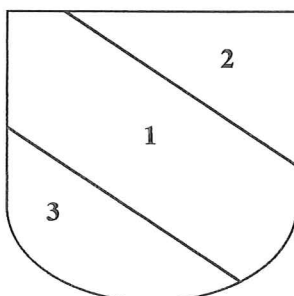


Exemple :

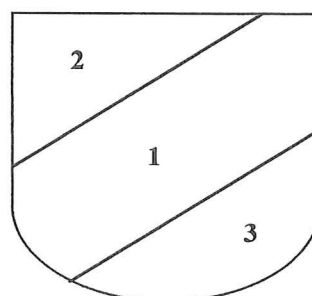
"Tiercé d'azur à la fasce d'or"

### Écus découpés en 3 sections égales obliques

Écu tiercé en bande

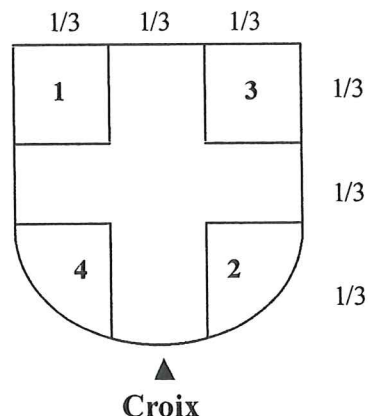
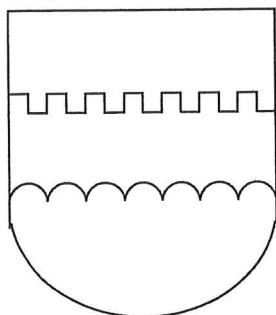


Écu tiercé en barre





**Fasce crénelée du chef  
et engrelée de la pointe**

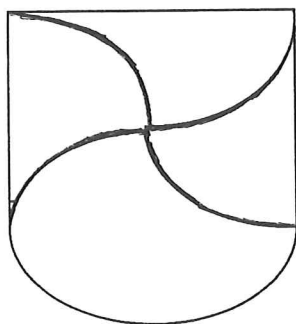


Exemple de blasonnement pour l'écusson ci-dessus à droite :

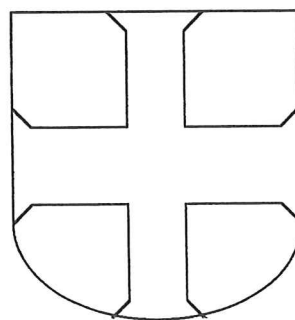
*"Croix d'argent au canton dextre d'azur (1), à la pointe senestre de gueules (2),  
au canton senestre de sinople (3) et à la pointe dextre de vair (4)".*

Si les sections 1, 2, 3 et 4 sont de la même couleur (azur par exemple), l'énoncé du blasonnement serait :

*"D'azur à la croix d'argent".*

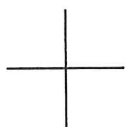


**Écu écartelé en coquille**

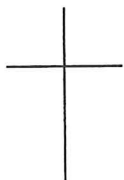


**Écu à croix pattée**

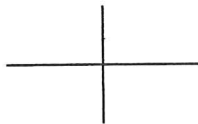
Il existe en fait différentes formes de croix :



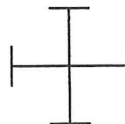
Croix grecque  
à 2 branches égales



Croix latine  
(1/3-2/3)



Croix alésée

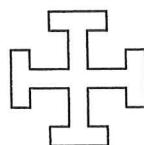
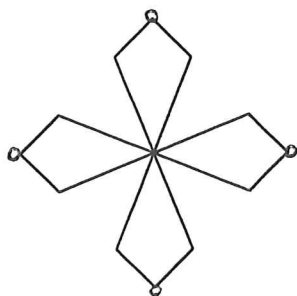


Croix  
potencée



Croix en sautoir  
(de Saint-André)

Croix  
du  
Languedoc



Croix  
de  
Jérusalem

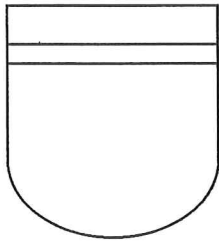
## Dessins ou Charges

Il existe trois types de charges :  
les pièces honorables,  
les meubles,  
les figures (animaux, végétaux, objets, outils ; ...)

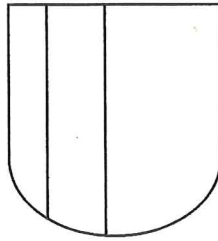
### Les pièces honorables

On compte environ une trentaine de figures géométriques, mais les plus importantes sont les 4 suivantes : **pal**, **fasce**, **bande** et **barre**. Il s'agit de pièces géométriques simples qui peuvent être elles-aussi meublées ou rechargées d'une figure.

Si cela n'est pas précisé dans le blasonnement, la pièce honorable figure au milieu de l'écu ; mais une pièce honorable peut se déplacer. Exemples :



Fasce étroite en tête



Pal à dextre



Fasce abaissée

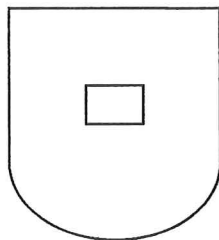
Le blasonnement de l'écusson ci-dessus à droite s'énonce : "*D'azur à fasce abaissée d'or*".

Ces pièces honorables, on peut les rebattre, c'est-à-dire reprendre un élément et le modifier légèrement. Exemple :

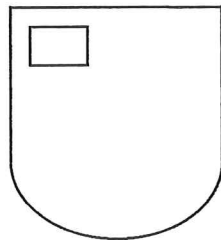
- un **pal** rebattu change de taille, il change de nom et devient : un **filet**,
- une **fasce** rebattue et devenue étroite devient : une **burelle**,
- un **chef** rebattu devient : un **comble**.

### Les meubles

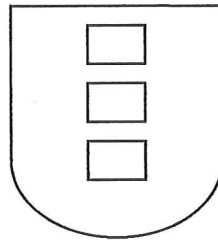
Comme leur nom l'indique, ce sont des choses mobiles à l'intérieur de l'écu. Ce sont en général de petites formes géométriques – plus petites que les pièces honorables, parce que moins anciennes – qui vont circuler dans l'écu lui-même (d'où l'importance de connaître les 9 partitions).



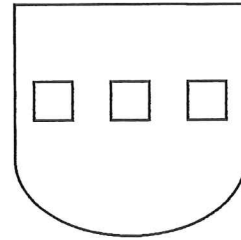
Carreau en abîme



Carreau en canton  
dextre



3 carreaux  
posés en pal



3 carreaux  
posés en fasce

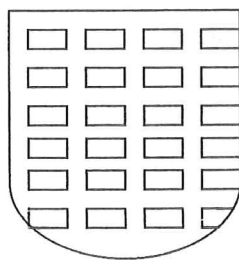
Lorsqu'on peut compter les charges

⇒ nombre fini,

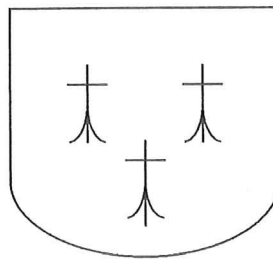
(comme ci-dessus),

Lorsqu'elles couvrent complètement le champ  $\Rightarrow$  nombre infini,  
elles peuvent alors comprendre des dessins incomplets.

Champ de carreaux infini

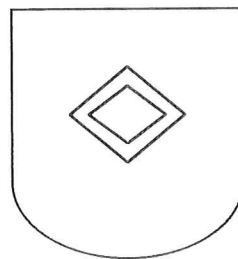
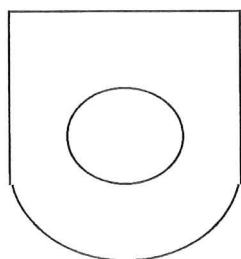


Moustures  
d'hermines



Dans le cas ci-dessus, les hermines (noires) ne sont pas une fourrure. Elles deviennent des figures et on les appelle des **moustures** [(pour mouchetures (XVI<sup>e</sup> siècle) = taches naturelles sur le pelage)].

Les meubles peuvent être des cercles, des carrés, des losanges, des rectangles ...  
Ils peuvent changer de nom selon qu'ils sont en métal ou en émail.



Cercle en métal  $\Rightarrow$  **besant**

**macle**

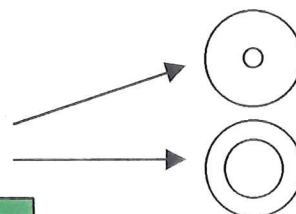
Cercle en émail  $\Rightarrow$  **tourteau**

(besant : du latin *bysantium* = monnaie d'or de Bysance).

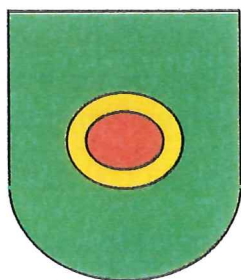
Si le cercle comporte un trou en son centre, on dit qu'il est  
Si le trou est plus grand dans le cercle, on dit qu'il est

**percé :**

**vuidé :**



Il y a meubles  
superposés,



il y a un trou,  
on voit le champ  
sinople à travers.

Blasonnement :

"De sinople au cercle d'or"  
"cernant 1 tourteau de gueules"

"De sinople"  
"à 1 besant vuidé d'or"

**Remarque :** Pour plus d'informations, on pourra consulter à la Médiathèque de Lorient :

**Claude WENZLER,** *Le Guide de l'Héraldique*, Edition Ouest-France, Rennes, Avril 2002.

**Michel PASTOUREAU,** *Figures de l'héraldique*, Gallimard, Paris, 1996. (simple et clair).  
*Traité d'héraldique*, Edition Picard, Paris 1979. (plus savant).

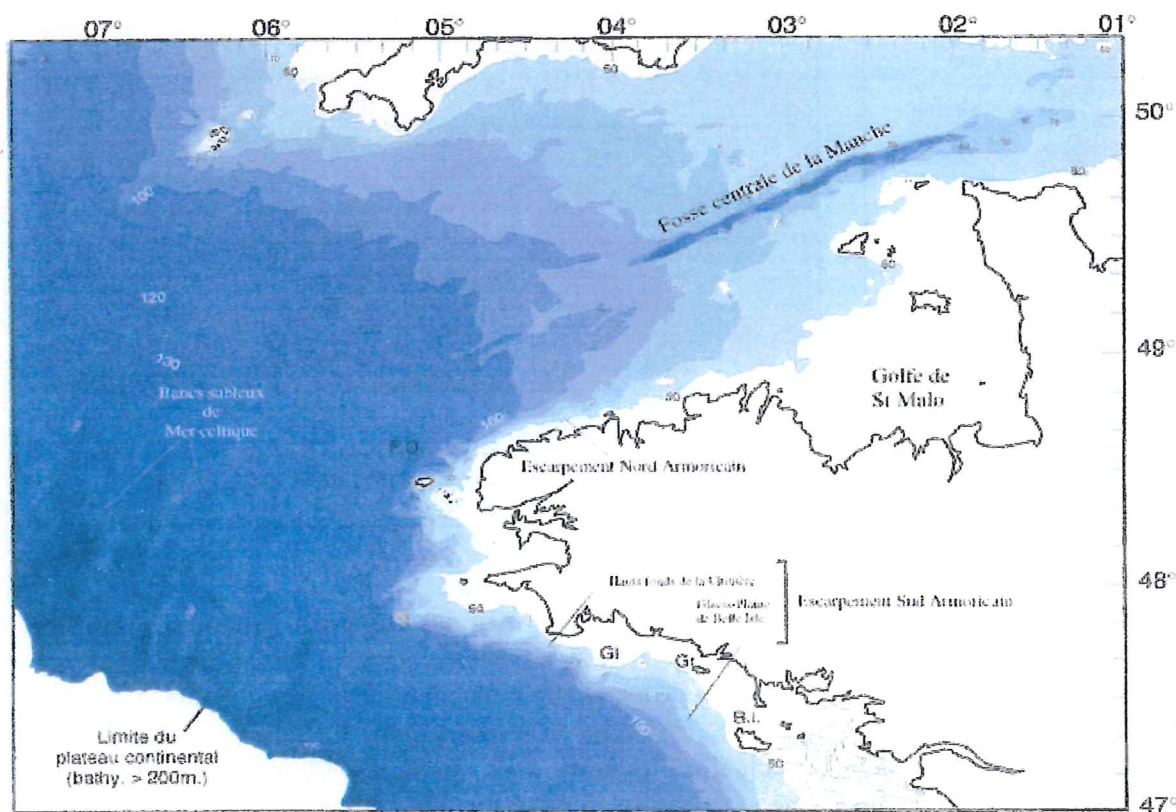


# « LES PREMIERS PEUPELEMENTS DU MASSIF ARMORICAIN AU PLEISTOCENE MOYEN DANS LEUR CONTEXTE EUROPEEN ».

*Nathalie Molines*

*Résumé de la conférence du 5 février 2005*

Plusieurs thèmes ont été abordés afin de mieux cerner ces premiers peuplements : influences de la géologie et de la paléogéographie, importance de la frange littorale, problèmes de définition des contextes chronostratigraphiques, comportements de subsistance et de gestion des territoires, signification culturelle et évolution des groupes technologiques et modalités des premiers peuplements de la façade atlantique.

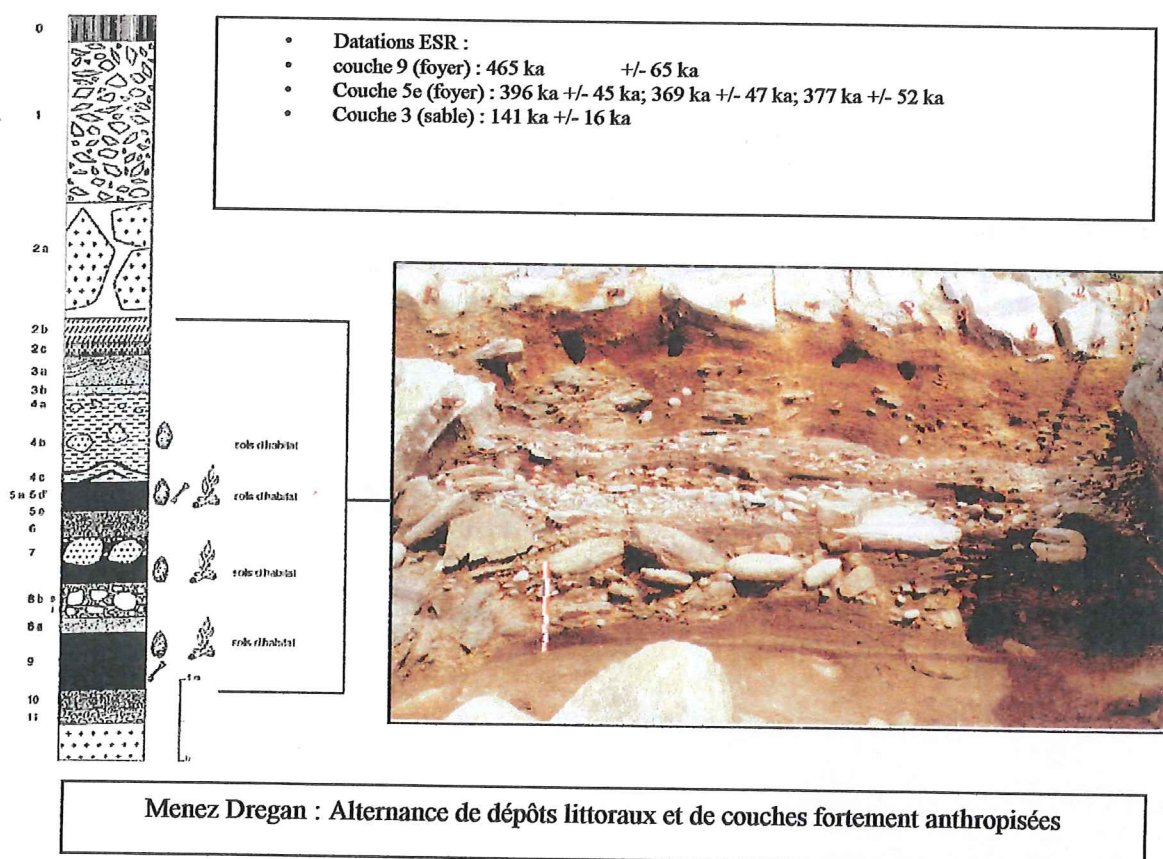


Carte bathymétrique du pourtour armoricain jusqu'à la rupture de pente du plateau continental  
(Extrait de : Bonnet, 1998)

La nature géologique du Massif armoricain a demandé à nos Préhistoriques une adaptation à un panel très large de matériaux autres que le silex. Celui-ci n'étant en effet présent que sous forme de galets dans les cordons littoraux. La géologie locale a donc

énormément influencé les comportements en matière de subsistance et incluait une très bonne connaissance de l'environnement pétrographique.

Les comportements de subsistance ont également varié en fonction des variations climatiques et leur corollaire dans l'ouest qui est celui de la variation des niveaux marins et de superficie des territoires exploitables. Les conséquences furent importantes au niveau des habitats potentiels (abri en pied de falaise, grottes marines) et des territoires en terme cynégétique. En effet, en période relativement froide de vastes étendues herbeuses se dégageaient sur la frange littorale, ces zones étaient très propices au développement de grands herbivores.



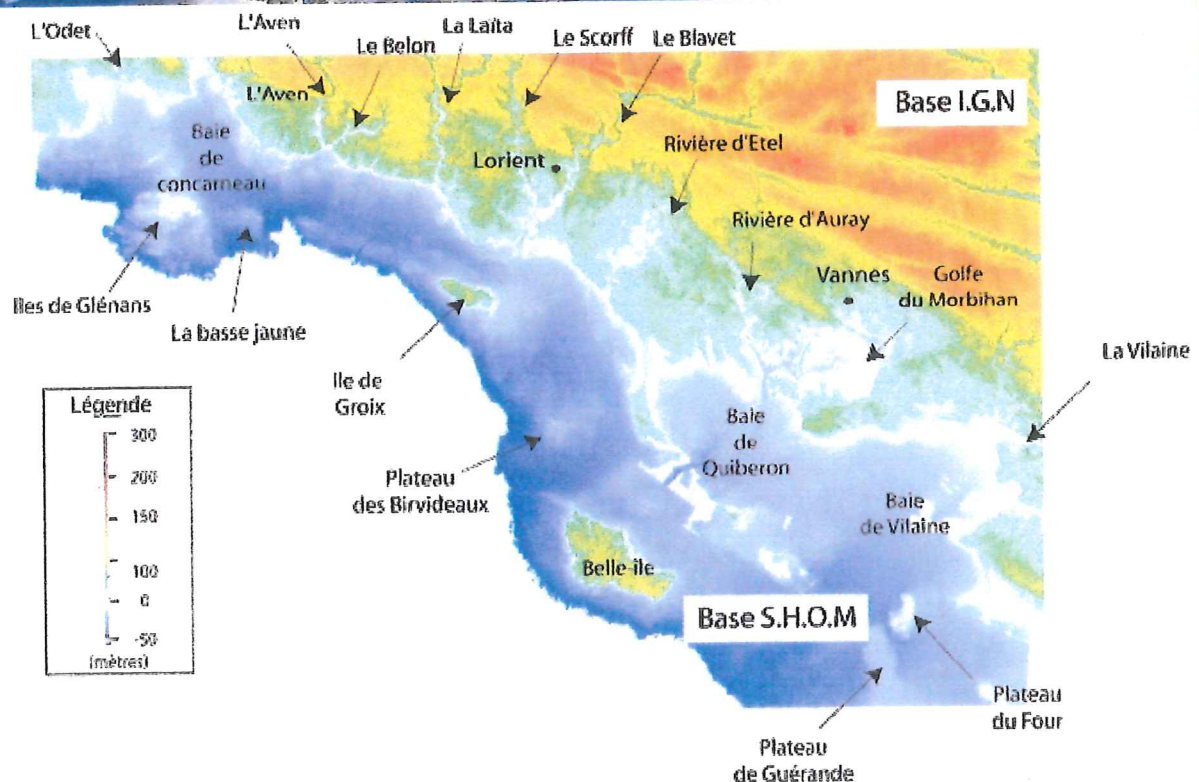
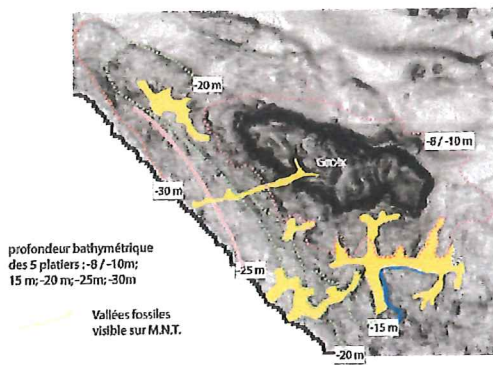
Les données chronostratigraphiques sont assez inégales entre les domaines breton et normand et entre le domaine continental et littoral, le mieux connu. Toutes les recherches portent donc actuellement sur la définition d'une trame chronostratigraphique fiable. Les sites paléolithique inférieur (environ 450 ka) les mieux conservés pour l'étude de ces premiers peuplements sont ceux de Menez-Dregan à Plouhinec (29), de Saint-Colomban à Carnac (56) et de l'île de Groix (56). Ce dernier site nous permet de plus d'aborder la variation des niveaux marins, en effet ce territoire était tantôt rattaché par un tombolo à Plouhinec, et tantôt une île. L'étude de ce site inclut donc de prendre en compte des données géologiques et paléogéographiques qui nous permettront à terme de reconstituer un paysage très différent de l'actuel.

De nombreuses comparaisons ont été faites entre ces sites et d'autres gisements actuellement recensés en Europe. Si les sites de l'ouest montrent certains particularismes, liés notamment aux ressources en matières premières et à la position littorale de la majorité des occupations,



ils font partie intégrante des nombreux débats sur l'origine et les modalités des premiers peuplements européens.

## L'ILE DE GROIX



Carte géomorphologique de l'île de Groix montrant les cinq platiers encore visibles sur le MNT Terre/Mer (Modifié d'après Menier, 2004)





## NOTE SUR DE NOUVELLES DECOUVERTES DE GALETS AMENAGES SUR LE LITTORAL DU SUD MORBIHAN.

*Stéphane GUERIN*  
*Moulin de Quinipily*  
*56 150 BAUD*

La découverte d'outils sur galet, en surface, ne vient que compléter les informations déjà disponibles sur la répartition géographique des industries du type « colombanien » (Monnier et Molines, 1993) sur le littoral sud-armoricain. Il reste intéressant d'établir une description de ce matériel afin de le comparer aux outils provenant de sites fouillés et datés et notamment ceux de Menez-Dregan et Saint-Colomban.

Un chopper présentant les caractéristiques correspondant à la définition du « type colombanien » a notamment été découvert sur l'île Hoëdic au niveau de la pointe Est (*voir figure*). Celui-ci se trouvait au trois-quarts fiché dans le sol près d'une sente parallèle au sentier côtier, en bas de pente. Le tranchant est aménagé sur une extrémité d'épaisseur faible et variable d'un galet de grès brun, avec quatre enlèvements. Le périmètre du tranchant est court (8cm), pour un périmètre cortical de 25cm, l'épaisseur maximum est de 3cm et le poids de 385gr.. Les dépressions et reliefs de la face non taillée permettent une préhension très ergonomique.

La similitude du mode d'aménagement et du choix du support entre ce galet et d'autres découverts à Carnac et Larmor-Plage (Guérin, 2004) est remarquable : trois enlèvements principaux créent un tranchant asymétrique en position distale ou latérale, là où le galet présente un gradient d'épaisseur. Cet ensemble d'outils est d'ailleurs très proche des choppers issus des fouilles de Saint-Colomban et de ceux découverts à Plouharnel.

Il s'agit de la troisième mention d'un galet aménagé pour cette île. Un de ces galets est exposé au musée archéologique de Vannes : il s'agit d'un chopping-tool plutôt épais en grès rougeâtre. Un autre est mentionné dans les fouilles Péquard (Molines, *viva voce*).

Les outils découverts à Larmor-Plage sont de taille et de forme variables. Certains, nous l'avons vu, correspondent parfaitement aux définitions de l'industrie de Saint-Colomban, mais d'autres galets, volumineux et lourds (*voir figure*), sont aussi présents. Ils se rapprochent en cela des galets de Menez-Dregan ou encore de Groix-Kerigant : fréquence importante des galets à front abrupt et de forme rectangulaire. L'aspect massif et le poids de ces outils en grès laissent penser à une utilisation en rapport avec ces caractéristiques (travail sur des os de fort diamètre ?).

L'ensemble des choppers décrits ici rappelle la diversité de formes et de taille observable dans les industries à galets aménagés, y compris au sein du colombanien (Molines,

1999). Il est tentant d'établir un lien d'ordre culturel autour des pièces présentant des modes d'aménagement d'une étonnante similarité et récoltées sur des sites différents néanmoins proches géographiquement. Une aire géographique se dessine assez nettement pour le colombanien sur l'ensemble du littoral sud-armoricain avec une densité de sites plus importante entre la presqu'île de Rhuys et Lorient.

C'est un faisceau de critères (choix du support, techniques d'aménagement du tranchant, situation géomorphologique locale...) qui permet de rapprocher les industries récoltées en surface de celles issues des fouilles et attribuées à une période relativement précise. Pour les pièces décrites ici, découvertes dans un contexte géologique ne permettant pas de datation, seules ces comparaisons peuvent venir appuyer l'hypothèse d'une origine paléolithique de ces outils.

Les caractéristiques du chopper nouvellement découvert à Hoëdic vont, par exemple, dans ce sens. Ce chopper s'ajouterait donc aux maigres indices de présence de l'homme sur cette île au paléolithique inférieur. Néanmoins la prudence s'impose, et rappelons encore que les choppers sont présents du paléolithique inférieur jusqu'au néolithique.

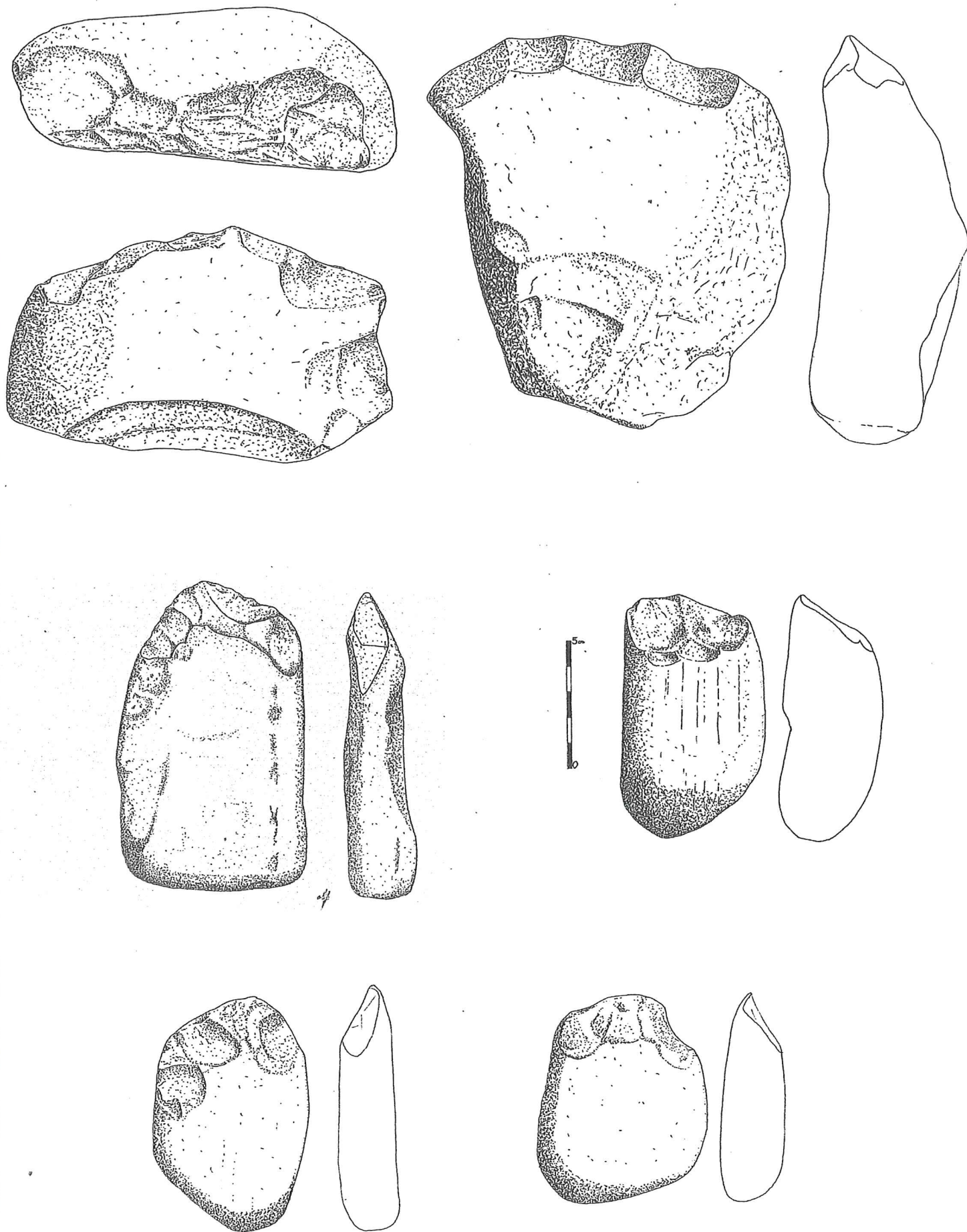
**Remerciements :** merci à J-M Large pour la communication de son article.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- LARGE J-M., 2002. Une archéologie de l'Île d'Hoëdic (Morbihan) : inventaire des sites préhistoriques. AMARAI, n°15, 2002, pp.5-46.
- MOLINES N., 1999. Les industries à galets aménagés du littoral sud-armoricain (France) au Paléolithique inférieur. BAR International Series 795, 1999, 275p.
- MONNIER J.L., 1980. Le paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes, 607p.
- MONNIER J.L., MOLINES M., 1993. Le « Colombanien » : un faciès régional du Paléolithique Inférieur sur le littoral armoricain-atlantique. Bulletin de la Société Préhistorique Française 1993, T.90, n°4, pp.283-293.







**Choppers découverts sur le littoral sud-morbihannais :**

**De gauche à droite et de haut en bas : deux galets de Larmor-Plage, galet aménagé de l'Ile d'Hoëdic, un galet de Larmor-Plage, et deux galets de Carnac (récolte et dessins S.GUERIN).**



# PRESENCE DE GALETS AMENAGES SUR LE LITTORAL DE PLOEMEUR

**Marc Galludec<sup>1</sup>**

*16 rue de Kerulvé -56100 - Lorient*

C'est en parcourant le bulletin annuel N°28, 1999, de la Société d'Archéologie et d'Histoire que j'ai appris l'existence d'outils réalisés sur galets.

Un article d'Alain Le Guen signalait leur présence sur l'Ile de Groix et une page de dessins leur était consacrée.

Mon attention allait désormais se porter sur les galets que l'on voit un peu partout, dans l'espoir d'en trouver un portant des enlèvements caractéristiques qui en font des choppers ou des chopping-tools.

Ces outils rudimentaires que je finis par découvrir sur le littoral ploemeurois sont difficilement datables hors contexte archéologique et stratigraphique car trouvés en surface à la suite de labours ou le long des chemins côtiers.

Leur datation peut aller du Paléolithique inférieur au Paléolithique moyen.

Je tiens à remercier Alain Le Guen pour l'identification de ces pièces et son accueil sur l'Ile de Groix

## BIBLIOGRAPHIE

De LUMLEY (H.) (sous la direction de), La Préhistoire française, Tome III, Les Civilisations paléolithiques et mésolithiques, Editions du CNRS, 1976

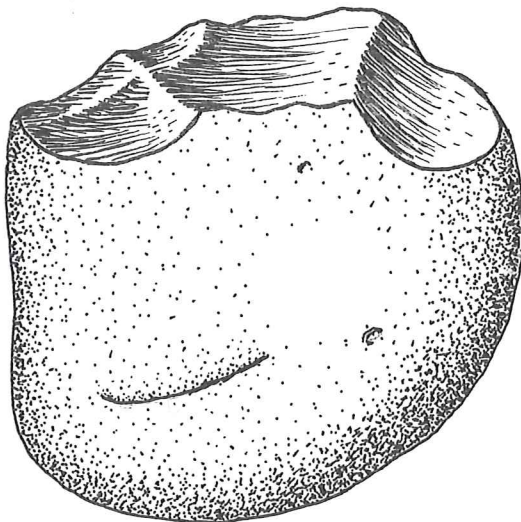
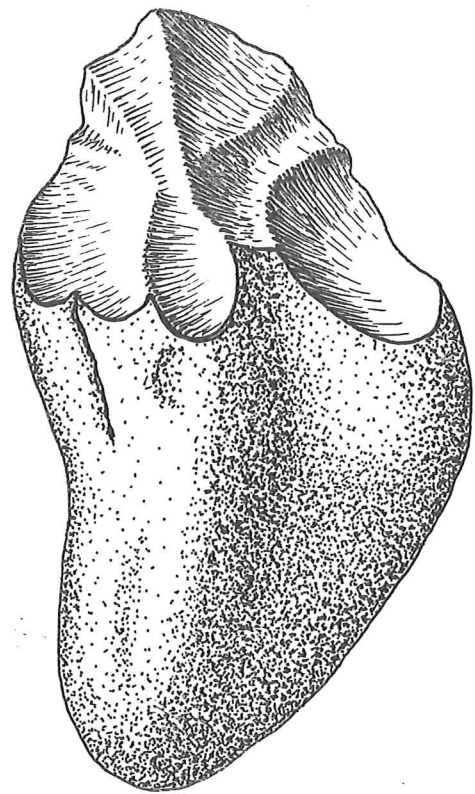
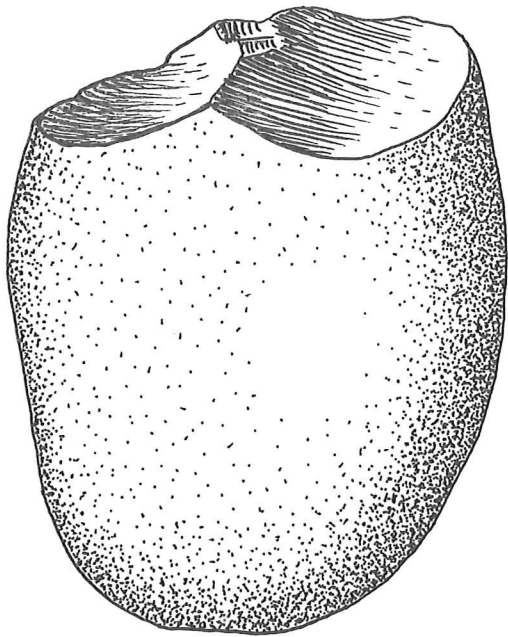
DAUVOIS (M.), Précis de dessin dynamique structural des industries lithiques préhistoriques, avec le concours des Editions du CNRS, 1976

GIOT (P.-R.), L'HELGOUARC'H (J.), Monnier (J.-L.) Préhistoire de la Bretagne, Ouest-France Université, 1979.

---

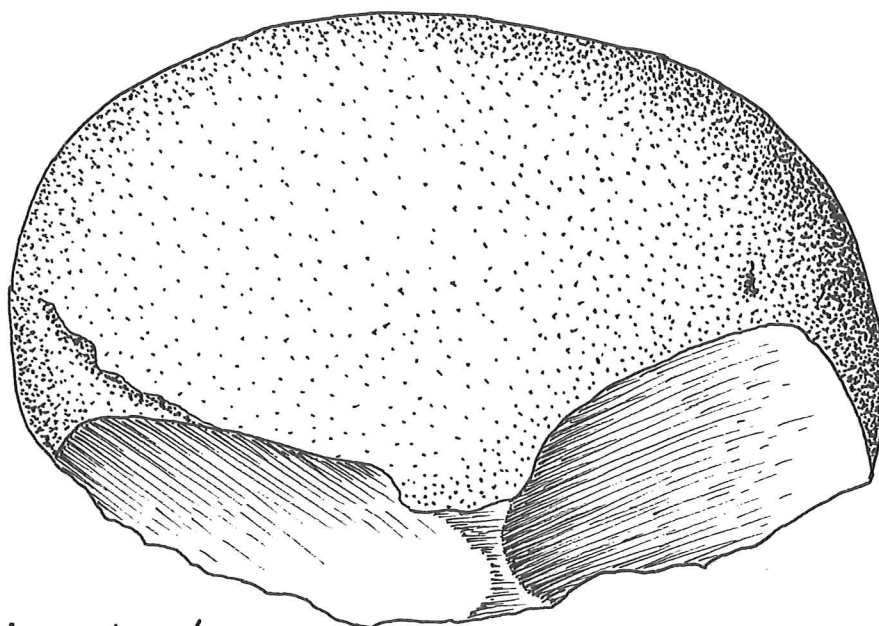
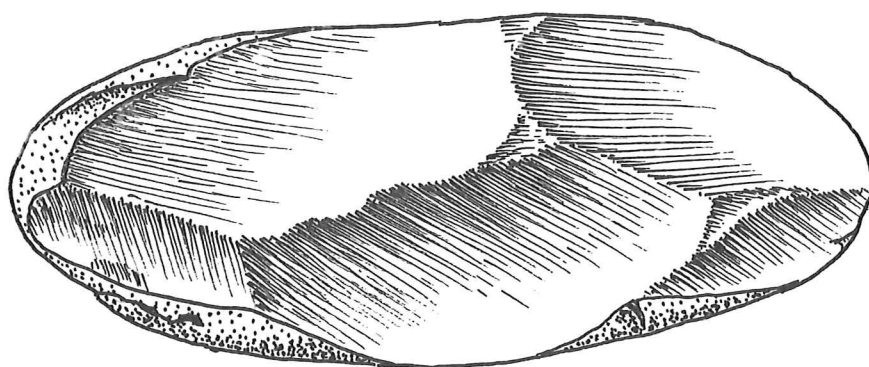
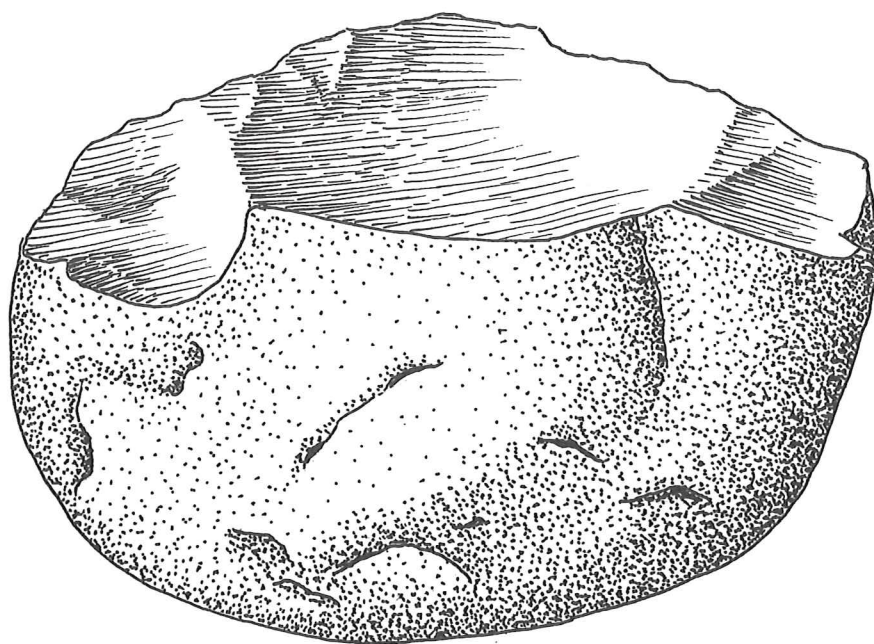
<sup>1</sup> Ornithologue amateur et fin observateur de la nature, Marc Galludec est vite devenu passionné par le chopper et le chopping-tool. Nous le remercions de nous proposer ici ses premiers dessins et il attend bien sûr les remarques et commentaires que les spécialistes voudront bien lui adresser afin de progresser dans ce nouveau domaine d'intérêt. (Yves Cocoual, Président)





Choppers sur galets de Quartzite  
Littoral de PLOËMEUR - 56-

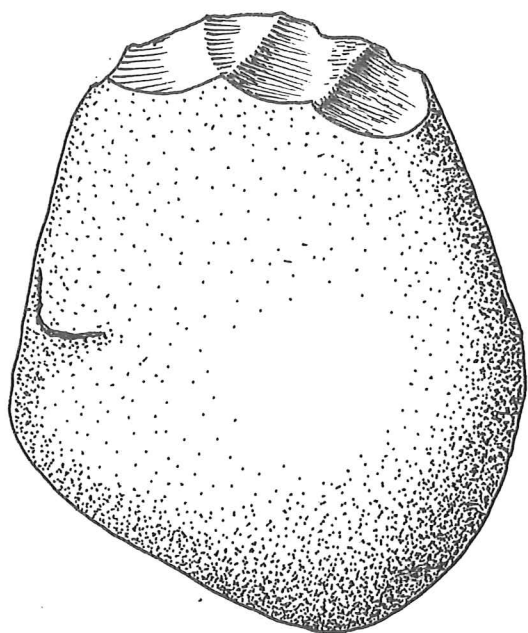
dessins Marc GALLUDEC



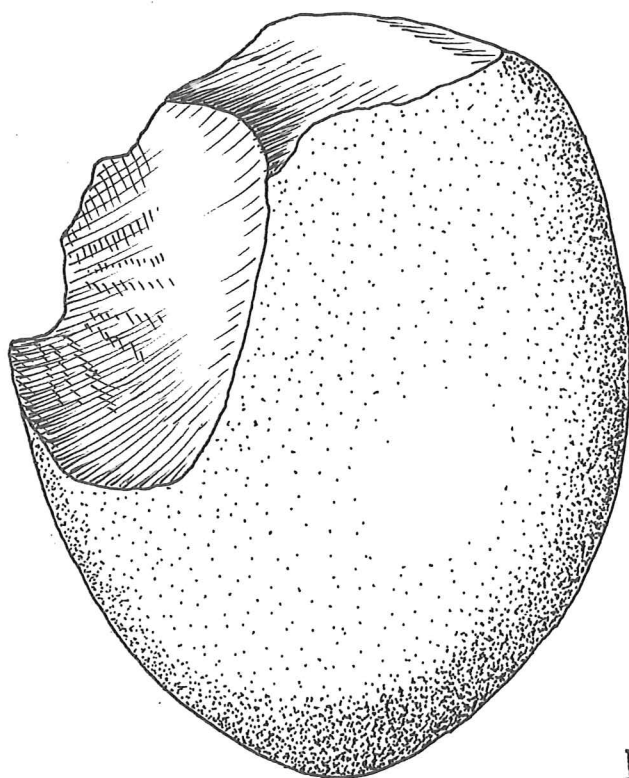
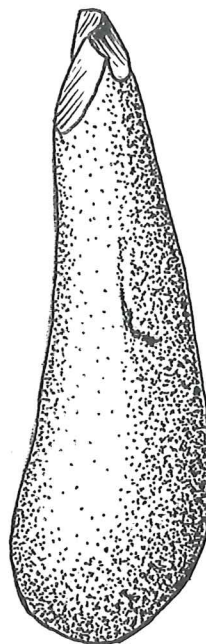
Chopping-tool

Galet de Quartz. PLOEMEUR-56-dessins Marc GALLUDEC

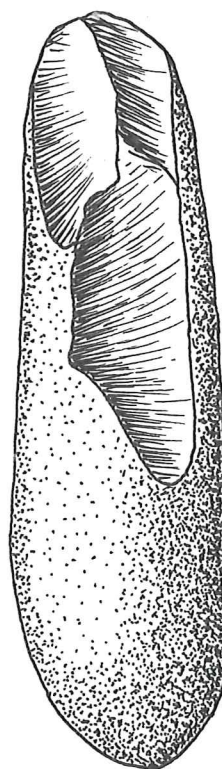




A



B



Chopping Tools - Littoral de PLŒMEUR-56  
A- Galet de Quartzite.  
B- Galet de Quartz.      dessins Marc GALLUDEC



## PRESENTATION DE DEUX BIFACES DECOUVERTS A KERVIGNAC

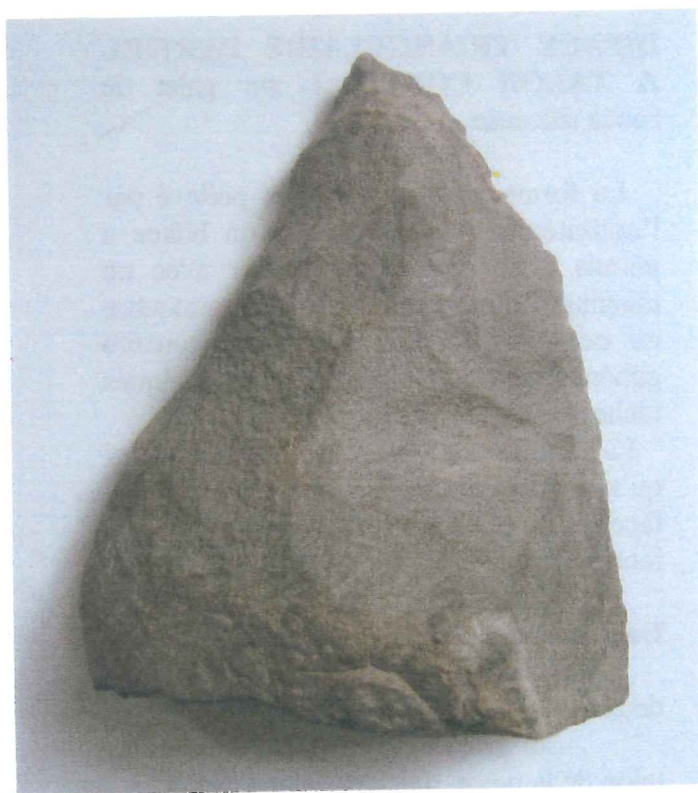
Les deux bifaces photographiés ci-dessous ont été découverts il y a quelques semaines sur la commune de Kervignac, au lieu dit Kernours par un Sociétaire de la SAHPL.

Nous les avons confiés à notre ami et érudit en la matière, Alain Le Guen, qui a bien voulu les étudier de près, les décrire et les dessiner.

C'est son travail que nous présentons dans les pages qui suivent. Des nécessités de mise en page nous ont amenés à choisir la disposition sur deux colonnes.

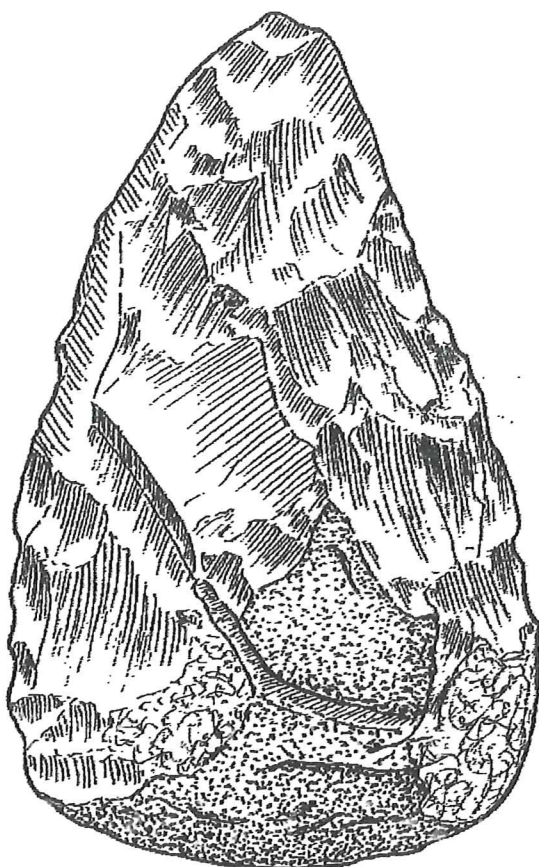


Biface triangulaire à talon cortical

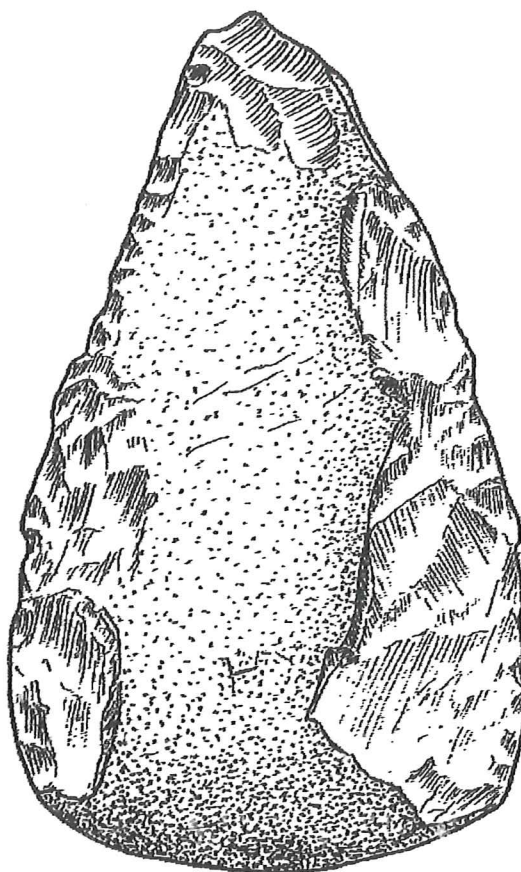


Biface à dos (biface-racloir)

*Photos Jean-Claude SONNIC*



AG



### **BIFACE TRIANGULAIRE PARTIEL A TALON CORTICAL** sur galet de roche siliceuse .

La forme générale du galet prélevé par l'utilisateur en vue d'obtenir un biface a permis à ce dernier de réaliser avec un minimum d'enlèvements et de retouches un outil parfait. Le galet a une tonalité générale ocre jaune, nuancée de quelques taches lie-de-vin.

La nature de la roche utilisée ainsi qu'une légère éolisation rendent les facettes de taille et les retouches difficiles à interpréter.

#### **Description de la pièce**

Le biface, partiellement retouché sur les deux faces, conserve :

- sur la face supérieure, à hauteur du talon de la pièce, une large plage de cortex
- sur la face inférieure, en son milieu, une bande corticale qui s'étend du talon jusqu'à la partie distale de l'outil. Elle occupe près de la moitié de cette face.

Par rapport à la face inférieure plane, la face supérieure se présente sous la forme de deux plans inclinés déterminant une crête. La coupe transversale de l'outil est triangulaire.

Les côtés latéraux du biface sont légèrement convexes. Ils ont été rendus tranchants par la retouche « en écaille » exécutée au « percuteur doux ».

#### **Mensurations**

Longueur hors tout du biface : 144 mm

Largeur maximale du biface : 88 mm

Position de la plus grande largeur par rapport à la longueur : 27 mm

Largeur à mi-hauteur du biface : 75 mm

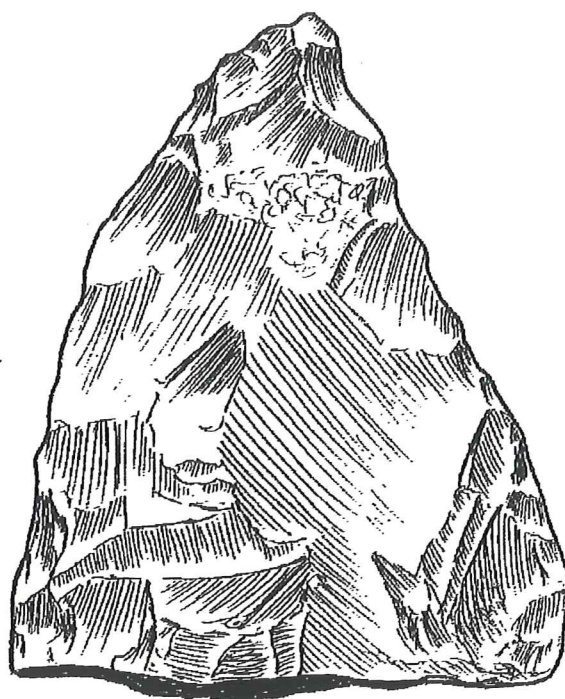
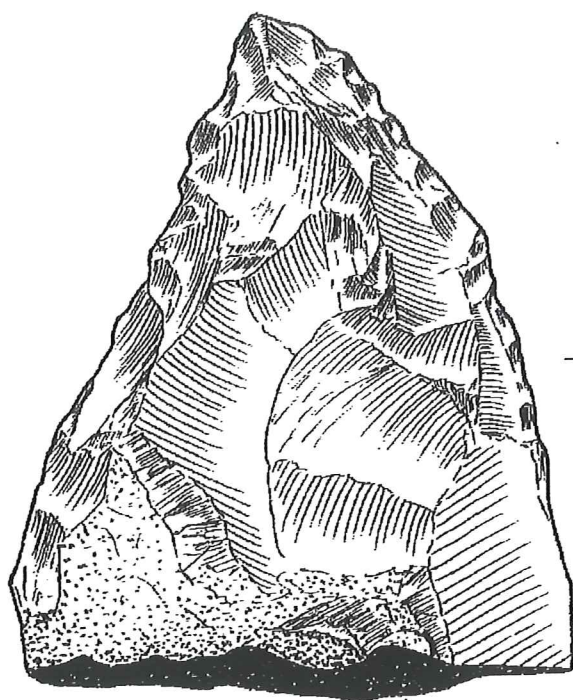
Largeur aux trois-quarts de la hauteur du biface : 50 mm

Epaisseur maximale : 43 mm

Poids : 565 g

NB : Il est intéressant de signaler que le bord gauche de la face supérieure porte un méplat s'étendant de l'extrémité distale du biface jusqu'au milieu de ce bord.





AG

### **BIFACE A DOS (Biface-racloir)**

Pièce épaisse, taillée dans un quartzite à grain fin de couleur grisâtre.

#### **Description de la pièce**

La partie médiane du biface a une section triangulaire, avec un dos abrupt ; cette face épaisse porte la marque d'une exécution au « percuteur dur » ; par opposition, la face inférieure plane a été régularisée par des retouches plates produites par un travail au « percuteur doux » (bois, os). Cette face est traversée, dans sa partie distale par une bande de quartz qui aurait pu provoquer une cassure lors du façonnage de la pièce. L'artisan s'en est bien tiré !...

La base du biface est plane, résultant d'une cassure franche probablement due à l'origine, à la présence dans le matériau utilisé d'un nodule en forme d'éventail se détachant nettement du grain de la roche.

Le côté droit du biface est convexe ; le côté gauche légèrement sinueux. Ces côtés latéraux ont été amincis par une retouche « en écaille » obtenue au « percuteur doux ».

Les bords latéraux du « biface à dos » forment un triangle isocèle. On peut donc qualifier cet outil de « racloir convergent ».

#### **Mensurations**

Longueur du biface « hors tout » : 110 mm

Largeur maximale du biface : 90 mm

Position de la plus grande largeur par rapport à la longueur : 20mm

Largeur à la mi-hauteur du biface : 68 mm

Largeur aux trois quarts de la hauteur du biface : 40 mm

Epaisseur maximale : 47 mm

Poids : 425 g

Les deux bifaces : « Triangulaire partiel à talon cortical » et « A dos (biface-racloir) » ont été façonnés selon la même technique de taille

#### **Datation relative**

On peut raisonnablement classer ces deux pièces dans le Paléolithique moyen ; elles appartiennent typologiquement à l'Acheuléen supérieur (final ?), ce qui les situerait dans une fourchette entre 150000 et 200 000 ans.

Espèce humaine : Pré-néandertaliens ( ? )





# **PRESENTATION D'UNE SERIE D'ARMATURES DE POINTES DE FLECHES DU NEOLITHIQUE SAHARIEN**

**NEOLITHIQUE SAHARIEN**  
**Début du IVème millénaire**

*Alain LE GUEN*  
*Membre de la SAHPL*

Lors de la conférence du samedi 8 janvier 2005, Mlle Danielle Delaloy, membre et sœur de Madeleine Delaloy ancienne secrétaire de la SAHPL décédée en fin d'année 2000, a fait don à notre Société d'un lot « d'armatures de pointes de flèches sahariennes ». Au nom de notre Société, qu'elle en soit vivement remerciée.

Ce lot m'a été confié par notre Président Yves Cocoual le 15 janvier 2005 afin de procéder à l'étude du matériel : typologie des pièces, dessins au trait et description du lot.

## **Essai de localisation du site**

Le Néolithique propre au Sahara a subi les influences capsienes de l'Epipaléolithique du Maghreb. L'expansion du Capsien supérieur issue du sud Constantinois s'étend jusque dans les stations du Chott-Melghir et se prolonge vers le « Bas-Sahara ».

Au sud de Ouargla les gisements du Néolithique saharien se situent en bordure des « sebkhas fossiles » (vastes étendues salines)

## **Prélèvement de la récolte d'outillage**

De nombreux sites de la région de Ouargla ont été « écrémés » depuis fort longtemps par divers prospecteurs présents dans la région.

Les armatures de pointes de flèches des familles C et D par la prouesse technique de leur façonnage, la diversité et l'élégance de leurs formes, le choix des matières, furent l'objet de bien des convoitises ; un tri systématique s'opéra sur les nombreux petits gisements de surface, à proximité des « sebkhas »

## **Conclusion**

On peut raisonnablement considérer que le lot aimablement remis à la SAHPL par Danielle Delaloy provient du « Bas-Sahara » ; dans ce lot, la présence de « scies » exclusivement capsienes dans le Maghreb, s'est perpétuée dans le Néolithique saharien dit de tradition capsienne.

## INDUSTRIE LITHIQUE

Le nombre restreint de pièces récoltées ne justifie pas l'emploi de la liste typologique utilisée habituellement pour la classification de ce genre de matériel. Cependant, il faut souligner la présence de deux groupes importants d'outils : le groupe des **perçoirs** et celui des **pièces à coche(s)**

### Le groupe des perçoirs

**Perçoirs** : définition du Larousse : « outil qui sert à faire des trous ». Instrument préhistorique formé par une lame ou un éclat dont une extrémité a été réduite en pointe par retouches successives.

Dans ce groupe on peut ranger les « becs, mèches de foret, tamponnoirs, tarières » dont l'usage est l'obtention d'un trou dans des matériaux tels que les roches dures, l'os, la corne ou le bois ... Suivant la finesse de l'outil utilisé il peut servir également au perçage des tests d'œuf d'autruche afin d'obtenir des rondelles d'enfilage servant de grains de collier.

### Le groupe de pièces à coches

L'outil le plus caractéristique est **la scie**

**Scie** : pièce présentant sur un bord (plus rarement les deux) une fine denticulation très régulière. (J. Tixier)

Ce genre de pièce caractérise le Néolithique de tradition capsienne ( Epipaléolithique du Maghreb)

La morphologie des bords fonctionnels de cet outil est identique à celle de nos « couteaux-scies ». Ici, son utilisation se trouve justifiée par la découpe de test d'œuf d'autruche et très probablement par la confection de récipients destinés au portage de l'eau ou de graines et baies sauvages, et de coupelles à usage domestique, ustensiles parfois décorés de motifs gravés.

## ARMATURES DE POINTES DE FLECHES

### **Définition**

H.J. Hugot publie en 1959 un « Essai sur les armatures de pointes de flèches du Sahara ». Dans ce travail, chaque famille est identifiée par une lettre et chaque modification à l'intérieur d'une même famille par un chiffre.

L'auteur développe alors une classification en 9 familles subdivisées chacune en autant de groupes qu'il est nécessaire.

Dans cet essai, H.J. Hugot qui définit l'armature de point de flèche : « objet ... dont est munie l'extrémité distale d'un trait qu'on lance avec un arc ou une arbalète » justifie sa préférence pour le mot armature : « Le terme pointe » employé seul est inexact : il évoque une forme effilée, un angle plus ou moins aigu dont la propriété est de piquer ou de percer.

Or l'armature dite « à tranchant transversal » n° 42 (F4) du matériel récolté n'a aucune de ces deux qualités. Il existe aussi des armatures se terminant par une ligne courbe concave ou convexe ... Le mot « pointe » sera réservé à la partie du trait et entendu comme ce qui est opposé à la hampe. L'armature sera par conséquent l'objet manufacturé qui arme la pointe.



## Armatures de pointes de flèches récoltées

Le lot le plus important dont la morphologie varie peu est représenté par les familles C (7 individus) : armatures foliacées, et D (28 individus) : armatures pédonculées de la classification de H.J. Hugot.

Au Sahara, les armatures de pointes de flèches foliacées et pédonculées sont soigneusement retouchées par enlèvements longs parfois en écharpe sur du silex préalablement chauffé. Le chauffage du silex est d'un usage systématique pour ces familles d'armatures. Le chauffage a été pratiqué non sur le nucléus ou le gros éclat mais sur l'ébauche de la pièce.

Le matériau employé pour la fabrication des pièces récoltées est le silex local.

Le mode de fabrication des pièces montre une grande uniformité ; la retouche est bifaciale (elle se développe sur les deux faces de la pièce) : courante (elle atteint la totalité des surfaces travaillées) ; en pelure (enlèvements très minces) ; la direction des enlèvements est en écharpe (parallèle oblique) ; parfois en chevron.

## BIBLIOGRAPHIE

AUMASSIP G. – Néolithique sans poterie de la région de l'oued Mya (Bas Sahara), Mémoire n° 20 du CRAPE, Alger, SNED, 227p, 131 fig.

BALOUP L. – Algérie préhistorique, Paris, 1958, 185p, 160 phot.

BREZILLON M. – La dénomination des objets de pierre taillée, IVème supplément à « Gallia Préhistoire », Paris, 1968, 416 p, 227 fig.

CAMPS G. – Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara, Paris, Doin Editions, 1974, 366 p, 100 fig., 30 pl., 39 tabl.

GAUSSEN J. & M.- Le Tilemsi préhistorique et ses abords. Sahara et Sahel malien. Editions du CNRS, Paris, 1988, 272 p., 165 fig.

MATEU J. & FAVERGAT G. – Découverte d'une station néolithique au Tanezrouft occidental, Lybica, t. 13, 1965, 157-182

TIXIER J. – Typologie de l'Epipaléolithique du Maghreb. Mémoire n°2 du CRAPE, Paris, AMG

## NOTE

Si certains membres de la SAHPL se trouvent être possesseurs de matériel préhistorique, qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec notre Société. Je me mettrai, dans la mesure de mes modestes connaissances, à leur disposition pour étudier, dessiner et répertorier le matériel. Cela me permettra de progresser dans un domaine qui m'est cher.

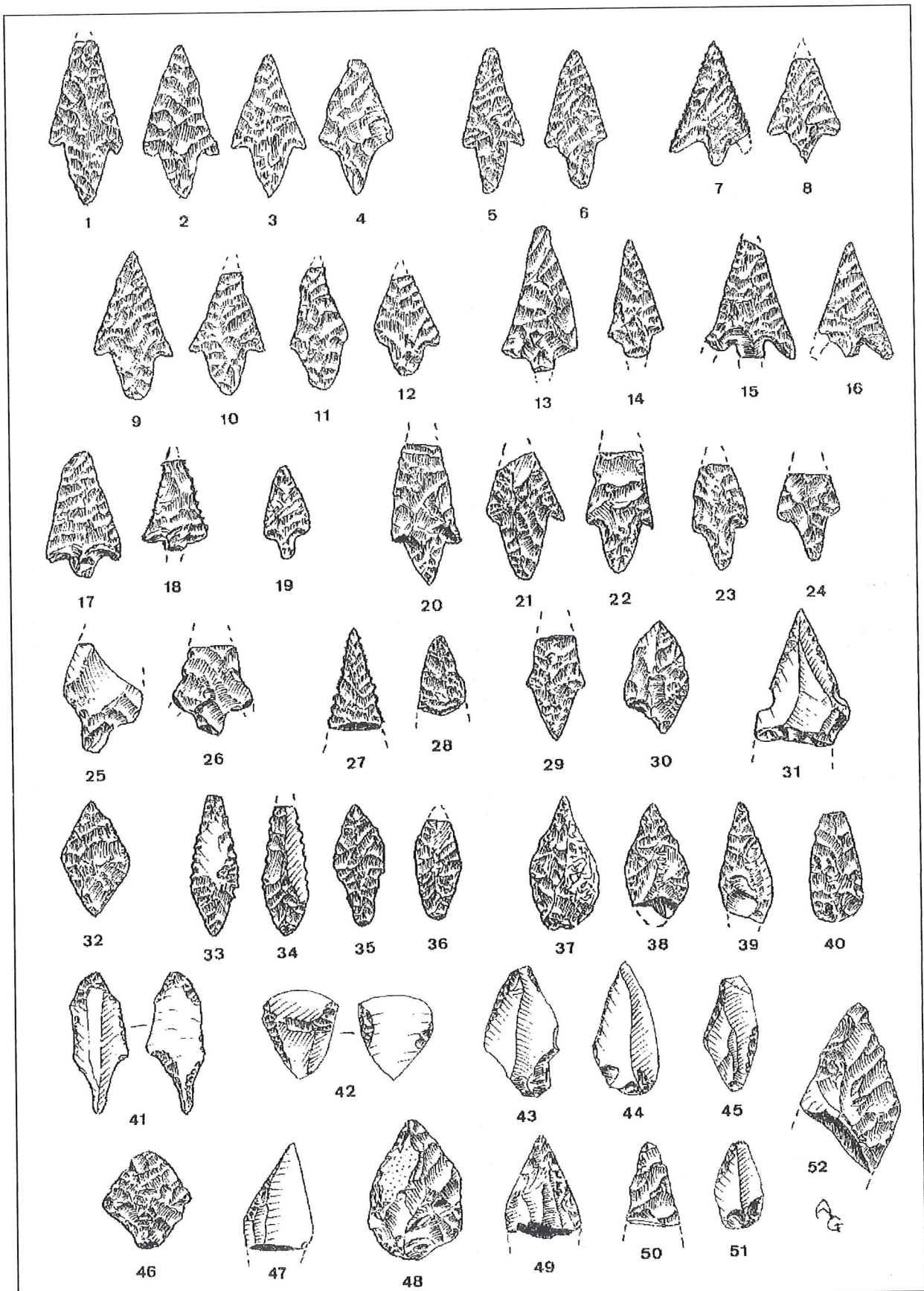
Alain Le Guen  
Kerloret - Ile de Groix  
Membre de la SAHPL

# INVENTAIRE DU MATERIEL RECOLTE

Planche I

|                                                           |                                                                                                                                                                                                                |    |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ARMATURES (D'après la classification de H.J. Hugot, 1959) |                                                                                                                                                                                                                | 47 |
|                                                           | <u>FAMILLE C</u><br>Armatures foliacées                                                                                                                                                                        | 7  |
| N° des pièces                                             | N° 36 (C1) ; n° 37-40 (C3) ; n° 33-34-38-39 (C9)                                                                                                                                                               |    |
|                                                           | <u>FAMILLE D</u><br>Armatures pédonculées                                                                                                                                                                      | 28 |
| N° des pièces                                             | N° 1 à 4, 8, 15, 17, 19, 21, 22 (D3) ; n° 16 (D4) ; n°30 (D7) ; n° 9 à 12 (D11) ;N° 20, 23, 24 (D12) ; n° 26, 29 (D14) ; n° 5, 6, 14 (D19); n° 13 (D20) ; N° 35 (D25) ; n° 7-18 (D28)                          |    |
|                                                           | <u>FAMILLE E</u><br>Armatures losangiques                                                                                                                                                                      | 2  |
| N° des pièces                                             | N° 32 (E1) ; n° 46 (E3)                                                                                                                                                                                        |    |
|                                                           | <u>FAMILLE H</u><br>Armatures sur fragments de lamelle brute                                                                                                                                                   | 4  |
| N° des pièces                                             | N° 47 (H2) ; n° 41 (H3) ; n° 44 (H4) ; n° 43 (H5)                                                                                                                                                              |    |
|                                                           | <u>FAMILLE I</u><br>Armature atypique                                                                                                                                                                          | 1  |
| N° des pièces                                             | N° 31 (I2)                                                                                                                                                                                                     |    |
|                                                           | <u>FAMILLE F</u><br>Armature à tranchant transversal                                                                                                                                                           | 1  |
| N° des pièces                                             | N° 42 (F4)                                                                                                                                                                                                     |    |
|                                                           | <u>INCLASSABLES</u>                                                                                                                                                                                            |    |
| N° des pièces                                             | N° 25 -27 – 28 - 50                                                                                                                                                                                            | 4  |
| DIVERS                                                    |                                                                                                                                                                                                                |    |
| N° des pièces                                             | N° 48, pièce foliacée ; n° 49, fragment de lame à bords abattus (partie distale) ; n° 50, pièce non identifiable (partie distale) ; n° 51, lamelle à bord abattu ; n°52, fragment de pièce foliacée bifaciale. | 5  |

Planche I  
Echelle 64/100



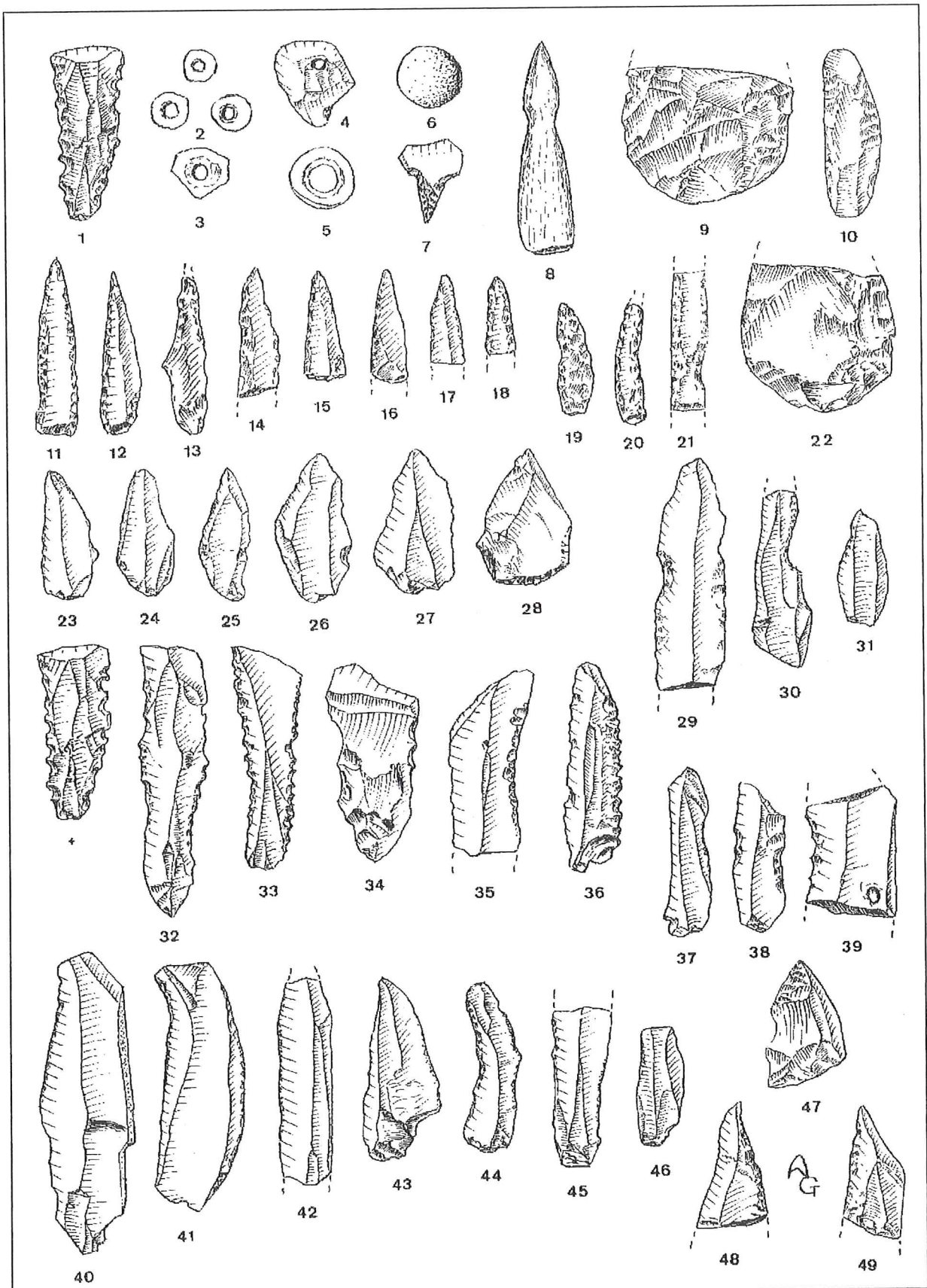


## INVENTAIRE DU MATERIEL RECOLTE

Planche II

| N° des pièces        | <u>OBJETS DE PARURE</u>                                             |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------|
| N° 1                 | Scie servant à la découpe des grains de collier en test d'autruche. |
| N° 2                 | Grains de collier en test d'œuf d'autruche                          |
| N° 3                 | Test d'œuf d'autruche perforé                                       |
| N° 4                 | Entame de silex perforée                                            |
| N° 5                 | Grain de collier en roche dure                                      |
| N° 6                 | Bille en roche dure                                                 |
| N° 7                 | Micro-perçoir en silex                                              |
| N° 8                 | Labret en quartz laiteux                                            |
| N° des pièces        | <u>INDUSTRIE LITHIQUE</u>                                           |
| N° 9-22              | Fragments de pièces foliacées                                       |
| N° 10-21             | Becs, mèche de foret, perçoirs, tamponnoir, tarières                |
| N° 23-28             | Eclats retouchés                                                    |
| N° 29-30-31          | Lame et éclat à coche(s)                                            |
| N° (1)-32-33<br>36   | Scies                                                               |
| N° 34-35-<br>37 à 39 | Eclats, fragments de lames et lamelles denticulés                   |
| N° 40 à 46           | Lames et lamelles à fines retouches continues                       |
| N° 47 à 49           | Eclats et fragments de lames (parties distales à retouche continue) |

Planche II  
Echelle 64/100







## STAGE DE TERRAIN D'ELLIANT DU 11 AU 15 NOVEMBRE 2004

*L'occupation néolithique de la Cornouaille orientale*  
(Par Yann Bougio – Cartographe S.I.G. – organisateur du stage)

### Contexte et analyse des résultats Région de Concarneau – Ergué Gabéric

Fort de l'expérience engrangée depuis l'an 2000, j'ai organisé entre le 11 et le 14 novembre 2004, un nouveau séminaire de terrain abordant divers thèmes concernant l'inventaire archéologique de la basse Cornouaille à travers la prospection. Avec le soutien financier du Conseil Général du Finistère, à travers l'association Tumulus (U.B.O. de Brest) et dans la poursuite de notre travail de l'année 2003, nous nous sommes installés sur la commune d'Elliant (29) au cœur de notre zone d'étude. Grâce à l'accueil très adapté de l'Institut rural, nous avons pu, dans une bonne ambiance, travailler dans les meilleures conditions.

Comme tous les ans, les participants au stage étaient d'origine et d'âge divers. Le lien entre tous est l'intérêt pour l'archéologie de terrain. Pour l'aspect scientifique et l'analyse des informations, j'ai fait appel à des chercheurs expérimentés : Gregor Marchand (Chercheur au CNRS), Yvan Pailler (Docteur en Préhistoire), Yohann Sparfel (Titulaire d'un DEA en Préhistoire) et Rodrigue Tsogou (Doctorant en géologie – Université de Rennes 1). Pour compléter l'équipe, des étudiants en archéologie, des personnes connaissant bien le territoire étudié et des chercheurs libres (Prospecteurs membres du programme commun de recherche sur le mésolithique du CNRS et de la société archéologique de Lorient), nous ont accompagnés. Concernant les territoires étudiés, à partir d'Ergué Gabéric et de la faille sud Armoricaïne (Analysée en novembre 2003), j'ai procédé à un élargissement vers le nord, en effectuant un début d'inventaire sur la commune de Briec et vers le sud en réalisant une prospection systématique sur les communes de Saint-Evarzec, Fouesnant, Pleuven, La Forêt-Fouesnant et Saint-Yvi.. En outre, grâce à Jean Pierre Toulérastel et ses informations, j'ai fait réaliser une analyse des bords de l'estuaire de la vallée de l'Odét et un inventaire archéologique de Concarneau en collaboration avec la Mairie.

En bref, ce séminaire de terrain avait pour objectif de répondre à plusieurs interrogations que nous avons soulevées dans les éditions précédentes : l'occupation lithique en basse Cornouaille, existe-t-il un modèle commun avec le reste de la Bretagne ? Quels liens y-a-t-il entre les carrières d'extraction et la fabrication des outils ? Faire un inventaire pour ARKAE des données archéologiques sur Ergué Gabéric, Briec et Concarneau grâce aux informations accumulées par les photographies aériennes réalisées par Roger Bertrand (Société archéologique de Lorient) pour toutes les périodes. Compléter enfin, l'inventaire lancé par Pierre Gouletquer (CNRS) sur la Bretagne avec ses « chercheurs libres ».

## ORGANISATION

Pour répondre à ces questions comme pour l'année précédente, avec l'aide de la vingtaine de personnes ayant participé au stage, j'ai défini des équipes de terrain composées de 5 à 6 individus. La répartition de ces groupes s'est faite géographiquement et selon le thème.

Une première équipe dirigée par Jean Claude Sonic, s'est occupée de l'inventaire des données archéologiques sur la commune de Briec. Ils ont essentiellement travaillé sur le sud de la commune et débordé sur l'ouest d'Edern.

Une seconde équipe dirigée par mes soins (Yann Bougio) s'est occupée de poursuivre l'inventaire sur la commune d'Ergué Gabéric et sur la commune de Concarneau avec le soutien logistique de ces municipalités.

Une troisième équipe dirigée par Jean Pierre Toulérastel et Emilie Condron a travaillé sur l'inventaire le long de l'estuaire de l'Odet (sur les deux rives entre Quimper et Combrit / Bénodet). Une pré-étude avait montré une occupation néolithique intéressante. Il y a un lien avec les découvertes faites dans le pays Bigouden ces dernières années.

Une quatrième équipe dirigée par Bernard Ginet s'est occupé de l'inventaire entre le Jet et le littoral. Elle a cherché à voir l'occupation lithique dans cet espace en lien avec nos découvertes précédentes dans la région. En particulier pour ce qui est de voir la dispersion du grès lustré dans la zone.

La dernière équipe dirigée par Rodrigue Tsogou s'est occupée de l'aspect géologique du territoire et des matériaux de substitution au silex abordés dans les articles précédents et notamment étudiés par Yvan Pailler et Estelle Yven (Docteurs en Préhistoire). Une analyse des roches utilisées pour les haches polies a été effectuée sur la commune de Pleuven en particulier, ainsi qu'une recherche de carrière de fibrolite. Un suivi de l'ultra-mylonite et du grès lustré a enfin été effectué durant cette recherche.

Comme chaque année, j'ai eu la chance d'avoir des personnes qui m'ont communiquées ou présentées des objets archéologiques majeurs permettant d'affiner nos réflexions sur les matériaux. Ainsi, sur Melgven et Ergué Gabéric, des haches en dolérite et fibrolite, de taille importante, m'ont permis de découvrir des outils néolithiques inédits.

Afin d'affiner le travail après 3 jours ½ de prospection, comme pour le séminaire de novembre 2003, le dimanche après-midi (le dernier jour) a été consacré à l'analyse des résultats et à la constitution du tableau de synthèse avec l'aide de Yvan Pailler. Il faut savoir qu'au retour des prospections, le soir, chaque équipe nettoyait et référençait (situation géographique) les objets trouvés.

## CONTEXTE

Bénéficiant d'un cadre idéal pour ce séminaire de terrain, j'ai fait réaliser deux conférences sur les travaux en cours en rapport avec notre étude. Yohann Sparfel a présenté son travail sur l'inventaire et les fouilles sur Molène, qui ne sont pas sans rappeler le même type d'analyse sur l'Ile aux Mouton par Gwen Hamon. Ces travaux sont à rapprocher de nos découvertes sur le continent et participent à notre dynamique collective. La deuxième portait sur la géologie et les matériaux de substitution au silex par Rodrigue Tsogou (doctorant en géologie). Ces interventions ont permis de cadrer nos recherches à long terme et d'ouvrir aux prospecteurs locaux des perspectives de recherche.



Durant le séjour, les équipes de prospection ont bénéficié de conditions météorologiques parfaites et d'un libre accès aux champs.

## RESULTATS

Pour ce qui est des résultats de ce 5<sup>ème</sup> séminaire de terrain en Basse Cornouaille, il faut signaler un affinement des informations du fait du temps et de la qualité des prospecteurs. Au bout de 5 ans les yeux se sont affinés et les trouvailles progressent sensiblement. Le balisage systématique des champs dans le secteur étudié permet d'avoir une vision de plus en plus précise du territoire en complément de l'analyse effectuée par photographies aériennes.

Durant ce stage de prospection, l'inventaire sur le mésolithique et le néolithique s'est bien précisé. Sur la centaine de champs prospectés, une soixantaine de sites, comme en 2003, ont été repérés de périodes et qualités différentes.

Il ressort une nouvelle fois la prédominance des sites de l'époque Néolithique avec des pièces caractéristiques (Grattoirs et lames) en particulier sur la région de Quimper (Corniguel 1 – 2 – 3 et 4), dans le prolongement de l'estuaire sur Combrit (Botform) et Plomelin (Coat Timon).

Sur Ergué Gabéric, nous avons circonscrit le site de Maner Botbodem découvert à Elliant en 2003, où nous avons trouvé une hache en dolérite. De plus, on a mis cette année à jour un site Protohistorique sur Créach Ergué (nombreux débris de céramiques) et les restes d'une céramique décorée sur l'est de la commune. Sur Briec, l'inventaire lancé sur la partie sud ne fait apparaître que des indices, sauf sur Kernescop avec une occupation Néolithique. Les tessons médiévaux dominent dans cette zone.

Sur le sud du Jet peu de découvertes. Ceci confirme les théories d'occupation définies par Pierre Gouletquer par le passé. Le Grés lustré est tout de même présent dans plusieurs zones, dans le prolongement du site de Kermorvan.

Concernant l'étude sur Pleuven, nous avons circonscrit quelques uns des matériaux utilisés pour la fabrication des haches polies.

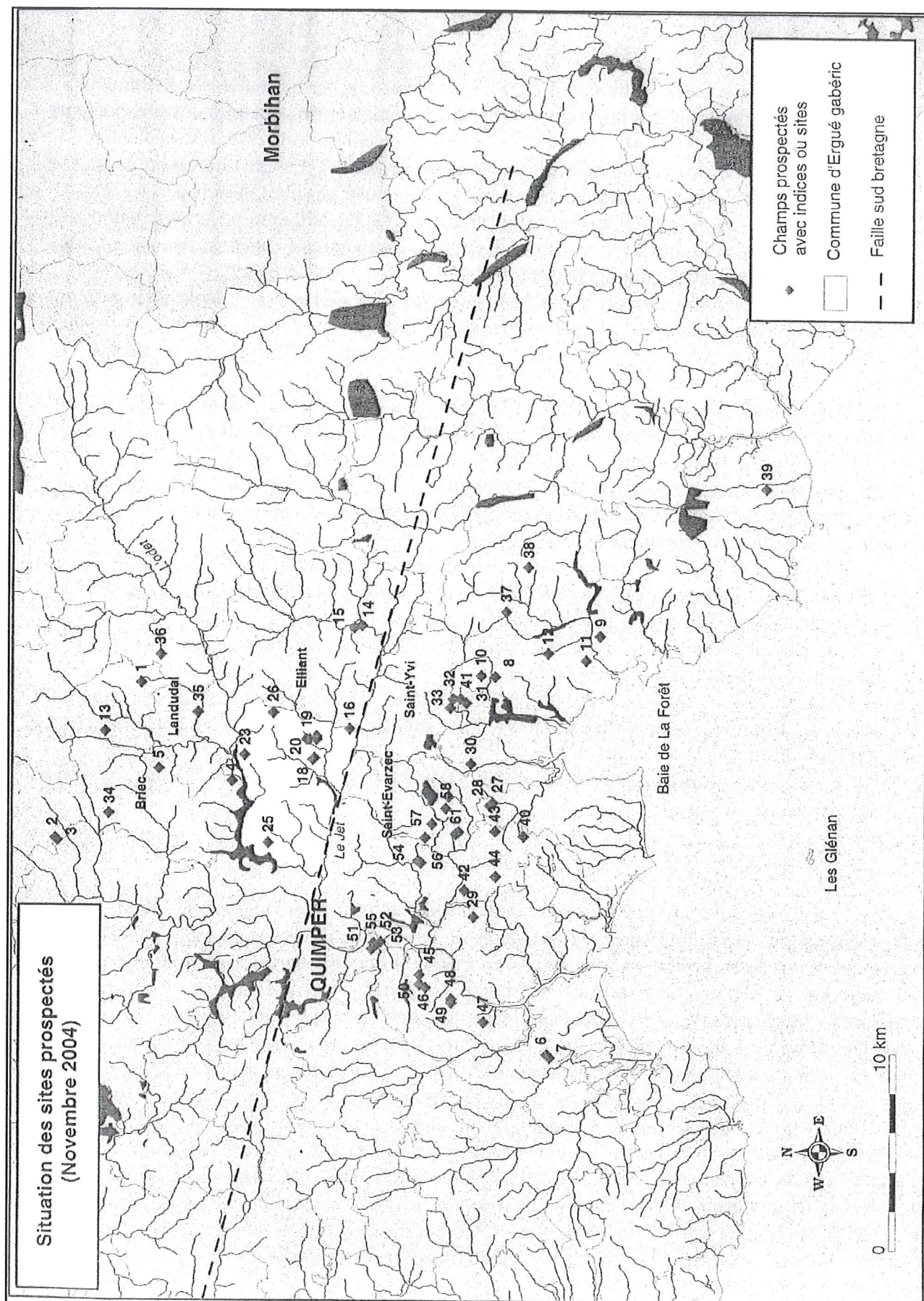
A signaler, la présence de haches en dolérite remarquables sur la commune de Melgven au lieu dit Kervrez Pell (24 cm). Sur Bannalec et Ergué Gabéric découverte de haches en Fibrolite.

L'ensemble du travail fait une synthèse intéressante pour la suite en corrélation avec le travail précédent.

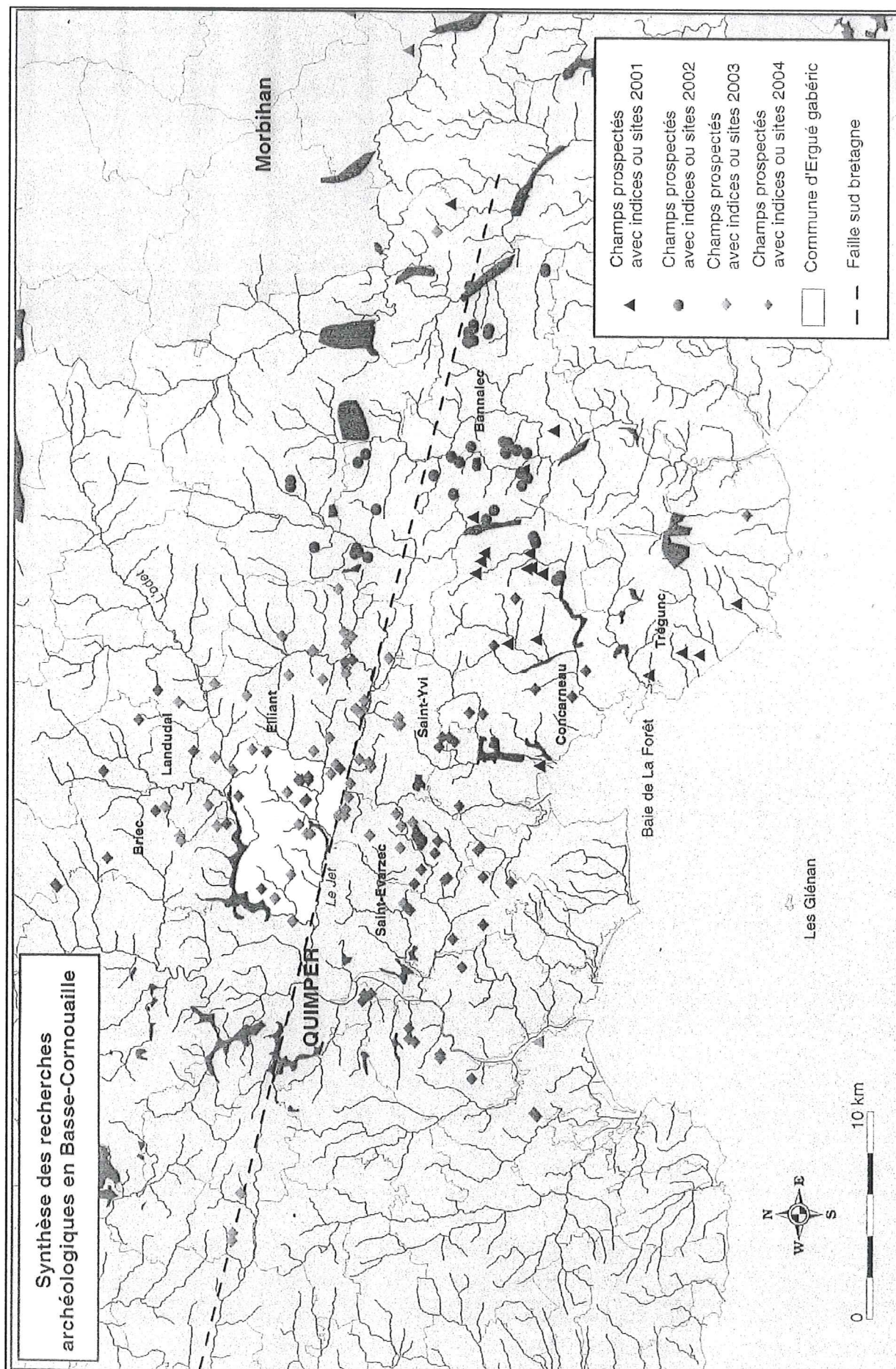
## CONCLUSION

En conclusion, durant ce dernier séminaire de cette première campagne (2000 – 2004), on retrouve une continuité entre les territoires de la Cornouaille et les périodes d'occupation. Comme le précise l'article suivant de Yvan Pailler, l'occupation du Néolithique récent est majoritaire sur la zone. On retrouve une série de grattoirs caractéristiques. Concernant les périodes plus récentes, l'occupation gallo-romaine s'avère caractéristique avec une concentration de villas sur des communes comme Trégunc. Sur l'ensemble de la prospection sur 100 champs prospectés, 60 nous donnent des sites ou des indices et 5 sont des sites avérés de plus de 50 pièces. (Correspondant à la limite donnée par le service régional d'archéologie de Rennes pour les déclarations). Pour l'avenir, il sera intéressant de poursuivre l'inventaire vers le nord de la zone au niveau de la vallée de l'Odét qui présente toujours un espace « vide » dans les résultats. En effet, on a juste des indices sur Briec de l'époque Gallo-Romaine. Concernant Ergué Gabéric, le premier inventaire est fini. Il faudra demander à ARKAE et à un étudiant de sortir une monographie. Le travail sur les matériaux doit se poursuivre avec Rodrigue Tsogou et Gregor Marchand en particulier.









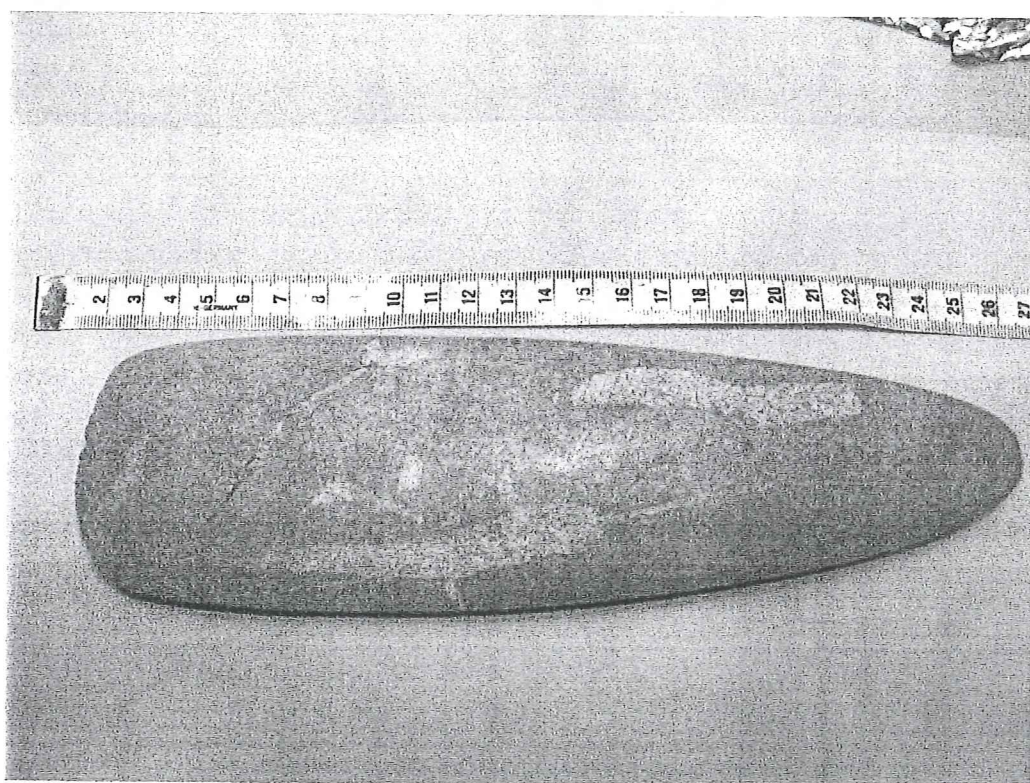
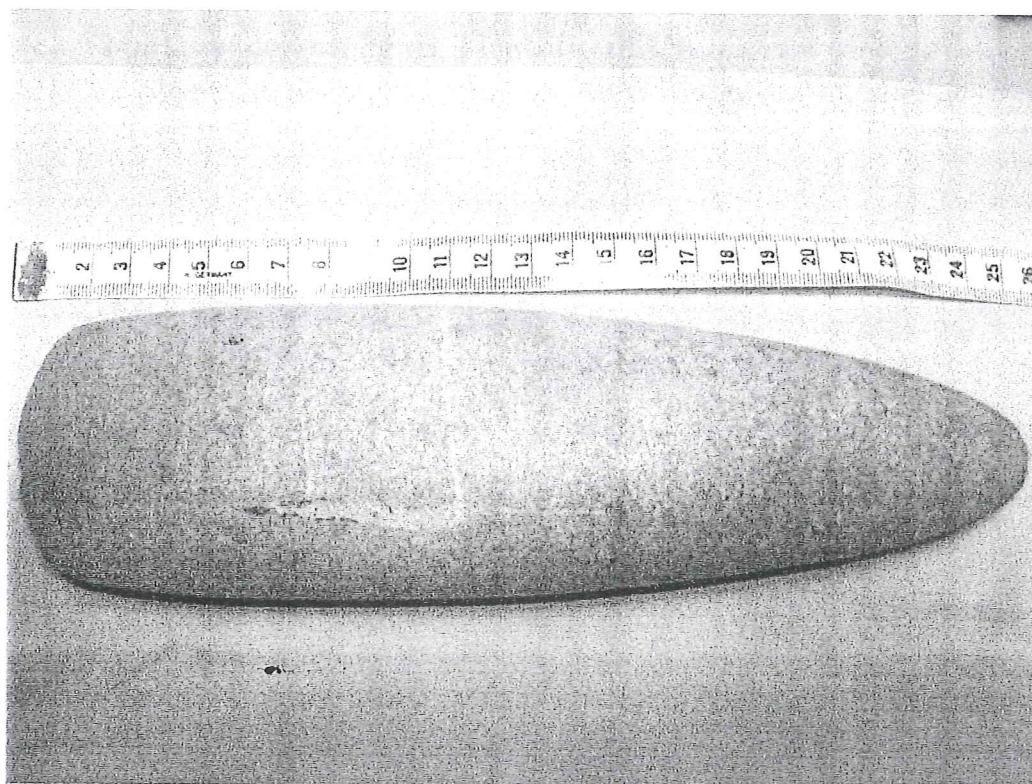




| N° | Département | Commune            | Site               | Carte  | X <sup>e</sup> céram | Céramique | Attribution         | Scorie | Remarque                                         |
|----|-------------|--------------------|--------------------|--------|----------------------|-----------|---------------------|--------|--------------------------------------------------|
| 1  | 29          | Briec              | Kernon Trefadus    | 0618O  | 1322                 |           |                     |        |                                                  |
| 2  | 29          | Briec              | Saint Vennec       | 0618O  | 1243                 |           |                     |        |                                                  |
| 3  | 29          | Briec              | Saint Vennec       | 0618O  | 1242                 |           |                     |        |                                                  |
| 4  | 29          | Briec              | Kernescep Kreisker | 0618O  | 1273                 | 22        |                     | 3      |                                                  |
| 5  | 29          | Briec              | Kervalet           | 0618O  | 1279                 | 3         |                     | 23     |                                                  |
| 6  | 29          | Combrit            | Botform 1          | O519ET | 1134                 | 1         |                     |        |                                                  |
| 7  | 29          | Combrit            | Botform 2          | O519ET | 1133                 | 1         |                     |        |                                                  |
| 8  | 29          | Concarneau         | Langoat            | O519ET | 1327                 |           |                     |        |                                                  |
| 9  | 29          | Concarneau         | Kerandon           | O519ET | 1348                 |           |                     |        | 1 silex d'import                                 |
| 10 | 29          | Concarneau         | Lamphily           | O519ET | 1327                 | 4         |                     |        | 1 pièce de monnaie                               |
| 11 | 29          | Concarneau         | Keriolet           | O519ET | 1335                 | 9         |                     |        |                                                  |
| 12 | 29          | Concarneau         | Colquen            | O519ET | 1335                 | 8         | Médiéval            |        | 1 Schiste percé                                  |
| 13 | 29          | Edern              | La Boissière       | 0618O  | 1296                 | 9         |                     | 3      |                                                  |
| 14 | 29          | Elliant            | Cosquéric2         | O519ET | 1352                 |           |                     |        |                                                  |
| 15 | 29          | Elliant            | Cosquéric 1        | O519ET | 1351                 |           |                     |        |                                                  |
| 16 | 29          | Ergué Gabéric      | Kerdilès 2         | O519ET | 1300                 | 1         |                     |        |                                                  |
| 18 | 29          | Ergué Gabéric      | Bohars B1          | O519ET | 1285                 |           |                     |        |                                                  |
| 19 | 29          | Ergué Gabéric      | Kerdévol 2         | O519ET | 1294                 |           |                     |        |                                                  |
| 20 | 29          | Ergué Gabéric      | Bohars             | O519ET | 1284                 |           |                     |        |                                                  |
| 21 | 29          | Ergué Gabéric      | Kerdévol 3         | O519ET | 1294                 |           |                     |        |                                                  |
| 22 | 29          | Ergué Gabéric      | Kerveil            | O519ET | 1296                 | 1         |                     |        |                                                  |
| 23 | 29          | Ergué Gabéric      | Créach Ergué       | O519ET | 1288                 | 40        |                     |        |                                                  |
| 24 | 29          | Ergué Gabéric      | Kerdevol 2         | O519ET | 1294                 | 9         |                     |        |                                                  |
| 25 | 29          | Ergué Gabéric      | Stang Quéou        | O519ET | 1241                 | 7         |                     |        |                                                  |
| 26 | 29          | Ergué Gabéric      | Savarliuy          | O519ET | 1301                 | 1         | Téne                | 4      | 1 céramique décorée                              |
| 27 | 29          | Fouesnant          | Trégoré Bihan 2    | O519ET | 1261                 |           |                     |        |                                                  |
| 28 | 29          | Fouesnant          | Trégoré Bihan 1    | O519ET | 1261                 |           |                     |        |                                                  |
| 29 | 29          | Gouenarc'h         | Le Gorré           | O519ET | 1201                 |           |                     |        |                                                  |
| 30 | 29          | La Forêt-Fouesnant | Kerdilès           | O519ET | 1285                 | 1         |                     |        |                                                  |
| 31 | 29          | La Forêt-Fouesnant | Kerstrat           | O519ET | 1311                 |           |                     |        |                                                  |
| 32 | 29          | La Forêt-Fouesnant | Poulmenguy         | O519ET | 1311                 | 1         |                     |        | A rééchanchillonner                              |
| 33 | 29          | La Forêt-Fouesnant | Kermalo            | O519ET | 1311                 | 1         | lessen pré ou proto |        |                                                  |
| 34 | 29          | Landrevarzec       | Kerolae            | O519ET | 1251                 |           |                     |        |                                                  |
| 35 | 29          | Landudal           | Gouzeven           | 0618O  | 1301                 | 4         | Médiéval            |        |                                                  |
| 36 | 29          | Langolen           | Keredern           | O519ET | 1331                 |           |                     |        |                                                  |
| 37 | 29          | Melgven            | Kerbiriou          | O519ET | 1361                 |           |                     |        |                                                  |
| 38 | 29          | Melgven            | Clun Cam           | O519ET | 1381                 |           |                     |        |                                                  |
| 39 | 29          | Nevez              | Pont Guennec 1     | 0620ET | 1421                 |           |                     |        |                                                  |
| 40 | 29          | Pleuveu            | Kernevez           | O519ET | 1241                 |           |                     |        |                                                  |
| 41 | 29          | Pleuveu            | Kerampage          | O519ET | 1311                 |           |                     |        |                                                  |
| 42 | 29          | Pleuveu            | Le Moulin du Pont  | O519ET | 1211                 |           |                     |        |                                                  |
| 43 | 29          | Pleuveu            | Kergrimen          | O519ET | 1241                 |           |                     |        |                                                  |
| 44 | 29          | Pleuveu            | Kerguilavan        | O519ET | 1221                 | 5         |                     |        | Pierre Hache Polie                               |
| 45 | 29          | Plomelin           | Coat Timon         | O519OT | 1171                 | 15        |                     |        | 1 silex d'Import                                 |
| 46 | 29          | Plomelin           | Kerguel            | O519OT | 1171                 |           |                     |        |                                                  |
| 47 | 29          | Plomelin           | Keraudren          | O519OT | 1151                 |           |                     |        | 1 pièce de monnaie                               |
| 48 | 29          | Plomelin           | Keroul Nevez       | O519OT | 1161                 |           |                     |        | 1 silex d'import                                 |
| 49 | 29          | Plomelin           | Keroul Nevez 2     | O519OT | 1161                 |           |                     |        |                                                  |
| 50 | 29          | Plomelin           | Kerquell Bihan     | O519OT | 1161                 |           |                     |        |                                                  |
| 51 | 29          | Quimper            | Corniguel-4        | O519ET | 1181                 | 16        |                     |        |                                                  |
| 52 | 29          | Quimper            | Corniguel-2        | O519ET | 1191                 | 2         | lessens modernes    |        |                                                  |
| 53 | 29          | Quimper            | Corniguel-1        | O519ET | 1181                 |           |                     |        | 1 pierre à fusil<br>Plusieurs éclats<br>retouché |
| 54 | 29          | Quimper            | Kervinen 1         | O519ET | 1231                 |           |                     |        |                                                  |
| 55 | 29          | Quimper            | Corniguel-3        | O519ET | 1191                 |           |                     | 1      | grès lustré TB sillifié                          |
| 56 | 29          | Quimper            | Kervinen 2         | O519ET | 1231                 |           |                     |        |                                                  |
| 57 | 29          | Saint-Evarzec      | Park March         | O519ET | 1241                 |           |                     |        |                                                  |
| 58 | 29          | Saint-Evarzec      | Kerilis            | O519ET | 1251                 |           |                     |        |                                                  |
| 59 | 29          | Saint-Evarzec      | Moustoir Vihan     | O519ET | 1261                 |           |                     |        |                                                  |
| 60 | 29          | Saint-Evarzec      | Créach Veil        | O519ET | 1241                 |           |                     |        |                                                  |
| 61 | 29          | Saint-Evarzec      | Cavardy 2          | O519ET | 1241                 |           |                     |        |                                                  |
| 62 | 29          | Saint-Evarzec      | Cavardy 1          | O519ET | 1241                 |           |                     |        |                                                  |







Hache polie découverte au lieu dit Kervez Pell (Melgven) près du Dolmen  
Disponible à la ferme



**Stage de terrain d'Elliant du 11 au 15 novembre 2004**  
*L'occupation néolithique de la Cornouaille orientale*

**Données photographiques**

**Région de Concarneau**



Groupe d'étude archéologique d'Elliant

## STAGE DE TERRAIN D'ELLIANT DU 11 AU 15 NOVEMBRE 2004

### *L'occupation néolithique de la Cornouaille orientale (par Yvan Pailler – Docteur en Préhistoire)*

#### *Quelques remarques d'ordre général*

Depuis quatre ans, les séries lithiques recueillies lors des stages de terrain organisés par Yann Bougio corrélées aux acquis de la recherche permettent d'avoir une meilleure compréhension de la Préhistoire récente de la partie orientale de la Cornouaille, la limite occidentale pouvant être fixée à la rivière de Pont l'Abbé, et de proposer quelques hypothèses de travail. Ces constats valent seulement pour le Néolithique, l'occupation du terroir durant le Mésolithique relevant d'autres logiques et d'autres contraintes.

Le secteur concerné est riche en monuments mégalithiques. Pourtant, les inventaires disponibles (travaux de Bellancourt) ne font pas état d'une variété telle qu'on en connaît dans le Pays Bigouden voisin. Les vestiges observables concernent quasi-exclusivement des menhirs et des allées couvertes. Ces dernières sont importantes car elles traduisent une forte occupation au Néolithique final, au cours du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C..

Grâce aux travaux de P.-R. Giot et de J. Cogné dans les années cinquante (Giot, Cogné, 1955) on sait que la commune de Pleuven a abrité un atelier de fabrication de haches dites de combat en méta-hornblendite de type C. Ces objets perforés ne sont pas des outils mais des biens socialement valorisés recueillis fréquemment en contexte funéraire ou lors de dragages fluviaux. Bien que ces productions ne soient pas calées chronologiquement avec précision, on peut les attribuer aux phases finales du Néolithique. Une seule pièce a été découverte en stratigraphie sur le site peu-richardien de la Sauzaie à Soubise (Charente-Maritime ; Gachina et *al.*, 1975) et serait comprise entre les dates 14C suivantes : 3470 et 2860 avant J.-C.. En France, l'aire de répartition de cette production, relativement modeste numériquement, se superpose à celle de la méta-dolérite de type A (Cf. travaux de C.-T. Le Roux). En Bretagne, deux concentrations ont été repérées, une dans le sud du Finistère, l'autre sur le littoral morbihannais.

La majorité des sites de surface découverts ces dernières années appartiennent aux phases récentes du Néolithique voire à l'Age du Bronze. Ils se caractérisent par la présence quasi-systématique de grattoirs, majoritairement sur entame ou sur éclat cortical. Bien que moins fréquents, on note fréquemment l'existence de perçoirs, de lames, en silex d'importation ou non, de burins et, dans les séries les plus importantes, d'armatures perçantes à retouches bifaciales. L'utilisation des galets de silex est prépondérante mais on note presque toujours la présence de quelques produits en roches locales comme le grès lustré (Cf. placages



de Moulin du Pont). Toutefois, cette utilisation de roches de substitution ne semble pas faire l'objet de véritables stratégies d'acquisition comme c'est le cas au Mésolithique final. Un nombre important d'indices de sites se caractérise par une poignée de pierres taillées peu informatives technologiquement mais au sein de laquelle on trouve de manière récurrente des grattoirs sur entame. Les méthodes de débitage mises en œuvre sur ces sites sont le débitage direct à la pierre dure et le débitage sur enclume, selon des proportions pouvant varier d'une station à l'autre.

La partie orientale de la Cornouaille apparaît donc aujourd'hui comme un territoire densément fréquenté au Néolithique récent / final. En revanche, les phases ancienne et moyenne de cette période sont peu représentées. Pour ne prendre qu'un exemple propre au Néolithique ancien, aucun anneau en pierre n'a pour encore été découvert dans la zone alors que les prospecteurs y prêtent depuis plusieurs années une attention particulière. Ces éléments importants pour la compréhension de l'occupation des terroirs au Néolithique trouve un écho avec les résultats obtenus lors de la prospection du Pays Pagan (nord du Finistère) il y a quelques années. Là aussi, nous sommes en présence d'un secteur riche en allées couvertes entourées de stations de la fin du Néolithique et où les phases plus anciennes se font relativement discrètes. Y a-t-il des explications à cette lacune en sites du Néolithique ancien ou moyen ? En ce qui concerne les sites funéraires, Y. Sparfel (2002) a montré que dans la partie occidentale du Léon, les concentrations de tombes à couloir et d'allées couvertes ont tendance à s'éviter, la relative pauvreté du Bas-Léon en monuments tardifs pouvant s'expliquer dans une certaine mesure par une réutilisation des tombes à couloir. A quelques nuances près, un constat identique peut être réalisé pour le Pays Bigouden. En revanche, l'absence de tombes à couloir et la faiblesse d'habitats afférents dans le Pays Pagan et dans la zone comprise entre Concarneau et Quimperlé soulève la question de l'occupation de ces zones au Néolithique moyen. Deux hypothèses peuvent être formulées : soit ces zones ont effectivement peu été fréquentées au Néolithique moyen pour des raisons qu'il nous reste encore à déterminer, soit les habitats n'ont pas été décelés pour des raisons d'ordre taphonomique. Par exemple, plusieurs stations littorales ont pu être englouties lors de la remontée du niveau marin. A ce propos, rappelons que le seul habitat du Pays Pagan présentant une phase d'occupation rattachable de manière irréfutable au Néolithique moyen (fragment de coupe à socle) a été repéré sur l'estran du Curnic à Guissény (Giot et *al.*, 1965).

### ***Recherches sur les matériaux servant au façonnage d'objets polis***

Les travaux effectués successivement par P.-R. Giot, J. Cogné et C.-T. Le Roux depuis un demi-siècle sur la pétrographie des objets polis en Armorique ont montré que l'est de la Cornouaille présente quelques originalités. Contrairement à la majorité de la Bretagne, la production en méta-dolérite de type A trouve des concurrents sérieux avec l'existence d'une production de haches polies dans un matériau nommé méta-dolérite de type B qui diffuse sur l'ensemble de la zone et une proportion non négligeable d'objets en fibrolite curieusement confinée à la commune de Trégunc (Le Roux, 1999).

Bien qu'ils ne soient pas localisés précisément, les prospections couplées aux analyses pétrographiques s'accordent pour situer les filons de méta-dolérite de type B dans la partie sud des Montagnes Noires aux confins des trois départements bas bretons (Le Roux, 1990). Les ateliers ayant produit ces haches polies demeurent inconnus. Un des buts des prochains séminaires pourrait consister à se lancer à leur recherche.

La commune de Trégunc qui a longtemps été prospectée par Y. Le Moal se différencie de ses voisines par une utilisation plus forte de la fibrolite. La forte représentation de ce minéral ainsi que la découverte sur des communes voisines de deux blocs imposants (Kerandon Lanriec en Concarneau, Roussica à Melgven) présentant des traces de sciage laisse penser à l'existence de gisements proches. Malgré des prospections allant dans ce sens, aucun gisement de fibrolite n'a pu être reconnu pour encore dans la zone concernée. En se basant sur l'expérience acquise ces dernières années dans le repérage de gisements dans le Bas-Léon, il faut indiquer que les gîtes peuvent être d'une superficie limitée et par conséquent très difficiles à repérer. Une des solutions pour pallier à ce problème consisterait à cartographier le plus finement possible l'ensemble des trouvailles de lames polies en fibrolite de la zone. La carte de répartition pouvant ensuite servir de point d'ancrage pour les prospections futures. Par ailleurs, les analyses minéralogiques en matière de fibrolite restent largement insuffisantes, malgré les travaux prometteurs de M. Guiavarc'h malheureusement restés sans suite. Des travaux précis sur la définition des différents faciès de ce minéral permettraient sans doute de lever un coin du voile sur l'origine de certains objets. En effet, M. Scoazec nous a présenté un fragment d'une hachette ou d'un ciseau poli brisé longitudinalement qu'il a découvert en coupe de falaise à Corn Paou, près du village de Kerdalé (Trégunc). Le matériau tant par son aspect en fibres allongées, ses dimensions qui impliquent l'utilisation d'une plaquette et par sa couleur gris noir fait inmanquablement penser aux productions de l'atelier de la presqu'île de Kermorvan au Conquet (Nord du Finistère) et aux quelques pièces provenant du paléosol de la Table des Marchands (Locmariaquer) mais pour lesquelles on ne connaît toujours pas l'origine. Si une diffusion depuis le Finistère n'est pas à rejeter, on peut aussi se demander si l'absence de ce type d'objets, que l'on pourrait nommer micro-outillage poli, dans les ramassages de surface n'est pas lié au fait que personne ne s'y est pour encore intéressé dans la région.

### ***Orientations bibliographiques***

Gachina J., Gomez J. et Coffyn A., 1975. Supplément à l'inventaire des instruments perforés pour les départements de Charente, Charente-Maritime et Gironde, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 72, p. 368-381.

Giot P.-R., Cogné J., 1955. Etude pétrographique des haches polies de Bretagne, IV, Les haches de combat en métahornblendite, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 52, p. 401-409.

Giot P.-R., L'Helgouach J., Briard J., avec le concours de Talec L., Le Roux C.-T., Onnée Y., Van Zeist W., 1965. Le site du Curnic en Guissény (Finistère), *Annales de Bretagne*, 72, 1, p. 49-70.

Le Roux C.-T., 1990. La pétro-archéologie des haches polies armoricaines, 40 ans après, *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. n°2, p. 345-353.

Le Roux C.-T., 1999. *L'outillage de pierre polie en méta-dolérite de type A. Les ateliers de Plussulien (Côtes d'Armor) : production et diffusion au Néolithique dans la France de l'ouest et au-delà*, Travaux du Laboratoire « Anthropologie, Préhistoire et Quaternaire Armoricains », n° 43, UMR 6566 « Civilisations atlantiques et archéosciences », Université de Rennes I.





# MEGALITHES DISPARUS ET OUBLIES

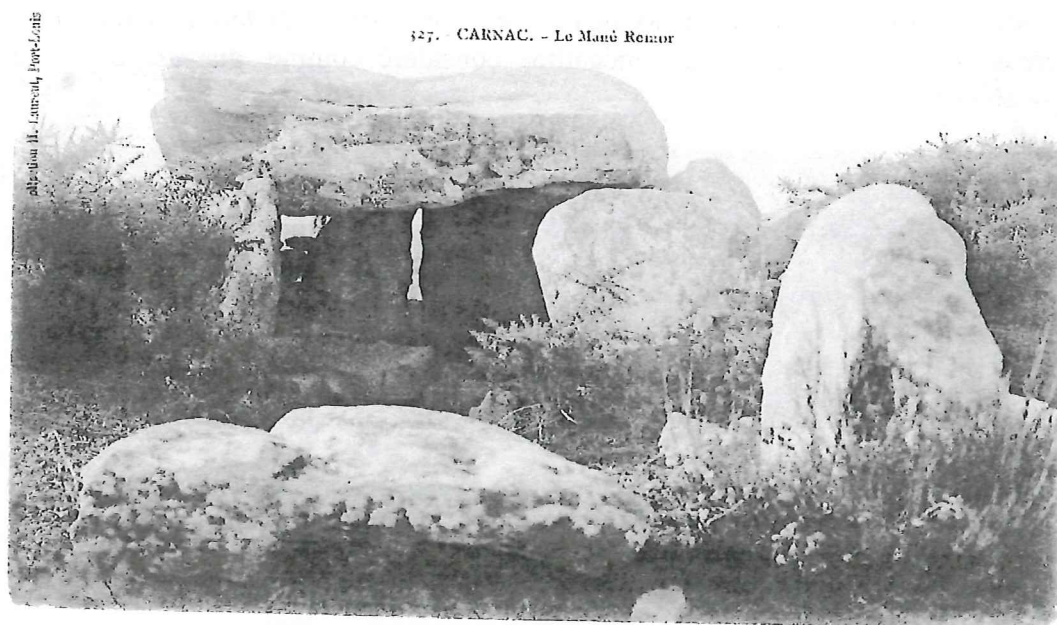
*Gaby le Cam S.A.H.P.L.*

Perdus dans les mémoires au fil du temps, enfouis au fin fond des bois ou dans des ronciers impénétrables, de nombreux monuments mégalithiques sont considérés comme n'existant plus. Pourtant, soit à la suite de recherches effectuées par des passionnés ou de découvertes fortuites lors de travaux, certains ressurgissent de leurs lieux d'oubli. Nous allons en « revisiter » quelques-uns.

## **Plouharnel: Dolmen de MANE REMOR ( Mane er Mor)**

Situé à 1,750 kilomètre au nord-nord-ouest de Plouharnel, sur le flanc sud de la colline de Mané Rémor.

Dans son « Inventaire des Monuments Mégalithiques de la Région de Carnac », véritable bible, Zacharie Le Rouzic fait mention de quatre monuments, déjà ruinés, dont un acquis par l'État.



*Une carte postale des années 1900-1910 montrant « Le Mané Rémor ».*

C'est Lukis qui le premier a exploré le site en 1867, puis, en 1871 l'abbé Collet reprend quelques fouilles. En 1876 Miln travaille sur le troisième dolmen dont l'entrée se trouve à l'ouest.



En 1877 Chapelain-Duparc explore à son tour le site. Enfin en 1883 Gaillard découvre et fouille le quatrième monument, de même type que le troisième, celui qui a une entrée au sud-sud-ouest et qui est en bien mauvais état; la dalle de couverture n'existe plus et les cinq supports sont très abîmés. Il n'y a aucune trace de couloir. Au cours de ses fouilles Gaillard a recueilli quelques débris de poteries dont certains sont ornés et semblent provenir d'un vase apode.

Des carriers « travaillant » dans le secteur ont certainement largement contribué à la démolition de cet important ensemble mégalithique, pour parachever cette disparition, les restes ont été détruits par les Allemands qui ont occupé ce point, le plus haut de la commune, lors de la dernière guerre.



Récemment, un groupe de passionnés d'archéologie de Plouharnel, en déblayant le fouillis de végétation de la zone a retrouvé un des dolmens. Il s'agit de celui acheté par l'État. et signalé par Le Rouzic. Toutes les pierres sont à terre, la dalle de couverture et quelques montants gisent épars, subsiste un élément important, la

borne « Propriété de l'État. - Dolmen de Mané Rémor » authentifiant de fait le monument.

Heureuse « redécouverte » d'un mégalithe considéré comme disparu depuis de nombreuses années.



*Deux aspects de « Mané Rémor » dans son état actuel et, en bas à droite, la borne de l'État.  
(Photos Gaby Le Cam)*



### Plouharnel: Dolmen de KERNEVE- ER ROHEU

Situé dans le village de Kernevé en bordure d'un petit chemin.



Mentionné également dans l'inventaire de Le Rouzic ce monument est peu visible, Ruiné, dans une clôture au bord d'un chemin creux, il ne reste qu'un élément de table reposant sur deux piliers et l'ensemble intégré dans un muret. Ce dolmen a été fouillé par Lukis en 1866 sans rapport connu.

*Les restes de « Er Roheu »  
tombés dans l'oubli.  
(Photo Gaby Le Cam)*

### Erdeven: Coffre et alignement de BOVELANE

Situés à 3,700 kilomètres au sud-est d'Erdeven.

Dans la lande et les bois, avant le lieu-dit de Bovelane, on peut trouver les vestiges d'un autre ensemble mégalithique que Le Rouzic, infatigable découvreur, présentait comme « des tertres tumulaires à enceinte rectangulaire recouvrant des coffres ». En 1877 Chapelain-Duparc explore le site sans résultat connu. Gaillard entreprend de nouvelles fouilles en 1887 et recueille dans un coffre un plat en terre cuite.

Il ne reste plus grand chose aujourd'hui, quelques éléments d'un coffre et une série de blocs dont certains sont encore debout, restes d'un alignement.



*Sur l'image de gauche un petit coffre, à droite l'alignement.*

*(Photos Gaby Le Cam)*



### **Riantec: Dolmen de PARC NEHUE**

Situé à environ 350 mètres du village de Locjean et au nord-est de la chapelle Saint- Jean.

Il s'agit d'un dolmen à couloir que Le Rouzic avait déjà trouvé en mauvais état. Il reste quelques orthostates envahis par la végétation, la dalle de couverture ou les dalles de couverture ont complètement disparu.

Gaillard a exploré le site et a découvert différents objets: de nombreuses poteries, une belle hache en jadéite, une hache marteau à tête arrondie. L'ensemble faisant partie de la collection Du Chatellier est au musée de St-Germain-en-Laye.

*Quelques pauvres pierres dans la végétation.*

*(Photo Gaby Le Cam)*



### **Carnac: Dolmen de CROEZ AUDRAN (GRAH TRIMEN)**

Situé à 150 mètres au sud-est du carrefour de La Croix-Audran.

Dans la lande et près de quelques habitations, le dolmen est signalé par Le Rouzic n'ayant plus qu'un seul support debout. Le site est fouillé en 1878 par Miln qui découvre deux agrafes en or, des débris de poterie, des éclats de silex et une belle pointe de flèche à ailerons. Ces objets se trouvent au musée de Carnac.

Actuellement, il ne reste plus grand chose du monument, deux pierres qui pourraient être une dalle et un support affleurent le sol.



*Deux pierres ignorées de tous dans la lande.*

*(Photo Gaby Le Cam)*



## Carnac: Allée couverte ER GRAGEU

Située à 370 mètres au nord-ouest du lieu-dit Quéric La Lande où se trouvent deux dolmens connus.

Après avoir traversé un champ et pénétré dans un bois touffu on peut apercevoir les vestiges de ce qui fut une allée couverte que Le Rouzic signalait dans un état de délabrement important. Le monument dont l'entrée se trouve à l'est est long d'une dizaine de mètres, une seule pierre est encore debout, le tout dans un fouillis de végétation.



*Deux vues de l'allée couverte ruinée.*

*(Photos Gaby Le Cam)*

Le site a été exploré par Gaillard en 1887 qui met à jour différents objets: un vase apode de facture grossière et quelques éclats de silex.

En 1897 Zacharie Le Rouzic entreprend de nouvelles fouilles qui permettent de découvrir une hache polie, du charbon de bois et de nouveaux éclats de silex. L'ensemble de ces objets se trouve au musée de Carnac.

Le Rouzic fait mention de plusieurs menhirs au nord de l'allée couverte qui pourraient être les restes d'une enceinte. Il existe effectivement de nombreuses pierres, toutes à terre, disséminées dans le bois mais non caractéristiques d'une structure construite.

*Ce qui pourrait être les vestiges d'une enceinte plus au nord de l'allée couverte.*

*(Photo Gaby Le Cam)*



Tout le secteur est encore très fourni en monuments dont certains sont connus, comme Mané Kerioned, Clud Er Yer, et bien sur Quéric La Lande.



## Plouharnel: KERROCH

Situé à 1,250 kilomètre au sud-est de Plouharnel.

S'il reste un dolmen ruiné dans le village, on peut se poser la question de la disparition d'un ensemble mégalithique à proximité. En effet de nombreuses pierres ressemblant fort à des orthostates ont servi à la construction du muret d'une propriété voisine. S'agit-il des supports d'un couloir du dolmen tout proche ou d'une enceinte?



Le Rouzic ne fait pas état de ces vestiges mais il est évident qu'il y a eu à une époque, certainement lointaine, une récupération d'éléments pour édifier ce mur. C'est encore un morceau du patrimoine qui a disparu.

*Un bien étrange muret.  
(Photo Gaby Le Cam)*

## Carnac: CRUCUNY

Situé à 3,500 kilomètres au nord-nord-est de Carnac.

Il en est de même à Crucuny tout près du cromelech, on peut voir, bordant l'entrée d'une propriété, des pierres qui certainement faisaient partie soit de l'enceinte mégalithique, soit d'un champ de menhirs avoisinant. De toute façon c'est le démantèlement d'un site car Le Rouzic signale de nombreuses pierres dans le secteur.



Tout à coté, le tumulus abandonné d'ER MANE est envahi par la végétation, seul un menhir au sommet permet de le localiser. Ce tumulus fait 35 mètres de long, 23 de large et 13 de haut. Lukis lors de ses fouilles a trouvé un petit canard en bronze qui se trouve au British Muséum. Le Rouzic et Péquart lors de nouveaux travaux en 1922 mirent à jour les restes d'un dolmen dans la partie est et



dans le centre un grand coffre avec les restes de trois squelettes accroupis. Différents objets furent trouvés: des haches polies, des éclats de silex et débris de poterie ainsi qu'une Vénus anadyomène gallo-romaine. Actuellement le site est condamné à cause des risques d'effondrement.

*Récupération à gauche, l'indicateur du tumulus à droite (Photos Gaby Le Cam)*

### **Pluneret: BRANSQUEL**

Situé à 2,500 kilomètres au sud-est de Pluneret.

Dans le même genre mais pas dans le même secteur, au lieu-dit Bransquel de nombreuses pierres, déplacées, mais provenant certainement d'un site oublié au fil du temps une nouvelle fois, bordent un chemin. Un peu plus loin, au nord, avec beaucoup de bonne volonté on peut deviner les vestiges du dolmen d'ER MANE. Il reste deux pierres plates et la forme du tumulus qui englobait le monument. L'endroit est en culture sauf cet endroit pierreux.



*Les pierres bordant le chemin et les pauvres restes du dolmen.*

*(Photos Gaby Le Cam)*



### **Erdeven: SAINT-GERMAIN**

Situé à 2,300 kilomètres au nord-ouest d'Erdeven.

Le Rouzic dans ses comptes rendus de fouilles présente en détails un tumulus circulaire en Saint Germain. Il ne reste plus rien de cette construction qui faisait 12 mètres de diamètre, 2 mètres d'élévation et qui recouvrait une chambre dolménique sans couloir et un superbe coffre.

Exploré par Chapelain-Duparc puis restauré par Le Rouzic qui découvrit le coffre, différents objets furent recueillis: des débris d'ossements incinérés, des éclats de silex et des fragments de poterie.

Poursuivant ses recherches dans l'environnement du tumulus, Le Rouzic signale dans les murs autour de la chapelle St-Germain, une série de gros blocs semblant indiquer les restes d'un cromelech et d'autres blocs à l'est comme faisant partie d'un alignement. Ces vestiges sont encore en place aujourd'hui et peuvent être vus dans de nombreux murets et dans les champs aux alentours. C'est encore une fois la démonstration d'une utilisation des éléments



d'un ensemble mégalithique, à une certaine époque, pour des besoins personnels par les habitants des hameaux et des villages.



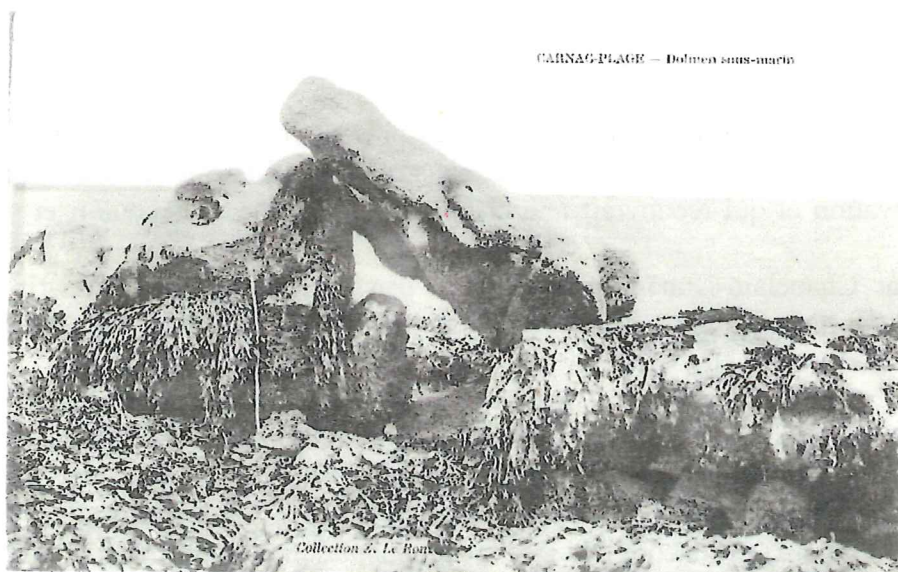
*Il est évident que c'est bien un menhir qu'il y a dans le mur (photo de gauche). Un reste d'alignement dans les champs en St-Germain. (photo de droite).*

*(Photos Gaby Le Cam)*

Ce petit tour d'horizon nous montre combien de monuments ont pu être démantelés, détruits volontairement à une époque où la pauvreté des paysans était telle qu'ils utilisaient tout ce qu'ils trouvaient dans leur environnement pour, soit construire leurs maisons, délimiter leurs parcelles, faire leurs chemins, sans se soucier du passé des pierres qu'ils récupéraient. Il faut ajouter à cela les dolmens détruits par les carriers pour empierrer les routes et même des alignements pour édifier des phares et ça avec la bénédiction des pouvoirs publics de l'époque. N'oublions pas non plus le rôle de l'église qui a fait démolir de nombreux monuments considérés comme représentatifs d'un culte païen.

Pourtant il doit rester encore, bien caché dans des endroits perdus d'autres témoignages de cette monumentale civilisation des mégalithes, à nous de les chercher et de les admirer.

Pour finir, qui pourrait situer ce « Dolmen sous-marin » en Carnac-Plage, carte postale de la collection Zacharie Le Rouzic? Il semble être en bordure de mer et recouvert à marée haute.

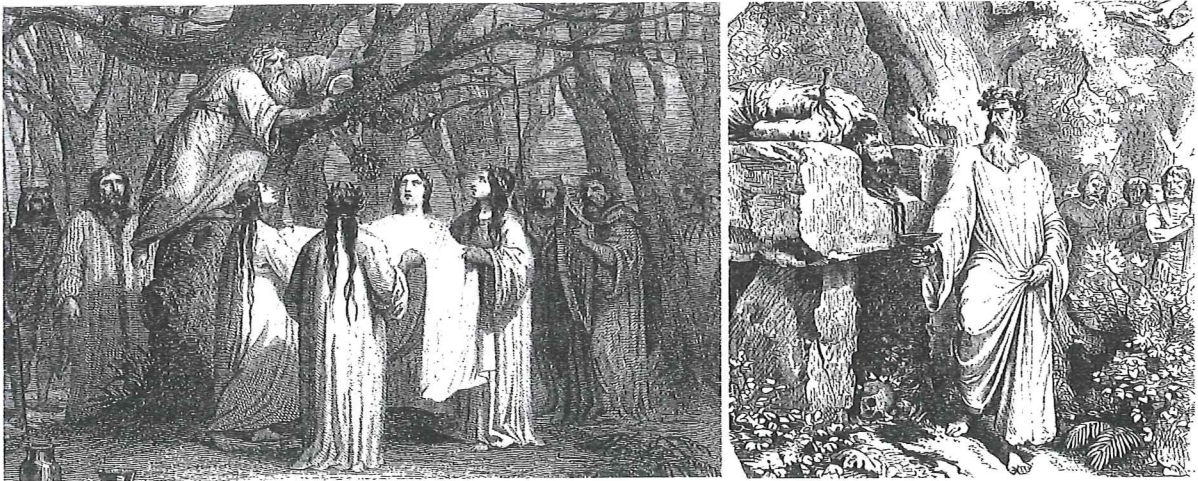




## DRUIDES ET NEODRUIDES

*Gaby Le Cam S.A.H.P.L.*

Quand on parle de Druides, tout de suite nous vient à l'esprit cette image mainte fois vue d'un vieillard à la barbe blanche, coupant du gui dans une forêt sombre et profonde, cérémonie pleine de mystères, image née de la celtomanie romantique du XIXe siècle. Qui étaient-ils exactement ? Des guides religieux ? Des enseignants ? Des philosophes ? Des conseillers ? Qu'en est-il des mouvements druidiques de nos jours ?



*Forêt sombre, vieux druide barbu, la serpe en or, le gui, un sacrifice (!) deux gravures des cérémonies druidiques comme elles étaient vues au XIXe siècle. (D.R.)*

Selon certains historiens ils apparaissent au IIIe siècle avant Jésus Christ et connaissent leur apogée tout au long du siècle suivant pour disparaître au Ve siècle décimé par les romains et, pour finir par le christianisme. Parmi les meilleures sources les concernant c'est certainement César dans sa *Guerre des Gaules* qui en parle avec le plus de détails et nous allons en puiser de larges extraits:

« Les druides constituent l'élite intellectuelle des Celtes, ils président aux sacrifices publics et privés, règlent les pratiques religieuses; les jeunes gens viennent en foule s'instruire auprès d'eux et on les honore grandement. Ce sont les druides, en effet, qui tranchent presque tous les conflits entre États ou entre particuliers et, si quelque crime a été commis, s'il y a eu meurtre, si un différend s'est élevé à propos d'héritage ou de délimitation, ce sont eux qui jugent, qui fixent les compensations à recevoir et à donner; un particulier ou un peuple ne s'est-il pas conformé à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices. C'est chez les Gaulois la peine la plus grave. Ceux qui ont été frappés de cette interdiction, on les met au nombre des impies et des criminels, on s'écarte d'eux, on fuit leur abord et leur entretien, craignant de leur contact impur quelque effet funeste; ils ne sont pas admis à demander



justice ni à prendre leur part d'aucun honneur. Tous ces druides obéissent à un chef unique, qui jouit parmi eux d'une très grande autorité. A sa mort, si l'un d'eux se distingue par un mérite hors ligne, il lui succède; si plusieurs ont des titres égaux, le suffrage des druides, quelquefois même les armes en décident. Chaque année, à date fixe, ils tiennent leurs assises en un lieu consacré, dans le pays des Carnutes, qui passe pour occuper le centre de la Gaule. Là, de toutes parts affluent tous ceux qui ont des différends, et ils se soumettent à leurs décisions et à leurs arrêts. On croit que leur doctrine est née en (Grande) Bretagne, et a été apportée de cette île dans la Gaule; De nos jours encore ceux qui veulent en faire une étude approfondie vont le plus souvent s'instruire la-bas.....Les druides s'abstiennent habituellement d'aller à la guerre et ne payent pas d'impôt comme les autres: Ils sont dispensés du service militaire et exempts de toute charge. Attirés par de si grands avantages, beaucoup viennent spontanément suivre leurs leçons, beaucoup leur sont envoyés par les familles. On dit qu'auprès d'eux ils apprennent par cœur un nombre considérable de vers. Ainsi plus d'un reste-il vingt ans à l'école. Ils estiment que la religion ne permet pas de confier à l'écriture la matière de leur enseignement, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes privés et publics, ils se servent de l'alphabet grec. Ils me paraissent avoir établi cet usage pour deux raisons: parce qu'ils ne veulent pas que leur doctrine soit divulguée, ni que, d'autre part, leurs élèves, se fiant à l'écriture, négligent leur mémoire; car c'est une chose courante: quand on est aidé par des textes écrits, on s'applique moins à retenir par cœur et on laisse se rouiller sa mémoire. Le point essentiel de leur enseignement, c'est que les âmes ne périssent pas, mais qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre; ils pensent que cette croyance est le meilleur stimulant du courage, parce qu'on n'a plus peur de la mort. En outre ils se livrent à de nombreuses spéculations sur les astres et leurs mouvements, sur les dimensions du monde et celles de la terre, sur la nature des choses, sur la puissance des dieux et leurs attributions, et ils transmettent ces doctrines à la jeunesse. (Guerre des Gaules, VI, 12-15).



*La longue procession des druides dans la lande bretonne, au Mané Guen, Guénin, en 1975.  
(Photo Gaby Le Cam)*



Comme le décrit César les druides occupaient une place exceptionnelle dans la société, formant une caste à part, de savants, de philosophes, de médecins, ayant en charge la religion publique, la divination, mais aussi l'éducation de la jeunesse, la justice, le rôle d'ambassadeurs.

Il existe deux explications au terme « druide », celle de Pline, pour qui il serait issu du mot gaulois « derw » signifiant chêne, le druide devenant « l'homme du chêne » et celle de Mme Le Roux, dans les racines sanscrites « dru » signifiant dru et « vid » signifiant savoir, les druides désignant les hommes très savants. L'appellation de druide est appliquée à tous les membres, chacun ayant ses spécialités et niveaux de qualification.

## LES ORDRES

On distinguait les **Druides** qui étaient prêtres, investis de l'autorité spirituelle, enseignants, ambassadeurs, sages. Ils possédaient l'Initiation complète en théologie, cosmologie, mathématiques, gardiens de la tradition.

Les **Ovates** étaient devins, médecins, physiciens, sourciers, praticiens des sciences.

Les **Bardes** étaient des poètes, des musiciens, enseignants, historiens. Initiés aux secrètes traditions ils étaient à même de remplacer le druide ou les ovates.



*Les bardes en saie bleue, les ovates en saie verte. Le bandeau est rehaussé du tribann doré. Le premier ovate porte dans un panier trois pommes, fruits de l'immortalité, de la science et de la sagesse.*

*(Photos Gaby Le Cam)*

## LES FÊTES

Les druides antiques célébraient quatre grandes fêtes:

**Imbolc** qui était commémoré le 1<sup>er</sup> février. C'est la fête de la Grande Déesse, le jour où elle présente au monde son enfant nouveau-né, le jeune soleil. La terre est prête pour les labours, c'est la naissance des premiers agneaux. On se prépare aux activités d'été.

**Beltaine** était fêté le 1<sup>er</sup> mai, à cette cérémonie du printemps on allume deux feux, les participants passeront entre eux ainsi que les troupeaux afin de les prévenir contre les maladies. Cette fête est aussi appelée *Le Feu de Belen* l'honneur de Bélénos (surnom de



l'Appolon gaulois). De nombreuses réjouissances sont organisées, on tresse des couronnes de fleurs en l'honneur de la Reine de mai, épouse du Seigneur de la Lande, épousailles éternelles qui donneront les fruits et les blés. Les richesses de Beltaine sont les choux, le lait doux et le lait caillé, la bière

**Lughnasad** est fêté le 1<sup>er</sup> août, c'est la fête du Roi, Lugh, le grand Roi solaire qui honore sa mère (Taitiu, la Terre-Mère) tous doivent être présents. C'est aussi les festivités des moissons avec jeux, musique, chants, l'automne approche et il faut engranger.

**Samain** enfin, se déroule le 1<sup>er</sup> novembre. Durant cette nuit, le temps s'arrête, il n'y a plus de frontière entre le monde des vivants et le monde des morts, on honore les ancêtres. C'est la fête de Cerridwen, la vieille magicienne qui emporte dans son chaudron douleurs et misères. L'été se termine mais c'est aussi le début de l'année druidique et les festivités vont durer pendant sept jours. Un grand festin est organisé où l'animal consommé est le porc ou le sanglier qui symbolise la science et la guerre. De grands feux étaient allumés sur les collines. Point culminant des cérémonies le druide procédait à la cueillette du Gui, il coupait de grandes touffes en clamant: « A Ghel an Heu » ce qui veut dire *Le Blé lève*. Sous le chêne sacré un grand linge blanc immaculé était tenu par de jeunes assistants, généralement des enfants, afin que le gui ne soit pas souillé.



*Le partage de gui.*

*(Photo Gaby Le Cam)*

Plinie l'Ancien parle longuement de la cérémonie de la cueillette du gui:

*« Les druides - c'est ainsi qu'ils appellent leurs mages - n'ont rien de plus sacré que le gui et l'arbre sur lequel il croît, à condition que celui-ci soit un rouver (chêne pédonculé). Or c'est déjà pour lui-même qu'ils choisissent le rouver pour leurs bois sacrés et ils n'accomplissent aucun acte sacré sans son feuillage... Ils appellent le gui dans leur langue celui qui guérit tout. Après avoir préparé au pied de l'arbre et selon les rites le sacrifice et le repas religieux,*



*ils amènent deux taureaux de couleur blanche dont les cornes sont attachées pour la première fois. Un prêtre paré d'un vêtement blanc monte dans l'arbre; avec une serpe d'or il coupe le gui: celui-ci est recueilli dans un sayon blanc. Ensuite ils immolent les victimes, (les taureaux) en priant le dieu de faire ce présent propice à ceux à qui il l'a donné. Ils pensent que la boisson tirée de cette plante donne la fécondité à tout animal stérile, qu'il est un remède contre tous les poisons et permet de guérir toute maladie.*

(Histoire naturelle, Livre XVI, XCV, par. 249)

## LES POUVOIRS

Sur les quatre éléments, **l'eau, la terre, l'air et le feu**, les druides pouvaient exercer un immense pouvoir. En jetant des sorts sur l'eau il leur était possible d'assécher des lacs, faire jaillir une source des rochers ou faire se lamenter et gémir les vagues sur la grève. Ils connaissaient également les fontaines dont les eaux guérissaient certaines maladies. Par contre ils savaient aussi rendre l'eau maléfique. Maîtres de l'eau, du feu, du vent, ils provoquaient des tempêtes, des tremblements de terre. Ils pratiquaient la magie, pratiques qui terrorisaient les Celtes. L'art de la divination leur était connu, ils prédisaient l'avenir par l'observation du ciel, des oiseaux et des victimes que l'on immolait. Certains druides allaient jusqu'à se crever les yeux volontairement afin de renforcer leurs pouvoirs de clairvoyance. Les points cardinaux symbolisaient les éléments: l'est représentait l'Air, le sud le Feu, l'ouest l'Eau et le nord la Terre.

## LES CROYANCES

La métempsycose, doctrine de la réincarnation de l'âme tenait une place importante dans l'enseignement druidique, la mort n'étant qu'un voyage vers d'autres contrées merveilleuses dans l'attente d'une renaissance « ailleurs », d'où leur mépris pour ce « passage ». Les très nombreuses sépultures et la richesse qui les accompagne (outils, bijoux, aliments, mobilier funéraire) témoignent de cette croyance dans tous les pays celtes, toutefois l'âme pouvait émigrer dans un animal.

## LA FIN DES DRUIDES

Les Romains sont responsables de la disparition des druides, ils furent interdits sous prétexte de sacrifices humains. En fait il ne s'agissait que de manœuvres politiques contre un clan religieux qui avait un énorme pouvoir sur le peuple et qui était capable d'affronter un envahisseur. Nulle part on ne trouve de traces vraiment concrètes de sacrifices humains, encore moins sur la dalle de couverture d'un dolmen ! Le sacrifice animal par contre était bien pratiqué, de nombreux vestiges ont été retrouvés dans les fouilles archéologiques de sanctuaires. Il s'agit dans tous les cas d'animaux domestiques, porcs, moutons, bœufs.... Un décret du Sénat romain est pris sous Tibère en 37 après J.C. contre les druides gaulois et « toute cette engeance de devins et guérisseurs », puis l'empereur Claude abolit complètement « la religion barbare et inhumaine des druides de Gaule ». Plus tard le christianisme terminera de balayer ces « pratiques païennes ». La tradition fut en partie perpétuée par les Bardes sous la forme de contes et de chansons, les druides, bien que sachant écrire se refusaient à transcrire leur savoir. Ils connaissaient l'alphabet grec, l'alphabet ogamique qui était constitué



de lettres, traits droits, obliques ou transversaux, de part et d'autre d'une arête verticale ou horizontale.

## RENAISSANCE DU DRUIDISME

C'est en 1717, à Londres, que fut constituée la Grande Loge maçonnique d'Angleterre. Peu de temps après, le libre-penseur John Toland réunissait les délégués de dix comtés du Royaume-Uni, d'Irlande et de Bretagne armoricaine et créait le premier regroupement de druides, la première branche, le D.O. *Druid Order*. Il existait encore à cette période des « cercles » druidiques et bardiques, extrêmement fermés, qui se transmettaient des éléments de la tradition. John Toland fut le chef des druides de 1717 jusqu'à sa mort. Il peut être considéré comme étant le père du druidisme contemporain.

En 1781, une deuxième branche voyait le jour sur l'initiative du charpentier Henry Hurle, l'A.O.D. *Ancient Order of Druid*. Proche de la franc-maçonnerie, cette nouvelle société se consacra au progrès social et humain en discutant dans le calme, ce qui n'était pas toujours le cas à l'époque. Des différents aboutirent à une scission et un nouveau groupe se constitua, l'U.A.O.D. *The United Ancient Order of Druids*.

La troisième branche la Gorsedd de l'Ile de Bretagne est créée à Londres mais cette fois par les Gallois. Au mois de juin 1792 Iolo Morganwg célèbre la première cérémonie druidique moderne en plein air dans un cercle de pierres, les bardes gallois prêtant serment sur l'épée nue. En 1899, à l'assemblée de Cardiff une vingtaine de personnalités bretonnes furent invitées, à leur retour les nouveaux initiés décidèrent de fonder une association à l'image de celle du Pays de Galle. Curieusement la Fraternité des Bardes de Petite Bretagne ne fut constituée qu'en septembre 1900 à Guingamp. Depuis cinq Grands-Druides se sont succédés: le premier fut Jean Le Fustec-Lemenik de 1900 à 1903, Yves Berthou-Kaledvoulch de 1904 à 1913, Taldir-Jaffrennou de 1933 à 1939, Pierre Loisel-Eostig Sarzhaw de 1956 à 1980, le cinquième et actuel Grand-druide de Bretagne étant Gwenc'hlan Le Scouézec. Il y eut deux interruptions pendant la période des guerres.

## UNE CEREMONIE DRUIDIQUE (GORSEDD de BRETAGNE)

La cérémonie se déroule dans la matinée avant que le soleil ne soit à son zénith. Les membres, hommes et femmes, revêtent l'habit rituel c'est à dire: le voile, la coiffe portant un bandeau de velours noir avec le *Tribann* brodé de fils d'or (trois rayons de lumière matérialisés par trois traits se rapprochant par le haut sans se toucher), une saie de couleur blanche pour les druides, bleue pour les bardes, verte pour les ovates. Le défilé se forme avec en tête un drapeau breton et un couple de sonneurs. Viennent les porteurs de gui, les candidats, les délégués de l'Ile de Bretagne, les ovates bardes et druides et enfin le porteur de l'épée du Roi Arthur. Tous entrent dans le cercle de pierres levées suivant un cérémonial très précis. Après l'accueil des délégués d'outre-mer, le sonneur de cors lance un long appel, le grand druide de Bretagne déclare alors la cérémonie ouverte. Viennent la prière et le chant du Gorsedd, *Dalc'h Sonj o Breizh izel* (Souviens-toi ô ma Bretagne). Après les allocutions et l'appel des morts, il est procédé à l'intronisation des nouveaux druides, bardes et ovates. Puis c'est l'union de l'épée brisée et la cérémonie du gui qui est distribué à tous les membres de la fraternité et aux assistants. La cérémonie se termine par le Bro Goz Ma Zadou (Vieux Pays de mes Pères), l'hymne national breton dont les paroles furent écrites par Taldir, troisième Grand-Druide de Bretagne.

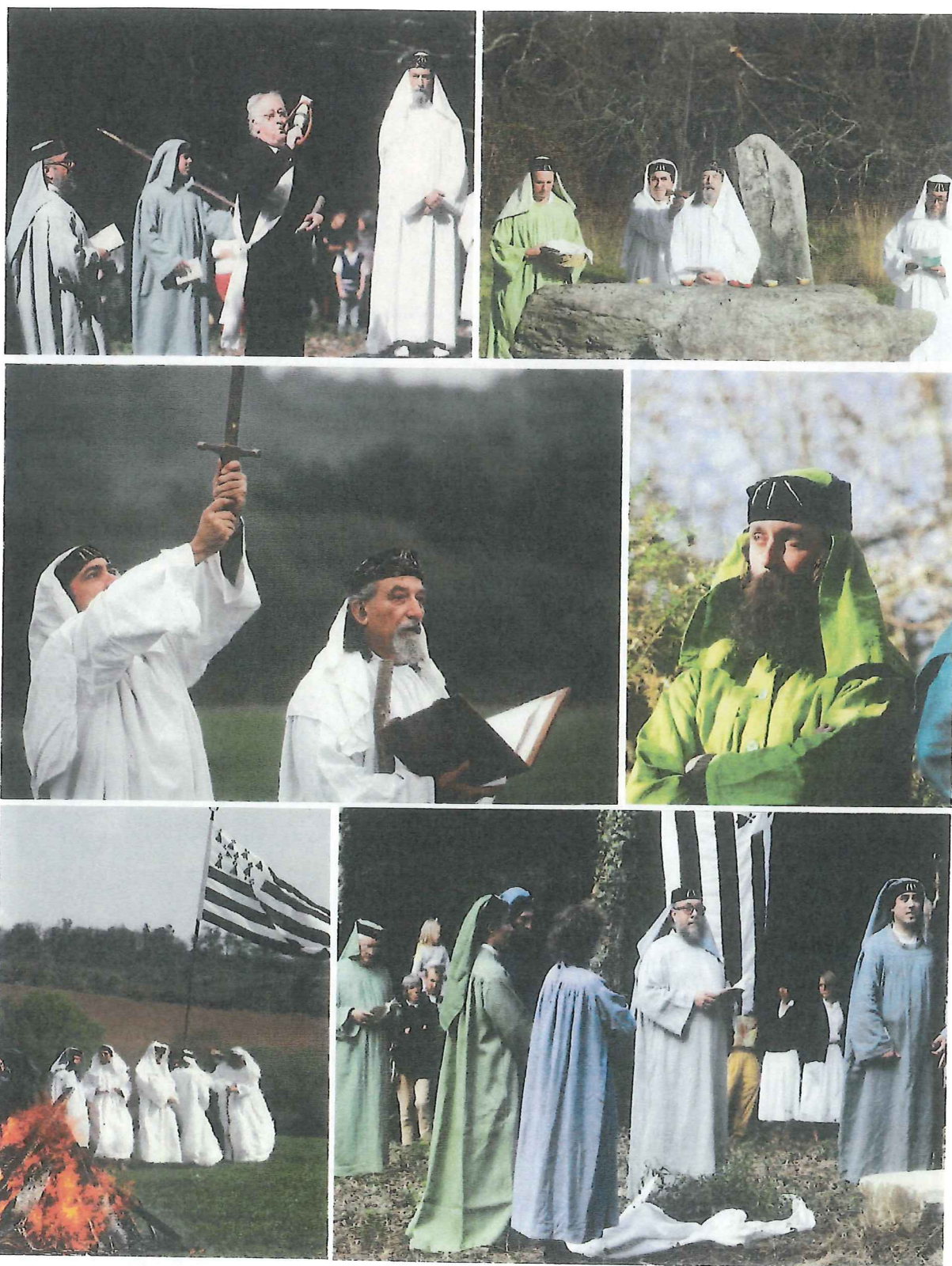




*Les éminents invités prennent place dans le cortège. Le long cheminement dans la forêt. L'entrée dans le cercle de pierres levées. Le Grand-Druide Gwenc'hlan Le Scouëzec ouvre la cérémonie.*

*(Photos Gaby Le Cam)*





*Au cours des différentes cérémonies, le drapeau breton est omniprésent.*

*(Photos Gaby Le Cam)*

Il existe environ une centaine de sociétés druidiques ou dites druidiques, de part le monde. Nous n'évoqueront pas ici le côté extrémiste, nationaliste de certains mouvements, cet aspect n'ayant pas sa place dans le bulletin d'une société d'archéologie.



Bibliographie:

Françoise Le Roux, Christian-J Guyonvarc'h, *Les Druides*. Ouest France Université 1986.

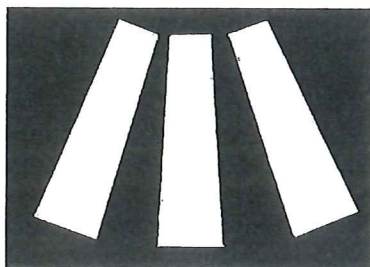
Michel Raoul, *Les Druides, Les sociétés initiatiques contemporaines*. Editions du Rocher. 1992.

Thierry Jigourel, *Les Druides*. Coop Breizh 2002.

Jean-Louis Brunaux, *Druides, dieux et sacrifices chez les Gaulois*. Notre Histoire 1999



(Photo Gaby Le Cam)



*Le Tribann*





# LA VILLA GALLO-ROMAINE DES BOSSENNO A CARNAC

*Hervé CAGNEC*

## Introduction

Les *villae* apparaissent en Gaule comme la marque la plus visible de la romanisation des campagnes et les vestiges d'établissements ruraux sont nombreux dans la région. On en dénombrerait environ deux mille<sup>1</sup>.

Carnac est situé sur le territoire Vénète, plus précisément sur le littoral. Ce bourg a connu un peuplement gallo-romain non négligeable. Les traces de cette époque étaient éparpillées un peu partout sur la commune. Ces traces furent repérées entre autres aux alentours de l'étang de Kerloquet, à Kermario, au Moustoir ou bien encore au lieu-dit Le Lizo, à Crucuny et au niveau des alignements du Ménéac.

L'établissement dont nous parlerons ici est celui des Bossenno à Cloucarnac (fig. 1). Son implantation se situait aux abords du tumulus du Mont Saint-Michel.

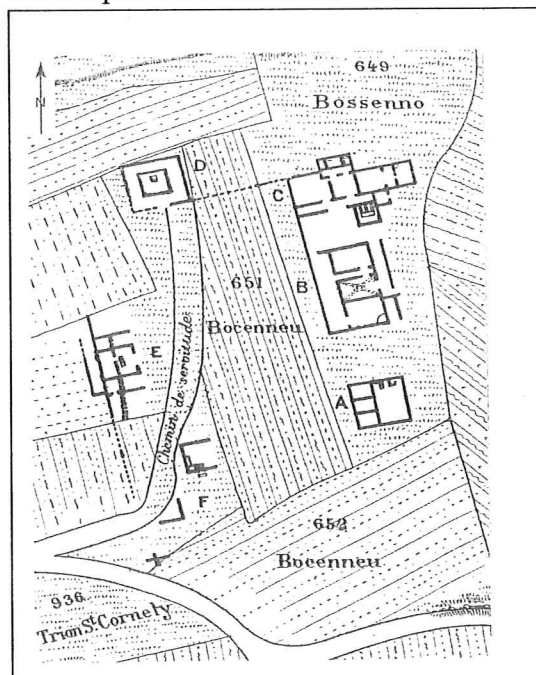


Fig. 1 : Plan de la villa des Bossenno, par J. Miln

La villa des Bossenno fut fouillée par un érudit, James Miln, qui avait effectué de nombreuses recherches sur Carnac. Ecossais d'origine, après avoir beaucoup voyagé et vécu de longues années en Chine et en Inde, il revint en Europe. Il visita la Bretagne à plus de 50 ans et en 1873 il s'arrêta à Carnac<sup>2</sup>. Il pratiqua des fouilles dans cette contrée de 1873 à 1881<sup>3</sup>.

Il fouilla ce site dans les années 1870, attiré par les buttes se dégageant de l'horizon des champs. Il obtint des paysans la permission de fouiller. Ce chantier des Bossenno dura près de trois ans et fut aussi complet que possible. J. Miln tenait un journal de ses observations et dessinait lui-même des plans.

Le nom même des Bossenno indique la présence de restes humains, ce mot signifiant butte en breton. Il est très répandu en Bretagne, particulièrement dans les villages du territoire vannetais<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> PELLETIER (Y.), *Histoire générale de la Bretagne et des bretons*, T. 1, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1990, p. 26.

<sup>2</sup> JACK (M.), *Carnac – Morbihan, Catalogue du musée archéologique James Miln – Zacharie Le Rouzic*, Vannes, 1942, p. 3.

<sup>3</sup> *Catalogue du Musée J. Miln à Carnac (Morbihan)*, Vannes, B. Le Beau Editeur, 1894, p. 4.

<sup>4</sup> MARSILLE (L.), *Goh-Ilis, Extrait de la revue morbihannaise*, Vannes, Lafoye Frères Editeurs, 1912, p. 337.



Il sera possible, à la suite de l'analyse détaillée de ces ruines et du mobilier, de formuler une chronologie plus ou moins précise.

Malgré les intentions de J. Miln, la description du matériel reste très sommaire. L'étude présentée ici remettra au goût du jour les travaux effectués au XIX<sup>e</sup> siècle.

La problématique peut consister à proposer soit une origine modeste, soit une origine luxueuse pour ces bâtiments.

On peut calquer sur cette question une deuxième qui consisterait à se demander si ces ruines étaient communes ou originales par rapport à ce que l'on pouvait trouver en Armorique à cette époque.

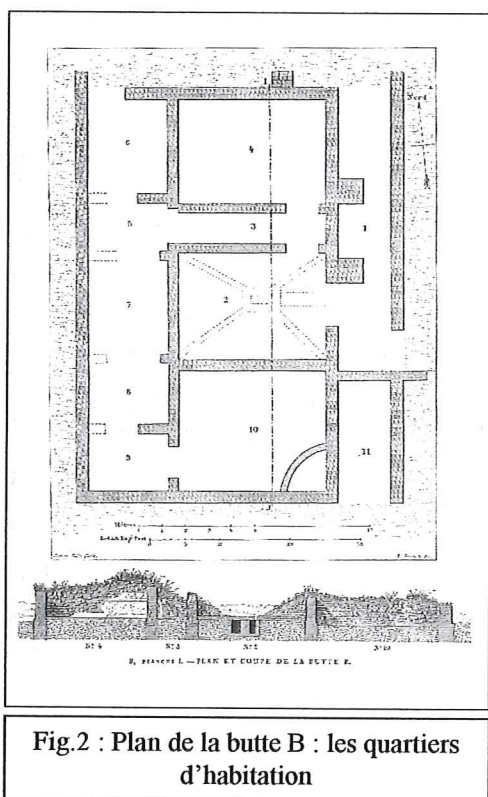
## LA PARTIE RESIDENTIELLE OU LA *PARS URBANA*

### Chapitre premier / Les bâtiments d'habitation du maître

#### A ) L'architecture

##### 1 ) La maçonnerie et l'agencement des pièces

La résidence du chef d'exploitation est censée être la partie la plus soignée d'une *villa* (fig. 2).



Les murs furent conçus en dur : la roche granitique. Ces moellons étaient très réguliers et l'épaisseur des murs atteignait 0,60 mètre. Au total, ces quartiers mesuraient environ 20 mètres sur 14 mètres et étaient composés de 8 pièces. L'habitation était reliée aux thermes.

La pièce n° 2 fut la pièce principale puisque c'était la seule à recevoir les hypocaustes à canaux rayonnants. C'est aussi celle placée au centre des quartiers et possédant deux entrées. Il s'agirait donc du *triclinium*.

Les salles dites n° 6, 7, 8 et 9 étaient des petites pièces, mesurant entre 2,5 mètres et 6 mètres. Faut-il voir ici des chambres ou bien des placards?

La pièce n° 7 possédait une porte dont le linteau était construit avec une alternance entre pierres calcaires et briques, le tout lié avec du ciment. L'*opus mixtum* est donc bien attesté ici.

En salle n° 10 nous remarquons une construction « en forme de ruche » dans l'angle sud-est. Elle s'apparenterait à un cul-de-four, bâti

grossièrement. Il s'agissait probablement d'un four, aidant à proposer l'hypothèse d'une cuisine.

## 2 ) Les hypocaustes

Ces quartiers possédaient un système de chauffage par le sol grâce à un système à canaux rayonnants, composés de quatre canaux formant une croix. Ces conduits étaient construits en pierres sèches et couverts de grandes pierres plates en granit. Ce dispositif est moins commun que le système de chauffage à pilettes et *tubuli*.

## 3 ) Ornements architecturaux et petites constructions

Le couloir n° 1, retenu par un contrefort à son mur ouest, était muni d'une ouverture côté sud, coïncidant avec l'emplacement d'un fourneau qui servait à chauffer l'hypocauste de la pièce n° 2. Il s'agit donc d'un foyer, un *praefurnium*. Mais dans la plupart des cas, les foyers des maisons privées étaient installés en cuisine, endroit où l'on groupait le stockage du bois et l'entretien du feu.

## 4) Les sols

Dans la pièce n° 7 furent découverts quelques fragments de dalles de marbre blanc veiné de rouge. L'art d'embellir les sols est attesté le plus souvent par le recours au dallage<sup>5</sup>. Si le marbre de cette pièce ne confectionnait pas de dallage, il devait servir à orner les murs en servant de plinthes.

## 5 ) Le décor des murs

### a ) Pilastres et colonnes

Une probable colonnade est attestée aux Bossenno, avec la présence de quelques fragments d'une base de colonne.

### b ) Enduits peints

Ces enduits ne sont pas très recherchés par rapport à ce que l'on peut rencontrer en Gaule. Néanmoins, certains fragments sont des marqueurs qui aident à indiquer la fonction de bâtiment. En effet, ils ne se retrouvent généralement que dans les parties les plus riches des *villae*. On en retrouve, pour les Bossenno, dans les quartiers du maître, dans les espaces thermaux et dans le temple.

J. Miln a cru discerner des formes végétales, tels des feuillages ou des fruits.

Un problème demeure : les enduits des buttes B et C furent mélangés, ne furent jamais inventoriés. On peut néanmoins discerner, parmi ces restitutions, des exemples de feuillages stylisés. Ce genre de feuillages n'a rien d'original et se retrouve en Armorique, notamment, à Kerfresec à Nostang dans le Morbihan ou par exemple au Vieux-Puits à Erquy en Côtes d'Armor<sup>6</sup>. En Gaule, les feuillages, semblent s'inscrire dans des contextes surtout datés du I<sup>er</sup> siècle et parfois du II<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> DARMON (J.-P.), « Coeperunt et conchilis pingere... Techniques de revêtement en Armorique gallo-romaine », in collectif : *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne*, Rennes, 1983, p. 168.

<sup>6</sup> LE LOCH (C.), « Le décor des villas », *Archeologia*, 74, 1974, p. 36.

<sup>7</sup> BARBET (A.) et DUGAST (J.), *Peintures gallo-romaines dans les collections publiques françaises*, Bulletin de liaison, 8, CNRS, CEPMP, Soissons, Paris, 1986, 125 p.



Le couloir n° 3 possédait des enduits, traversé par une bande rouge large de 0,08 mètre. Cette bande rouge devait faire partie d'un panneau, appelé style « à cadres » et qui était le décor le plus répandu daté généralement de la fin du II<sup>e</sup>. Ces peintures murales à panneaux simples ont été entre autres découvertes dans notre région dans la villa de Questel à Concarneau, à Mané-Bourgerel et au Lodo en Arradon.

On remarque que, en concordance avec de nombreux chantiers archéologiques en Gaule, ces décorations sont d'une extrême banalité<sup>9</sup>.

## B ) L'étude du mobilier

Le mobilier découvert dans la butte B était assez dense. Du fait qu'une fouille stratigraphique n'ait pas été envisagée, nous devons nous contenter des annotations de J. Miln.

### 1 ) Les monnaies

La pièce n° 2 renfermait un *antoninianus* de Claude II.

La salle n° 4 a livré deux *antoniniani*, un de Tétricus fils, un *antoninianus* de Gallien et un *foliis* de Constant Ier fut également découvert.

La pièce n° 6 renfermait un *antoninianus* de Victorin.

La pièce n° 7 révéla un *antoninianus* de Tétricus père

La dernière salle qui a livré une monnaie fut la pièce n° 10, possédant un *foliis*, attribuable à Constantin ou à ses fils.

### 2 ) Des céramiques de genres très variés

Toutes les pièces renfermèrent des genres très variés, comme ailleurs dans la *villa*. Pour l'étude, un nouvel échantillonnage a été effectué, prenant en compte tous les types de céramiques connus.

#### a) Des tessons protohistoriques ?

On peut citer par exemple la présence d'un gobelet miniature de trois cm de hauteur, façonné à la main. S'agit-il d'une céramique du Néolithique ? Elles sont si nombreuses dans les environs que cette hypothèse est tout à fait probable. Ce pot pourrait aussi bien provenir de contextes protohistoriques ou même romaine puisque les poteries modelées étaient un phénomène persistant pendant toute l'époque romaine<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> LE LOCH (C.), ..., p. 36.

<sup>9</sup> Remarque de BARBET (A.), « Les peintures de la maison romaine », *Archeologia*, 215, 1986, p. 24.

<sup>10</sup> TUFFREAU-LIBRE (M.), « Les poteries modelées », in collectif : *Dossiers d'archéologie*, 215, 1996, p. 56.

## b) La sigillée

De nombreux fragments furent retrouvés et des motifs élaborés se repèrent. Ainsi on remarque la moitié d'un autel avec une tête humaine encore visible. Cette représentation, assez rare, serait l'œuvre du potier *Acavnissa*<sup>11</sup> mais aussi du potier *Advocisus*<sup>12</sup> (fig. 3).

On retrouve aussi le dieu Pan reposant sur un socle en forme de tête humaine et tenant une sorte de linge d'une main et sa flûte de pan de l'autre. Ce personnage est attribuable à *Carantinvs* (120-160) d'une part<sup>13</sup> et à *Albvci* (140-170)<sup>14</sup>, *Bvtrio* (120-145) ou *Paternvs* (150 à 190) d'autre part<sup>15</sup>. À côté on remarque une rosette aux traits attribuable peut-être à *Censorinvs* (160-180), à *Paternvs*<sup>16</sup> ou à *Acavnissa* (125-145)<sup>17</sup> (fig. 3). Dans tous les cas, le tesson date du II<sup>e</sup> siècle, mais les recoupements avec *Paternvs* nous autorisent à lui attribuer ce morceau de sigillée.

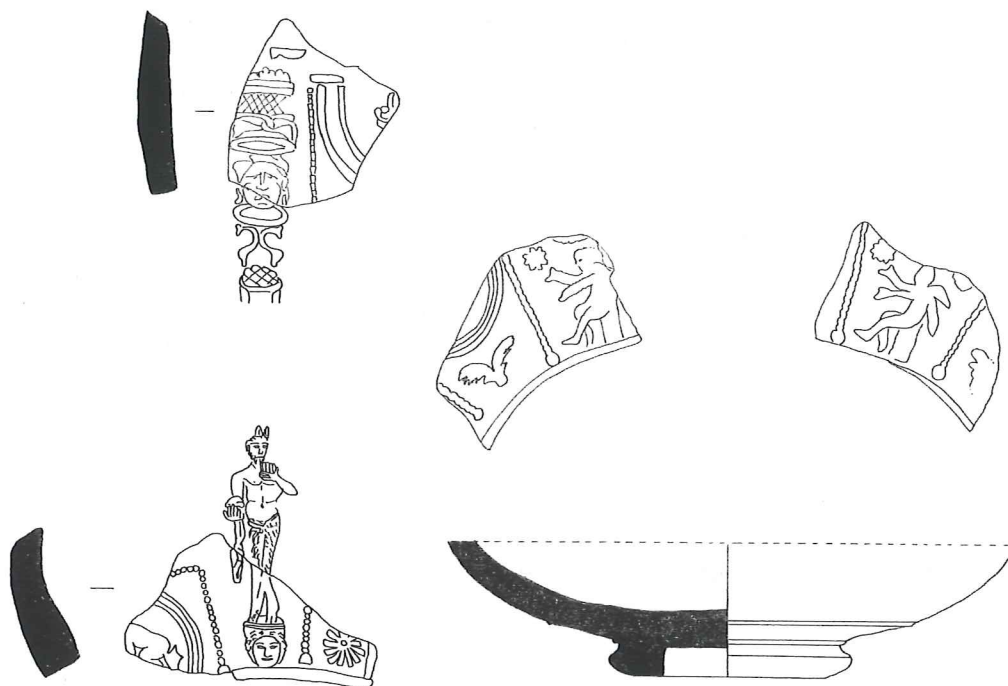


Fig. 3 : tessons de céramique sigillée découverts en butte B.

Un fond de Drag. 37 possède différents motifs dont un cupidon ou un Amour qui semble jouer avec un soleil est utilisé par *Ivstvs*<sup>18</sup> et *Paternvs*<sup>19</sup> (fig. 3). Le soleil est un décor retrouvé chez les potiers *Paternvs II* et *Advocisus*<sup>20</sup>. L'assemblage des rangées de cordons et leurs terminaux se rapprochent du style de *Carantinvs*.

<sup>11</sup> STANFIELD (J.-A.) et SIMPSON (G.), Les potiers de la Gaule centrale, Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, Tome V, *Revue Archéologiques Sites*, H.-S. 37, 1990, p. 355.

<sup>12</sup> ROGERS (G.-B.), *Poteries sigillées de la Gaule centrale, I. Les motifs non figurés*, Gallia, supp. 28, Paris, CNRS, 1974, p. 162.

<sup>13</sup> ROGERS (G.-B.), ..., p. 361 et 415.

<sup>14</sup> *Albvci*, dont l'estampille a été retrouvée sur le site en butte E.

<sup>15</sup> STANFIELD (J.-A.) et SIMPSON (G.), ..., p. 395/397, 173 et 379.

<sup>16</sup> ROGERS (G.-B.), *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, II. Les potiers*, V. 1 et V. 2, RAS, hors-série n° 40, Centre Archéologique de Lezoux, Lezoux, 1999, p. 366 et 416.

<sup>17</sup> STANFIELD (J.-A.) et SIMPSON (G.), ..., p. 355.

<sup>18</sup> ROGERS (G.-B.), 1999, ..., p. 397.

<sup>19</sup> OSWALD (F.), *Index des types figurés sur terre sigillée*, Trismégiste et Sites, Paris, 1982, pl. 22.

<sup>20</sup> ROGERS (G.-B.), 1974, ..., p. 67.



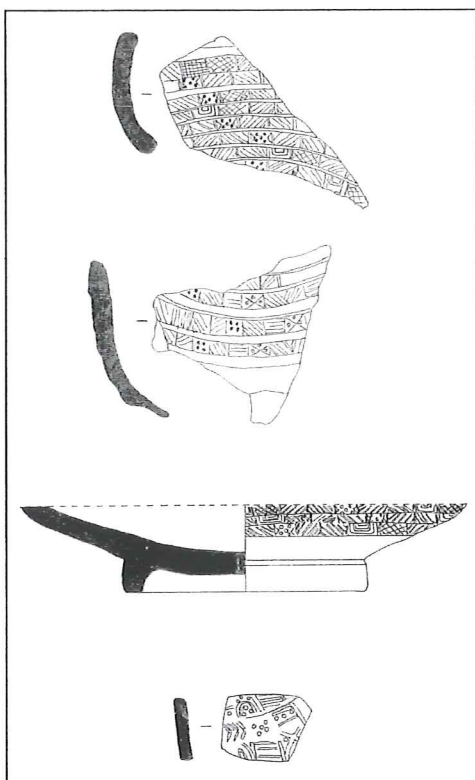


Fig.4 : tessons de céramique d'Argonne

Deux femmes nues et un des motifs floraux représentés sur un autre tesson se retrouvent dans les productions de *Doecvus* (160-190)<sup>21</sup>.

D'une manière générale, tous ces tessons décorés appartenaient à des coupes sigillées de type Drag. 30 et 37.

Le bâtiment a révélé plusieurs fragments de sigillées lisses, dont plusieurs éléments d'assiettes et de coupes, retrouvés dans différentes pièces.

Parmi ceux-là, on indique la présence de trois coupes Drag. 19, attribuables à la période augustéenne<sup>22</sup> et provenant de Gaule du sud, de Montans ou de La Graufesenque<sup>23</sup>. Leur haute qualité, leur sonorité et la couleur des vernis attestent cette sigillée du I<sup>er</sup> siècle.

#### c) La « sigillée » d'Argonne

C'est un marqueur fort utile qui peut fonder dans bien des cas la chronologie des sites pour la période du Bas-Empire (fig. 4).

P. Gallioux note pour Carnac la présence de trois bols Chenet 320<sup>24</sup>.

Selon la classification établie par P. Blasiewicz et C. Jigan, ces fragments peuvent être positionnés dans le temps. Un des fragments, selon Hübener, de 320 à 350, M. Feller propose une nouvelle datation s'échelonnant de 320 à 375 environ<sup>25</sup>.

Un autre tesson, hors stratigraphie, des années 340-370. Il faudrait rallonger la circulation de 315 à 395 environ<sup>26</sup>.

Deux autres fragments de panse sont ornés de zones de hachures diagonales combinées avec des cases remplies de cinq points et un autre possède quelques carrés possédant trois ou quatre points. La datation proposée englobe la période 340/390 ap. J.-C selon Hübener et elle est élargie actuellement à 350/450.

Il en résulte que ces fragments de sigillées d'Argonne attestent l'implantation d'une occupation au IV<sup>e</sup> et peut-être au V<sup>e</sup> siècle à Carnac.

<sup>21</sup> STANFIELD (J.-A.) et SIMPSON (G.), ..., p. 424.

<sup>22</sup> SELLES (H.), *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en pays Carnute, catalogue typologique*, RAC, supp. N° 16, Etude sur Chartres, 1, 2001, p. 22.

<sup>23</sup> BEMONT (C.) et JACOB (J.-P.) (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine : implantations, produits, relations*, Paris, DAF, 6, 1986, p. 61 et 98.

<sup>24</sup> GALLIOUX (P.), « Les importations de céramiques du IV<sup>e</sup> siècle en Armorique », *Figlina*, 2, 1977, p. 88.

<sup>25</sup> FELER (M.), ..., p. 166.

<sup>26</sup> FELER (M.), ... p. 166.

#### d) La céramique à parois fines

On regroupera dans cette céramique la poterie métallescente.

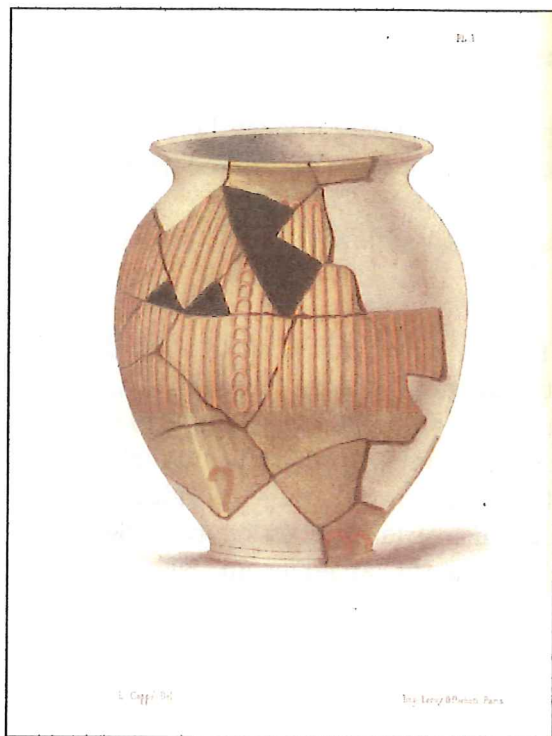


Fig.5 : dessin de J.Miln représentant une reconstitution d'une céramique à parois fines

Un tesson comporte des lunules. Il appartenait à un petit vase à boire, les décors à la barbotine sont très courants sur ces céramiques<sup>27</sup> (fig. 5). La production de gobelet à décors barbotinés sur céramique métallescente débute dans le dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. On la retrouve au III<sup>e</sup> siècle, sa production cessant aux alentours de 270<sup>29</sup>.

#### e) La céramique *terra nigra*

La pièce n° 7 comportait un fragment de ce type. Ce tesson a la particularité de porter un *graffiti* habilement gravé en creux exécuté après cuisson. On peut peut-être y lire : *REM* ou *REN*. La coupure empêche de connaître le nom complet. Ce *graffiti* peut être développé *Rentis*<sup>30</sup> ou *Rentinvs*, nom qui se rencontre déjà à Lezoux<sup>31</sup>. Il peut cependant s'agir d'un nom encore jamais rencontré.

La pièce n° 9 a livré de nombreux fragments de *terra nigra*, dont un tesson d'époque tardive, probablement du III<sup>e</sup> siècle, reconnaissable aux traces de tours internes et aux décors assez lourds.

D'autres exemples sur le site indiquent une présence de cette céramique à une époque tardive. Les restes d'une bouteille de forme rare<sup>32</sup> semblent appartenir à un contexte tardif. En effet, cette sorte de grande cruche se repère au temple gallo-romain de Comblessac<sup>33</sup> ainsi qu'au lieu-dit de Liscorno en Surzur, le plus grand atelier de potier gallo-romain pour l'Armorique, avec une période faste au III<sup>e</sup> et peut-être au IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>27</sup> JACOB (J.-P.) et LEREDDE (H.), « Les vases à couverte métallescente, une production originale des potiers gallo-romains », in collectif : *Les potiers gaulois, Les Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 50.

<sup>28</sup> JACOB (J.-P.) et LEREDDE (H.), ..., p. 52.

<sup>29</sup> JACOB (J.-P.) et LEREDDE (H.), ..., p. 52.

<sup>30</sup> LE FORESTIER (S.), *Les graffiti gallo-romains en Bretagne*, Mémoire de maîtrise, Université de Haute Bretagne, Rennes II, 1998-1999, p. 79.

<sup>31</sup> *Rentinvs* est cité dans l'article de Bet et Delage dans les bulletins de la SFECAG de 1991 (*non victi*).

<sup>32</sup> Elle appartient aux collections de la Société Polymathique du Morbihan et est actuellement conservée dans les réserves du musée de la Cohue.

<sup>33</sup> TRISTE (A.), *Inventaire du mobilier découvert au temple gallo-romain de Comblessac*, objet n° 52, CERAM, Vannes, 2001.



#### f) La céramique commune

Comme tous les sites romains, la plus grande partie du mobilier céramique était constituée de ce type considéré surtout comme ordinaire et de consommation quotidienne. Cette céramique forme 60 à 90 % de la céramique trouvée lors des fouilles<sup>34</sup>.

- En commune sombre :

De nombreux fragments non inventoriés représentent des assiettes, des coupes et des coupelles.

Un rebord ressemble au Santrot 51 avec un méplat orné d'une gorge sur la lèvre<sup>35</sup>. Ce même rebord peut aussi bien provenir de niveaux du Ier s. av., du Ier s. ap. ou même à la fin du IVe siècle.

La quantité impressionnante qui en découle a rendu impossible toute étude précise.

- En commune claire :

La pièce n° 2 a livré des fragments de mortier ou *pelve* qui firent l'objet d'une reconstitution. Ce récipient était muni d'un déversoir et ses parois étaient tapissées de grains de quartz, servant ainsi au broyage des aliments et à la confection de sauce, comme le précisait Columelle<sup>36</sup>.

On note aussi une anse torsadée. Elle s'apparente à des anses de cruches de type Santrot 447-448, datable de la fin du Ier et du début du IIe siècle ap. J.-C<sup>37</sup>.

- La céramique grise estampée :

Il semblerait que ce bâtiment ait livré un type de céramique apparemment rare. Le point original est que ces deux tessons possèdent des estampilles qui ressemblent pour certains traits aux décors réalisés à la molette sur les « sigillées » d'Argonne, imprimés en creux à l'aide d'un poinçon (fig. 6). Il peut s'agir d'un type de céramique qui prouverait alors une occupation entre l'extrême fin de l'Antiquité et la genèse du Moyen Age.

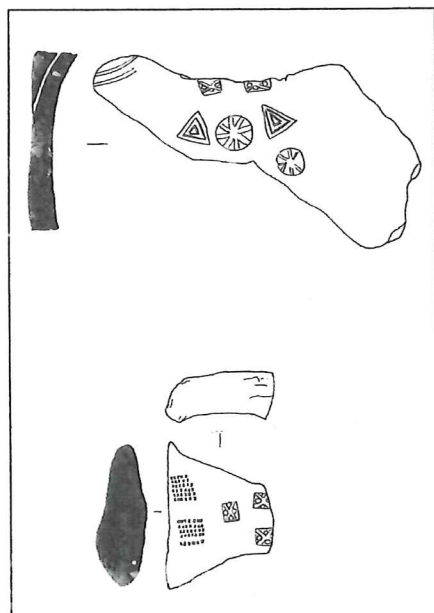


Fig.6 : tessons de céramiques estampées

#### g) L'amphore

On retrouve notamment des fragments de Gauloise 12, conteneurs à vin, peut-être issus de Normandie, datés de la seconde moitié du IIe et de la

première moitié du IIIe siècle<sup>38</sup>.

<sup>34</sup> TUFFREAU-LIBRE (M.), « La céramique commune », in collectif : *Les Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996, p. 59-60.

<sup>35</sup> SANTROT (M.-H.) et SANTROT (J.), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, CNRS, 1979, p. 61-62.

<sup>36</sup> Columelle, *Res Rusticae*, XII (*Non Victi*).

<sup>37</sup> VIENNE (G.) (dir.), *Le canal de dérivation à Saintes, sauvetage archéologique à l'emplacement d'officines de potiers antiques, Recherches archéologiques en Saintonge*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente Maritime, Saintes, 1993, 139 p.

<sup>38</sup> LAUBENHEIMER (F.) et LEQUOY (M.-C.), ..., p. 85.

C'est la salle n° 10, probablement la cuisine, qui possédait des grandes quantités de céramiques, le tout mêlé à divers ossements.

### 3 ) Les pièces métalliques : éléments de bronze

L'objet en métal le plus intéressant est une fibule en bronze, dite pénannulaire ou en oméga, de type Fowler 30c2.<sup>39</sup> Elle est assez rare dans tout l'Ouest de la Gaule. Les exemples armoricains furent repérés à Saint-Frégant et à Alet, dans le Finistère<sup>40</sup>.

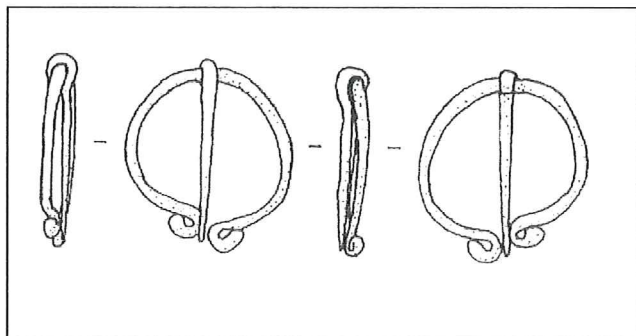


Fig. 7 : fibule de type fowler 30c2 découverte en butte

Du fait qu'elle perdure dans des contextes très tardifs, à savoir dans des nécropoles wisigothiques ou encore durant la seconde moitié du Ier s. selon Feugère, il est difficile de la dater sérieusement. La fibule fut ici associée à de la céramique fumigée et de la céramique fine à décors épingles à cheveux (fig. 7).

### 4 ) L'os

#### a ) Outils et autres objets finis

Un poinçon en os de 11 centimètres de longueur fut retrouvé. Il servait peut-être à la confection de filets de pêche ou d'épingle à cheveux.

#### b ) Les restes culinaires

La pièce n° 9 et 10 contenait une quantité importante d'os de ruminants et de coquillages.

Il apparaît clairement, que ce bâtiment était celui où résidait le propriétaire du domaine, qu'il s'agisse du *dominus* ou de son *vilicus*. Le mobilier nous indique une occupation longue, débutant peut-être à la Tène finale et s'étalant jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, voir un peu plus loin dans le temps.

## Chapitre II / Les bâtiments thermaux des Bossenno : comparaisons avec ceux de Légenèse

### A ) Critères d'implantation et d'installation

#### 1 ) Nécessités topographiques

<sup>39</sup> COTTEN (J.-Y.), *Les fibules d'Armorique aux Ages du Fer et à l'époque romaine*, Maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université de Haute-Bretagne, Rennes, 1985, p. 51.

<sup>40</sup> GALLIOU (P.), « Fibules armoricaines V », *Archéologie en Bretagne*, 23, 1979, p. 21.



En règle générale, une *villa* est souvent établie sur une butte ou tout du moins en légère surélévation par rapport à la topographie environnante. Ceci est le cas pour les Bossenno, se situant sur des parcelles faisant partie d'un plateau assez élevé au-dessus de la plaine<sup>41</sup>.

## 2 ) La beauté du cadre

On ressent en tout cas la volonté d'avoir vue sur la mer ou de posséder un agréable panorama. Varron conseillait d'établir les habitations sur des hauteurs pour bénéficier d'une belle vue<sup>42</sup>.

## 3 ) Installation par rapport aux autres bâtiments

Les édifices thermaux étaient souvent sujets aux incendies. C'est pour cela que l'architecte romain Vitruve recommandait l'implantation des thermes à l'écart de la *villa*. Mais cette distance n'était pas respectée aux Bossenno.

## B ) L'architecture

### 1 ) Le gros œuvre

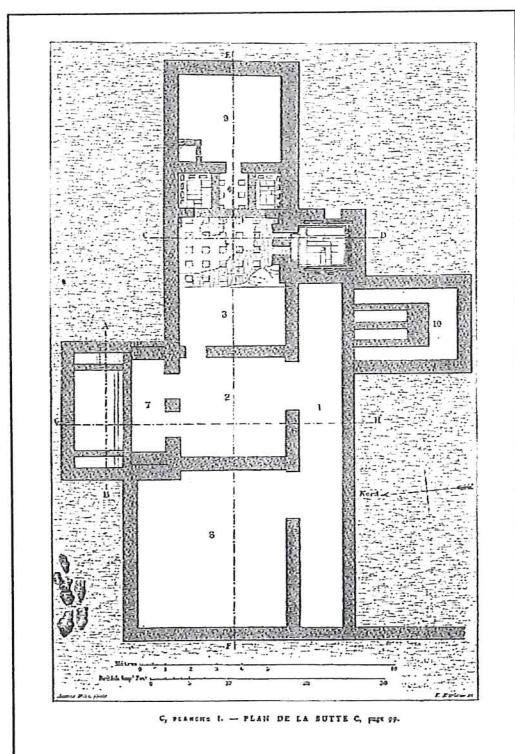


Fig. 8 : plan des thermes

### a ) La maçonnerie et l'agencement des pièces

La superficie de thermes atteignait 25 mètres sur 14 mètres, soit 350 m<sup>2</sup>, ce qui est tout à fait considérable, les tailles variant dans notre région de 50 m<sup>2</sup> à 300 m<sup>2</sup> en moyenne.

L'édifice des Bossenno était composé de toutes les pièces nécessaires (fig. 8). Nous retrouvons en premier lieu un couloir (pièce 1). Ensuite on trouve l'*apodyterium* ou vestiaire (salle 2). L'hypothèse d'un *elaeothesium*, qui était une chambre aux huiles (chambre 3). La salle 4 était le *tepidarium* ou salle tiède, la salle 5 le *sudatorium* pour transpirer aisément. En 6 nous retrouvons le *caldarium*, salle chaude. En 7 le *frigidarium* ou pièce froide. La dernière, la pièce 8, semblait être réservée aux esclaves, du fait de ses murs, grossièrement construits à l'aide de pierres irrégulières. Tous les autres murs de ce bâtiment des Bossenno étaient conçus avec le plus grand soin, comme le rapporte J. Miln.

### b ) Le système d'hypocauste et le système hydraulique

- Ces hypocaustes des Bossenno se situaient sous les pièces 4, 5 et 6.

<sup>41</sup> MILN (J.), *Fouilles faites à Carnac*, Paris, Didier et Compagnie librairie-éditeurs, 1887, p. 24.

<sup>42</sup> VARRON, *Economie rurale*, I, 12 (*non victi*).

- Un tuyau de plomb de 15,5 centimètres de longueur, servant à faire écouler l'eau, fut trouvé dans le *sudatorium* des Bossenno<sup>43</sup>. Il pourrait suggérer une certaine rareté. En Armorique, on en dénombrerait seulement quelques-uns. Mais il faut se demander si ces tuyaux sont réellement absents en Armorique. De plus, les anciens érudits ne prêtaient souvent guère d'intérêt à ce type de mobilier, jugé inutile et ne possédant aucune valeur esthétique ou archéologique à leurs yeux. A cela s'ajoute la récupération de ces tuyaux pour la refonte depuis le haut Moyen Age et durant les périodes suivantes.

## 2 ) Les ornements architecturaux internes

### a ) Les décors de plafonds et de murs

#### - Décors de plafonds

Parmi les ornements et les décors, on retient l'attention des enduits peints de plafond à incrustation de coquillages (fig. 9). Ceux-ci ornaient généralement les plafonds de *frigidarium*<sup>44</sup>. D'ordinaire, les chercheurs attribuaient systématiquement ces enduits coquilliers au plafond. Mais le site de Mané-Véchen a livré, durant la campagne de fouille 2002, ce type d'enduit, situé dans un *triclinium*<sup>45</sup>.

Ce style se rencontre presque exclusivement dans les régions armoricaines et est généralement bien daté de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>.

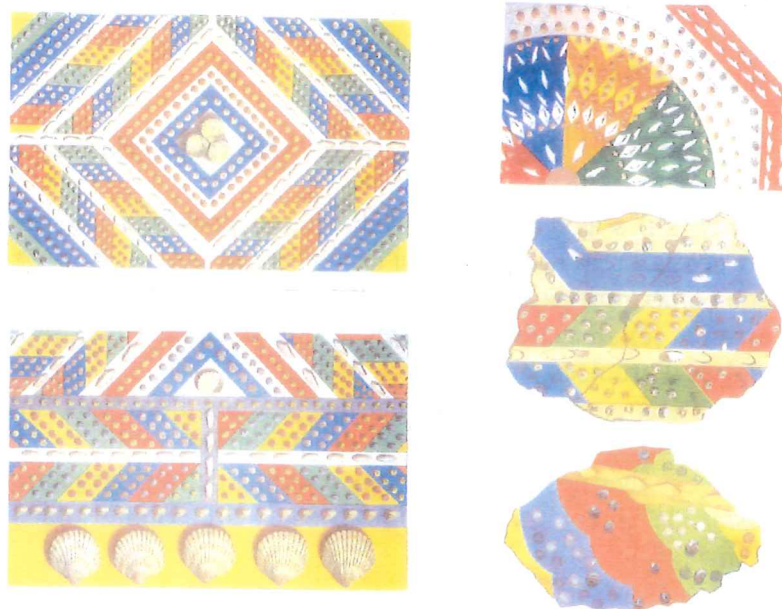


Fig. 9 : reconstitution des enduits coquilliers présents dans le *frigidarium* des thermes.

<sup>43</sup> MILN (J.), ..., p. 110.

<sup>44</sup> SANQUER (R.) et LE LOCH (C.), « Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique », *Archéologie en Bretagne*, 6, 1975, p. 20.

<sup>45</sup> PROVOST (A.), *Plouhinec (Morbihan), Mané-Véchen, Rapport intermédiaire 2002*, 2002, environ 30 p.

<sup>46</sup> GALLIOU (P.), « Les villas romaines d'Armorique », *Caesarodunum*, 17, 1982, p. 102.



#### - Décors de murs

Hormis des enduits recouverts de bande rouge ou jaune, quelques fragments de fresques dont les motifs représenteraient des feuillages verts sur fond jaune ainsi que des fruits rouges sur fond noir. La plupart des feuillages sont datés des premier et deuxième siècles ap. J.-C<sup>47</sup>.

#### b ) Les sols<sup>48</sup>

Les matériaux utilisés dans les pavements, hors mosaïque, étaient diversifiés aux Bossenno. On y retrouvait de la brique, du grès, du schiste, du calcaire, du marbre et du granit. Ces carrelages, répandus en Armorique, sont bien datés des premières décennies du III<sup>e</sup> siècle.

Quelques fragments de mosaïque de pavement furent découverts, mais leur emplacement précis dans la *villa* proviendrait soit des thermes, soit des quartiers d'habitation du maître qui jouxtent les bains. On peut proposer une affiliation entre ces fragments de mosaïque et les salles thermales. Deux fragments sont conservés au Musée archéologique de Quimper. Un autre fragment est conservé dans les collections de la Société Polymathique de Vannes.

En tout cas, pendant 250 ans, les moissons furent maigres et l'Armorique reste, de toutes les régions, la plus pauvre en mosaïque<sup>49</sup>.

#### c ) Le verre à vitre

Au pied du mur de la chambre 4, les restes d'une fenêtre constituée de deux plaques de verre furent découverts. Le verre à vitre n'est pas un indice de richesse puisqu'il était présent dans de nombreux sites. On atteste environ une dizaine de verreries en Armorique aux alentours du IV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>.

#### d ) L'aménagement interne des salles

L'espace thermal des Bossenno a livré différents renforcements ou petites infrastructures.

L'*elaeothesium*, s'il s'agit bien d'une telle pièce, possédait une banquette en ciment recouverte de dalles de marbre blanc poli aussi un renforcement qui pouvait servir de placard.

La salle tiède comportait deux gradins taillés dans le rocher.

Un petit escalier reliait cette pièce avec le *sudatorium*. Cette salle renfermait deux gradins garnis de dalles d'ardoises.

Deux réservoirs aux parois couvertes par des plaques d'ardoises furent retrouvés dans la salle chaude. Il s'agissait, à titre hypothétique, des baignoires.

La salle froide des thermes possédait deux gradins, deux sièges aménagés dans le mur ainsi qu'un *baptisterium* avec ses réservoirs d'eau. Un conduit dans le mur assurait l'écoulement de l'eau<sup>51</sup>.

<sup>47</sup> BARBET (A.) et DUGAST (J.), *Peintures gallo-romaines dans les collections publiques françaises*, CNRS, CEPMR, Bulletin de liaison, 8, Soissons, Paris, 1986, p. 97, 107 et 122.

<sup>48</sup> Concernant les différentes natures de sols, une distinction entre les pavements plus ou moins typiques et la mosaïque, matériau plus rare, paraît logique.

<sup>49</sup> DARMON (J.-P.), « Le décor privé : mosaïques et peintures murales en Armorique », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest ; Regard sur l'Armorique romaine*, T. 105, N°2, 1998, p. 88.

<sup>50</sup> GALLIOU (P.), « Commerce et société dans l'Armorique du Bas-Empire », in collectif : *Océan atlantique et péninsule armoricaine*, 107<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Paris, 1985, p. 119.

<sup>51</sup> MILN (J.), ..., p. 110.

## C ) Le mobilier

### 1 ) Les monnaies

La villa des Bossenno a livré plus d'une vingtaine de monnaies. Trois d'entre-elles furent découvertes dans les thermes.

La plus ancienne est celle de Lucille Augusta, fille de Marc Aurèle et de Faustine la Jeune. Elle est donc attribuée à la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Un *folles* de Constantin I<sup>er</sup> et un autre de Constance II.

Ces monnaies prouvent ainsi une occupation, saccadée ou continue, de 200 ans environ.

### 2 ) La céramique

#### a) La sigillée

La salle 8 et le nord de la pièce 9 ont livré des fragments.

Une reconstitution ressemble au mortier curle 21, se retrouvant entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>.

#### b) La céramique métallescente

Le nord de la pièce n° 9 possédait des fragments d'un petit vase de couleur sombre à reflets métalléscent<sup>53</sup>. Il s'agissait d'une céramique fine portant des décors effectués à la barbotine et représentant des épingles à cheveux et de lunules. Ce type est datable de la période flavienne et du début du deuxième siècle ap. J.-C., jusqu'au milieu du même siècle<sup>54</sup>.

#### c) La *terra nigra*

Quelques fragments furent retrouvés en salle n° 7. Ils peuvent se retrouver dans des contextes du I<sup>er</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

#### d) La commune

L'angle sud-est du *sudatorium* des Bossenno a livré bon nombre de tessons de commune.

-La commune sombre

On retrouve une assiette à large rebord, ainsi que divers plats, pots et jattes.

- La commune claire

On peut noter la présence d'un grand *pelle* reconstitué.

### 3 ) Autres mobiliers de terre cuite

<sup>52</sup> BET (P.) et MONTINERI (D.), « La sigillée lisse de Lezoux, typologie des formes du Haut-Empire », *RAS*, 43, 1990, p. 11.

<sup>53</sup> J. Miln entreprit un travail de recollage des tessons compatibles. La forme obtenue de ce vase se retrouve également dans l'ouvrage de J. Miln concernant la butte A, p. 45.

<sup>54</sup> BET (P.) et HENRIQUES-RABA (C.), « Les céramiques à parois fines de Lezoux », *SFECAG*, 1989, p. 22.



Des rondelles de terre cuite servirent probablement de fusaïoles ou de poids pour les activités de tisserands. D'autres servirent peut-être à garnir des filets de pêche. On a ici la preuve, à une époque donnée, d'un artisanat de petite envergure. Ces mobiliers proviennent de la salle n° 8 et n° 9. Ces fragments indiquent que les thermes avaient perdu leur fonction originelle à une époque donnée, probablement tardivement, à la fin du IIIe ou au IVe siècle. C'est une époque de troubles où de nouveaux individus occupent les *villae* et réinvestissent certains locaux pour des usages différents.

#### 4 ) Le mobilier métallique

##### a ) Mobilier de bronze

L'élément le plus intéressant est une fibule pénannulaire en bronze, appelée aussi fibule en oméga<sup>55</sup> et pourvue de décorations incisées (fig. 10). Elle est en parfait état et aide à plaider en faveur d'une chronologie puisqu'on la retrouve dans des contextes du IVe siècle ap. J.-C., comme en témoigne un exemple similaire à Corseul<sup>56</sup>. Ce modèle se trouve aussi en Germanie, en Suisse et dans les régions rhénanes dans des contextes du IVe siècle aussi<sup>57</sup>.

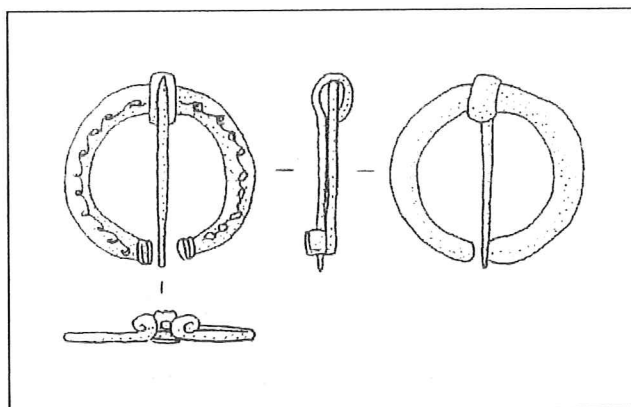


Fig 10 : fibule en omega découverte dans les thermes

A part cela, quelques objets tels qu'une sorte de bracelet, un petit anneau et un bouton en forme de bosse.

##### b ) Mobilier de fer

On repère quelques outils, très oxydés, dont trois ressemblant à des poinçons ou à des vrilles grossières. A cela s'ajoute des clous en fer de différentes grandeurs.

#### 5 ) Le mobilier en os : Les restes culinaires

Les restes de repas retrouvés dans les thermes des Bossenno furent nombreux. En plus d'obtenir des renseignements sur la vie culinaire des habitants, on peut attester que les thermes ne fonctionnent plus à une époque donnée.

Le mobilier archéologique s'échelonne du Ier s. av./Ier s. ap. jusqu'aux habitants du IVe siècle. Ces bains privés sont assez modestes dans leur confection.

<sup>55</sup> Fibule retrouvée dans la salle 8, supposée être la salle de repos.

<sup>56</sup> LE CLOIREC (G.), *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes d'Armor)*, Monographies instrumentum, 18, Montagnac, Monique Mergoil, 2001, p. 73

<sup>57</sup> LE CLOIREC (G.), ..., p. 73.

Il est utile de savoir que les ensembles thermaux repérés dans des *villae* sont, en eux-mêmes, des indicateurs de richesse car bien que répandus, ces bains ne se retrouvaient pas dans toutes les *villae*, comme ont su le démontrer Sanquer et Le Loch<sup>58</sup>.

## LA PARTIE COLLECTIVE OU LA PARS RUSTICA

### Chapitre I / Bâtiments agricoles, artisanaux et autres quartiers

Comme le signalait P. Galliou, les bâtiments destinés à la vie économique sont assez mal connus. Ces constructions, moins bien édifiées que les bâtiments principaux, étaient souvent négligées par les fouilleurs<sup>59</sup>.

A )La butte A est-elle une grange ?

#### 1)Architecture

a ) Maçonnerie et agencement des pièces

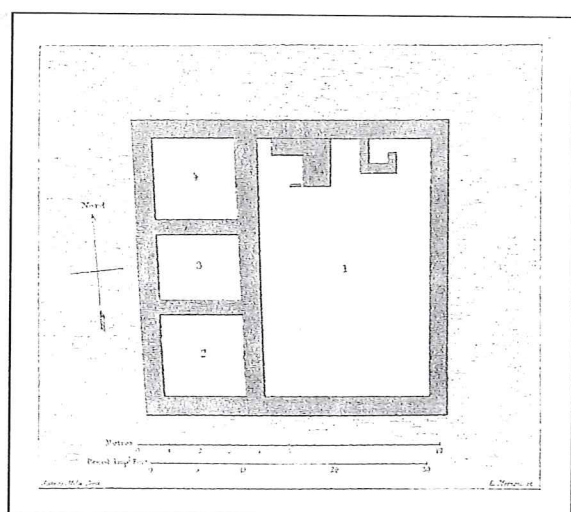


Fig. 11 : plan de la butte A :la grange

Cette construction, une fois arrachée à l'épaisseur du temps, formait un bâtiment de huit/neuf mètres de côté (fig. 11).

Les matériaux employés à l'édification des murs sont communs : des petites pierres cubiques de granit soigneusement appareillées.

Le bâtiment comportait quatre pièces. Il s'agit d'une architecture qui consiste à établir un bâtiment renfermant lui-même trois autres salles carrées, accolées les unes aux autres sur une même ligne. J. Miln proposait d'y voir une forge, mais cette construction s'apparente plutôt à une grange, en comparaison avec la typologie existante des granges, présente dans l'article de J. Napoli.<sup>60</sup>

b)Les sols

Si l'on observe les plans déjà existants de ce type d'édifice, l'ouverture serait en salle n° 3. Par contre, si cette grange ne possédait pas de porte, on y pénétrait par le toit en y accédant par une échelle.

<sup>58</sup> SANQUER (R.) et LE LOCH (R.), ..., p. 13.

<sup>59</sup> GALLIOU (P.), « Le plan des villas », *Archeologia*, 74, 1974, p. 31.

<sup>60</sup> NAPOLI (J.), « Remarques typologiques sur le bâtiment central », in collectif : *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, (dir. Naveau J.), DAO, 1997, 352 p.



## 2 ) Le mobilier recueilli

### a ) La céramique

#### - Les céramiques modelées

Certaines poteries « ressemblaient étrangement à certains vases de l'époque du Néolithique que l'on retrouve dans des dolmens »<sup>61</sup>. Elles pouvaient éventuellement appartenir à l'époque du Néolithique ou à l'époque de la Tène. Il est aussi possible que ces poteries soient d'époque romaine puisqu'il était encore fréquent de retrouver des poteries modelées à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. voir au II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> s<sup>62</sup>.

#### - La céramique sigillée

Les tessons de sigillées étaient peu nombreux. Néanmoins ils permirent deux reconstitutions dont une coupelle Curle 15, produite entre la première moitié du II<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle.

#### - Les céramiques « sigillées » d'Argonne

Le fragment trouvé présente un décor de petits carrés, daté par Hübener de 330/365, qui revoit sa datation élargie de 305 à 400.<sup>63</sup>

### c ) Le mobilier métallique

#### - Le mobilier de bronze

Une boucle carrée de 3 centimètres de côté et un anneau très fin d'une épaisseur de 0,2 centimètre composent le mobilier le plus intéressant.

#### - Le mobilier de fer

Il était trop oxydé pour le conserver.

Dans les quatre pièces de ce bâtiment, le sol des salles était couvert de débris et de scories de fer. Ces scories, résidus de métallurgie, indiquent la fonction de forge à un moment tardif. A cela s'ajoutaient des cendres, des charbons, de la terre brûlée et des fragments de granit vitrifiés.

Des morceaux et des scories du même métal furent trouvés en grand nombre, surtout près de la cheminée de la pièce n° 1.

### d ) Le verre

Quelques fragments appartenaient à des bouteilles carrées. Il s'agissait d'une bouteille à panse carrée ou rectangulaire de type Isings 50a ou b. Ce type se repère dans des contextes de 70 à 130 ap. J.-C<sup>64</sup>, Mais son utilisation persiste jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle.

### e ) La pierre

<sup>61</sup> MILN (J.), ..., p. 43.

<sup>62</sup> TUFFREAU-LIBRE (M.), *La céramique en Gaule romaine*, Paris, Errance, 1992, p. 32.

<sup>63</sup> FELER (M.), « Classification et datation des molettes d'Argonne, problèmes de méthodes », *SFECAG*, 1991, p. 166.

<sup>64</sup> SIMON-HIERNARD (D.) (dir.), *Verres d'époque romaine, Collection des musées de Poitiers, Regards sur les collections*, Poitiers, 2000, p. 141.

Un autre fragment d'instrument, en pierre polie et à plusieurs facettes, avait peut-être la fonction de pierre à aiguiser.

Un fragment d'outil en grès, ayant peut-être une fonction de polissoir.

#### f) Les ossements

Située à une profondeur de 0,30 mètre, les traces d'un foyer pour la cuisson et des restes de nourritures.

Il semblerait que ce bâtiment ait eu une ou plusieurs activités en même temps, hormis sa fonction première de grange. Cette fonction de grange se retrouve, pour notre région, à La Guyomerais et aussi au Guilly en Malguénac<sup>65</sup>.

Pour cette activité de forge, il faut sûrement penser à des petites activités artisanales travaillant pour les besoins du domaine. Cette activité permettait les réparations indispensables et la production d'objets de première nécessité, tels des clous ou des gonds<sup>66</sup>.

### B) La butte E est-elle un atelier de potier?

#### 1) Architecture

Le plan fourni est malheureusement tronqué. En effet, les travaux des laboureurs ont entamé une partie des murs sur plusieurs points, tandis que d'autres parties ne purent être fouillées à cause du refus de certains propriétaires.

##### a) Implantation et maçonnerie

- Substructions protohistoriques ou restes gallo-romains précoces?

La plupart des salles de ce bâtiment recelaient des murs d'une construction antérieure et de grosses pierres irrégulières, qui n'interpellèrent pas J. Miln.

Il ne faut pas écarter l'hypothèse de l'implantation d'un fort substrat gaulois sur le site des Bossenno car leur présence influençait parfois le développement des fermes gallo-romaines. Environ 12 % des gisements de *tegulae* se trouvent près d'enclos ou de gisements de poteries de la Tène Finale<sup>67</sup>.

- Les ruines romaines

Les murs étaient en mauvais état dans toutes les salles<sup>68</sup>. Ainsi il est difficile de donner avec certitude le plan exact.

Si l'architecte qui a conçu ces bâtiments avait un souci de symétrie, il n'a pas situé par hasard l'emplacement de ce corps de pièces. Cette partie de l'édifice se situait à peu près parallèlement aux quartiers d'habitations du maître des lieux.

##### b) Organisation interne et ornements

La salle 1 et la salle 5 ne possédaient ni enduit sur les murs, ni ciment sur le sol. La salle 2 comportait des traces d'enduits sur la paroi est. Le sol était revêtu de ciment. La salle 3

<sup>65</sup> GALLIOU (P.), *La Bretagne romaine : à la Bretagne*, Paris, J.-P. Gisserot, 1991, p. 47.

<sup>66</sup> GALLIOU (P.), *L'Armorique romaine*, Brasparis, 1983, p. 106.

<sup>67</sup> LANGOUET (L.), 1988, ..., p. 314.

<sup>68</sup> MILN (J.), ... p. 158.



conservait des traces d'enduits au niveau du mur sud. La salle n° 4, renfermait en son milieu une sorte de construction qui aurait bien pu être un foyer ou un four, du fait des pierres rubéfiées et de la quantité importante de charbons et de cendres. On peut alors proposer ici la fonction d'une cuisine, à un moment ou un autre.

## 2) Mobilier

### a) La céramique

#### - Céramique « ancienne » ?

Dans le descriptif on retrouve la notion de « poterie grossière » qui font penser que ces tessons pourraient provenir de l'époque de la Tène Finale.

#### - Céramique sigillée

Un fragment de col d'une coupe Curle 23, en salle 6/7, indique une présence entre la deuxième moitié du IIe s. jusqu'au début du IIIe s. Cette forme se retrouve à Lezoux<sup>69</sup>.

Un col de coupelle Ritt. 14, en salle 6, peut-être situé entre le dernier quart du Ier s. et le troisième quart du IIe s.<sup>70</sup>

La pièce n° 5 a livré un fond de céramique d'un Drag. 37 comportant la marque d'un potier, parfaitement lisible,

On peut y lire :

#### *CASSIGNETI*

Le potier *Cassignetvs* produisait à Lezoux et il aurait été productif durant la période Hadrien-Antonin<sup>71</sup>. Ce qui nous ramène, de façon approximative, de 120 à 160 ap. J.-C.

La pièce 6 a également livré son lot de tessons de sigillées.

Les fouilles de la pièce 7 ont livré la moitié d'un fond de vase de Drag. 37 portant l'estampille incomplète d'un potier.

On peut y lire néanmoins :

#### *ALBVC.*

Le nom est coupé à cause de la cassure de la céramique. Il s'agirait du potier *Albvcivs* qui était aussi originaire de Lezoux. Il exerce pendant la période Trajan-Antonin, selon Oswald<sup>72</sup>. Deux chercheurs, Stanfield et Simpson, ont restitué ses productions aux alentours de 150-190.

#### - Céramique à l'éponge

Il s'agit d'un autre type de céramique qui atteste un circuit économique dans les provinces occidentales au IVe siècle. Quelques fragments sont dans les collections de la villa (fig. 12). Certains possèdent les traces « d'éponge », ressemblant à des bulles de peintures éclatées.

Les circuits commerciaux sont bien en place aux IIIe et IVe siècles. Elle disparaît totalement des couches pendant la seconde moitié du Ve siècle<sup>73</sup>. Les exemples de Vannes sont datables du IVe siècle<sup>74</sup>.

La présence de cette céramique à Carnac n'a rien de rare puisqu'elle représenterait en Armorique environ 10% des productions importées<sup>75</sup>.

<sup>69</sup> BEMONT (C.) et JACOB (J.-P.) (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine : implantations, produits, relations*, DAF, Paris, 6, 1986, p. 140.

<sup>70</sup> BET (P.), FENET (A.) et MONTINERI (D.), 1989, ..., p. 42.

<sup>71</sup> OSWALD (F.), *Index des estampilles sur sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série N° 21, 1983, p. 367.

<sup>72</sup> OSWALD (F.), ... p. 11.

<sup>73</sup> SIMON-HIERNARD (D.), « Du nouveau sur la céramique à l'éponge », *SFECAG*, 1991, p. 66.

<sup>74</sup> CLEMENT (M.), « Céramique « à l'éponge » en Morbihan », *Archéologie en Bretagne*, 12, 1976, p. 25.

- Céramique à parois fines et céramique métallescente

Les fouilles de la salle 7 ont livré de beaux fragments de céramique fine ayant une pâte jaune. La glaçure est de couleur noire mate et non métallescente. Des décors sont parfaitement visibles en relief. On remarque entre autres un personnage ailé. Il s'agit peut-être de Cupidon ou d'un Amour (fig. 12).

Quelques tessons de céramiques métallescentes sont arborés de motifs en relief. L'un d'entre eux représente le caducée d'Hermès (fig. 12). Ce poinçon fut utilisé entre autre par *Cinnamus*, *Doecvus* ou *Ivstvs*<sup>76</sup>.

Ces céramiques apparaissent en Gaule aux alentours de 120 ap. J.-C. et cette période de production s'étale du II<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>.

- Amphore

Toute la *villa* a livré des fragments d'amphores mais ce quartier est celui qui possède la plus grande quantité de tessons inventoriés.

Parmi tous les restes de ce type est apparu un fragment d'amphore gréco-italique, qui est un élément de mobilier des plus importants puisque le fragment est datable du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>78</sup> (fig. 13).

On retrouve une anse de Dressel 1. L'abondante présence d'anses, de fonds et de panses de ce type d'amphore se retrouve sur le site (fig. 13). Ces fragments indiquent des rapports commerciaux éloignés, ces amphores étant originaires des côtes tyrrhéniennes de l'Italie<sup>79</sup>.

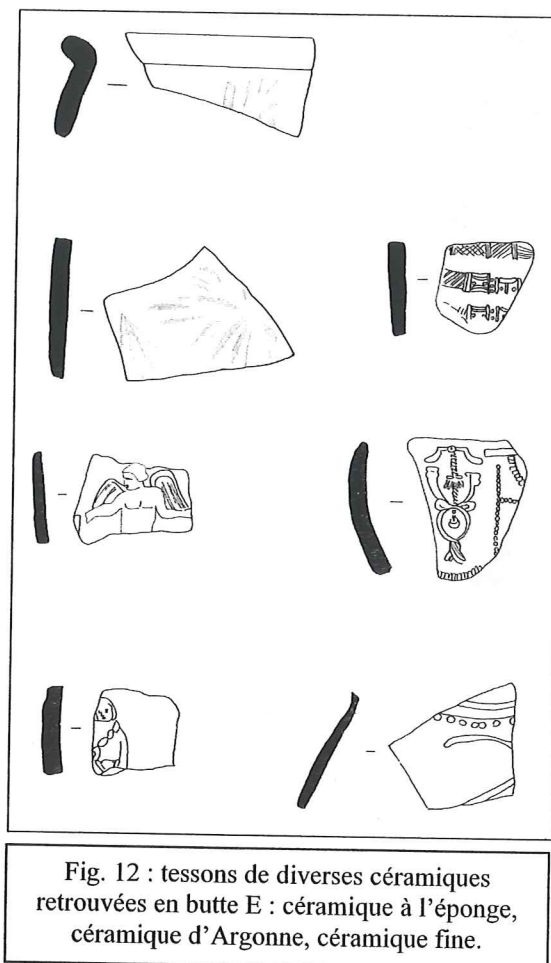


Fig. 12 : tessons de diverses céramiques retrouvées en butte E : céramique à l'éponge, céramique d'Argonne, céramique fine.

<sup>75</sup> BLASZKIEWICZ (P.) et JIGAN (C.), « Le problème de la diffusion et de la datation de la céramique sigillée d'Argonne, décorée à la molette, des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles dans le Nord-Ouest de l'Empire », *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 395.

<sup>76</sup> ROGERS (G.-B.), 1974, « Poteries sigillées de la Gaule centrale, I. Les motifs non figurés », *Gallia*, suppl. 28, 1974, p. 164.

<sup>77</sup> JACOB (J.-P.) et LEREDDE (H.), « Les vases à couvertes métallescente, une production originale des potiers gallo-romains », in collectif : *Les Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 51.

<sup>78</sup> SCIALLANO (M.) et SIBELLA (P.), *Amphores, comment les identifier ?* Barcelone, Edusud, 1991, p. 65.

<sup>78</sup> AYALA (G.), « Les amphores romaines », *Archéologia*, 243, 1989, p. 30.

<sup>79</sup> SCIALLANO (M.) et SIBELLA (P.), ..., p. 32.



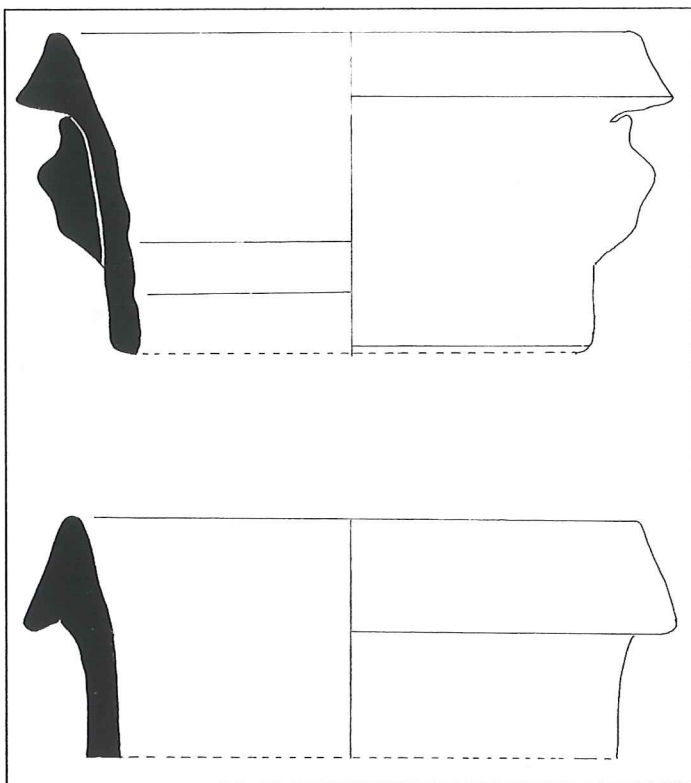


Fig.13 : en haut : col d'amphore gréco-italique ; en bas : col de Dressel 1

Une anse de Dressel 2/4 est attestée originaire d'Italie, d'Espagne et de Gaule et contenant également du vin, était attribuable au Ier siècle ap. J.-C.<sup>80</sup>.

Des anses de Pascual 1 de Tarraconaise<sup>81</sup>. De nombreux tessons, en particulier des anses et des cols, furent retrouvés. Ce type d'amphores est caractéristique de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C.<sup>82</sup>. Produites en Tarraconaise, peut-être de la région de Barcelone, elles contenaient aussi le précieux vin.

L'absence apparemment totale de ratés de cuisson conduit à penser que la butte E n'a pas pu être un atelier de potier.

#### - Céramique du Moyen Age

Un tesson de panse d'un récipient qui, par sa forme et sa texture différentes des poteries romaines, pourrait bien appartenir à l'époque du Moyen Age. On note un décor estampé en forme d'étoile à huit branches (fig. 14). Aucun vernis ne se repère.

A cela s'ajoute un col de jarre qui s'apparente à certains d'époque du Moyen Age<sup>83</sup>. Une estampille en forme de croix se remarque sur la lèvre plate (fig. 14). Cette croix renforce l'idée d'une céramique de ce contexte, car ce signe s'apparente grandement au symbole chrétien.

<sup>80</sup> SCIALLANO (M.) et SIBELLA (P.), ..., p. 38.

<sup>81</sup> Ces informations seront formulées avec plus de détails dans la thèse de S. Le Forestier sur les amphores en Armorique.

<sup>82</sup> SCIALLANO (M.) et SIBELLA (P.), ..., p. 48.

<sup>83</sup> La texture de la pâte, la couleur et la forme du tesson ne semblent pas appartenir à un type de céramique gauloise ou romaine.

## b) Eléments métalliques

### - éléments de bronze

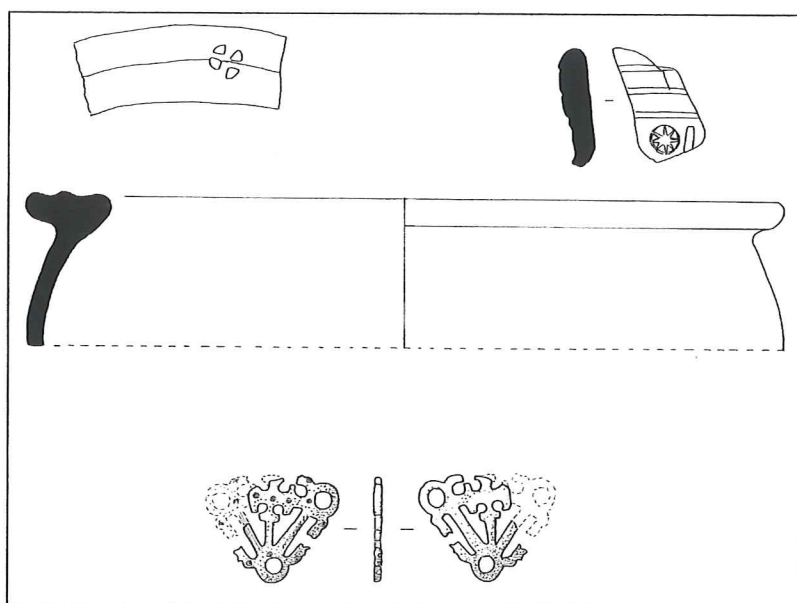


Fig. 14 : tessons et ornements en bronze du Haut Moyen-Age

Un fragment d'ornement en bronze, particulièrement intéressant (fig. 14). Il possède une forme de triangle équilatéral dont chaque angle est terminé par un cercle orné de deux têtes qui représentent un animal assez énigmatique<sup>84</sup>. Cet ornement s'apparente à d'autres, similaires, de l'époque mérovingienne.

En tout cas, sa ressemblance avec des éléments connus est troublante. Un exemple se remarque sur une monture de seau, provenant peut-être de l'Aisne<sup>85</sup> (fig. 15).

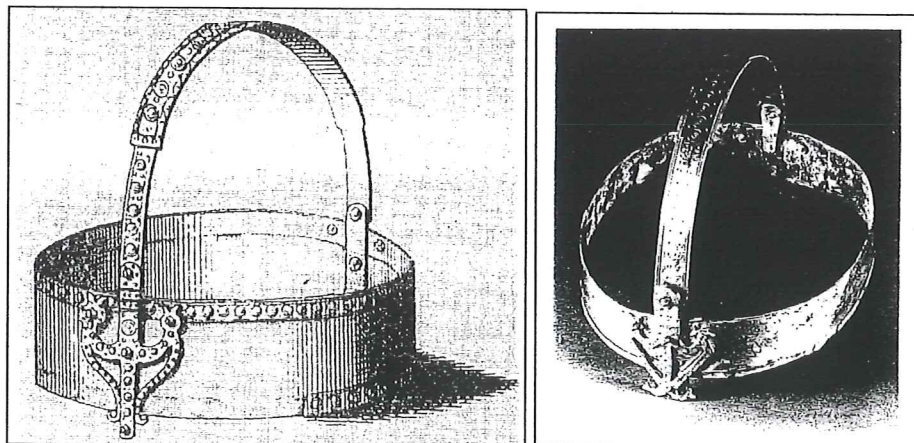


Fig. 15 : armatures de seau mérovingien découvertes en France et comportant un ornement ressemblant à celui découvert aux Bosseno. A gauche : exemple de l'Aisne, à droite exemple de Verdun

On peut rajouter l'exemple de la tombe du « chef » de Verdun<sup>86</sup>. La garniture d'un seau de bronze datée de la fin du Ve siècle à la première moitié du VIe siècle (fig. 15).

Il pouvait s'agir d'une sorte de seau de « parade » que l'on arborait fièrement lors de cérémonies

<sup>84</sup> J. Miln y voyait des têtes de dragons (p. 166).

<sup>85</sup> Exposition, *La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers Romains. 1500<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Soissons, 486-1986*, Picardie, 1986, Conseil Régional de Picardie, 1986, p. 136.

<sup>86</sup> PERIN (P.), *La datation des tombes mérovingiennes, historique, méthodes, applications*, Paris, Genève, Centre de recherches d'histoire et de philologie de la I<sup>re</sup> section de l'école pratique des hautes études, 1980, pl. 6.



religieuses ou de rituels de guerre.

Cependant cet ornement découvert à Carnac peut paraître trop fin pour pouvoir tenir l'anse qui supportait le poids du seau. Par conséquent, il peut s'apparenter à un bijou ou à un type de parure. Cette pensée se prouve par une parure retrouvée au Hainaut, de l'époque mérovingienne elle aussi<sup>87</sup>.

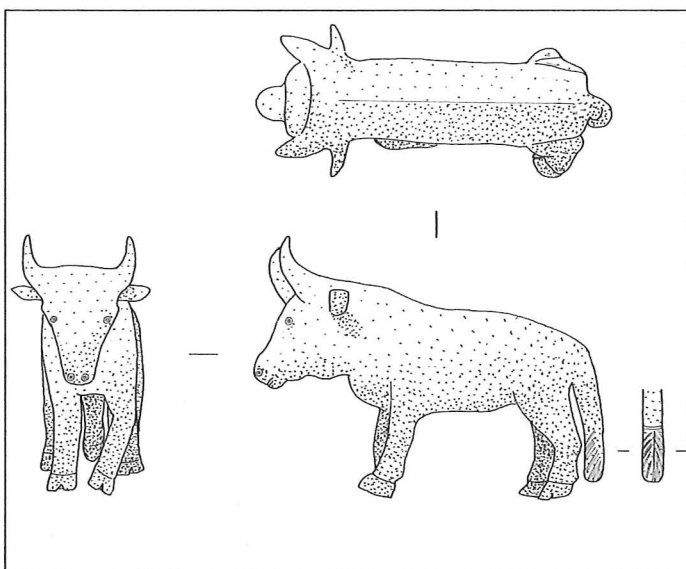


Fig. 16 : le bœuf en bronze découvert en butte E

Un des plus beaux éléments de la villa est incontestablement une figurine représentant un bœuf (fig. 16).

La présence symbolique de cet animal devait être la force féconde. Une autre représentation de bœuf fut signalée à Bieuzy. Aucune comparaison ne peut s'effectuer puisqu'elle a été malheureusement vendue à des touristes<sup>88</sup>.



Fig. 17 : bague de la butte E

La salle 5 a livré elle aussi une pièce de choix qui a malheureusement disparu des réserves mais dont il reste un dessin. Il s'agit d'une bague garnie d'une intaille en pierre bleue (fig. 17).

#### - éléments de fer

Un crochet de suspension, une pointe de javelot à aileron et un couteau en fer de 18 centimètres composent le mobilier le plus remarquable.

#### c) Le verre

Les débris d'une coupe en verre dont la forme se rapproche de la coupe Isings n° 42a<sup>89</sup> datable entre la seconde moitié du Ier siècle au IIIe siècle.

Ce type appartient à la vaisselle domestique et servait à présenter sur la table quelque sauce ou mets comme le suggèrent des peintures d'*Herculanum*<sup>90</sup>.

<sup>87</sup> Exposition, *Les artistes du Hainaut, Trésors d'art mérovingiens*, 1953, Hainaut, ASBL, 1953, pl. 32. Les objets de cette planche sont considérés comme appartenant aux vikings, ce qui est peut-être à revoir aujourd'hui, ces mobiliers se rattachant plutôt à la tradition mérovingienne.

<sup>88</sup> ANDRE (J.), « Bronzes figurés trouvés sur le territoire des Vénètes », extrait des *Annales de Bretagne*, T. 68, 1961, fasc. 1. p. 20.

<sup>89</sup> ISINGS (C.), *Roman glass from dated finds*, Archaeologica Traiectina, edita AB, II, J.-B. Walters Groningen, 1957, p. 58.

d) L'os : restes culinaires

Encore une fois on retrouve une grande quantité d'ossements de ruminants et des débris de coquillages.

Le bâtiment E, après étude, ne semble pas avoir été un atelier de potier, Le plan pourrait bien nous faire penser aux logements de la domesticité. Cette hypothèse se renforce par la présence de très nombreuses céramiques, curieusement nombreuses comme dans les quartiers d'habitations du maître.

C ) Les portions de murs de la butte F

1) Description des ruines

Ces restes de bâtiment étaient situés au sud de la butte E.

La vieille route qui conduisait de Carnac au passage de la Trinité-sur-Mer avait sérieusement endommagé ces constructions. Le plan de ce bâtiment était impossible à faire.

2 ) Le mobilier récupéré

a) Les céramiques

- Céramique sigillée

En salle 2, des fragments de vases.

Deux petites coupes sans ornements. Il s'agit vraisemblablement de la coupelle Drag. 35, qui se situe dans le temps du début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle.

- Céramique « sigillée » d'Argonne

Un fond de vase portant des décors effectués à la molette.

- Amphore

Des tessons de Dressel 7-11 de Bétique se repèrent également. On les date du I<sup>er</sup> siècle ap.<sup>91</sup>. Ces amphores contenaient de la saumure.

On peut rajouter, sans pouvoir les préciser dans un quartier précis de la villa, des tessons de Dressel 20 de Bétique, s'échelonnant du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle<sup>92</sup>. C'est le récipient par excellence de l'huile de Bétique<sup>93</sup>.

b) Eléments métalliques : des restes mérovingiens parmi les fragments romains ?

- Pièces de bronze

Les chercheurs retrouvèrent un objet fragmenté à décor estampé (fig. 18). Il faut peut-être voir ici une sorte de bouterolle destinée à être fixée en bout de fourreau ou de ceinture<sup>94</sup>. Il pouvait peut-être aussi s'agir d'une garniture de chaussure ou d'éperon sous la forme d'une petite boucle, comme les exemples des fouilles de Bourogne<sup>95</sup>.

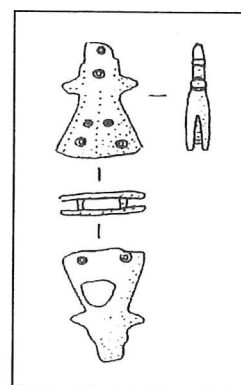


Fig. 18 : ornement métallique mérovingien ?

<sup>90</sup> SIMON-HIERNARD (D.), (dir.), ..., p. 223.

<sup>91</sup> SCIALLANO (M.) et SIBELLA (P.), ..., p. 57.

<sup>92</sup> SCIALLANO (M.) et SIBELLA (P.), ..., p. 65.

<sup>93</sup> AYALA (G.), « Les amphores romaines », *Archéologia*, 243, 1989, p. 68.

<sup>94</sup> Un modèle s'apparente à celui-ci dans l'ouvrage de J.-C. Alcamo, *La dénomination des productions de vaisselle commune*, RAO, hors-série, 29, 1986, p. 209.

<sup>95</sup> SCHEURER (F.) et LABLOTIER (A.), *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, Paris, Berger-Levrault, (sans date), p. 43 et pl. 6.



La salle n° 6 livra, en plus d'une grande quantité de clous, plusieurs objets ou fragments de fer de formes disparates, ronds, concaves ou plats. Malheureusement, ils étaient si endommagés qu'ils tombèrent en poussière dès que les fouilleurs tentèrent de les récupérer<sup>96</sup>.

On note que ici aussi divers mobiliers s'échelonnent aux alentours du Ier s. ap. / IIe s. ap. jusqu'au Ve / VIe s. ap. environ.

## Chapitre II / Le fanum : le temple sous la butte D

### A/ Architecture

#### 1) Le gros œuvre :

Le territoire Vénète, hormis celui des Bossenno, comptait quelques temples.

Celui de la *villa* est de plan carré et était composé de deux carrés concentriques, comme on peut souvent le remarquer<sup>97</sup> (fig. 19).

#### 2) Aménagement interne :

L'élément interne le plus intéressant est sans doute une dalle en tuffeau scellée dans le ciment de la *cella*. Ses dimensions sont de 0,68 mètre de côté sur 0,08 mètre d'épaisseur. C'est un bloc mouluré sur trois faces, la quatrième devant se trouver face au mur, cachée du regard des dévots. Ce bloc constituait à coup sûr la base d'un piédestal qui supportait un autel supportant une ou plusieurs statuettes.

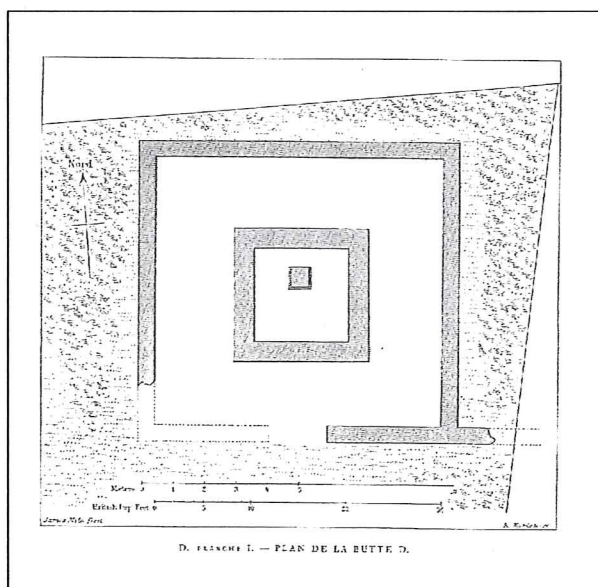


Fig. 19 : plan du *fanum*

#### 3) Ornementation

Des enduits peints rouge uni et un fragment de marbre rouge vif veiné de blanc représentent les seules ornementations récupérées.

### B ) Un mobilier révélateur des croyances de l'époque : les statuettes

Une grande quantité de fragments de statuettes en terre cuite, représentant des Vénus Anadyomènes<sup>98</sup> et des Déeses mères, furent mis au jour lors des fouilles du *fanum* (fig. 20). Elles n'ont en général rien d'extraordinaire puisque ce genre de terre cuite se retrouve dans toute la Gaule romaine. Mais c'est en Bretagne que l'on a trouvé le plus grand nombre

<sup>96</sup> MILN (J.), ... p. 191.

<sup>97</sup> Parmi les six *fanum* qui sont répertoriés au Morbihan : 3 sont rectangulaires, 2 sont octogonaux et 1 est heptagonal.

<sup>98</sup> Du grec *anadyomênê* : celle qui sort de l'eau.

de figurines en terre cuite, si l'on excepte la région de grande production, la vallée de l'Allier<sup>99</sup>.

Elles représentent, à priori, des offrandes que les pèlerins déposaient contre la protection et le bon œil sur leur bétail, la terre ou leur propre famille. Les Vénus avaient aussi la force, selon les Romains, de guérir les malades<sup>100</sup>.

Le site des Bossenno a révélé un cas unique de fauteuil de déesse-mère fabriqué par le coroplaste *Pistillus*, opérant entre 150 et 200 et originaire de la région d'Autun<sup>101</sup>.

#### 1) Les vénus :

Elles représentent Aphrodite qui s'est dévêtue, déposant près d'elle son vêtement et sur le point d'accomplir son acte rituel. Cet acte consiste à se baigner dans une eau qui rendra sa puissance plus active, sa beauté plus grande et sa fécondité plus bienveillante<sup>102</sup>.

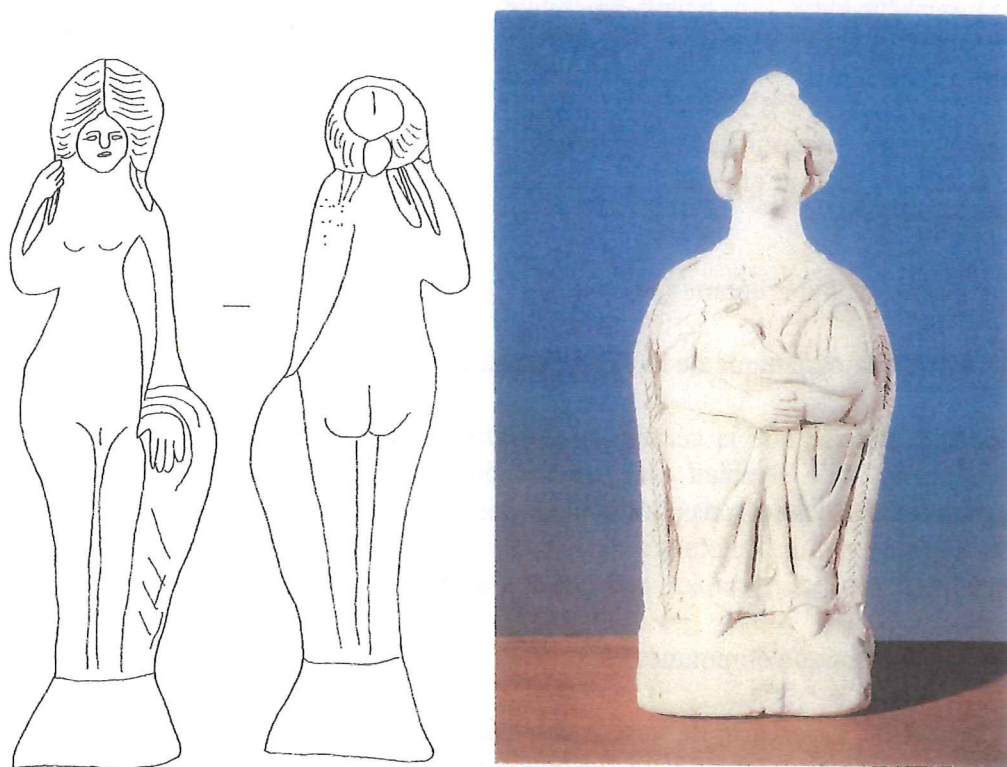


Fig. 20 : figurines découvertes au niveau du temple, représentant des Vénus et des déesses-mères.

#### 2) Les types particuliers :

Un buste féminin dont le visage est encadré par des cheveux relevés en diadèmes est attribuable, par sa coiffure, à l'époque flavienne<sup>103</sup>.

<sup>99</sup> GABORIT (A.), « Les figurines gallo-romaines en terre cuite découvertes en Bretagne, I », *Archéologie en Bretagne*, 9, 1976, p. 9.

<sup>100</sup> VERTET (H.), 1990, « Les figurines gallo-romaines en argile de l'Allier, reconstitution, diffusion de moulage », *Revue Archéologique Sites*, 43, 1990, p. 29.

<sup>101</sup> ARS (E.), « Les figurines gallo-romaines en terre cuite du Morbihan », *BSPM*, 1997, p. 46.

<sup>102</sup> GABORIT (A.), ..., I, p. 10.

<sup>103</sup> LE RUDULIER (A.), « Les figurines de déesses-mères gallo-romaines en terre cuite découvertes dans l'ouest de la Gaule », *Archéologie en Bretagne*, 33-34, 1982, p. 6.



Un autre buste féminin composait ce mobilier. Ses cheveux, descendant de chaque côté du visage en souples mèches avec une raie au milieu, sont datables du II<sup>e</sup> siècle.

Le *fanum* de Carnac est le seul *fanum* du Morbihan à avoir fourni des fragments de statuettes, ce qui lui confère un caractère original dans son contexte départemental.

### C ) Les autres mobiliers provenant du temple

#### 1) Les monnaies

Elles sont au nombre de treize et proposent une chronologie de 180 ans environ.

Les fouilleurs retrouvèrent deux grands bronzes de Marc Aurèle, un grand bronze de Septime Sévère bien détérioré, quatre petits bronzes de Gallien, un petit bronze de Tétricus père, deux petits bronzes semblables de Tétricus fils, un petit bronze de Constant I<sup>er</sup> et un moyen bronze de Magnence qui clôture la liste des monnaies.

La plus ancienne nous amène en 169 ap. J.-C., coïncidant avec le troisième consulat de Marc Aurèle. La plus récente se fixe vers 353 ap. J.-C., se rattachant à la mort de Magnence<sup>104</sup>.

Le nombre de monnaies répertoriées est considérable par rapport aux autres bâtiments B et C. Il est pensable d'attribuer un rôle cultuel de certaines de ces pièces, compte tenu du chiffre considérable.

#### 2) Le mobilier céramique

##### a) De la céramique de la Tène Récente ?

J. Miln précise que la céramique du *fanum* était bien différente de celle trouvée dans les autres buttes. Elle semblait mal cuite et de forme assez primitive. Le chercheur ajoute même qu'au toucher les tessons paraissaient gras et onctueux.

L'hypothèse d'un sanctuaire antérieur à la conquête est donc possible, tout autant que l'existence d'un sanctuaire romain précoce aux alentours du I<sup>er</sup> s. ap. J.C.

##### b) Céramique commune

Une partie supérieure de vase à col trilobé, en terre jaune, qui semble être similaire à l'oenochœ de type Santrot 498<sup>105</sup>. Le bec verseur forme une gargoulette, l'anse est collée sous la lèvre. On la date des environs 40-80 ap. J.-C.

Un bol, une jatte et un pot représentent une partie du mobilier retrouvé.

#### 3) Objet métallique

L'unique pièce intéressante est un compas d'une longueur de 12 centimètres.

Il faut admettre que tous les domaines agricoles en Armorique ne possèdent pas un *fanum*. Pour un contexte plus global, ce sont quand même les riches propriétaires, en Gaule, qui élèvent en pleine campagne, tout près de leur *villa*, des temples comme celui-ci<sup>106</sup>.

<sup>104</sup> MARSILLE (M.), « Les *fana* du Morbihan », *BSPM*, Vannes, 1935, p. 24-40.

<sup>105</sup> SANTROT (M.-H.) et SANTROT (J.), ..., p. 209.

Le mobilier propose la même chronologie globale, entre le I<sup>er</sup> s. ap. et le IV<sup>e</sup> s. ap.

### Chapitre III / La question des ruines excentrées : les constructions nommées butte G et butte H

#### A) Implantation et architecture

##### 1) La butte G

###### a) Implantation

Le tertre révélé par le paysage et nommé par J. Miln la butte G était situé à 90 mètres à l'Ouest de la butte F. C'est un quartier de la villa très excentré par rapport aux autres bâtiments, regroupés comme un noyau.

###### b) Composition

Cette ruine était composée d'une grande quantité de pierres de construction, le tout sur 18 mètres de longueur en moyenne. Il semblerait que la butte G soit les restes d'un bâtiment complètement détruit, à tel point qu'au bout de quelques heures, il fit arrêter les fouilles à cet endroit.

##### 2) La butte H et son enceinte : traces d'insécurité au Bas Empire ?

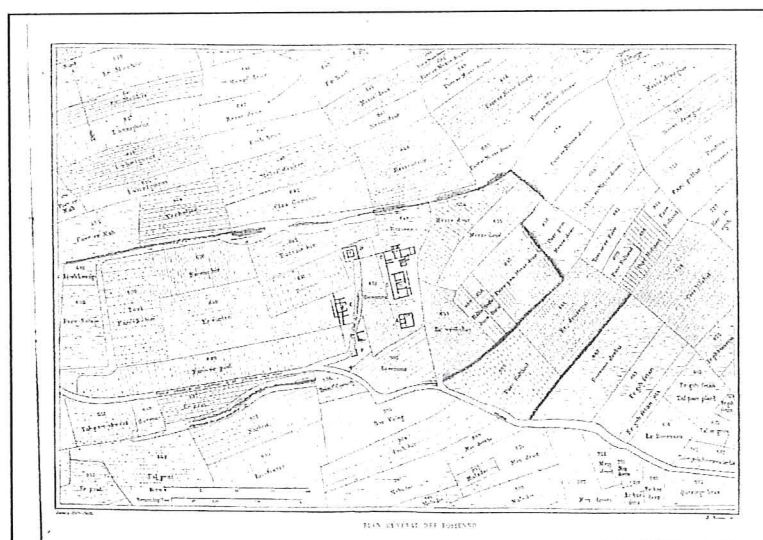


Fig. 21 : la villa entourée de sa probable enceinte de clôture, retracée par J. Miln sur l'ancien cadastre.

- Le mur d'enceinte :

Une interruption de 3,50 mètres était visible dans ce mur. Il devait s'agir d'une chicane d'accès du domaine. Ce mur semblait être composé d'une multitude de grosses pierres brutes.

Le manque d'informations sur ce sujet nous handicape sérieusement pour trouver les preuves d'un réel mur de défense (fig. 21).

##### c) Les origines possibles de l'édification du mur d'enceinte

Comme le signalait G. Duby et A. Wallon, les événements intérieurs et extérieurs des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ont eu sur les campagnes des effets directs<sup>107</sup>. Les incursions barbares eurent des effets désastreux<sup>108</sup>.

<sup>106</sup> PITTE (J.-R.), *Histoire du paysage français*, T. 1 : *Le sacré : de la Préhistoire au XV<sup>e</sup> siècle*, Tallandier, Paris, 1986 (reed. 1989), p. 80.

<sup>107</sup> DUBY (G.) et WALLON (A.) (dir.), *Histoire de la France rurale - des origines à 1340*, Paris, Seuil, 1992, p. 309.



Faut-il voir à Carnac ce genre d'édifice de défense ou alors est-il plus simple et plus ordinaire de voir ici un mur de clôture délimitant simplement le domaine ? Etant donné la faible épaisseur des murs, la deuxième solution semble plus appropriée.

Il ne faut pas écarter l'hypothèse qui consiste à proposer une origine du Moyen Age dans ces traces de murs.

## B) Le mobilier

### 1) Butte G

#### a) La céramique

- La céramique à parois fines

Il s'agissait de tessons à revêtement noir, à situer probablement entre la fin du Ier s. ap. et le début du IIIe s.

- La céramique commune

Rien de notable dans tous les fragments retrouvés.

#### b) La verrerie

Un fragment de récipient de verre à fond carré et quatre faces, comme en butte A. Ce type de bouteille se rencontre surtout durant la période allant de 70 à 130 ap. J.-C<sup>109</sup>.

### 2) Butte H

#### a) La céramique

- La sigillée

Seuls quelques fragments insignifiants se repèrent.

#### b) Le mobilier métallique

- Le bronze

Un ornement qui ressemble à une sorte de fermoir, orné d'incrustations en argent incluses dans les incisions, en forme de trait et de demi-cercle<sup>110</sup>. Cette petite plaquette, munie d'une perforation quadrangulaire peut s'apparenter à certains éléments mérovingiens<sup>111</sup>. Il peut comporter des similitudes avec les petites boucles de garniture de chaussures mérovingiennes retrouvées à Bourogne<sup>112</sup>.

---

<sup>108</sup> DUBY (G.) et WALLON (A.), ... p. 309.

<sup>109</sup> SIMON-HIERNARD (D.) (dir.), p. 141.

<sup>110</sup> MILN (J.), ..., p. 208.

<sup>111</sup> L'objet en question a disparu relativement récemment, puisqu'il possède un numéro d'inventaire (R 82 81 245) et que ce dernier a été constitué quelques décennies auparavant. Il en existe un dessin de J. Miln, publié dans son ouvrage à la page 208.

<sup>112</sup> SCHEURER (F.) et LABLOTIER (A.), *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, Paris, Berger-Levrault, 1914, p. 43.

Les conclusions de la butte G seront rapides puisque ce quartier n'a rien révélé, à cause de la destruction totale des murs ou en raison de l'impatience de J. Miln. La céramique fine et la présence de fragments de verre attestent l'appartenance de cette butte à la *villa*.

Concernant la butte H, il est évident que ces murs étaient bien trop minces pour pouvoir repousser les assauts d'une troupe armée.

### Conclusion

La *villa* des Bossenno était représentative de la vie pastorale de ces très nombreux établissements qui existaient en Armorique à l'époque gallo-romaine. Elle était un maillon parmi d'autres dans la chaîne de l'équilibre économique de la *civitas* des Vénètes<sup>113</sup>.

Pour ce qui est d'affirmer ou non la présence d'une *villa* luxueuse, il semble qu'il faille conclure de façon négative.

Au final, cette *villa* est un établissement d'aspect plus utilitaire que luxueux et il est loin d'égaler les palais des campagnes de Narbonnaise ou d'Aquitaine, comme l'indiquèrent R. Sanquer et P. Galliou<sup>114</sup>.

La présence d'un certain confort, notamment avec les hypocaustes à canaux rayonnants semble indiquer un luxe. P. Galliou précise que les pièces chauffées par hypocauste sont assez rares<sup>115</sup>.

On peut souhaiter que l'avenir puisse apporter plus de précisions concernant certains domaines comme les études sédimentologiques et pédologiques, les analyses de pollens, des restes paléobotaniques ainsi que de l'épandage des tessons comme indice de l'extension des terres cultivées<sup>116</sup>.

A la suite de l'analyse du mobilier récupéré, on a pu en affiner la chronologie.

Les fragments d'amphores prouvent l'existence d'une occupation dès l'époque gauloise. Cet ensemble s'effondre brusquement vers la fin du III<sup>e</sup> siècle. A cette date, pendant que certaines *villae* sont définitivement abandonnées, d'autres comme les Bossenno ont un mode de vie qui change radicalement. On assiste à une sorte de barbarisation des habitants.

Le IV<sup>e</sup> siècle voit une dégradation des conditions de vie des habitants. Comme le signale P. Galliou, pour un certain nombre de *villae*, leurs pavements sont détruits, les thermes inutilisés ou transformés en cabanes rustiques et des fours grossiers sont installés dans des locaux d'habitation. On prend aussi l'habitude d'installer des forges dans des pièces d'habitation abandonnées<sup>117</sup>. Carnac est un exemple de cette « dégradation » du niveau de vie.

La preuve du maintien du circuit économique peut se traduire par la présence de la céramique d'Argonne ou de la céramique à l'éponge.

---

<sup>113</sup> PITTE (J.-R.), ..., p. 84.

<sup>114</sup> SANQUER (R.) et GALLIOU (P.), « Trente ans d'archéologie romaine en Bretagne », *MSHAB*, 58, 1981, p. 326.

<sup>115</sup> GALLIOU (P.), *L'Armorique romaine*, Paris, Braspars, 1983, p. 102.

<sup>116</sup> ANDREAU (J.), « Archéologie rurale et époque romaine », *Les nouvelles de l'archéologie*, 42, Errance, 1990-91, p. 5.

<sup>117</sup> GALLIOU (P.), ..., 1983, p. 158.



Ce mouvement de « squatterisation » des bâtiments ruinés paraît s'achever dans les premières décennies du Ve siècle<sup>118</sup>, époque où le site est peut-être encore habité ou occupé de temps à autre. On peut même supposer une occupation jusqu'au VIe siècle avec certains artefacts.

L'analyse du mobilier prouverait alors une occupation plus ou moins continue pendant cinq siècles, du IIe siècle av. au IVe siècle ap. avec un possible abandon au Ve siècle et une possible réutilisation à l'aube du Moyen Âge.

Les anciennes fouilles, notamment celles du XIXe siècle, n'étaient donc pas réalisées dans de parfaites conditions, mais les campagnes de fouilles élaborées par l'érudit James Miln se sont révélées être très fructueuses et la publication bien menée pour l'époque.

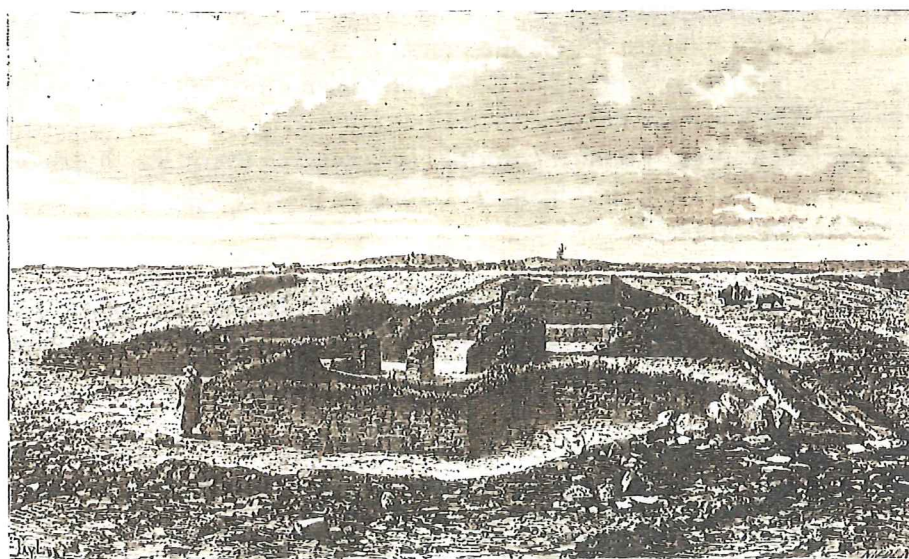


Fig. 22 : gravure de style romantique avec vue sur les thermes après la fouille ; plus rien ne semble subsister aujourd'hui...

Cette villa est également un témoignage aujourd'hui disparu, victime des outrages du temps et surtout des hommes (fig. 22). En effet, dès l'époque des fouilles, vers 1870, J. Miln s'aperçut que certains endroits de la villa avaient été sérieusement endommagés par les cultures des paysans.

Des ruines étaient visibles dans les années 1920 et une partie fut détruite dans les années 1940-1950, avant la destruction des derniers murs visibles en 1983<sup>119</sup>.

Quant on se promène du côté du village de Clouarnac, on aperçoit quelquefois, dans les petits fossés ou dans la terre, des fragments de *tegulae*, restes attestant la présence d'un domaine foncier de l'époque romaine.

Hervé CAGNEC  
Conférence du 4 juin 2005

<sup>118</sup> GALLIOU (P.), « Commerce et société dans l'Armorique du Bas-Empire », in collectif : *Océan atlantique et péninsule armoricaine*, 107<sup>e</sup> congrès national des Sociétés savantes, Paris, 1985, p. 112.

<sup>119</sup> Indications relevées selon plusieurs sources orales, entre autre lors d'une conférence au Palais des Arts à Vannes, en septembre 2002, lors des réunions de la SPM.

## Bibliographie

- ANDRE (J.), « Bronzes figurés trouvés sur le territoire des Vénètes », extrait des *Annales de Bretagne*, T. 68, 1961, fasc. 1. p. 20.
- ANDREAU (J.), « Archéologie rurale et époque romaine », *Les nouvelles de l'archéologie*, 42, Errance, 1990-91, p. 5-7.
- ARS (E.), « Les figurines gallo-romaines en terre cuite du Morbihan », *BSPM*, 1997, p. 44-51.
- AYALA (G.), « Les amphores romaines », *Archéologia*, 243, 1989, p. 30.
- BARBET (A.), « Les peintures de la maison romaine », *Archeologia*, 215, 1986, p. 24-31.
- BARBET (A.) et DUGAST (J.), *Peintures gallo-romaines dans les collections publiques françaises*, Bulletin de liaison, 8, CNRS, CEPMR, Soissons, Paris, 1986, 125 p.
- BEMONT (C.) et JACOB (J.-P.) (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine : implantations, produits, relations*, Paris, DAF, 6, 1986, 291 p.
- BET (P.), FENET (A.) et MONTINERI (D.), 1989, « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIe siècle. Considérations et formes inédites », *SFECAG*, Actes du Congrès de Lezoux, 1989, p. 37-54.
- BET (P.) et HENRIQUES-RABA (C.), « Les céramiques à parois fines de Lezoux », *SFECAG*, 1989, p. 21-29.
- BET (P.) et MONTINERI (D.), « La sigillée lisse de Lezoux, typologie des formes du Haut-Empire », *RAS*, 43, 1990, p. 5-13.
- BLASZKIEWICZ (P.) et JIGAN (C.), « Le problème de la diffusion et de la datation de la céramique sigillée d'Argonne, décorée à la molette, des Ier-Ve siècles dans le Nord-Ouest de l'Empire », *SFECAG*, Actes du congrès de Cognac, 1991, p. 385-414.
- Catalogue du Musée J. Miln à Carnac (Morbihan)*, Vannes, B. Le Beau Editeur, 1894, p. 4. et p. 19-29.
- CLEMENT (M.), « Céramique « à l'éponge » en Morbihan », *Archéologie en Bretagne*, 12, 1976, p. 25.
- COTTEN (J.-Y.), *Les fibules d'Armorique aux Ages du Fer et à l'époque romaine*, Maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université de Haute-Bretagne, Rennes, 1985, 210 p.
- DARMON (J.-P.), « Coeperunt et conchilis pingere... Techniques de revêtement en Armorique gallo-romaine », in collectif : *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne*, Rennes, 1983, p. 167-170.
- DARMON (J.-P.), « Le décor privé : mosaïques et peintures murales en Armorique », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest ; Regard sur l'Armorique romaine*, T. 105, N°2, 1998, p. 87-105.
- DUBY (G.) et WALLON (A.) (dir.), *Histoire de la France rurale - des origines à 1340*, Paris, Seuil, 1992, p. 203-316.
- Exposition, *Les artistes du Hainaut, Trésors d'art mérovingiens*, 1953, Hainaut, ASBL, 1953, 101 p.
- FELER (M.), « Classification et datation des molettes d'Argonne, problèmes de méthodes », *SFECAG*, 1991, p. 161-169.
- GABORIT (A.), « Les figurines gallo-romaines en terre cuite découvertes en Bretagne, I », *Archéologie en Bretagne*, 9, 1976, p. 9-13.
- GALLIOU (P.), « Le plan des villas », *Archeologia*, 74, 1974, p. 27-33.
- GALLIOU (P.), « Les importations de céramiques du IVe siècle en Armorique », *Figlina*, 2, 1977, p. 85-95.
- GALLIOU (P.), « Fibules armoricaines V », *Archéologie en Bretagne*, 23, 1979, p. 21.
- GALLIOU (P.), « Les villas romaines d'Armorique », *Caesarodunum*, 17, 1982, p. 95-109.
- GALLIOU (P.), *L'Armorique romaine*, Brasparis, 1983, 310 p.
- GALLIOU (P.), « Commerce et société dans l'Armorique du Bas-Empire », in collectif : *Océan atlantique et péninsule armoricaine*, 107<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Paris, 1985, p. 105-119.
- GALLIOU (P.), *La Bretagne romaine : à la Bretagne*, Paris, J.-P. Gisserot, 1991, 127 p.
- ISINGS (C.), *Roman glass from dated finds*, Archaeologica Traiectina, edita AB, II, J.-B. Walters Groningen, 1957, 185 p.
- JACK (M.), *Carnac - Morbihan, Catalogue du musée archéologique James Miln - Zacharie Le Rouzic*, Vannes, 1942, 255 p.
- JACOB (J.-P.) et LEREDDE (H.), « Les vases à couverte métallescente, une production originale des potiers gallo-romains », in collectif : *Les potiers gaulois, Les Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 43-53.
- LE CLOIREC (G.), *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes d'Armor)*, Monographies instrumentum, 18, Montagnac, Monique Mergoïl, 2001, 173 p.



- LE FORESTIER (S.), *Les graffiti gallo-romains en Bretagne*, Mémoire de maîtrise, Université de Haute Bretagne, Rennes II, 1998-1999, 187 p.
- LE LOCH (C.), « Le décor des villas », *Archeologia*, 74, 1974, p. 34-40.
- LE RUDULIER (A.), « Les figurines de déesses-mères gallo-romaines en terre cuite découvertes dans l'ouest de la Gaule », *Archéologie en Bretagne*, 33-34, 1982, p. 3-18.
- MARSILLE (L.), *Goh-Ilis, Extrait de la revue morbihannaise*, Vannes, Lafoye Frères Editeurs, 1912, p. 337-346.
- MARSILLE (M.), « Les fana du Morbihan », *BSPM*, Vannes, 1935, p. 24-40.
- MILN (J.), *Fouilles faites à Carnac*, Paris, Didier et Compagnie librairie-éditeurs, 1887, 253 p.
- NAPOLI (J.), « Remarques typologiques sur le bâtiment central », in collectif : *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablantes*, (dir. Naveau J.), DAO, 1997, 352 p.
- OSWALD (F.), *Index des types figurés sur terre sigillée*, Trismégiste et Sites, Paris, 1982, 245 p.
- OSWALD (F.), *Index des estampille sur sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série N° 21, 1983, 428 p.
- PELLETIER (Y.), *Histoire générale de la Bretagne et des bretons*, T. 1, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1990, p. 23-27.
- PERIN (P.), *La datation des tombes mérovingiennes, historique, méthodes, applications*, Paris, Genève, Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IVe section de l'école pratique des hautes études, 1980, 150 p.
- PITTE (J.-R.), *Histoire du paysage français*, T. 1 : *Le sacré : de la Préhistoire au XVIe siècle*, Tallandier, Paris, 1986 (reed. 1989), p. 77-93.
- PROVOST (A.), *Plouhinec (Morbihan), Mané-Véchen, Rapport intermédiaire 2002*, 2002, 30 p.
- ROGERS (G.-B.), *Poteries sigillées de la Gaule centrale, I. Les motifs non figurés*, Gallia, supp. 28, Paris, CNRS, 1974, 196 p.
- ROGERS (G.-B.), *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, II. Les potiers*, V. 1 et V. 2, RAS, hors-série n° 40, Centre Archéologique de Lezoux, Lezoux, 1999, 505 p.
- SANQUER (R.) et LE LOCH (C.), « Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique », *Archéologie en Bretagne*, 6, 1975, p. 13-22.
- SANQUER (R.) et GALLIOU (P.), « Trente ans d'archéologie romaine en Bretagne », *MSHAB*, 58, 1981, 297-340 p.
- SANTROT (M.-H.) et SANTROT (J.), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, CNRS, 1979, 266 p. + 134 p. (400 p.).
- SCHEURER (F.) et LABLOTIER (A.), *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, Paris, Berger-Levrault, (sans date), 200 p.
- SCIALLANO (M.) et SIBELLA (P.), *Amphores, comment les identifier ?* Barcelone, Edusud, 1991, 133 p.
- SELLES (H.), *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en pays Carnute, catalogue typologique*, RAC, supp. N° 16, Etude sur Chartres, 1, 2001, p. 22.
- SIMON-HIERNARD (D.), « Du nouveau sur la céramique à l'éponge », *SFECAG*, 1991, p. 61-76.
- SIMON-HIERNARD (D.) (dir.), *Verres d'époque romaine, Collection des musées de Poitiers*, Regards sur les collections, Poitiers, 2000, 424 p.
- STANFIELD (J.-A.) et SIMPSON (G.), *Les potiers de la Gaule centrale, Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale*, Tome V, *Revue Archéologiques Sites*, H.-S. 37, 1990, 450 p.
- TRISTE (A.), *Inventaire du mobilier découvert au temple gallo-romain de Combléssac*, objet n° 52, CERAM, Vannes, 2001.
- TUFFREAU-LIBRE (M.), *La céramique en Gaule romaine*, Paris, Errance, 1992, p. 173 p.
- TUFFREAU-LIBRE (M.), « Les poteries modelées », in collectif : *Dossiers d'archéologie*, 215, 1996, p. 56.
- TUFFREAU-LIBRE (M.), « La céramique commune », in collectif : *Les Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996, p. 59-60.
- VERTET (H.), 1990, « Les figurines gallo-romaines en argile de l'Allier, reconstitution, diffusion de moulage », *Revue Archéologique Sites*, 43, 1990, p. 28-30.
- VIENCE (G.) (dir.), *Le canal de dérivation à Saintes, sauvetage archéologique à l'emplacement d'officines de potiers antiques*, *Recherches archéologiques en Saintonge*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente Maritime, Saintes, 1993, 139 p.

# LES VIKINGS A L'ASSAUT DE L'EUROPE

*Mme Joëlle Quaghebeur*

*Maître de conférence*

*UBS Lorient*

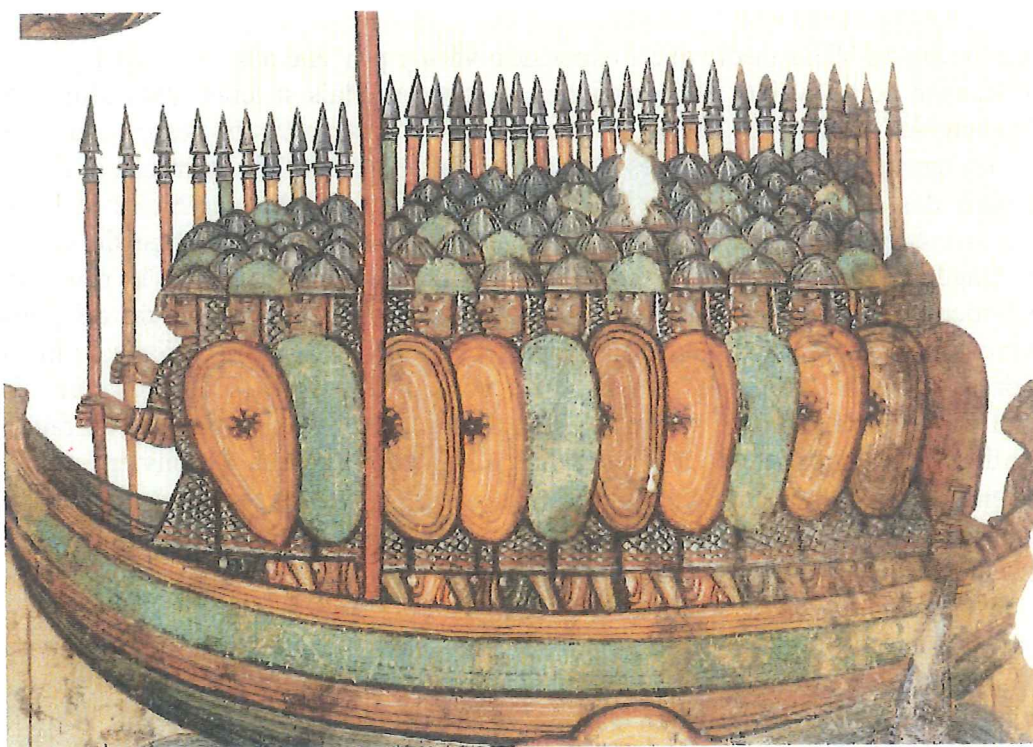
C'est à l'aube du VIII<sup>e</sup> siècle que l'expansion viking prit une ampleur que les rois et les peuples d'Europe ne pouvaient plus continuer d'ignorer. Mais si leurs raids affectèrent désormais l'ensemble du littoral d'Europe occidentale, il faut avoir à l'esprit que l'ère concernée par les entreprises de ces pirates s'étendait également à la Méditerranée et plus au nord, par le biais des grands fleuves de l'actuelle Russie, jusqu'à la mer Noire et la mer Caspienne qu'ils traversèrent pour attaquer Constantinople et le califat abasside dont la capitale était Bagdad. Plus à l'ouest, atteignant les îles Feroë, ils ouvrirent la route vers l'Islande, le Groenland et très probablement l'Amérique du Nord. Navigateurs de grande qualité, explorateurs et conquérants dans l'âme, ils firent donc reculer les frontières du monde connu mais dans le même temps ils introduisirent au sein des pouvoirs et des territoires anciens du sud de l'Europe, troubles, désolation et destructions et amenèrent de ce fait des évolutions, politiques ou sociales, pour les secteurs qu'ils convoitèrent. Il convient donc de décrire, brièvement, dans un premier point la chronologie et les composantes de ces entreprises puis au travers de l'exemple d'un royaume victime de ces attaques, la Bretagne, de saisir la portée et les conséquences de ces dernières.

Les raisons du désir de conquêtes subitement présent dans les mondes du nord demeurent difficiles à appréhender. Croissance démographique brutale, modifications climatiques; instabilité politique, exil judiciaire des individus jugés dangereux pour la société contribuèrent sans doute, à cette présence désormais omniprésente sur les mers. Toutefois il faut souligner que ces mouvements migratoires étaient anciens. En 113 avant JC, les Cimbres et les Teutons qui envahirent l'Empire romain étaient probablement originaires du Jutland ; plus tard, au sein des peuples souvent présentés comme "germaniques"(les Goths, les Burgondes, les Vandales) il faut reconnaître des scandinaves. L'historien goth Jordanes n'écrivait-il pas au VI<sup>e</sup> siècle que la Scandinavie était l'"officine des peuples, la matrice des nations"? Enfin la colonisation des îles du nord et de l'ouest de l'Ecosse est attestée au plus tard au VII<sup>e</sup> siècle.

Si toutes ces causes mêlées sont appréhendées pour tenter de saisir le moment viking en Europe, il est indéniable que la supériorité technique de ces peuples dans le domaine de la navigation aida grandement les projets vikings. Des pierres gravées retrouvées dans le Jutland et le Gotland, montrent que dès le VII<sup>e</sup> siècle, ils maîtrisaient la technique d'une navigation à voile sur des bateaux à rames. Disposant désormais d'un "outil" qui leur conférait une supériorité absolue car unique sur des mers souvent difficiles, ces marins redoutables développèrent une civilisation et un univers où le bateau était source de richesse et de gloire.



Grâce à des découvertes remarquables (navire d'Oseberg, de Gokstad etc..) l'archéologie scandinave nous livre un tableau précis et bien documenté des bateaux connus alors. Ainsi sait-on que dès 300 après. JC, la technique du bateau à clins était connue ( marais de Nydan, Danemark). Navires de commerce (plus courts, plus lourds, propulsés à la voile) côtoyaient de splendides bateaux de guerre (de dimension variée), où étaient utilisées rames et voiles. On trouvait en Angleterre, à la fin du Xe siècle, des bateaux de plus de 50 rameurs, avec un équipage total de 80 à 100 hommes. Un bateau du XIe siècle pouvait lui transporter plusieurs centaines d'hommes. La caractéristique la plus remarquable de ces diverses embarcations étant probablement leur très faible tirant d'eau (inférieur parfois à 50 cm), rapidement tirées à terre sur de simples plages, elles permettaient de remonter les rivières et de pénétrer aisément tous les territoires côtiers.



Miniature - Vie de Saint Aubin d'Angers, manuscrit env 1100 – (BN Paris)

Ne disposant pas de boussole, ils ne s'en dirigeaient pas moins de façon satisfaisante grâce à un cadran solaire et à une bonne connaissance des étoiles. Sans doute étaient-ils en outre familiarisés avec d'anciennes routes maritimes pratiquées par d'autres navigateurs (ainsi entre l'Irlande et l'Aquitaine, par exemple). Il est certain, en effet, qu'ils étaient bien informés des territoires qu'ils envisageaient de "visiter", n'arrivant jamais au hasard.

Les caractéristiques de la civilisation viking ne peuvent être envisagées dans cette brève présentation. Tout au plus peut-on souligner qu'existaient des écarts importants dans les mentalités de ces peuples et du monde (essentiellement carolingien) qu'ils attaquèrent. La sombre religion germano-nordique connaissait encore des sacrifices humains, bien loin des soucis des idéaux chrétiens qui amenaient les clercs du monde carolingien à demander notamment l'abolition de l'ordalie, la stricte égalité de l'homme et de la femme dans le mariage, monde qui voyait également de modestes cimetières paysans soignés dans leur apparence et entretenus, avec un carré réservé au plus près du sanctuaire (et donc de Dieu) aux plus jeunes enfants soit les êtres plus précieux pour cette société (Saint-Urnel en Plomeur,



Finistère). Vision bien différente de celle entrevue en 922 par le voyageur et diplomate arabe Ibn Fadlan, au bord de la Volga. L'homme de culture et de civilisation qu'il était assista, à son grand effroi, à l'inhumation d'un chef varègue entouré, pour son ultime navigation vers le pays des morts, de ses chevaux et de son chien taillés en pièce, mais également de sa femme brûlée avec lui. La terreur suscitée par les Scandinaves est, sans doute, aussi donc le signe que les hommes qui subirent leurs attaques vivaient dans un monde différent où la vie humaine était considérée avec respect et préservée, autant que faire se pouvait, de toute violence gratuite, loin donc du supplice de l'aigle de sang qui permettait d'arracher du dos, ouvert d'un coup de hache, les poumons (Ce que P.R. Giot pensait avoir retrouvé sur un squelette de l'île Lavret au nord de la Bretagne).

On comprend donc les réactions provoquées par les attaques vikings, incompréhension puis terreur. Les hommes d'Eglise se chargèrent de donner un sens à cette épreuve : incarnations diaboliques les pirates venaient punir les chrétiens de leurs péchés. Ce faisant ils contribuèrent un temps à amener la résignation alors qu'il aurait fallu appeler aux armes.

Ayant attaqué l'empire romain qui parvint à les contenir (par le biais, entre autres en Bretagne de populations venues d'Outre-Manche, affectées à la défense des côtes) les attaques reprirent donc avec violence aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, à nouveau jugulées par de vigoureuses mesures du roi Charles le Chauve (restauration des remparts des villes, fleuves barrés militairement etc ..) mais une ultime onde fut connue aux années 980-1030 ( en 882, Aix-la-Chapelle, capitale impériale est dévastée, à partir de 885 Paris assiégé durant 3 ans), en Angleterre et en France où des débarquements avec enlèvement d'otage (ainsi la vicomtesse de Limoges) eurent encore lieu au premier quart du XI<sup>e</sup> siècle. Dans cette houle de plus de six siècles quel fut le destin de la Bretagne ?

Les premiers raids attestés en Gaule se produisirent entre 790 et 800, amenant immédiatement une réaction du souverain (Charlemagne) qui par voie de capitulaires ordonna une mise en défense des côtes. En 817, l'empereur Louis le Pieux fit dresser la liste des monastères côtiers astreints à un service militaire ou autorisés à se protéger par la construction d'un *castrum*, tel saint Philibert de Noirmoutier qui s'en dota en 830. Venu en Poher en 818, mâter la révolte de Murman, et ayant rencontré Matmonoc, l'abbé de Landévennec, n'écartons pas l'hypothèse que l'empereur fit intégrer l'abbaye bretonne à ce dispositif. Le danger était bien réel : en 819 puis 835 Noirmoutier et l'île de Ré furent ravagés par des Norvégiens. Mais l'attaque qui marqua durablement les esprits se déroula le 24 juin 843 : profitant de la fête religieuse ( ce qu'ils pratiquèrent fréquemment), les Vikings attaquèrent la cité, tuant l'évêque Gunhard sur l'autel où il disait la messe et massacrant les fidèles rassemblés là. Dès lors, s'instaura la pratique des tributs : faute de repousser militairement les pirates, il fallut "acheter" leur départ. Nomenoe lui-même fut contraint d'agir ainsi en 847, après, nous disent les chroniqueurs, avoir perdu 3 batailles. La première attaque d'importance menée contre la Bretagne est mentionnée à l'année 837 dans les annales de Saint-Florent de Saumur. Il faut souligner que c'est, en effet, le plus souvent dans des sources "extérieures" à la Bretagne que nous trouvons des mentions, très lacunaires, des souffrances endurées par la terre bretonne aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles : la violence des destructions fut telle que tous les lieux de culture, où la Mémoire était conservée et élaborée, disparurent entraînant avec eux l'anéantissement du passé d'époque "mérovingienne" ou romaine de ce territoire. Dès lors, la violence n'alla qu'en s'amplifiant. Aux années 850, le comte de Vannes et l'évêque furent faits prisonniers - situation qui permet de mesurer le degré de désorganisation de la côte sud de la Bretagne - et en 854, l'abbaye Saint-Sauveur de Redon ne dut (aux dires des moines) qu'à Dieu d'être sauvée. Le roi Erispoe apparaît donc au travers de ces différentes mentions dans l'incapacité de juguler le danger. Les nombreuses îles toutes proches étaient probablement devenues des bases de repli commodes. L'assassinat de Salomon en 874



enfonce le royaume dans une quasi guerre civile qui ne pouvait que favoriser les attaques. A partir des années 860, les moines de saint-Gwénolé de Landévennec pleuraient la grandeur perdue de la Cornouaille et appelaient à l'aide. Si le règne d'Alain le Grand favorisa une accalmie (peut-être grâce à d'énergiques mesures identiques à celles prises à la même époque par le roi de Wessex, Alfred) quelques mentions suggèrent que la présence viking avait cessé d'être sporadique. Ainsi en 889, les Vikings "avaient arraché leur territoire en totalité jusqu'à la rivière du Blavet". Désormais la noblesse de Bretagne avait donc, non plus à défendre sa terre mais à la reconquérir. Les deux ultimes chefs de la Bretagne, Alain et Uurmaelon disparus à l'aube du Xe siècle, la Bretagne fut livrée aux pirates. Landévennec, abbaye militaire, anéantie en 913 par un incendie d'une grande violence (elle avait été attaquée par 2 flottes, on peut donc évaluer le nombre d'attaquants à 2000 hommes environ), marqua sans doute l'achèvement d'un processus déjà commencé : le départ de toutes les élites d'encadrement, religieuses ou laïques, en Francie ou Outre-Manche.

Que pouvons-nous entrevoir des années qui suivirent ? Tout d'abord que 2 principautés scandinaves virent le jour dans la région de Nantes et en Poher (soit environ l'actuel sud-Finistère), principautés, qui à l'identique de ce qui fut connu dans certains comtés de Neustrie, auraient pu amener l'installation à demeure de populations scandinaves. Les apports de l'archéologie, de l'onomastique et de la toponymie apparaissent remarquables pour tenter d'appréhender la réalité connue alors en Bretagne.



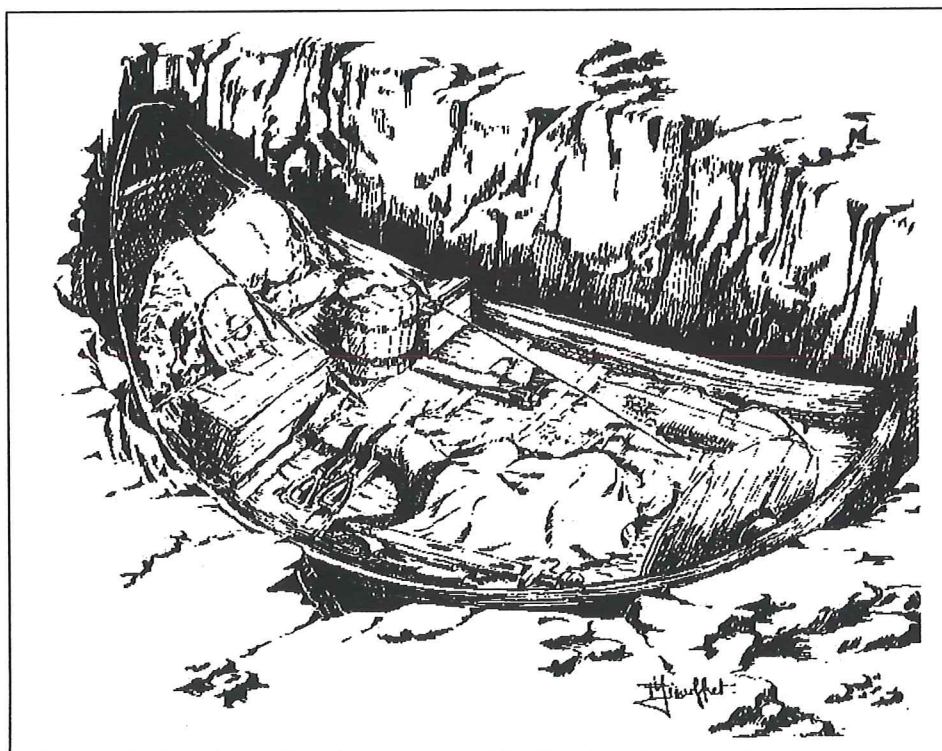
Camp de Péran – Photo aérienne (Photo CHAN)

L'archéologie, en effet, a révélé des sites souvent uniques sur le territoire des anciennes Gaules : ainsi le camp de Péran en Plédran, près de Saint-Brieuc, camp peut-être breton mais occupé par les Scandinaves comme en témoignent les objets retrouvés (épée, étrier, chaudron, pièce de monnaie) et la tombe-barque de l'île de Groix qui témoignent d'une emprise autant sur la côte nord que sud du royaume. Si l'on continue de discuter de la datation de ce dernier site, une étude récente du bateau là brûlé le comprendrait comme une embarcation de cabotage faisant donc de son occupant (peut-être inhumé avec une femme) un viking de Bretagne. La palynologie a, quant à elle, révélé dans le site d'habitat carolingien paysan du Teilleul (Ille-et-Vilaine) de l'*avena strigosa*, avoine seulement connue, au nord de l'Europe, dans des secteurs sous contrôle scandinave.



De même l'onomastique permet-elle d'approcher l'origine des vikings "bretons". Car au travers des quelques noms, notés dans les sources franques, des chefs venus ravager ce territoire, il semble qu'il faille les comprendre d'origine norvégienne. Tel *Sidric* (*Sigtryggr*) allié d'Erispoe pour deloger d'autres vikings de la Loire, ce nom fut celui d'un roi scandinave d'Irlande aux années 880, l'Irlande colonisée par les Norvégiens. Il en est de même pour les patronymes de *Ohtar* et *Hroaldr* qui détruisirent Landévennec en 913, *Incon* que l'on peut rapprocher de *Hakon*, nom royal etc ... La très ancienne route maritime Irlande-Bretagne fut donc un vecteur d'invasion et de destruction pour la Bretagne : les Scandinaves d'Irlande l'empruntant pour des expéditions de pillage ou pour se replier lorsque les pouvoirs irlandais triomphaient militairement.

La toponymie, qui mériterait une enquête bien plus approfondie à l'image de ce qui a été mené en Normandie, révèle des indices significatifs : ainsi dans la région d'Epiniac (Ille et Vilaine) ou plus à l'ouest, où il faut reconnaître en *Bolast*, au bord de la rivière du Faou face à l'abbaye de Landévennec, *Bolstradr*, "la ferme" caractéristique d'une colonisation norvégienne inconnue en Normandie mais omniprésente en Ecosse ou en Irlande.



Reconstitution d'une tombe viking : évocation de la sépulture de Groix.  
Dessin de Paula Giauffret (*Dossiers d'Archéologie*, n° 277, Octobre 2002)

Enfin, la génétique pourra peut-être apporter certaines réponses : une enquête menée il y a une vingtaine d'années par le CNRS, afin de mieux saisir en France les mécanismes de rejet aux greffes, a révélé des marqueurs génétiques caractéristiques des populations scandinaves en Normandie mais également sur la côte sud de la Bretagne.

Une partie de l'école historiographique européenne tend à l'heure actuelle à minimiser les ravages causés par les Scandinaves tendant à les présenter comme de hardis navigateurs et de remarquables commerçants et organisateurs (ce qu'ils étaient aussi). Le bilan dressé pour bien des secteurs d'Occident, et particulièrement la Bretagne qui nous intéresse plus précisément, est pourtant éloquent : la terre bretonne perdit le souvenir de ce qui l'avait bâtie, car si les lieux de mémoire qu'étaient les monastères n'avaient pas brûlé nous disposerions,



par exemple, de la relation de l'arrivée des Bretons en Armorique et non de la vision que voulurent en avoir des moines à partir du XI<sup>e</sup> siècle. En outre, revenu d'exil, après d'âpres négociations, l'héritier royal Alain Barbe-Torte ne se vit concéder qu'un titre de *dux* par le Carolingien. Le destin de la Bretagne n'aurait-il pas été différent si la dynastie à laquelle il appartenait n'avait pas dû quitter sa terre et son peuple ?

Mais il ne faut sans doute pas s'en tenir à ces tristes constats : le moment viking de la Bretagne mérite un intérêt renouvelé, des enquêtes toponymiques doivent, par exemple, être entreprises de même l'archéologie révélera-t-elle encore peut-être de splendides sites souvent uniques en Europe.

#### Bibliographie :

Dans une bibliographie très abondante, citons les nombreux travaux de Régis Boyer, spécialiste incontesté des mondes scandinaves et 2 ouvrages récents,

- *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie* (recueil d'articles),

publications du CRAHM, Caen, 2005

- *L'héritage maritime des Vikings en Europe de l'ouest*, Caen, 2002

Il faut ajouter le très intéressant numéro des *Dossiers de l'Archéologie*, n°277, octobre 2002, *Les Vikings en France*.

# TALUTAGES EN FORET DE CARNOËT

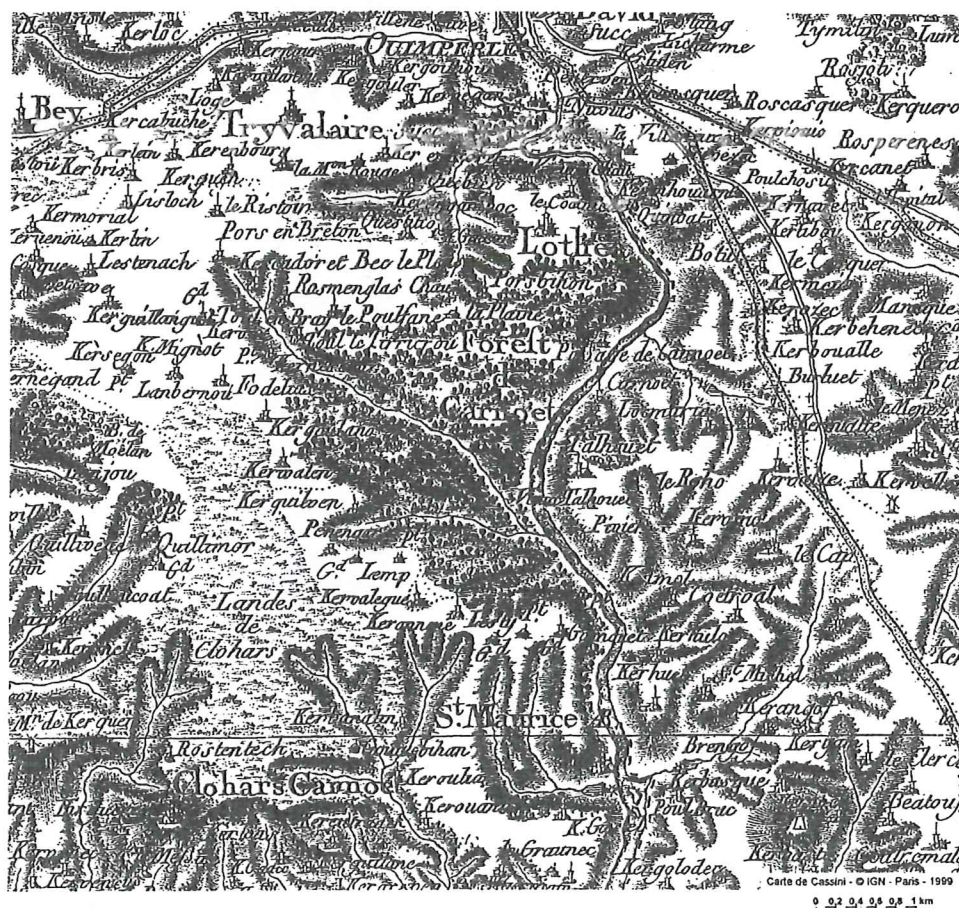
## PREMIERES INVESTIGATIONS

*Groupe « Haut Moyen age »  
de la SAHPL*

### I. Nombreuses traces d'anciens talus, mais pas partout

La forêt de Carnoët, la plus proche futaie de Lorient bien qu'elle soit située dans le Finistère, est ancienne. C'était déjà un terrain de chasse délimité, attaché au château ducal de Carnoët, vers le XII<sup>ème</sup> siècle.

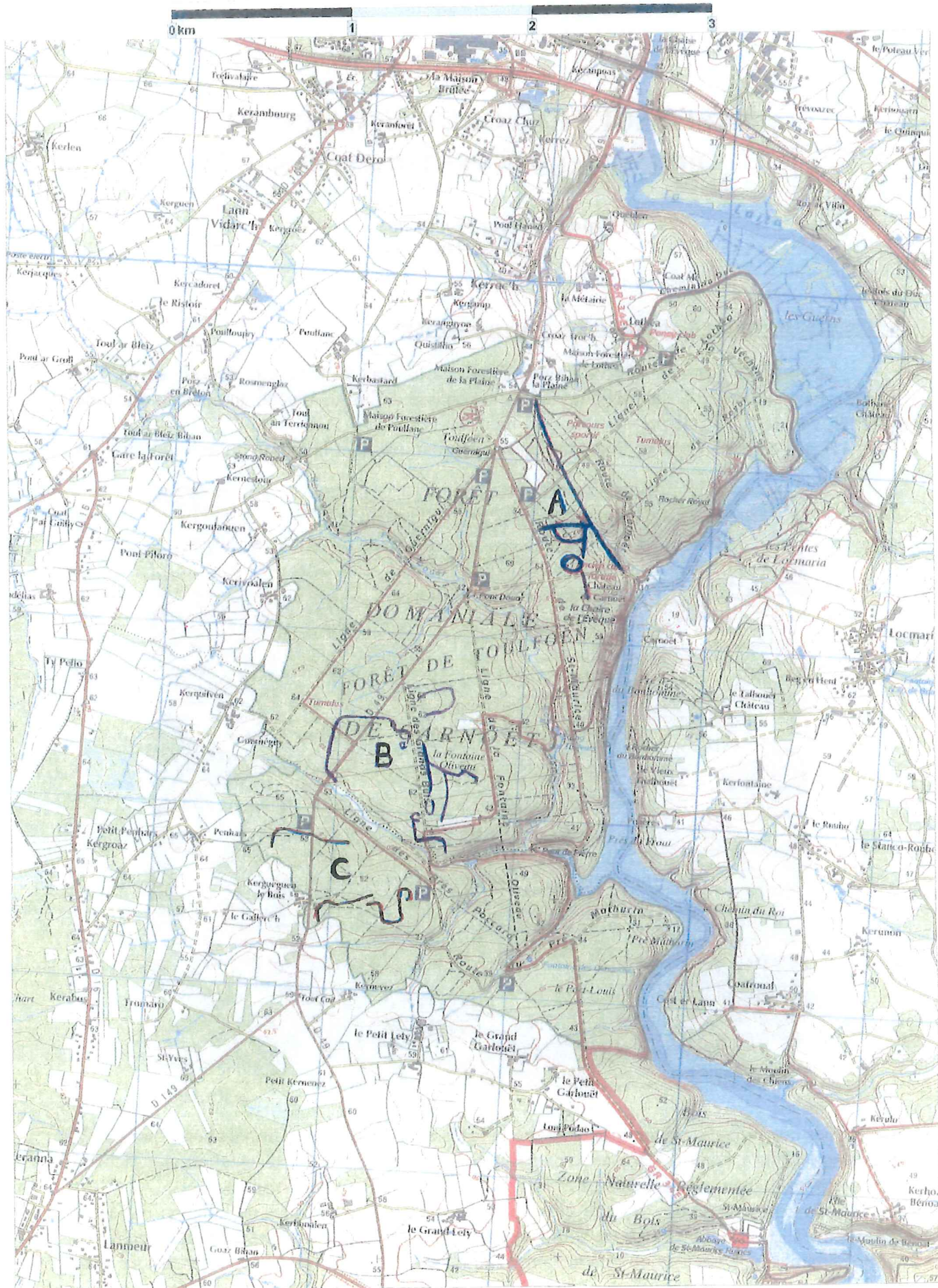
Sur la carte de Cassini, l'étendue boisée est pratiquement la même qu'aujourd'hui ; les



toponymes des villages ruraux alignés entre la forêt et les Landes de Clohars correspondent à des désignations actuelles. Il n'y a, de ce point de vue, aucun souvenir d'installation agricole à l'intérieur du domaine de la forêt, au moins depuis la fin de l'Ancien Régime.

Les traces de levées de terre plus ou moins ruinées, les vestiges de talus en lignes ou en enceintes que l'on découvre en sous-bois peuvent donc être considérés comme antérieurs au boisement, donc anciens ou très anciens. Les allées et sentiers plus modernes, tracés pour





Forêt de Carnoët – Vestiges de talutages anciens / 3 zones : A,B,C



la chasse ou l'exploitation, ne tiennent d'ailleurs aucun compte des vieux talutages qu'ils ébrèchent souvent.

Le hasard des promenades, la connaissance d'enceintes caractéristiques et le savoir de l'agent forestier responsable du domaine permettent de reporter succinctement sur la carte (ci contre) le contour des talus détectés dans trois zones. Le groupe A semble relié au camp du Passage et au château ducal. Les groupes B et C forment peut-être un ensemble, mais ils sont séparés par un ruisseau fort encaissé. Il y a sans doute d'autres talutages dans la partie nord-ouest de la forêt, mais rien n'apparaît entre les zones A et B.

Toutes ces levées de terre méritent un examen approfondi. Nous avons convenu de commencer par le groupe B, appelé « talutages des Grands Buis » puisqu'il s'étale des deux cotés de l'allée (ou « ligne ») portant ce nom.

## **II. Découvertes antérieures autour de l'allée des Grands Buis**

L'état de conservation des vieux talus, souvent accompagnés de fossés, est inégal. Par endroits ils sont peu visibles. Lorsqu'ils se referment en périmètre de petite enceinte, celle-ci est bien apparente. Quelquefois un angle de grand enclos, mieux conservé, peut sembler un vestige d'enceinte analogue. C'est ainsi que plusieurs observations ont conduit à des inventaires d'«enceintes» de part et d'autre de l'allée des Grands Buis.

Un lot de forêt, au nord-ouest de la route D49, a été déboisé-reboisé en restauration des dégâts de tempêtes. Cela a donné l'occasion de l'observation aérienne d'un long talus en forme d'équerre.

## **III. Campagne de mesurages**

Il était devenu captivant de chercher à discerner le réseau de talutages relié éventuellement aux différents points saillants déjà détectés. Nous avons utilisé le décamètre, la boussole et le GPS. En plusieurs journées, en dehors de la période de végétation, le contour de ce qui reste apparent sur le terrain a pu être topographié de manière à donner une première vue d'ensemble.

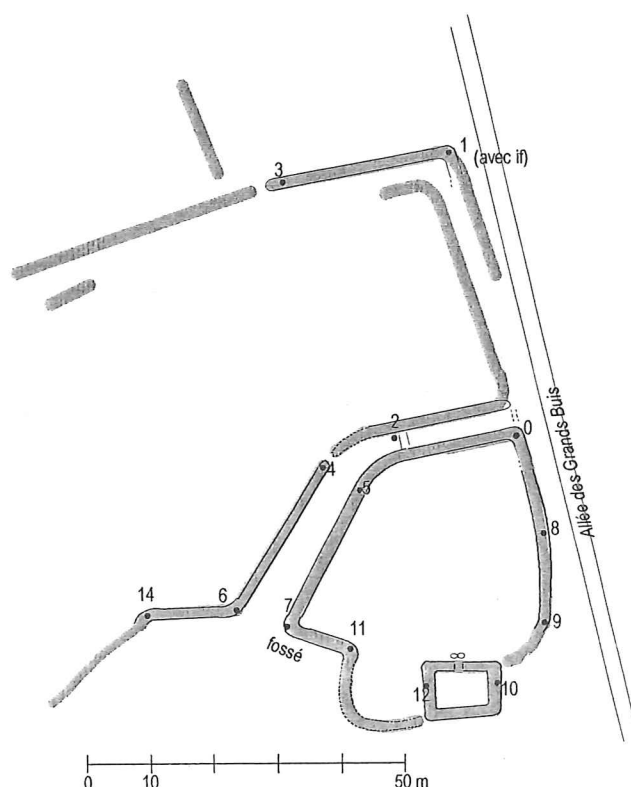
(voir la carte page suivante)

## **IV. Premiers regards sur deux endroits particuliers**

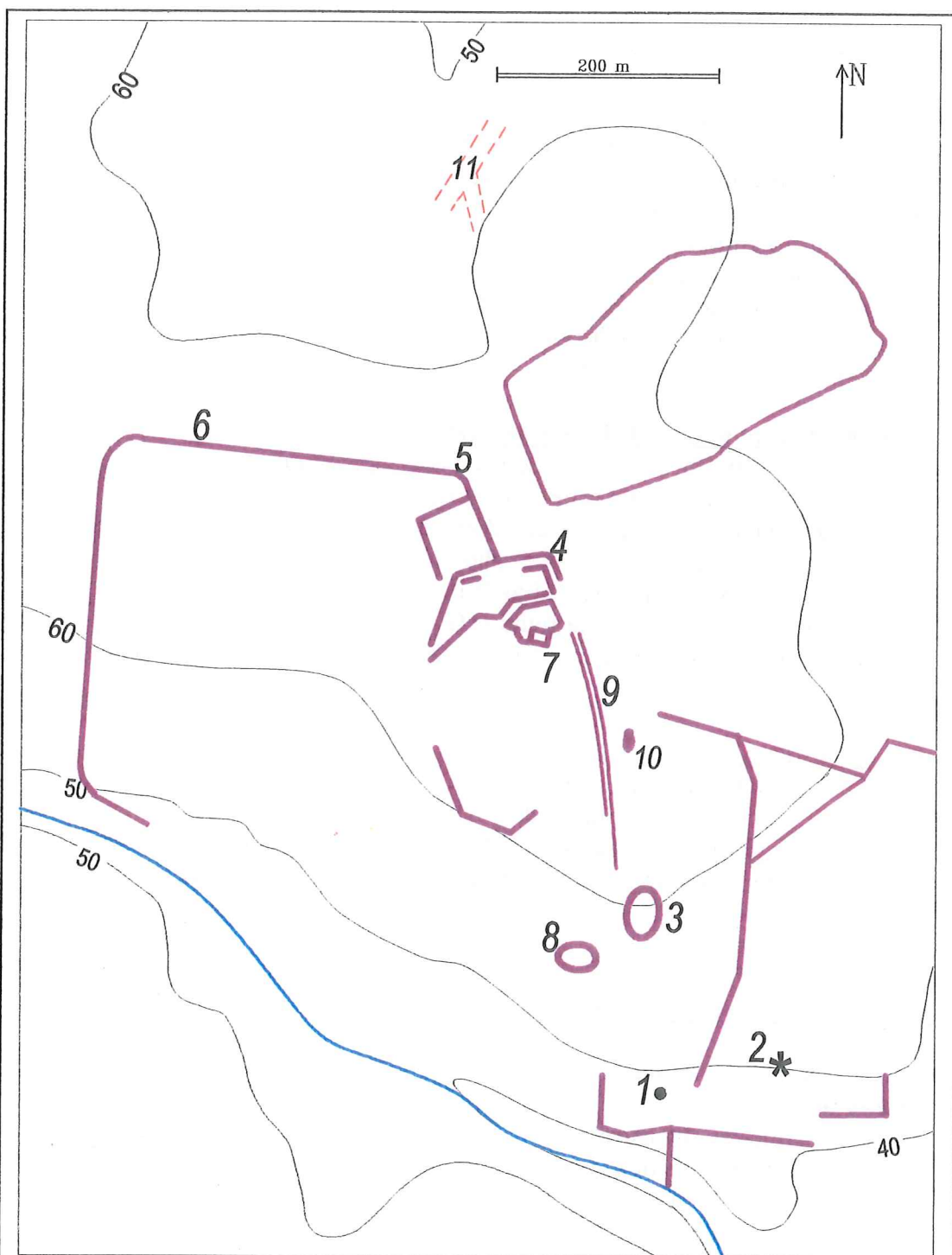
### **IV.1. Complexe à talus double et « maison » rectangulaire**

A environ 350 mètres du carrefour de l'allée avec la route départementale, les talus sont plus visibles et forment un réseau plus dense qu'ailleurs. Le talus est double à l'est, où il faut tenir compte de ce qu'une grande partie du talus extérieur a été détruite lors de l'implantation de l'allée. Des enceintes doubles se rencontrent dans les fortifications du Haut Moyen Age, mais il serait hasardeux de faire un rapprochement avec ce que l'on voit ici.

Ce qui pourrait être un chemin entre deux talus traverse notre petit secteur. Il contourne plutôt qu'il ne donne accès à l'enclos du sud-est. Au sud de cet enclos un soubassement de construction est bien







Talutages dans la forêt de Carnoët de part et d'autre de l'allée des Grands Buis

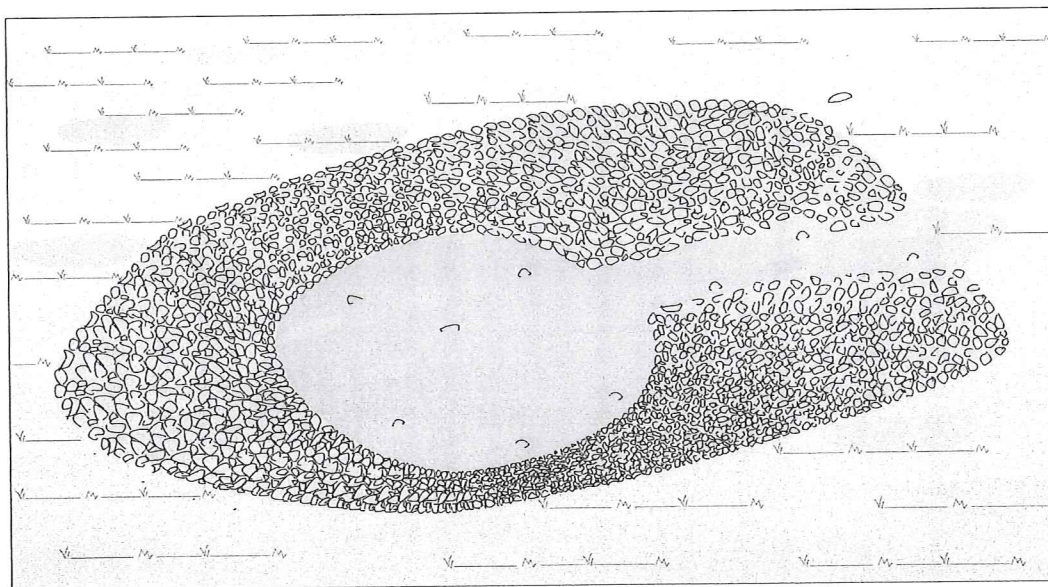
- 1 – Stèle de l'Age du fer
  - 2 – Vestiges de thermes privés gallo-romains
  - 3 – « Enceinte protohistorique de Kerguéguen » selon Yves Bellancourt
  - 4 – Élément de talutage double ayant été considéré comme une enceinte, relevé en détail par Ludovic Simon
  - 5 – Angle de talus-plateforme également signalé antérieurement
  - 6 – Longue trace de talus observée d'avion, photo de Roger Bertrand
  - 7 – Soubassement rectangulaire d'un bâtiment
  - 8 – Petite enceinte dite « loge », fortement empierrée
- Autres tracés de talus : relevés de l'équipe « haut moyen âge » de la SAHPL  
et indications de l'expert forestier Yvan Bertali
- 9 - probablement chemin entre deux talus
  - 10 – Petite butte ou « amas »
  - 11 – Carrefour de la route Quimperlé-Le Pouldu / allée des Grands Buis, pour repérage

perceptible, de forme quasi rectangulaire avec une entrée au nord ; devant l'entrée, deux pierres plates en avant-seuil. Tout ceci donnerait l'impression d'une cour de ferme, les recoins d'enclos pouvant avoir reçu des abris à usage d'exploitation. La maison principale, si c'en est une, n'a pas d'extrémités en abside comme nombre d'habitations millénaires.

L'ensemble est bien énigmatique. Il a pu y avoir plusieurs stades d'occupation.

#### IV.2. Structure ovale dite « loge »

Environ 300 m au sud du site précédent, à l'ouest de l'allée, on distingue une zone empierrée comparée d'abord à la ruine d'une chaumière forestière, d'où le nom qui lui est donné. Le relevé effectué définit une cuvette visualisée par l'image ci-dessous.



La largeur totale est de 17 m. Le fond de la cuvette paraît circulaire, diamètre 10/11 m.

Pourrait-il s'agir d'une structure en creux dont le parement intérieur se serait éboulé ? Les dimensions, trop conséquentes, ne permettent pas de supposer qu'elle ait supporté la couverture rustique d'une habitation fruste. On pourrait imaginer une charpente soutenue par un poteau central, composant un édifice à destination, pour l'instant, inconnue.

#### V. Orientation de la suite des prospections

Les aperçus donnés ici ne constituent nullement le début d'une publication sur les différents vestiges entourant l'allée des Grands Buis et leur lien éventuel. Outre un complément de recherche bibliographique, il nous faudra enrichir les relevés, notamment de l'enceinte de Kerguéguen, et noter en nombre d'endroits le volume respectif des talus, la présence ou l'absence de fossés, la fréquence relative des empièvements, etc.





# LES FORTIFICATIONS MEDIEVALES DU FINISTERE

*Patrick Kernévez*

La section Archéologie et Préhistoire de l'Institut Culturel de Bretagne a financé dans les années 1990 trois inventaires thématiques départementaux sur les mottes médiévales en Bretagne<sup>1</sup>. On nous a confié la réalisation de l'étude concernant le Finistère : commencée en 1990, elle a été éditée en 1997. Par rapport aux deux études concernant l'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor, nous avons intégré dans notre corpus les enceintes et les châteaux de pierre. Nous présentons brièvement ici la méthode adoptée et le bilan de ces travaux qui constituent le recensement le plus complet des fortifications médiévales du Finistère<sup>2</sup>.

Plusieurs inventaires archéologiques départementaux ont été publiés à la fin du siècle dernier ou au début de celui-ci, mais ils ne concernaient pas uniquement les mottes ou les châteaux médiévaux. Nous pouvons citer ceux de R.-F. Le Men, E. Flagelle et P. du Chatellier<sup>3</sup>. Il fallut attendre 1915 avant que J.-M. Abgrall et L. Le Guennec ne rédigent chacun un article relatif aux "mottes féodales" du Finistère<sup>4</sup>. Ils en recensèrent et en décrivirent alors une quarantaine. En 1967, R. Le Han consacra son diplôme d'études supérieures d'histoire aux mottes du département : il en dénombra plus de 120<sup>5</sup>. C'est en 1977, que R. Sanquer publia une synthèse sur les mottes du département<sup>6</sup>. Elle était accompagnée des listes des mottes dressées par Monsieur le Goaziou, P. du Chatellier et R.

---

<sup>1</sup> M. BRAND'HONNEUR, *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1990 ; S. HINGUANT, *Les mottes médiévales des Côtes-d'Armor*, Rennes, 1994 ; P. KERNEVEZ, *Mottes, enceintes et châteaux médiévaux du Finistère*, collection Patrimoine Archéologique de Bretagne, co-éditée par l'Institut Culturel de Bretagne et le Centre Régional d'Archéologie d'Alet, Rennes, 1997.

<sup>2</sup> Ce qui bien entendu n'exclut pas que d'autres sites aient été recensés depuis...

<sup>3</sup> R.-F. LE MEN, « Statistique monumentale du Finistère, époque romaine », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1875, p. 122-147 ; R.-F. LE MEN, « Statistique monumentale du Finistère (époque celtique) », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, p. 85-136 ; E. FLAGELLE, « Notes archéologiques sur le département du Finistère », *Bulletin de la Société Académique de Brest*, 1876-1877, p. 1-90 ; P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le département du Finistère*, Rennes-Quimper, 1907.

<sup>4</sup> J.-M. ABGRALL, « Mottes féodales », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1915, p. 54-85 ; L. LE GUENNEC, « Les mottes féodales du pays de Morlaix », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1915, p. 86-105.

<sup>5</sup> R. LE HAN, *Les mottes féodales dans le Finistère*, D.E.S. d'histoire médiévale (dactylographié), Brest, 1967.

<sup>6</sup> R. SANQUER, « Les mottes féodales du Finistère », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1977, p. 99-126.



Le Han. J'ai, pour ma part, étudié les ouvrages léonards dans mon mémoire de maîtrise d'histoire, en 1988<sup>7</sup>.

La liste provisoire établie à partir de ces anciens inventaires a été complétée lors du dépouillement de la bibliographie départementale, notamment celui de la Chronique d'Archéologie Antique et Médiévale du Bulletin de la Société Archéologique du Finistère<sup>8</sup>. Des données d'ordre archéologique ont été recueillies grâce à la consultation de la Carte Archéologique au Service régional de l'Archéologie et lors d'entretiens avec M. Le Goffic, Archéologue départemental du Finistère. Il faut cependant noter que peu de sites médiévaux fortifiés ont été fouillés dans le département. Les résultats de ces fouilles ne sont pas toujours accessibles car ils n'ont pas été publiés, ou seulement de manière succincte<sup>9</sup>. Quelques monuments fouillés ont fait l'objet d'articles comme la motte de Lesquelen en Plabennec, le camp des Salles en Locronan ou le château de Joyeuse-Garde en La Forêt-Landerneau.

Le travail aux Archives a été volontairement limité, notamment en raison de la carence des sources manuscrites médiévales en Basse-Bretagne. Notre objet étant avant tout d'établir un inventaire archéologique, nous avons renoncé, dans un premier temps, à entreprendre l'étude des documents du bas Moyen Age ou de l'époque moderne dans lesquels l'existence d'anciens châteaux est quelquefois mentionnée<sup>10</sup>. Nous avons essentiellement dépouillé la série communale du Fonds L. Le Guennec (34 J) aux Archives départementales du Finistère et également consulté une copie des carnets de notes de Sir Mortimer Wheeler, l'archéologue anglais qui parcourut le département en 1938 alors qu'il y fouillait deux retranchements d'époque gauloise<sup>11</sup>.

L'examen des cadastres du XIX<sup>e</sup> siècle nous a permis de récolter de précieuses informations. Précisons toutefois qu'il a été impossible d'en effectuer un dépouillement intégral qui permettrait sans doute au moins de doubler le nombre de sites recensés. Nous nous sommes intéressés aux sites déjà mentionnés, tout en étant pleinement conscients qu'une étude exhaustive permettrait de découvrir d'innombrables indices de sites inédits<sup>12</sup>. Les cadastres présentent un double intérêt : le premier est de restituer l'état du parcellaire ancien, notamment dans le cas des bourgs castraux, comme à Lesneven ou à Carhaix, et le second de receler des microtoponymes tels que : "ar hastel" (le château), "ar vouden" (la motte), "ar sal" (le château), "al lez" (la cour du haut Moyen Age), "ar quinquis" (le plessis),

<sup>7</sup> P. KERNEVEZ, *Châteaux et fortifications du comté de Léon (XI<sup>e</sup> siècle - milieu du XIV<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Brest, 1988 ; Consulter la synthèse : P. KERNEVEZ, « Les châteaux du Léon au XIII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1992, p. 95-127.

<sup>8</sup> R. SANQUER, « Chronique d'archéologie antique et médiévale », parue dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* de 1967 à 1981.

<sup>9</sup> Des fouilles ont été menées au Camp des Salles à Locronan par P. Guigon, à la motte de Leskelen en Plabennec par J. Irien, au château de Joyeuse-Garde en La Forêt-Landerneau par M.-C. des Déserts, à la motte de Rochellou en Loperhet par V.-C.-C. Collum et plus récemment une fouille programmée a été entreprise au château de La Roche-Maurice par J. Martineau. Des fouilles de sauvetage ont été menées sur quelques autres sites dans les années 1960 et 1970.

<sup>10</sup> Sur l'apport des sources historiques, consulter notre communication sur « Les châteaux du Léon, entre archéologie et histoire », à paraître dans les actes du colloque consacré au château de Trémazan en 2006.

<sup>11</sup> Sir M. WHEELER, *Notes books of the Brittany expedition*, 1938, copie de M. BATT, ingénieur d'études au Service régional d'Archéologie. Qu'il soit ici remercié de nous avoir permis de consulter ce document.

<sup>12</sup> C'est là un travail long et fastidieux dans la mesure où la plupart de ces ouvrages ont depuis longtemps disparu. On ne répertorie fréquemment que des indices de site mais, ponctuellement, on peut découvrir des retranchements très bien conservés dans des bosquets ou des bois.



"ar roc'h" (le château), "ar chapel" (la chapelle). On peut recenser ainsi des dizaines d'indices de sites, le plus souvent totalement arasés, parfois depuis fort longtemps.

A la différence de certains inventaires précédemment parus, nous avons systématiquement effectué un repérage sur le terrain. Ceci était indispensable afin de vérifier l'état de conservation et la typologie des ouvrages. C'est ainsi qu'il est apparu qu'un certain nombre de retranchements décrits comme étant des "mottes" étaient en fait des enceintes circulaires (La Motte en Plabennec, Plegavern en Clohars-Fouesnant...), des maisons fortes (Quistinic en Briec, Coat-Morvan en Mahalon, Les Tourelles en Loqueffret...) ou des tours ruinées (Poulguidou en Mahalon).

Pour chaque ouvrage, nous avons établi une fiche bibliographique, une fiche descriptive et rédigé une notice. Ces commentaires sont de longueur très inégale en raison de l'importance de l'ouvrage, de son état de conservation et de la documentation existante. Les coordonnées Lambert ont été relevées, quelques mesures prises et du mobilier parfois recueilli.

Au terme de cette étude, nous avons recensé 438 mottes, enceintes et châteaux médiévaux dans le Finistère. Ce nombre est nettement supérieur aux données jusqu'ici recueillies dans la mesure où, de prime abord, nous avons choisi de recenser tous les types d'ouvrages et de ne pas nous en tenir aux seules mottes. Cela présente l'avantage de pouvoir appréhender la géographie castrale dans son ensemble et dans toute sa complexité dès lors que l'on recense les châteaux majeurs, bâtis en pierre, et pas seulement les mottes, ouvrages caractéristiques et spécifiques des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. L'inconvénient est que, prenant notamment en compte plusieurs dizaines d'enceintes circulaires terroyées souvent mal datées, il est possible qu'une étude plus approfondie vienne démontrer qu'il s'agit, ponctuellement, d'ouvrage de l'Age du Fer et non du Moyen Age. Nous avons toutefois écarté 150 à 170 ouvrages soit antérieurs au Moyen Age, soit très mal datés ou dont la physionomie restait imprécise. Ces données sont donc provisoires. Elles pourraient être revues à la hausse à la suite de prospections systématiques, notamment aériennes, du dépouillement intégral des anciens cadastres ou de l'étude des anciens aveux<sup>13</sup>.

En ce qui concerne les mottes nous avons jugé nécessaire de faire preuve d'une certaine prudence. C'est ainsi que nous avons adopté une triple classification:

- motte certaine : quand le tertre est bien conservé ou que, même en cas de destruction, nous disposons d'une description précise de l'ouvrage;
- motte probable : alors que celle-ci a souvent été détruite ou que l'identification de ses vestiges laisse planer un doute;
- motte hypothétique : quand il s'agit d'une "butte", d'une "élévation de terrain" parfois désignée comme étant une motte mais fréquemment disparue. Il peut dans ce cas y avoir confusion avec un tumulus.

Il en résulte quelques problèmes de classification, notamment quand un ouvrage est à la fois répertorié comme motte et comme enceinte (Rozan en Crozon, Kerrouet en Le

---

<sup>13</sup> Il nous semble ainsi difficile de tirer des conclusions prématurées au sujet de la répartition des mottes ou de leur fonction. Certaines sont situées le long d'anciens itinéraires, particulièrement auprès de gués, et d'autres sont incontestablement des châteaux importants des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles mais leur nombre et plus encore leur datation posent problème.



Cloître-Pleyben...). Des données complémentaires devraient permettre, dans l'avenir, d'affiner la typologie de ces retranchements.

Nous avons ainsi répertorié:

- 43 mottes à basse-cour; c'est à dire un tertre de terre artificiel, ou semi-artificiel, servant d'assise à une tour ou à des bâtiments de bois ou de charpente associé à une enceinte qui abritait les communs, les écuries, voire une chapelle comme à Leskelen en Plabennec, la motte la mieux connue du Finistère depuis sa fouille par J. Irien, entre 1973 et 1982 ;
- 48 mottes certaines dont la plupart étaient des centres de seigneurie, voire de châtelainie ;
- 28 mottes probables ;
- 63 mottes hypothétiques ;
- une dizaine de terrasses, plate-formes, ou buttes naturelles aménagées qui ne sont pas réellement des mottes.

Si les mottes constituent un type d'ouvrage aisément identifiable et datable, il n'en est pas de même pour les enceintes terroirées, constituées d'un talus de terre bordé d'un fossé d'où ont été extraits les matériaux du talus. C'est un type d'ouvrage qui a perduré depuis la Protohistoire jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Nous avons dénombré:

- 83 enceintes circulaires ou ovalaires dont les deux tiers sont de petite dimension (inférieure à 40 mètres de diamètre). On peut distinguer les enceintes à vocation castrale, assez semblables aux mottes, et les enceintes agricoles dont la valeur défensive était faible<sup>14</sup>;
- 37 enceintes carrées ou quadrangulaires aux dimensions variables ; bon nombre d'entre-elles ont des angles arrondis et ne se différencient guère des précédentes ;
- 22 enceintes de type protohistorique (éperons barrés, sites de hauteur, île) dont la réoccupation, au Moyen Age, est certaine ou supposée ;
- 39 enceintes au tracé indéterminé, elles ont fréquemment été détruites ;
- 9 enceintes associées à des manoirs.

Le nombre d'enceintes et de châteaux de pierre est également impressionnant:

- 28 châteaux de pierre ruinés ou conservés;
- 14 autres châteaux de pierre : châteaux sur motte, châteaux urbains, centres de châtelainie ; ils ont le plus souvent totalement disparu ;
- 5 château très mal connus dont la datation reste incertaine ;
- 11 enceintes de pierre (urbaine ou abbatiale) et fortifications de siège ;
- 26 maisons fortes (un genre de petit château) ou tours ruinées ;
- 14 sites où la tradition veut qu'il ait existé un château.

La réalisation de cet inventaire, outre le fait qu'elle permette aux services archéologiques une meilleure surveillance de ces ouvrages, autorise aussi certaines interprétations historiques sur le phénomène castral en Basse Bretagne.

On a ainsi souvent présenté la motte comme étant l'ancêtre du château fort or, sans entrer dans un débat historique, certains historiens se sont longtemps refusés à y voir de véritables châteaux. C'est oublier qu'on en désigne certaines du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles par les

---

<sup>14</sup> Au sujet des mottes et des enceintes circulaires, consulter les actes du colloque de Caen: « Les fortifications de terre en Europe occidentale du Xe au XIIe siècle », *Archéologie Médiévale*, 1980, p. 5-123.

# DU FINISTERE





termes "castrum", "castellum" ou "chastel"( Carhaix, Coat-Méal, Le Conquet et Coat-Meur en Landivisiau). En outre, la valeur défensive de la motte de Lesquelen avec son donjon maçonné, son enceinte en pierre et sa chape ne devait pas être négligeable au XII<sup>e</sup> siècle ; elle fut occupée jusqu'au XIV<sup>e</sup>. On peut présumer que seule une minorité de mottes furent des forteresses et des chef-lieu de seigneurie (de l'ordre d'une quinzaine dans le Finistère) aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles ; une huitaine furent même à l'origine du développement d'une agglomération. Cependant, la valeur militaire de nombre d'autres resta très relative ou insignifiante ; la fonction guerrière était sans doute secondaire au regard d'autres aspects : politiques, économiques ou symboliques. Un certain nombre de mottes furent bâties par des *milites* fidèles ou tenues par eux. Plusieurs traditions orales affirment que telle seigneurie fut un démembrement d'une châteltenie au profit d'un cadet qui y fit souche et en prit le nom, ainsi à Kergorlay , Coat-Meur en Landivisiau ou Penhoat en Saint-Thégonnec, sans que cela fut vérifiable.

Au Moyen Age, le château avait une triple fonction : c'était d'abord une forteresse pour faire la guerre et s'y réfugier, mais aussi la résidence d'un seigneur qui se différenciait de celle des manants et le centre d'une seigneurie où étaient perçus divers droits sur les paysans. Depuis plusieurs années, les castellologues insistent aussi sur sa fonction symbolique : le seigneur cherchait à se différencier des autres, à affirmer sa puissance, au besoin en multipliant les organes de défense dans un but avant tout ostentatoire. C'est ainsi que l'on a pu relativiser l'importance militaire des mottes et insister d'avantage sur le contrôle économique du trafic commercial quand elles étaient situées près d'un pont, plus que sur leur rôle stratégique effectif.

En dernier lieu il convient d'insister sur le rôle que certains châteaux ont pu jouer dans le peuplement au Moyen Age ; nous avons ainsi recensé 17 bourgs castraux dans le département c'est-à-dire des agglomérations qui sont nées à proximité d'un château. Un tiers des chefs lieux de canton ont ainsi une origine castrale comme Concarneau, Daoulas, Le Faou, Pont-Croix, Pont-L'Abbé, sans parler de localités plus importantes comme Brest, Morlaix ou Lesneven qui, dès la fin du Moyen Age, comptaient déjà plusieurs églises.

En conclusion, avec plusieurs centaines de sites à l'importance et à la morphologie très variable, le Finistère offre un paysage castral où dominent quelques grandes places duciales comme Brest, Lesneven, Morlaix, Châteaulin et Concarneau. Plusieurs lignages de la moyenne aristocratie furent en mesure de se faire édifier un château de pierre, mais souvent tardivement. Le nombre important de mottes et d'enceintes castrales est là pour nous rappeler l'importance du nombre de lignages nobles : bien souvent ce sont de simples manoirs qui leur ont succédé. L'étude menée mérite d'être approfondie par des recensements cantonaux exhaustifs alliant prospection toponymique, prospections au sol et survols aériens mais aussi la fouille de quelques exemples caractéristiques et documentés comme c'est actuellement le cas à La Roche-Maurice<sup>15</sup>.



<sup>15</sup> Une fouille programmée y est en cours, sous la direction de Jocelyn Martineau, archéologue INRAP. Nous avons été chargé de l'étude documentaire de ce château, principale résidence du lignage des Hervé de Léon, par ailleurs détenteurs des « fiefs de Léon », autour de Hennebont.

# REDENE 1342 - LA BATAILLE DE ROSCASQUEN

## d'après les CHRONIQUES DE JEAN FROISSART

*René BALANNEC*  
*Membre de la SAHPL*

### I – Résumé du manuscrit d'Amiens – Livre I, Tome II

Louis d'Espagne arrive au port de Quimperlé et assez près de Quimper et Saint-Mathieu.

Il pille tout le pays. Ces nouvelles arrivent à Hennebont à la Comtesse de Montfort. Gauthier de Mauny rassemble une troupe à bord de ses vaisseaux, cinq cents hommes d'armes et deux mille archers. Ils arrivèrent droit au port de Quimperlé là où étaient les nefs de Louis d'Espagne. Gauthier de Mauny s'empare alors des vaisseaux et laisse trois cents archers et cent hommes d'armes pour les garder. Louis apprenant cela retourne vers l'île de Quimperlé, il aperçoit une partie de l'armée de Mauny et fait appeler son neveu Alphonse, et avant la bataille le fait chevalier. Louis se retire ensuite du champ de bataille où il a subi de grandes pertes dont son neveu Alphonse mort au combat.

Poursuivi par les troupes de Mauny et par les paysans des environs, il voit son armée fondre littéralement : de trois mille hommes, il ne lui en resta plus que trois cents. Il trouva ses navires aux mains de l'ennemi, s'enfuit et finit par trouver une embarcation à voile et se dirigea alors vers la Vilaine qu'il remonta jusqu'à Redon, de là il gagna la ville de Rennes.

### II – La bataille fantôme

Cette bataille n'est qu'une invention de Froissart. Je vais donc vous donner les arguments en sa faveur et ensuite les arguments contre.

#### A – Arguments « pour »

-Le texte de Froissart

-Un trésor monétaire du XIVème siècle fut trouvé à Keravéon non loin de Roscasquen

-Roscasquen voudrait signifier « le tertre des casques » où des armes seront retrouvées au XIXème siècle.

#### B – Arguments « contre »

-Le texte de Froissart n'indique nullement le lieu de cette bataille mais seulement la région de Quimperlé

-On ne sait à quelle date fut trouvé le trésor de Keravéon, sa composition, l'époque de son enfouissement, pas plus que l'endroit où il fut déposé. Ce qui n'apporte aucun élément positif en faveur d'une quelconque bataille en l'an 1342



-Personne n'a jamais vu les armes trouvées à Rédéné, des armes certainement mangées par la rouille au cours de plusieurs siècles passés sous terre, du mauvais fer de cette époque que l'on ne peut dater.

### **III – Développement des arguments contre cette bataille dite de « Roscasquen »**

-Roscasquen est un lieu de passage depuis l'antiquité. La grande voie Nantes-Quimper passe à quelques centaines de mètres au sud.

-C'est probablement après 1354 qu'un chevalier nommé Jean Devereux et sa bande fortifièrent un vieux castel dit « La Motte-Maricot » à environ huit kilomètres de Quimperlé sur la vieille route d'Arzano. « De là ils pillèrent et tyrannisèrent le pays de telle sorte qu'on n'osait plus aller d'une ville à l'autre, et l'oppression devint si lourde que le peuple en fit sa complainte » dit Froissart. Il fallut un assaut en règle des partisans de Charles de Blois pour mettre fin à ce sac.

Froissart a-t-il transposé ces événements en 1342 pour écrire sa bataille de Quimperlé ? Il avoue lui-même qu'il a copié son contemporain Jean Le Bel, du moins en ce qui concerne les événements en Bretagne de 1341 à 1361, et Jean Le Bel avoue qu'il n'a fait, lui, que rapporter les oui-dire, les ballades, les complaints, les chansons de gestes des troubadours et autres baladins.

-Beaucoup d'historiens pensent que Froissart n'a jamais franchi les portes de Nantes bien qu'il se vante de connaître la Bretagne. Quant à Jean Le Bel, il n'a jamais mis les pieds en Bretagne car il l'avoue lui-même. Il composa sa chronique pour la partie bretonne vers 1352-1356. D'autres historiens ont dit que la bataille avait eu lieu dans les premiers jours de juillet, que parmi les morts de la bataille qui furent inhumés au tertre de Saint-Yhuel se trouvait Alphonse d'Espagne, neveu de Louis, enfin que d'autres seront enterrés sur place, en ce lieu qui porte le nom de Roscasquen.

-Les archives anglaises disent que Gauthier de Maunay embarqua avec ses prisonniers vers le 7 juillet à destination de l'Angleterre mais du Conquet, le port et la cité étant aux mains des Anglais.

-Il est fait mention de deux léproseries pour hommes à Quimperlé, mais l'une était dans le diocèse de Vannes –avant la Révolution, Rédéné était dans le Vannetais – or au lieu-dit Loveret se trouvait un ancien cimetière que l'on a appelé « le tertre de Saint-Yhuel » dont la chapelle attenante a disparu vers 1600. Ce lieu s'appelle aujourd'hui Bois-Joli. Plus loin se trouvait un lieu-dit « Les croix rouges » marquant certainement les limites d'un minihy, en l'occurrence le village des lépreux. Les maisons des lépreux devaient être peintes en rouge pour indiquer aux pèlerins et autres voyageurs de ne pas s'approcher de cet endroit. Il est donc certain que « le tertre de Saint-Yhuel » était le cimetière des lépreux, or jamais un chrétien, ennemi ou pas, n'a été enterré dans un tel cimetière. Jusque sous le règne de Louis XIV les descendants des lépreux, les cordiers, ne pouvaient être inhumés dans un cimetière chrétien.

-Alphonse, soi-disant neveu de Louis d'Espagne, est un personnage qui n'existe que dans l'imagination de Froissart. Louis d'Espagne s'appelait en réalité Louis de La Cerda et n'avait qu'un frère, Charles. Or, celui-ci, beaucoup plus jeune que Louis, n'a jamais eu d'enfant. Louis et Charles de La Cerda étant descendants directs de Louis IX étaient donc de la maison royale française, et leur généalogie bien connue, si bien qu'il n'y a pas lieu de polémiquer au sujet de ce neveu fantôme (voir tableau généalogique).

-D'après le récit de Froissart, il semble qu'il y ait eu au moins trois mille morts ce jour-là et Roscasquen aurait été l'épicentre de la bataille, donc les trouvailles auraient dû être

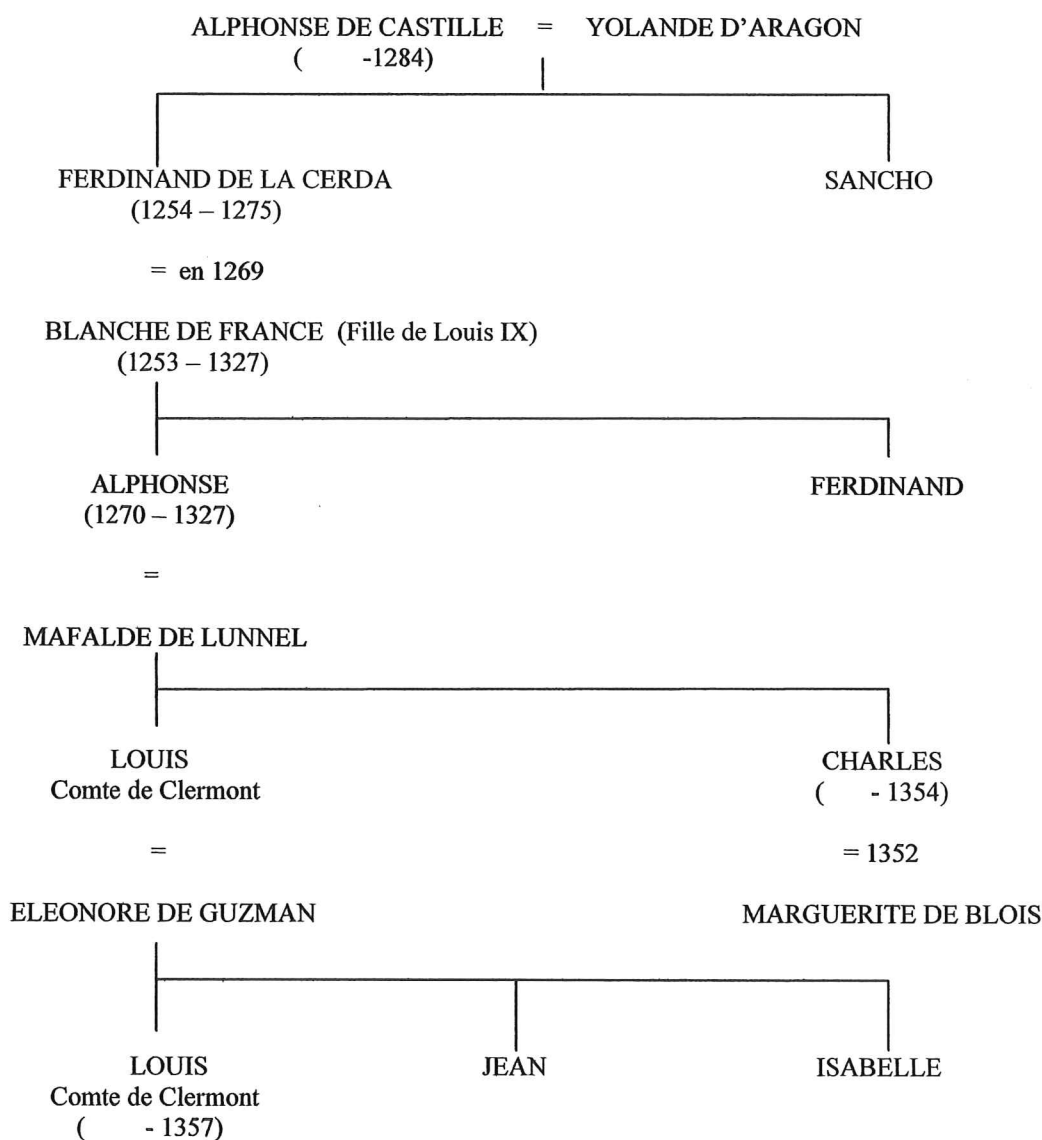
nombreuses dans cette région, au fil des siècles, comme sur tous les champs de batailles, ce qui n'est pas le cas.

#### IV – Conclusion

La fameuse bataille de Roscasquen n'a jamais existé que dans l'imagination d'historiens à commencer par Froissart dont les motivations sont bien compréhensibles : il écrivait pour ses protecteurs et, à multiplier les versions d'un même récit, il a fini par jeter le doute sur l'authenticité de ses chroniques.

La vérité historique est tout autre et ne peut être découverte que par un véritable travail de détective.

#### FAMILLE DE LA CERDA



*(Généalogie établie par René Balannec)*





## LA MATRICE-SCEAU DE PONT-SCORFF, enquête

**Gilbert BAUDRY**

*Membre de la S.A.H.P.L.*

### I. L'ÉNIGME

En quittant le domicile de Yannick Guillevic qui avait trouvé un curieux objet et quelques pièces en débroussaillant son jardin à Pont-Scorff, vers 1985, Claude Chrestien, l'un des principaux animateurs de la S.A.H.P.L., se demandait comment obtenir de Gilbert Baudry le sachant occupé par ailleurs, qu'il veuille bien se pencher sur les questions soulevées par ces trouvailles.

*«Il va encore me dire que sans les couleurs les armoiries offrent trop de possibilités pour qu'on puisse identifier le seul propriétaire légitime ... et là tout est gris ! Je ferai remarquer qu'à la chapelle de Notre Dame de Trébellec en Riec-sur-Belon, où il a révélé le Seigneur du XV<sup>e</sup> siècle qui avait pour armoirie un sanglier couronné noir, unique en son genre, on ne distinguait plus les couleurs sous la poussière accumulée qui recouvrait le vitrail (1).»*

*«Et puis il va se retrancher derrière les tâches qui prennent du temps, comme ses conseils à l'étudiante que je lui ai adressée, la coordination de l'équipe qui travaille au Répertoire des Seigneurs et seigneuries de l'ancien évêché de Vannes... Il vaudra mieux que j'aie en son sens sur les qualités de l'étudiante qu'il trouve très sérieuse et soucieuse de bien faire (2) ... mais que j'observe un silence poli, compréhensif, sur son cher groupe du Répertoire.»*

*«Je n'ai guère d'arguments mais je connais la curiosité de mon Sociétaire et le plus simple et le plus sûr est de lui poser mes interrogations en lui demandant d'essayer d'y répondre :*

**Qu'est-ce que c'est ? À quoi servait cet appareil métallique ?  
Quelles sont les armoiries sur l'un et sur l'autre des deux morceaux ?  
À quel Seigneur les attribuer ? Pourquoi à Pont-Scorff ?**

*S'il trouve, je lui demanderai d'exposer sa démarche aux étudiants, dans notre Bulletin ... plus tard.»*

**1<sup>ère</sup> Réponse :** C'est une matrice capable de reproduire ce qu'on devine sur les faces intérieures des deux morceaux qui la composent ; on voit qu'ils se fixent l'un sur l'autre, que les gouttières qu'ils montrent forment le canal d'évacuation du trop plein d'un matériau fondu ; que ce coulage refroidi et solidifié formera un disque circulaire, avec un avers et un revers comme dans les sceaux, pièces et médailles. L'hypothèse du sceau s'impose à l'esprit par l'expression consacrée "Matrice-sceau" et les motifs héraldiques observés. Mais si les sceaux trouvés sont nombreux, les matrices qui leur ont donné naissance sont très rares, c'est la première que j'ai en main.



Notre animateur-chef a raison, elle mérite une recherche et aussi la réponse à une autre question non formulée :

### **Pourquoi une face est-elle comme neuve et l'autre illisible ?**

La lecture par un jeu de miroir rend aux gravures en creux, images négatives, un reflet positif déchiffrable ; un éclairage latéral variable à volonté améliore le relief du sceau ainsi révélé. L'armoirie lisible "écartelée" en 4 représente un château à trois tours, marque de grande noblesse, et un animal dressé, "un lion ( ? ) rampant" (à l'assaut d'une rampe) symbole de puissance, en bas les mêmes motifs inversés, c'est donc l'**Alliance** de familles importantes ; une date "1589", un mot "Indi•r•m". Quant à l'autre pièce, elle reste si indéchiffrable que je décide de la rendre ... à tort !

## **II. L'ENQUÊTE**

Faute de connaissances ou de documents, on doit recourir aux sources d'information les plus diverses, mais un indice n'est pas une preuve et, trouvé seul, il n'est qu'un élément qui doit entrer dans un ensemble logique, d'où la nécessité de multiplier les informations d'origines variées, d'effectuer des recoupements ; si l'ensemble est cohérent alors on s'est rapproché de la vérité.

Dans la recherche provoquée par la matrice de Pont-Scorff, outre les travaux d'historiens, il a été fait appel aux sciences auxiliaires de l'Histoire : Héraldique, Sigillographie, Généalogie ; elles entrent parfois en interactions, créatrices de recoupements et d'hypothèses fécondes ; c'est pourquoi, le plus souvent, ces domaines de la connaissance ont été exploités simultanément. Dans le compte-rendu d'un cheminement que l'enquêteur convie le lecteur à partager, chaque domaine, pour plus de clarté, est traité en chapitre indépendant, quitte à souligner ses connexions.

### **L'approche héraldique**

Il s'agit d'identifier "le Chef de nom et armes" héritier des importantes familles qui ont laissé la trace de leurs armoiries, celles-ci offertes à un examen qu'il convient d'approfondir.

On peut commencer en supposant ce Noble ayant manoir ou terres à Pont-Scorff au XVI<sup>e</sup> siècle et donc interroger les relevés de René de Laigue dans son ouvrage "La noblesse bretonne aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles" (Rennes 1902). Cet auteur nous averti : «*Pont-Scorff a absorbé Lesbin son ancienne paroisse maintenant village*». Le pont sur le Scorff explique l'importance des lieux, "la Maison des Princes" était siège d'une Juridiction où s'employaient de nombreux Notaires.

Quelques noms connus apparaissent dans l'Enquête sur les Fouages de 1440 au fief du Vicomte de Rohan : Henri de Leslé et Terrian de Chefdubois (appelé Penhoët en 1448), Bizien ... ces patronymes sont maintenus en 1536, mais connus ou non, pour aucun d'eux le blason décrit par Pol Potier de Courcy ne correspond aux châteaux et lions de la matrice. [voir "Nobiliaire et Armorial de Bretagne" (réédition de 2000) au siège de la S.A.H.P.L.].

La paroisse voisine de Cléguer de l'autre côté du pont est dominée et partagée en 1448 entre les Thomelin, d'autres Chefdubois, le seigneur de Pontcallec qui avec Louis de Malestroit en 1536 possède le manoir de Tronchâteau, pendant que M<sup>e</sup> Henry Le Pavec est à celui de Meslien et Yvon Lucas à Restrodran ... tous avec des armoiries différentes de celle de la matrice.

Faire le tour des paroisses circonvoisines prendrait beaucoup de temps, on peut en gagner en employant des intersections d'ensembles : puisque l'on est devant les marques d'une alliance, on cherche celle qui possède à la fois le Château à 3 tours et l'animal dressé,



sans doute un lion. Pour cela on utilise l'ouvrage de Potier de Courcy "Dictionnaire de l'Héraldique bretonne" dans lequel l'auteur a classé les armoiries d'après leurs "meubles", figures qui meublent l'écu. On dresse la liste des nobles qui blasonnent à 3 tours, en nombre réduit par rapport aux châteaux, puis celle bien fournie de ceux qui ont choisi le lion debout, on compare et sélectionne celui qui a les deux figures, car ici il n'y en a qu'un : le seigneur de Vilaines qui vient du Maine.

### La bénédiction interrompue des Bénédictins

Une recherche d'identité du XVI<sup>e</sup> siècle passe par la consultation des travaux d'érudits religieux tels Dom Morice (3) et Dom Lobineau qui renvoient aux de Vilaines, moines au IX<sup>e</sup> siècle, et parlent d'hommes d'armes au XIV<sup>e</sup> siècle. Dom Lobineau (4) décrit Pierre de Vilaines qui rejoint le Comte de Monfort en 1364, dans la guerre de Succession de Bretagne qui oppose ce dernier à Charles de Blois, candidat du roi. Il se distingue dans la bataille de Cocherel le 15 Mai.

En 1367, il accompagne Bertrand Du Guesclin dans sa marche vers l'Espagne, pays où il affronte des ennemis du plus haut rang et se couvre de gloire. Dom Lobineau souligne son ascendance : *«le Bègue semble bien suivi dans les déclarations ...»* qu'il adresse aux combattants ; opinion qui invite à considérer le surnom au sens du vieux français issu du néerlandais *beggen* = "bavarder" lequel semble l'emporter sur le sens moderne de "bègue", apparu au même siècle en France (5).

Dom Morice suit son ascension sociale : chevalier en 1378, il est reçu à Saint-Lô avec Jehan Bara et Du Guesclin. Chambellan du roi en Août 1379, il est excusé par le souverain car "retenu" à la tête de 30 hommes d'armes ; en 1392 au Mans, c'est sa propre "montre" qui est citée. Le prestige acquis en Espagne pourrait expliquer la particularité de ses armoiries.

Que dit Potier de Courcy dans son Nobiliaire ? Qu'un sceau de 1391 lui est attribué, ainsi décrit : *«d'argent à trois lions de sable au franc canton de Castille et de Léon»* ; un autre sceau de 1415 alias *«gironné d'argent et de sable de 8 pièces au franc canton de Castille et de Léon»*. *«Pierre dit le Bègue, compagnon d'armes de Du Guesclin en 1375 ... famille fondue en Beaumanoir»* et le Nobiliaire montre les deux armoiries avec au "franc canton" (le quart supérieur à la gauche du lecteur, partie considérée comme la plus noble) 1 lion – 1 château / 1 château – 1 lion , une présentation inverse de la matrice ! Le Bègue ou ses ancêtres ont-ils sciemment placé en tête le lion valeureux *«... l'évocation du maître, l'incarnation du chef incontesté»* depuis les Pharaons ? (6). De plus, le premier quartier n'est pas totalement occupé par les symboles de Léon et Castille comme dans une alliance familiale, mais tel le rappel d'un privilège. Ou s'agirait-il d'une erreur ?

Bien qu'on puisse faire confiance au double blasonnement (ce qui emploie des mots) de Potier de Courcy, une piste ne peut suffire, des recoupements s'imposent. Mais les derniers actes de Dom Lobineau et Dom Morice, sur la présence d'un hypothétique successeur du Bègue sont de 1478, avec un Bernard de Villen, modeste homme d'armes, en Bretagne ; trop éloignés de 1589, ils n'offrent pas de perspectives de poursuite dans les Évêchés bretons, peut-être aux A.D. d'Angers.

Gardons donc en réserve les de Vilaines dans leur Maine natal et rejoignons les Bretons dans leurs fiefs voisins, en prêtant une attention particulière à leurs épouses, venues de Castille ou portant ce nom, car Castille issu du latin *castellum* d'abord "forteresse" puis "château" se rencontre hors d'Espagne, par exemple avec M<sup>e</sup> Castillon, notaire de la Roche Moisan en 1654, ou avec le dérivé français Châtelain et l'équivalent breton Chastalen (registres paroissiaux de Nével).



L'hypothèse à vérifier est que de nobles Dames ont pu venir accompagnées de parents ayant les mêmes armoiries, l'un d'eux pourrait, autant que la Dame, avoir utilisé la matrice-sceau.

La liste est courte et ni Isabelle de Castille, épouse du duc Jean III, mais au XIV<sup>e</sup> siècle, ni Charlotte de Castille, épouse de Charles Chabot en 1620, fille d'un Contrôleur général des Finances de surcroît parisien, ni Marie Madeleine de Castille épouse de Nicolas Fouquet, seigneur supérieur du Largoët, ne sont à retenir. Un dictionnaire étymologique récent (7) mentionne des expressions dérivées contenant le sens de "dispute, querelle" qui pourrait être à l'origine de ces derniers patronymes, en relation avec la langue espagnole et non la province.

Cet insuccès entraîne la décision de surseoir à la recherche des implications du second terme "Léon".

### Le recours aux techniques modernes

Entre la date 1589 qu'on pourra exploiter plus tard et le mot **Indi•r•m** ; quelques lettres s'intercalent mais quel(s) mot(s) forment-elles ? La solution va être suggérée par un ordinateur relié à Internet, un appareil photographique numérique, les deux acquis récemment par notre Société. A la même époque, M<sup>lle</sup> Foucher nous montre ce qu'on peut obtenir avec le logiciel d'Héraldique utilisé sur son ordinateur portable.

Claude Chrestien soumet l'objet au Président Cocoual qui en obtient un superbe disque bleu, agrandi au maximum, mais la photo est plate et ne livre rien de nouveau.

Ne peut-on concilier la photographie numérique et les éclairages latéraux qui rendent le relief et la lisibilité ? Le photographe consulté réfléchit, hésite et finalement répond : *«Je peux le faire mais sans pouvoir garantir la qualité du résultat. Si vous allez au Port-Louis un confrère doté des derniers appareils fera beaucoup mieux. Il vous remettra les négatifs et je ferai le reste»*. Rendez-vous est pris avec "La chambre noire", puis accompagné d'un ami fidèle dans les marches et démarches, les données du problème et d'une possible solution sont exposées.

Cet homme de l'Art doublé d'un technicien averti nous demande 3/4 d'heure que nous mettons à profit pour admirer l'exposition organisée par le groupe d'animation historique du pays. Au retour, sur l'écran de l'ordinateur, le photographe nous montre une vingtaine de vues prises sous différents angles et joue avec les agrandissements comme il nous plaît de les examiner. Il a même obtenu des images positives, tout est lisible :

### **ET INDIARUM REX 1589 = ET DES INDES ROI 1589**

Le résultat est si satisfaisant que le même traitement s'impose pour l'autre pièce qu'il faudra récupérer. La discussion qui clôt la séance porte sur l'exposition, deux des organisateurs sont aussi nos Sociétaires, leur adresse nous est donnée. Les photos sont ensuite obtenues à Lorient, voir Annexe.

La recherche d'une source d'information qui appuierait le bien-fondé de la solution "Castille - Léon" fait d'abord appel aux Nobiliaires les plus anciens, rares localement, qui ont conservé le souvenir de familles disparues ; celui de Hiérosme de Bara vient d'être réédité (8). Un ouvrage unique, attribué à Pierre de Lannion, Gouverneur de Vannes au XVI<sup>e</sup> siècle, présente l'avantage d'être généalogique et, illustré par son auteur, des armoiries des grandes familles (9). La plupart des autres ont restitué ce que Guy le Borgne avait produit ou se copiaient mutuellement.

Alors qu'est consulté le travail de Pierre de Lannion, à la Bibliothèque de la Société Polymathique du Morbihan (10), Pierre Robino, Président de la Société d'Histoire et

d'Archéologie du Pays d'Auray, vient se renseigner. Un croquis dessiné lui rappelle le Trésor de Saint-Goustan et il promet de transmettre une illustration des pièces alors trouvées. Puis c'est Jean-Claude Sonnic qui doit apporter ses propres découvertes faites à Riantec.

Quand les résultats sont réunis et comparés, leur parfaite cohérence permet d'apporter la 2<sup>ème</sup> Réponse certaine : la matrice de Pont-Scorff, les pièces d'argent de Saint-Goustan et de Riantec ont les mêmes armoiries dans un écu octolobé : **celles de Castille et Léon** en Espagne.

### **L'hypothèse de l'utilisateur espagnol.**

C'est au retour en bateau de Port-Louis que l'hypothèse a germé, au pied de la Citadelle. La publication de la Société d'Auray par la référence aux Guerres de la Ligue et la date de 1589 l'appuient. J.F. Buffet instruit peu sur cette période ; le tome V de "l'Histoire de Bretagne" d'Arthur Le Moyne de la Borderie, rédigé par Barthélémy Pocquet y consacre 300 pages bien documentées (11).

Le chanoine Moreau témoin oculaire et Le Goff connaissent surtout leurs régions et fort peu ce qui s'est passé dans l'évêché de Vannes, mais tous ces auteurs soulignent le rôle du duc de Mercœur et plus encore celui du chef espagnol don Juan del Aguila ; serait-il le noble recherché ? La lecture de Buffet a été positive mais le Centre d'animation historique du Pays de Port-Louis n'aurait-il pas des données plus récentes à partir d'une recherche moderne ?

À la S.A.H.P.L., le groupe de travail qui rédige l'inventaire des Ephémérides du journaliste-historien Job Jaffré, s'est enrichi d'un nouveau membre qui participe avec humour aux contractions de textes dont l'équipe a la charge ; son coordinateur qui est aussi l'enquêteur fait partager à tous, en guise de récréation, le lent avancement de sa recherche et la permanence de ses doutes. La matrice-sceau avec son mystère possède un pouvoir captateur quasi magique qui jamais ne se dément, Jeanne Macé la nouvelle recrue y succombe aisément ; elle a enseigné la langue espagnole et sa participation serait précieuse tant il devient évident qu'il faut obtenir la collaboration des Espagnols ; sa présence à Port-Louis est des plus souhaitables et elle l'accepte.

Le ménage des Sociétaires sollicités a réuni des documents variés et importants sur la présence des Espagnols à Blavet de 1590 à 1598, la construction de la première citadelle par Cristobal de Rojas, à la demande de Juan d'Aguila, et cela en s'adressant aux services officiels d'Histoire en Espagne.

L'entrevue amicale et positive permet aux enquêteurs de rejoindre Lorient avec l'adresse de la Direction des Archives générales et une photocopie du testament de «Juan del Aguila».

### **Archives générales de SIMANCAS (Valladolid) - España**

La lettre qui parvient au Directeur des Archives générales de Simancas est accompagnée de la photographie de la partie Castille-Léon de la matrice et d'une vue de la citadelle. En attendant la réponse, l'autre moitié est récupérée chez M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Guillevic qui n'ont pas retrouvé les pièces enfouies à proximité ; le lieu exact de la découverte est cependant précisé : dans un retraits de la vieille route de Lorient qui débouche sur celle de Quimperlé. L'idée vient vite à l'esprit d'effectuer une autre recherche, ce qu'autorise le nouveau propriétaire.

Parallèlement, une mesure de la densité de la matrice est opérée dans une pharmacie. Le calcul montre que le métal est un alliage.



Le Directeur de Simancas répond rapidement avec une encourageante courtoisie. Après avoir défini les attributions et caractéristiques de son service d'Archives, il fait remarquer que la photo qu'il a reçue *«semble incomplète, avers ou revers, car à la légende "Roi des Indes" il manque "Roi d'Espagne" ou "des Espagnes" ce que laisse entendre également la conjonction ET ("conjunction copulative")»* ; le sociétaire port-louisien avait fait la même remarque.

*«Simancas garde une abondante documentation sur Cristobal de Rojas, Juan del Aguila et le château ("castillo") de Blavet, mais dans les catalogues n'apparaît aucune référence au sceau.»*

*«Il était très fréquent, et l'on a beaucoup d'informations à ce sujet, que les Vice-rois ou les Hauts fonctionnaires de l'Administration en charge dans les différents royaumes de la monarchie hispanique, aient eu à leur disposition des lettres ou des documents en blanc, signés par le roi et cachetés de son sceau pour être utilisés en cas d'urgence. C'est pourquoi, il ne serait pas étonnant qu'en Bretagne Juan del Aguila ait possédé une matrice du sceau royal, pour accréditer divers documents et leur concéder un caractère de document royal.»* (Extraits de la Lettre du 24 mars 2004).

Après quelques conseils et adresses utiles, le Directeur nous salue cordialement et termine en restant à notre disposition pour tout éclaircissement qu'il pourrait fournir sur le sujet.

#### **1<sup>ère</sup> Pause** - Réflexion

1. La conjonction ET donne à la partie Castille-Léon le rôle de "revers".
2. Le Directeur de Simancas distingue l'utilisateur et le chef de l'armoirie.
3. Il parle d'une manière générale ; *reste à prouver que sur l'"avers" de la matrice de Pont-Scorff figurent bien des symboles royaux.*
4. Qui était l'utilisateur du sceau ?...ou les utilisateurs ?

#### **L'Avers du sceau**

"La chambre noire" de Port-Louis et "Phox" sur la Bôve assurent le traitement qui a si bien réussi avec le revers, mais la qualité différente des empreintes, ici l'effacement, donne un médiocre résultat. Néanmoins on lit "PHILIPPUS", en caractères romains "VIII" ; à l'opposé on devine des arcades (?), un pont (?), des lettres ... Une couronne surmonte un écu d'une rare complexité où le lion rampant est discernable ; cet écu englobe un autre plus petit, en bas encore moins lisible.

**3<sup>ème</sup> Réponse** : Le nom, la date, l'Histoire désigneraient Philippe II, fils de Charles Quint.

**2<sup>ème</sup> Pause** qui permet au lecteur de réfléchir et peut-être de répondre aux questions posées.

Les photos reproduites dans l'annexe n°I et le nom de Philippe prouvent-ils que les armoiries soient celles du roi d'Espagne en 1589 ?

1. Une seule information n'est pas une preuve, au mieux une probabilité d'être exacte.
2. Les armoiries se transmettent du père au fils aîné qui suit ou dans l'ordre des naissances aux héritiers mâles, à défaut à la plus âgée des filles ... si ce n'est au frère du décédé.

Philippe II est l'aîné mais les armoiries peuvent avoir été celles d'un ancêtre lointain. Si en héraldique, les alliances entrent dans les blasons, n'est-ce pas le cas ici ? et de quelle épouse ?

Castille et Léon sont des provinces mais peuvent être éponymes, c'est-à-dire ayant donné leurs noms à des familles régnantes. Pour le reste, on ne peut pas le savoir tant que toutes les figures n'auront pas été identifiées. Et Philippe II a eu quatre épouses ...

Conclusion : La similitude entre un sceau authentique de Philippe II et l'image positive, même douteuse de l'avvers de la matrice, est une voie légitime de recherche, mais le doute ne sera levé qu'avec la signification de chacun des "meubles" : fait d'armes, don, famille alliée (épouse), fief conquis ou hérité ; en outre, la comparaison devrait permettre de retrouver les mots de la titulature qui manquent.

### Généalogie ↔ Héraldique - TOLEDE

L'enquête reprend dans plusieurs directions à la fois, d'abord par l'examen des documents de M<sup>r</sup> Robino et des pièces de J.C. Sonnic ; ce sont des monnaies et non des sceaux, les pièces de Saint-Goustan sont identiques sur le revers mais la légende est différente à l'avvers, le petit écu manque en haut ; les pièces de Riantec seraient plus proches ... si la matrice était plus lisible.

Nos amis port-louisians ont vu au Musée de Tolède un sceau de Philippe II de 75mm de diamètre et s'offrent à reprendre contact avec son Directeur. Ce dernier s'appuie sur des arguments techniques pour estimer, d'après les reproductions du sceau qu'il a reçues, qu'*"il ne correspond à aucun de ceux utilisés par Felipe II ni à des rois espagnols antérieurs ou postérieurs ..."*, *"du moins pour les connaissances qu'il a de la Sigillographie"*. Il suggère de s'adresser à mieux informé que lui, la "Seccion de Sigilografia – Archivo Historico Nacional" à Madrid.

La fiche technique jointe à sa réponse contredit quelque peu sa modestie ; la description du sceau (au musée de Tolède) donne la légende abrégée en lettres capitales qui entoure le roi Felipe II assis sur un trône :

Sur l'avvers → PHILIPPUS . D.G. REG-CAST . LEG . ARAG . NAVAR . UTRQ . SICIL . ...

Au revers → un grand écu partagé en 8 quartiers dans lesquels sont les blasons représentatifs de  
Castille – Léon – Aragon – Sicile – Austria – Bourgogne – Brabant – Flandres – Tyrol.  
INDIARUM . INSULARUM . ET . TERRÆ . FIRMÆ . MARIS . OCEANIS . ET&C

Suit une remarque, inexplicable pour le moment : *"le revers du sceau est identique à celui utilisé par Juana I (Jeanne la Folle) mère de Charles Quint, décrit au n°113 de la collection"*.

Ce qui paraît clair c'est que le sceau de Philippe II comporte la représentation des provinces et pays que lui a laissés son père ; la fiche de Tolède ne situe pas leurs emplacements sur les quartiers, il reste donc à les préciser pour parvenir à l'identification des figures de l'avvers de la matrice.

### L'enquête parisienne (Bibliothèque Nationale de France -Tolbiac)

Les inventaires sont consultables sur écran d'ordinateur dans la grande mais silencieuse salle censée détenir un ouvrage traduit de l'espagnol qui réponde à l'exigence thématique du consultant : la Généalogie des souverains conjuguée à leurs armoiries.

Après deux commandes et des lectures rapides qui sont des succès, le visiteur examine les livres en "usuels" dans les rayonnages en se demandant s'il a bien posé la question. Un titre le frappe, "Les dynasties d'Europe – Histoire et Généalogie des familles impériales et royales" (12).

C'est un ouvrage récent, traduit du hongrois, superbement illustré. Emprunté sur le champ, il révèle une unité des alliances, des successions avec transmission des terres, étudiées par pays. (L'empereur romain d'Orient, Justinien I<sup>er</sup>, 545-595, et ses jurisconsultes sont à l'origine de Code précurseur du Droit civil occidental ; l'occupation romaine générale explique l'unité des règles).



Toutes les familles régnantes ont cherché et réalisé en Europe des alliances matrimoniales de préférence aux traités souvent dénoncés ; ainsi le descendant, héritier principal, transmet des territoires venus de chacun de ses parents, inclus légalement dans le patrimoine du royaume. En fait, les guerres, les luttes fratricides, la maladie, bouleversent ce qui semblait bien établi.

Au niveau des rois, empereurs, princes, archiducs ... les époux conservent leurs armoiries, elles figurent dans des emblèmes monarchiques variables. Toute l'histoire des dynasties d'Europe peut se lire dans les blasons complexes des monarques. Les patronymes sont souvent des noms de lieu, dans ce cas qui est celui de l'Espagne, chaque élément est représentatif d'une région. Les mêmes blasons peuvent être ceux de souverains distincts ayant eu des ancêtres communs.

Ainsi se dévoile la gravure effacée de la matrice de Pont-Scorff, les planches de l'héraldiste hongrois ouvrent le passage de la reconnaissance des motifs à l'identification du blason. L'utilisation des symboles d'Autriche, du Tyrol, Brabant, Flandres devient compréhensible par le mariage de Jeanne la Folle avec l'archiduc d'Autriche, prince des Pays Bas, qui fera de leur fils Charles dit Quint ou V<sup>ème</sup>, l'empereur germanique le plus puissant d'Europe. (voir Annexe II).

De retour à Lorient, l'enquêteur voit aux Actualités télévisées le Señor Aznar qui explique à ses concitoyens qu'il a pris la meilleure mesure en éloignant de l'Espagne un pétrolier éventré ; derrière lui flotte le drapeau de la monarchie parlementaire avec Château, Lion et fleurs de Lys des Bourbons, ce qui apparaît aussi sur les enveloppes et lettres officielles des correspondants.

Entre temps, le président de la S.A.H.P.L. a obtenu de nombreux renseignements sur les monnaies frappées sous Philippe II, à partir de sites Internet, malheureusement aucune ne présente les deux petits écus de la matrice, et même s'il n'y en a qu'un il reste illisible ou change d'aspect ; enfin sur les pièces reproduites, le petit triangle central est remplacé par un écu ou est encore illisible.

C'est par un Catalogue des sceaux qu'on peut espérer combler ces lacunes mais où trouver en France un tel ouvrage ? Le Conseiller culturel de l'Ambassade d'Espagne à Paris, interrogé par téléphone, pense que l'Institut Cervantes peut répondre favorablement. Contact pris, la réponse est positive : *«L'Institut est tout près de l'Ambassade, métro Alma-Marceau ... On vous attend Señor !»* ... Comment résister ?

### **L'enquête parisienne (suite) Instituto CERVANTES – Avenue Marceau – Paris**

Une correspondance avec photos et explications relatives à Blavet et Juan del Aguila a précédé le déplacement. Pendant que la bibliothécaire va quérir les ouvrages désirés, installé au pied du rayonnage réservé à "l'Enciclopedia heraldica y genealogica", le visiteur consulte ce fonds considérable consacré aux Grands d'Espagne et à ceux, nobles ou non, qui ont aidé les souverains à réaliser l'unité du Royaume ou ont contribué à son renom.

Les biographies de Cristobal de Rojas (Roxas) architecte et mathématicien, de Brochero Ministre de la Marine et des Armées à qui Juan del Aguila rendait compte des opérations menées en Bretagne, se trouvent avec leurs armoiries, mais l'existence de 4 familles distinctes d'Aguila, sans liens, rend incertaine la propriété du blason du Capitán general de Bretagne, dit aussi "Maître de Camp".

L'ouvrage de A.G. Navaro "Catalogo de sellos", signalé dans la fiche de Tolède décrit 17 sceaux durant les 42 années de règne de Philippe II ; un "*sello de placa*" de cire rouge, du diamètre de 38mm (n°647) destiné à être apposé sur papier vers 1560 semble correspondre à

ce qu'on obtiendrait avec la matrice. Sa description éclaire 3 écussons, en haut Portugal, en bas Tyrol – Flandres et au centre Grenade. Figure aussi la légende :

#### PHILIPPUS II D(eo) G(racias) HISPANIARUM REX.

Il reste à effectuer le recouplement par lequel des figures remplaceraient les mots, offrant une comparaison visuelle décisive. Ce qui est fourni par l'ouvrage apporté sans l'avoir demandé "Simbolos de España", composé par le Centre d'études politiques et constitutionnelles, publié en 1999 en commémoration du XX<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution espagnole. Officiel et superbe !

Les informations recueillies soulignent la pérennité de l'Héraldique constamment associée à l'Histoire de la péninsule ibérique, depuis l'occupation romaine jusqu'à nos jours.

Sous l'empereur ADRIEN, au II<sup>e</sup> siècle, un écu couronné représente 3 lapins schématisés qui correspondent à "*cuniculosa Celtiberi*", du latin *cuniculus* = lapin, en breton vannetais *kounifl(ed)*, à rapprocher du toponyme *Couinifec*, village de Moustoir-Remungol (Morbihan) (A. Deshayes).

L'armoirie du Castel, château à 3 tours, remonte à Alphonse VIII, roi de Castille de 1158 à 1214, vainqueur des Maures à Las Navas de Tolosa, armoirie qui a préséance jusqu'à nos jours.

Pendant l'époque médiévale, les alliances créent des fusions momentanées entre Castille, Leon, Aragon, Navarre, puis les provinces se désunissent. Alphonse V, roi d'Aragon, conquiert le royaume péninsulaire de Sicile ; c'est l'origine des éléments héraldiques du 2<sup>ème</sup> quartier senestre.

Les rois catholiques Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon unissent durablement leurs royaumes. En 1492, le dernier sultanat de Grenade tombe marquant la fin de la Reconquête et la poursuite de l'unité de l'Espagne, événements perpétués par une "pomme de grenade" sur 1 et 2 ; son emplacement central et triangulaire permet de la repérer sur l'avvers de la matrice. Par contre, la complexité des armoiries de Charles Quint et de Philippe II, lequel ajouta le Portugal, n'a pas permis d'en restituer les détails ; le modèle inspiré du tombeau de Philippe II à l'Escorial figure en annexe. Les fleurs de lys reviennent avec Philippe V, petit-fils de Louis XIV, de la dynastie des Bourbon.

En 1981, les armoiries d'Espagne ont été officiellement simplifiées par souci d'uniformisation (cf Annexe).

#### Écussons d'Espagne et d'ailleurs

Les trois petits écus intriguent l'enquêteur, d'abord parce qu'ils restent illisibles étant trop petits pour être gravés, aussi car l'un d'eux s'est maintenu de Philippe II à Juan Carlos (pourquoi ?), enfin en raison des imprécisions ou erreurs de certains sites d'Internet ; il se renseigne.

**La grenade** → Sources en consultation à l'Institut de monde arabe – Paris VIe :

"L'Islam – Arts et civilisations", ouvrage collectif, traduit de l'allemand, Dir. de M. Hattstein et P. Delius,

"Les drapeaux de l'Islam de Mahomet à nos jours", de P. Lux-Wurm et M. Zaragoza-Meta, Ed. Paris 2001.

P. Lux-Wurm et M. Zaragoza partent de la fuite du Prophète à Médine, protégé par l'un de ses amis dont le descendant réussit en 1232 à se tailler un royaume avec Garnata (Grenade) pour capitale. La Reconquista chrétienne s'achève à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Le dernier Sultan dit Boabdil a dû faire des concessions après une défaite ; en 1490, Isabelle la Catholique fait édifier "Santa Fé" une cité qui assiège la capitale, la famine sévit. Le Sultan traite secrètement puis capitule en décembre 1491 ; retiré dans son palais de Comares à



l'Alhambra, la nuit venue il suit les soldats espagnols. Ferdinand et Isabelle lui ont accordé un fief qu'il ne rejoint pas, il partira au Maroc avec sa famille.

Les auteurs poursuivent leur récit : «*Hors de la ville, Boabdil pleura*». Sa mère, convertie, lui dit alors : «*Pleure comme une femme, ce que tu n'as pas su défendre comme un homme*». Peut-être cela se passa-t-il au lieu toujours connu "El Suspiro del Moro" ?

Le 6 janvier 1492, les Rois Catholiques entrèrent dans Grenade et les auteurs concluent ce chapitre en citant les chroniqueurs orientaux de l'époque, ils déclarèrent que la prise de Grenade était «*une des catastrophes les plus terribles qui ait frappé l'Islam*».

Le maintien de l'emblème de Grenade en bas des armoiries modernes d'Espagne, les deux autres écussons n'y étant plus, souligne la volonté de la Monarchie constitutionnelle de consacrer le caractère capital de l'événement, étape décisive dans l'unification politique du pays. L'UNESCO a inscrit l'ensemble Alhambra – Albacin au Patrimoine culturel mondial.

**Portugal** → Sources : Centre culturel Calouste GULBENKIAN - 51 Av. d'Iena – Paris XVIe.

"Histoire du Portugal", J.F. Labourdette, Généalogie p. 198,

"Dicionario de Historia de Portugal", Joel Gerrad, Porto.

Des formulations imprécises sur Internet, des contradictions entre historiens, rendent utile la consultation de ce Centre. Il apparaît que le Portugal n'a pas été conquis par Philippe II, mais qu'à la suite d'une sévère défaite des Portugais à Alcaçar Quivir au Maroc, les Conseillers royaux aient jugé nécessaire de s'appuyer sur la puissance militaire espagnole. Le décès sans héritier direct du roi Sebastiao en 1578 ouvre une crise de succession, or les mariages ont été nombreux entre les princesses de ce royaume et les souverains voisins ; Philippe II a épousé sa cousine Maria et sa mère Isabelle était sœur de Joao III, aïeul de dom Sebastiao. Philippe semble être la bonne solution pour les Cortès qui l'élisent, le statut de Tomar reconnaît la pleine souveraineté du Portugal. Ce système qui unit deux royaumes sous une même tête fonctionne sans accroc jusqu'en 1598, Philippe II s'est jugé en droit de faire figurer les armes du Portugal sur son tombeau.

Les armoiries du Portugal ont subi des fluctuations mais très tôt apparaissent avec Dom Sancho au XIII<sup>e</sup> siècle les "Quinas" ou Quinois. Il s'agit de 5 petits écus "azur" disposés en croix sur écu "argent" contenant des "Besants", lesquels à l'origine indiquaient qu'un Chevalier était allé en Palestine ; ce mot vient du latin *bysantium*, monnaie de Byzance.

Aux besants ont succédé de minuscules châteaux avec Dom Joao II en 1451. Malgré leur habileté, les graveurs n'ont pu que les évoquer. Le tout est entouré d'une bordure de "gueules" avec 7 autres châteaux. À l'époque orné de 5 besants, le tombeau de Philippe II les restitue au mieux.

"Quinas" est un terme rare, sans doute en relation avec un jeu des soldats romains ; celui qui n'obtenait que des 5 sur les faces apparentes des dés à jouer, empochait toute la mise. L'étymologie est latine : «*quinarius*, adjectif relatif au nombre 5» [H. Gœlzer (13)].

Les descendants de Philippe II, son fils Philippe III puis Philippe IV n'ont pas respecté le statut de Tomar et sont vite apparus comme des dominateurs exigeants. Entraînés dans la révolte par les Anglais et les Hollandais, les Portugais choisissent pour Roi le duc de Bragance qui va régner de 1640 à 1656 sous le nom de Joao IV. La nouvelle dynastie est issue d'un lointain ancêtre de la maison d'Aviz comme la précédente. Elle est marquée par des interruptions, un exil, un retour des Bragance, la perte du Brésil annexé par les Hollandais, les assassinats du roi Manuel II et de son fils en 1910. Le 5 octobre 1910, la République est proclamée. En 1911, le Portugal a remplacé le bleu et le blanc de ses drapeaux par le vert et le rouge, mais les "Quinas" y figurent toujours.

**Tyrol et Flandres – Autriche – les Habsbourg** Aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, on distingue 3 Flandres.

Ouvrages consultés : Grande encyclopédie Larousse,

"L'équilibre européen de la fin du XV<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup>", G. Livet, P.U.F., 1976 .

La famille descendrait d'un duc d'Alsace ; vers l'an 1000, elle s'établit au château de l'Epervier – "Habichtsburg" en allemand – et s'étend en Suisse et Vosges du Sud. Avec modestie, patience et au cours des siècles par le jeu des alliances et la chance, elle se hisse au niveau suprême, l'Empire.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, le Tyrol se place sous l'autorité des Habsbourg dont le domaine s'étend des Vosges à la frontière hongroise. L'empereur Frédéric III marie son fils Maximilien à Marie de Bourgogne fille de Charles le Téméraire tué lors d'un siège ; il s'assure l'héritage de la Bourgogne et s'empare des Pays Bas ; toutes ces contrées sont symbolisées sur le grand écu de Philippe II.

En effet, Maximilien a poursuivi le jeu des alliances en mariant son fils, Philippe le Beau à Jeanne la Folle, infante d'Espagne, fille des rois catholiques ; de cette union est né Charles Quint.

On prête à Frédéric III l'orgueilleuse devise latine du XV<sup>e</sup> siècle, "A.E.I.O.U." pour :

«AUSTRIAE EST IMPERARE ORBI UNIVERSO»,

"Il appartient à l'Autriche de régner sur tout l'Univers".

C'est l'Espagne de Charles Quint et de Philippe II, autres Habsbourg, qui s'en est le plus approchée par la conquête des Indes occidentales, "Indiarum" comme le croyait Christophe Colomb. La prétention à la monarchie universelle devait entraîner des alliances, parfois brèves, mais surtout des guerres longues avec les voisins menacés, France, Angleterre ou les Flandres conquises.

### **III. LES UTILISATEURS**

**3<sup>ème</sup> Pause** ... au cours de laquelle la recherche effectuée à Pont-Scorff est vaine.

Le jardin est grand et son propriétaire aimerait apporter sa contribution à l'Histoire, il continuera. L'enquêteur estime qu'il a presque terminé son travail puisque dans l'identification des armoiries ne subsiste que ce qui entoure les pennons, et que l'utilisateur est connu ; c'est ce qu'il pense ... à tort !

Le numismate du Musée Dobrée le sort de sa béatitude en suggérant l'hypothèse d'un montage de faux-monnayeurs, description de la méthode et photo d'une monnaie "modèle" à l'appui.

En vérifiant un résultat d'impression des Ephémérides, son rôle de coordinateur lui révèle qu'à Cléguer en 1597, Don Juan del Aguila était remplacé lors d'un baptême. Tout est à examiner !

Dans sa première réponse, le Directeur des Archives générales de Simancas employait les termes de «*sellos de placa*» pour définir l'utilisation des sceaux obtenus à partir de notre matrice ; le mot *placa* a disparu des dictionnaires modernes, en même temps que la pratique de l'objet. Comme dans les documents des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en France, il correspondait à "cachet" de cire apposé sur des actes et non pas imprimé à l'encre. La matrice a-t-elle servi à d'autres usages ?



## Caractéristiques physiques de la matrice

Pour obtenir la connaissance de ses possibilités d'emploi, dès la rentrée scolaire 2004, les deux moules qui la composent sont soumis à des mesures précises au Département Génie thermique et Energie de l'Université de Bretagne Sud à Lorient. M<sup>r</sup> Soulat, son obligeant Directeur à son tour captivé, assiste à toutes les opérations menées par son Chef de Travaux. En voici les résultats.

### Pièce A, permettant d'obtenir un Avers

|                                                                                                             |                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| $\Phi_{\text{total}} = 4,5 - 5,5$ cm selon les axes,                                                        | $\Phi_{\text{sceau}} : 4$ à $4,2$ cm car ovalisé,        |
| Poids = $114,7$ g,                                                                                          | Volume = $12,9$ cm <sup>3</sup> Masse volumique = $8,89$ |
| Masse volumique du Plomb = $11,34$ ,                                                                        | Masse volumique de l'Etain = $7,28$ ,                    |
| Proportion des métaux composant l'alliage : <b>Etain</b> (Sn) = <b>57%</b> , <b>Plomb</b> (Pb) = <b>43%</b> |                                                          |

### Pièce B, permettant d'obtenir un Revers

|                                                                       |                                   |                             |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| $\Phi_{\text{max}} = 6,1$ cm,                                         | Volume = $13,9$ cm <sup>3</sup> , | Masse volumique = $11,05$ , |
| La masse volumique est très peu différente de celle du <b>Plomb</b> . |                                   |                             |

### Données complémentaires

|                                                                                                                                                                                                     |                                     |                                                 |                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Pb</b> est fusible à $327^{\circ}\text{C}$ ,                                                                                                                                                     | <b>Sn</b> à $232^{\circ}\text{C}$ , | <b>Argent</b> fusible à $960^{\circ}\text{C}$ , | <b>Cire</b> à $100^{\circ}\text{C}$ |
| <b>Conclusion</b> : La nature des métaux utilisés et leur fusibilité ne paraissent pas compatibles avec la reproduction de sceaux ou monnaies métalliques mais permettent celle des sceaux de cire. |                                     |                                                 |                                     |

Autres observations : Des sceaux factices ont été réalisés avec une pâte plastique malléable durcie au séchage ; on s'aperçoit alors que si les gouttières sont bien en regard, le résultat est décalé de 3 mm, l'avers et le revers ne coïncident pas. Pour obtenir une monnaie ou un sceau corrects, il faut faire pivoter la pièce A sur la pièce B de  $10^{\circ}$ , au détriment de l'écoulement imposé.

Toutes ces données sont transmises, y compris les sceaux factices, aux spécialistes de Paris (Cabinet des médailles) et à Madrid (département de Sigillographie des Archives nationales).

## Documents annexes

### L'apport de la Numismatique et de la Sigillographie

M<sup>r</sup> Roger Bertrand, co-fondateur de la S.A.H.P.L., a connu l'expérience de la recherche d'un atelier de faux-monnayeurs au Moyen-Âge, à Berringue en Plouhinec (14) et s'offre à revoir le "Département des monnaies, médailles et antiques" à Paris. Mais faute de pouvoir rencontrer le Conservateur en conférence, il lui laisse un simili sceau. La réponse est prompte, brève et claire : «... l'objet que vous êtes venu montrer hier est apparemment un plomb à sceller un sac, un ballot, un paquet ou tout autre contenant, empreint au nom, titulature et armoiries du roi d'Espagne Philippe II et portant la date de 1589.» ... (Christophe Vellet)

Extrait de la correspondance avec Maria Carmona, Chef de la Sigillographie, Archives historiques nationales de Madrid.

*«Les pièces (matériels) trouvées à Pont-Scorff sont la reproduction en creux et négatif sur plomb d'une monnaie de Philippe II. Ce type correspond exactement au réal d'argent de*

*l'Hôtel des monnaies de Ségovie en 1589. Cet Hôtel était identifié par l'aqueduc, symbole de la cité ; on voit dans le champ à gauche de l'écu et à l'opposé, le nombre romain VIII, allusion à la valeur de la monnaie = 8 réaux ... Autour est la légende :*

PHILIPPUS : D.G : HISPANIAR ...

*L'avvers présente un écu couronné avec ajoutées, les armes royales du Portugal, royaume qui en 1581 fut incorporé temporairement à la couronne espagnole.*

*Le revers comporte l'écartelé des "châteaux et lions" à l'intérieur d'un cadre lobé, utilisé traditionnellement par les monarques castillans. La légende est la continuation de l'avvers.*

ET INDIARUM REX

*Pour Felipe par la grâce de Dieu / roi des Espagnes et des Indes.*

*Cette monnaie possède la particularité d'être la première en date frappée par un système moderne parce que Segovia fut la 1<sup>ère</sup> fabrique royale qui commença à fonctionner avec un moulin hydraulique et non seulement des moyens artisanaux. C'est une importante monnaie de référence, de grande valeur et pesant 27,533 grammes d'argent.»*

*«Reproduire une monnaie authentique, non inventée, avec ce matériel, pourrait faire penser à une falsification à des fins frauduleuses, mais étant donnée la matière avec laquelle il a été fabriqué (alliage de plomb et d'étain), trop malléable pour envisager la production en série, et le contexte de la guerre dans lequel il s'est trouvé, il est plus vraisemblable de penser qu'il s'agit d'un moule fabriqué à partir d'un réal d'argent pour produire une monnaie de nécessité.*

*Cela se faisait habituellement en temps de guerre, alors qu'on était hors du Pays, et quand on ne disposait pas de numéraire, on faisait des pièces fictives dans un matériau disponible (ce pouvait être en étain, carton ou même papier) qui agissaient en guise de témoignage, de promesse de paiement, ou comme monnaie d'échange quand la monnaie serait à nouveau disponible ou lors du retour à la maison. Il se pourrait que le Capitán général Don Juan del Aguila ait utilisé ce moyen à un moment donné pour payer les soldats espagnols envoyés en Bretagne en raison de la guerre.*

*Une autre possibilité, c'est que la monnaie ait été utilisée pour sceller certain type de document qui requiert la garantie d'un contenu important et même royal. Pour des documents émanant de son autorité, il est logique que le Capitán général ait possédé et utilisé son propre sceau ; dans ce cas, il est probable que même en ayant reproduit les deux faces de la pièce, on ait utilisé uniquement l'avvers qui est plus représentatif de l'autorité royale parce qu'il possède les "armes" complètes et le nom du roi qui l'identifie. Le moule d'une monnaie de peu d'épaisseur s'adapte très bien à l'action de sceller avec du papier ou de la cire qu'on appose sur des documents comme c'était l'usage à cette époque.» .....*

M<sup>me</sup> Carmona a joint à sa lettre la photographie de la pièce de 8 réaux frappée à Ségovie en 1589 (n°213 – Banco de España), voir en annexe.

### **1590-1598 - Espagnols et Ligueurs bretons**

Dès le lendemain de la révélation de la présence d'un acte de baptême portant le nom de Juan d'Aguila à Cléguer, l'enquêteur et son compagnon en prennent connaissance et le photographient à la Mairie. La lecture est rendue difficile par l'effacement des lettres, par la graphie fantasque du recteur, l'absence des accents –jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle – et celle assez habituelle de toute ponctuation.

Dans la marge, le nom du père a disparu lors d'une plastification des registres nous dit-on. Le voici reproduit avec la graphie de l'époque :



«Ce jour vinct et houictiesme de Juign L an de grace mil cinq centz Quatre vingtz et dix sept a este baptise en L eglise parrochiale de Cleguir (sic) Jan Desser (. ?.) filz legitime de noble homme piere Desser (. ?.) seigneur de La Roche et Damoyselle Janne de cheffduboyz sa compaignie et fut compere noble homme bertran(d) de Cheffduboyz Seigneur de Kermorgant representant le seigneur Don Jouan de Laguilla Corronel de L armee espaignole en ceste province De bretagne ayant procure dudit corronel pour (en) son absance nommer led Jan de Ser. ?. ce et Commere Damoyselle Guillemette (en interligne) de chefduboyz Dame de talhoet Lesquels en ceste quallitte Ont cy desoubz signe faict par moy my Louys Le hen pbre et recteur de lad parouesse lesdits Jour et an que devant

interligne guillemette approuve  
ber : de CheffduBoys

L : Le hen »

L'acte déclenche une série d'interrogations, la relecture de Buffet confirme une réminiscence : la date du baptême coïncide avec la détention de d'Aguila par ses propres soldats privés de leur solde, en dépit des demandes adressées à Philippe II, d'une avance personnelle et renouvelée de ses fonds ; selon son testament "*plus de 4000 ducados de oro lui sont toujours dus par Sa Majesté*".

Les épisodes des guerres de la Ligue, les noms des puissants nobles qui se sont opposés à la désignation d'un roi protestant sont connus des historiens, mais en la région, le déficit est grand ; le baptême en 1597 fournit l'identité d'acteurs locaux, alliés jusqu'au bout de Juan del Aguila : Pierre de Lézonnet, le père dont le nom est retrouvé sur écran aux A.D. de Vannes, Bertrand de Chefdubois, de Talhoët. Sont-ils avec les de Montigny parmi les Ligueurs les plus engagés de l'évêché de Vannes, sont-ils des Gouverneurs de châteaux comme les frères d'Arradon ?

Les historiens ont suivi l'usage d'appeler les nobles d'après leurs fiefs en omettant leurs prénoms, les de Lézonnet sont en fait des Le Prestre de Lézonnet tout comme l'ingénieur Inspecteur général Vauban a été Le Prestre de Vauban. Les homonymies rendent l'identification hasardeuse ; de nombreux Chefdubois sont répartis par familles distinctes dans le sud de la Bretagne alors que dans le nord ils ont conservé le nom breton Penhoat, de même sens "tête, extrémité du bois".

Un de Lézonnet a conduit del Aguila avec 3000 hommes de Saint-Nazaire à Blavet, en octobre 1590.

Appel est fait au Señor Rodriguez de Diego à Simancas pour savoir s'il possède quelques documents sur les ligueurs précités, mais *«les Inventaires du Conseil de Guerre, des Services militaires, des Conseils d'Etat et les références à l'État français sont muets à leur sujet»*, répond-il.

Le Directeur des Archives générales nous donne l'adresse du Saint Anselm College à Manchester où un chercheur anglais a pu déposer son travail sur la Bretagne française, fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; l'établissement ne répond pas. Il va falloir faire avec les ressources bretonnes ou nationales.

### Plongée dans les archives

a). Les A.D. de Quimper possèdent le mémoire de 20 pages, établi par un généalogiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'occasion d'une succession Chefdubois (105 J-449), qui s'étend de 1306, sceau mentionné par Dom Morice (tome I – n°189) à 1787. Bertrand apparaît Écuyer, échelon inférieur de la noblesse, puîné, fils de Jeanne de Linas et d'Yves de Chefdubois lui-même puîné, il n'a donc pas obtenu de grands héritages. Le généalogiste précise que ses enfants n'ont pas eu de postérité.

Poussé par l'exigence des recoupements et son insatiable curiosité, l'enquêteur poursuit la lecture des registres paroissiaux de Cléguer ; ceux-ci montrent que Bertrand a eu de Guillemette Le Bihan trois enfants à qui il a donné son nom : Charles baptisé en 1629, Jeanne en 1631 et Marguerite en 1633, tous trois inscrits en fin de registre avec la mention "illégitime". Chaque fois, le parrain et la marraine sont d'humbles paysans. En outre, aux autres baptêmes, mariages et cérémonies auxquels les nobles aiment se rassembler, Bertrand est toujours absent, jamais invité semble-t-il !

Lézonnet fut une seigneurie en Loyat (56) ; une alliance avec la très ancienne famille des Le Prestre a donné le patronyme en conservant le nom du fief, nom répandu au XVI<sup>e</sup> siècle dans tout le nord de l'évêché (de Laigue). Louis de Lézonnet, Gouverneur de Concarneau, fut un des héros des guerres à Crozon ; les archives du château de Tréhorenteuc, inventoriées par Hervé du Halgouet, laissent supposer une parenté avec Pierre, sans possibilité d'en préciser le degré.

Le recoupement généalogique permet d'identifier l'époux de Guillemette de Chefdubois, c'est Georges de Talhoët de la branche de Keravéon, Gouverneur de Redon, membre farouche de la Sainte Union des Catholiques, à qui Henri IV accorda cependant le pardon.

b). La Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, branche des Archives Nationales, contient un fonds breton considérable de documents, parmi lesquels toute une série de manuscrits éclaire les origines de la Ligue depuis 1587. Les appels à Philippe II vont jusqu'à lui proposer la couronne de France ou bien "*y établir quelqu'un de sa postérité*" – 1591 – (Ms 3384). Les députés aux États généraux de 1593 discutent d'une autre proposition : *«Ils tiendraient à grand honneur et obligation s'il plaisait à Sa Majesté catholique de donner l'infante sa fille à un Prince catholique et français, aux conditions qui seraient trouvées justes et raisonnables»* -21/06/1593 – (Recueil Conrart 4118). La réaction des partisans du roi suit le 25, cette *«proposition captieuse et pleine d'artifices qui reviendrait à nommer l'Infante pour Reine»*, le Peuple de France n'acceptant pas un souverain étranger.

Parmi les Députés généraux : Messire Georges d'Arradon, évêque de Vannes, Louys de Montigny, le Conseiller ecclésiastique au Présidial de Vannes, pas de représentant du Tiers État. Pendant ce temps, le duc de Mercœur guerroyait avec Juan del Aguila ou administrait la Bretagne depuis le Parlement illégal qu'il a créé à Nantes, alors que celui de Rennes lui est opposé.

Roi en 1589, Henry IV abjure le Protestantisme en juillet 1593 et devient roi catholique.

c). Archives de Simancas

C'est Philippe II qui décida en 1563, avec deux siècles d'avance sur les Révolutionnaires français de déposer près de Valladolid à Simancas tous les documents que ses ancêtres, rois, comtes, princes des provinces et l'empereur son père, avaient conservés mais de façon dispersée.

En 1808, les Français en route pour le Portugal, prirent le château, s'emparèrent de ce qui avait un rapport avec la France et le firent parvenir à Paris. Après la chute de l'Empire en 1814, l'Espagne réclama et obtint ce qui lui appartenait, il resta cependant un fonds conservé aux Archives Nationales de France.

Un descendant des Ligueurs bretons, Gaston de Carné, en prit connaissance, en mesura l'intérêt, et continua sa collecte d'informations à Simancas, en dépit de ses difficultés de traduction. Son travail est présenté dans les tomes 11 et 12 d'"Archives de Bretagne", publié en 1899.



On y apprend que dès 1591 Juan del Aguila avait demandé le transfert des reliques de Saint Vincent Ferrier en Espagne, selon le désir des autorités religieuses, mais la partie essentielle des relevés de Gaston de Carné concerne la "Correspondance des Ligueurs avec Philippe II".

Les ambitions des seigneurs bretons, qui sous l'autorité de Mercœur se répartissent les fiefs de leurs adversaires quand ils seront vaincus, sont évoquées sans complaisance.

Malgré la conversion d'Henri IV, l'occupation espagnole se prolonge cinq longues années mais les Bretons se détachent peu à peu de ces encombrants soldats enclins aux pires exactions. Le Pape intervient pour que les Nobles se soumettent à l'autorité du roi, sacré à Chartres en 1594.

La correspondance de d'Aguila avec Brochero son Ministre révèle aussi la méfiance que les attermolements ou l'inaction du duc de Mercœur inspirent (c'est encore l'opinion qui prévaut). .

### **Réflexions en matière de Conclusion**

Les résultats de nos propres recherches sont transmis à Simancas et à Madrid alors que le Directeur des Archives examine lui-même les lettres de Juan del Aguila pour vérifier l'hypothèse d'un sceau personnel ; la réponse est formelle : toutes comportent son sceau, difficile à déchiffrer. G. de Carné en donne une description qui demande confirmation. Le champ des utilisateurs s'en trouve réduit ; les solutions de M<sup>me</sup> Carmona et de M<sup>r</sup> Vellet, complémentaires et successives peut-être, sont confirmées ; mais aucune preuve à ce jour n'existe pour dire que la matrice a été utilisée ou apportée à Pont-Scorff par Bertrand de Chefdu Bois, bien que ce qui apparaît comme une mise à l'écart pour fidélité aux Espagnols détestés, et sa vie privée sans mariage, le ferait supposer.

Il est inhumé sans cérémonie le 14 août 1636 "sieur en son vivant du Beusit", petit manoir retiré.

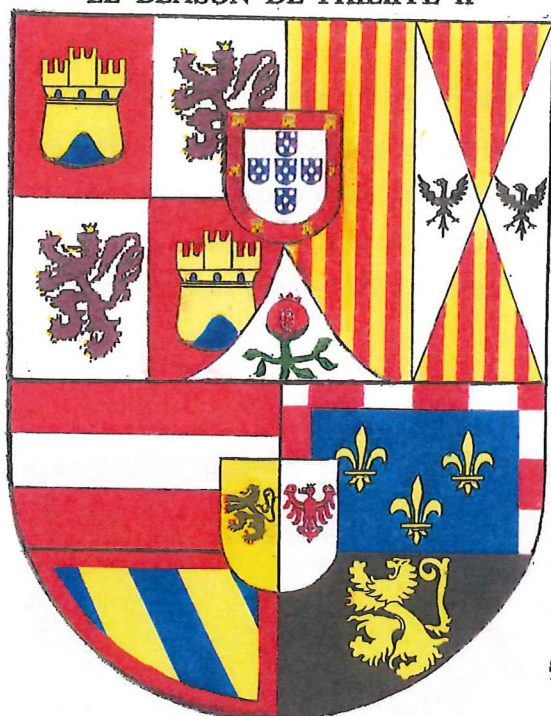
Henri IV a accordé la rémission à tous les nobles qui en ont fait la demande. Ses fidèles sont récompensés, tel Jean Jégado de Kerolain, époux de Suzanne le Prestre de Lézonnet, devenu Gouverneur d'Hennebont et seigneur du Faouëdic après les Lisivy. Rien n'égale son indulgence envers Mercœur, comblé d'honneurs et d'écus, père d'une fille qui est promise au fils du roi et de Gabrielle d'Estrées [voir les Articles secrets de 1598, reproduits par Dom Morice (tome III, c. 1664)(15)].

De Mercœur et Philippe II étaient en fait de singuliers alliés puisque compétiteurs au départ dans la possession du duché de Bretagne. La carrière militaire poursuivie par Philippe de Lorraine, autorisée par le Roi contre les Turcs a montré son courage, ses qualités tactiques, l'admiration de ses soldats (16).

Il est permis de penser qu'après la conversion d'Henri IV, le bien fondé des raisons de la Sainte Alliance n'existant plus, face à la défection d'un nombre croissant de nobles qui répondait à la ferme injonction du Pape, le combat contre un roi légitime devenait pure rébellion au service de l'ambition et non de la religion. Une neutralité de plus en plus apparente du Chef était la meilleure solution pour assurer son avenir.

L'enquête s'arrête ici ; des questions restent sans réponse, le lecteur peut s'en trouver frustré mais il conviendra sans doute avec l'auteur que celui-ci, en chemin et pas à pas, s'est beaucoup instruit et laisse la voie ouverte à d'autres recherches.

## LE BLASON DE PHILIPPE II



## SEGOVIE

### PONT- SCORFF

ORIGINE : Collection de la Banque d'Espagne.  
L'identité des empreintes de la matrice de Pont-Scorff avec la pièce de Ségovie se révèle avérée.

Les armoiries royales sont marques de souveraineté autant que le droit exclusif de frapper monnaie .

Transmis par les Archives de Madrid, section de Sigillographie.



Composition : G. Baudry, M. Foucher

1- 4 Castille

2-3 Leon

5 Aragon

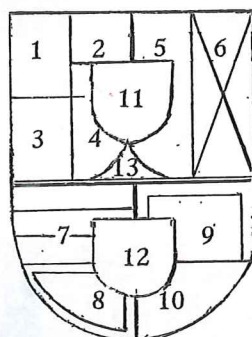
6 mi parti Aragon

Sicile

7 Autriche

8 Bourgogne ancien

### La signification : L'EMPIRE



9 Bourgogne moderne

10 Brabant

11 Portugal

12 mi parti Flandres

Tyrol

13 Grenade

(Remarques: parti= partagé.

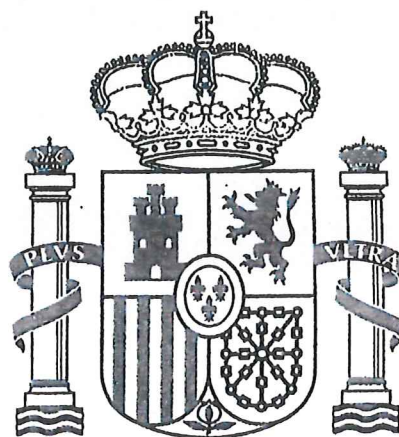
A u XVI<sup>e</sup> siècle on distinguait 3 Flandres)

Le blason proclame par la propriété des symboles la souveraineté sur les constituants de l'Empire .

Armoiries modernes Les armoiries royales simplifiées par Juan Carlos Ier, approuvées par les Cortes en 1981, sont les armoiries officielles de l'Etat espagnol .

Le lys au cœur du blason se rapporte à la dynastie des Bourbons, celle du roi. La Navarre est rappelée avec les éléments traditionnels constitutifs de la Nation .

Les "Colonnes d'Hercule" nom ancien du détroit de Gibraltar, présentent la devise latine "Plus ...ultra" : Encore et au-delà .





## La matrice de Pont- Scorff

Les 2 éléments de la matrice sont obtenus par empreinte d' un modèle dur sur un métal malléable .  
Les notions d' avers et de revers ne se distinguent pas d'emblée; les photos numériques, prises en éclairage frisant qui accentue les reliefs puis traitées par l'ordinateur, permettent une reproduction lisible des images positives : en haut "PHILIPPUS " et "VIII" deviennent discernables,  
: en bas la conjonction " ET " - après " 1589 "- laisse supposer la suite d'une inscription, devise ou "légende", c'est donc le revers.



Avers



La lisibilité et la signification de chacun des détails de l'avers et du revers intérieurs de la matrice passent par l'identification prouvée d'un PHILIPPUS qui vivait en 1589 .

## Le Revers



Photographies en collaboration : La chambre noire 56290 Port Louis  
Phox- Bôve 56100 Lorient



## Ouvrages et travaux consultés – Informations

1. **G. BAUDRY**, *Précieux écus, précieuses chapelles. N. D. de Trébelec en Riec-sur-Belon*, 2001-2002, Bull. de la S.A.H.P.L., n°30, p. 85-89.
2. **M. FOUCHER**, *Des marques de prééminences aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles dans les édifices religieux de la Sénéchaussée d'Hennebont*, Lorient, Mémoire de Maîtrise, protégé et consultable sur place au Service historique de la Marine, Th. 142/1 et 142/2.
3. **Dom MORICE**, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Rééd. de 1974, imprimé "en Germanie".  
de la Roche, Tome I – c. 1197, 1198, 1206, Chefdu Bois c. 1206 et Tome II – c. 277 sceau n°189 de Villaine : Tome I, les ancêtres c. 296, Tome II, sa carrière c. 386 à 389, 405, 436, 608, En Tome III, nombreuses références aux guerres de la Ligue en Bretagne.
4. **Dom LOBINEAU**, *Histoire de la Bretagne*, Paris, 1707, Fonds breton de la Médiathèque de Lorient, et rééd. de 1973. Le Bègue : T. 1 c. 366, 369 ; en Espagne : c. 384 à 391, 400, 484 ; à Paris : c. 643. Reliques de Saint Vincent Ferrier, c. 933.
- 5 – 7. **J. PICOCHÉ**, (C.N.R.S.), *Dictionnaire étymologique du Français*, Ed. Le Robert, Paris, 2004.
6. **Chr. DESROCHES NOBLECOURT**, *Le fabuleux héritage de l'Égypte*, Ed. Télémaque, 2004.
8. **Hiérosme de BARA**, *Le blason des Armoiries*, Copie de l'impression de 1581 à la Bibliothèque de l'Arsenal, Paris : Mss 5329. Collections privées, rééd. De 1730 ... 1975.
- 9 – 10. *"Cabinet de LANNION"*, Manuscrit, propriété de la Société Polymathique du Morbihan, soumis à l'autorisation préalable, vient d'être reproduit aux A.D. de Vannes, consultable en 1 J 148, meilleur que l'original.
11. **Barthélémy POCQUET**, tome V de *l'Histoire de la Bretagne* de **Le MOYNE de La BORDERIE**, La Ligue : chapitres IV à XXII ; aux A.D., Médiathèque, S.H. Marine, SAHPL, rééd. 1998.
12. **J. LOUDA**, *Les dynasties d'Europe – Histoire et généalogie des familles impériales et royales*, (B.N. Tolbiac, en Usuel, rayon Héraldique), Ed. française traduite du hongrois, Art et érudition, Bordas, Paris.
13. **H. GÆLZER**, *Dictionnaire Latin-Français, mots usuels de la langue latine des origines à Charlemagne*. Intérêt sémantique de mots disparus des dictionnaires modernes. Ed. Flammarion, Paris 1966
14. **R. BERTRAND**, *Recherche d'ateliers à Berringue*, Bull. de la SAHPL, 1979. (au siège de la société).
15. **Dom MORICE**, "Aricles secrets" remis à Marie de Luxembourg pour de Mercœur son mari, T. III, c. 1664 à 1667 des *Preuves* ..., mariage projeté par Henri IV entre l'un de ses fils César (6 ans) et la fille de Mercœur (9 ans) et qui prendra effet.
16. **H. CARRE**, *L'amnistie de 1598*, Annales de Bretagne, T. I, Avril 1886, consultable aux A.D.. Le sort de Mercœur, ses qualités militaires, son décès à Nuremberg en 1602 à 43 ans en combattant les Turcs, l'inhumation à Nancy.





# LE DIABLE DE LOCMELTRO

*Marie-France BONNEC*

En 1921, une petite jeune-fille de 12 ans vint s'installer chez son grand-père, au village de Locmeltro.

Très vite, sa maîtresse d'école fut la proie de ce que l'on croyait être des plaisanteries d'un goût plutôt douteux : les poignées de sa classe étaient enduites d'excréments, excréments que l'on retrouvait dans la classe et que l'on voyait voler partout.

On soupçonna bien sûr les jeunes-gens du village, qui furent étroitement surveillés. Mais les manifestations se multiplièrent : les encriers sautaient des tables, les livres et les cahiers étaient déchirés. Chose plus grave, la fillette de douze ans se dit être attaquée par le diable : il arrivait, il lui passait une corde au cou et tentait de l'étrangler.



La maison hantée et son puits à Locmeltro

Pendant ce temps là, sorti des profondeurs d'un puits, un grand chien noir rôdait dans le village, semant la terreur parmi les autres chiens qui allaient se terrer « sous les pressoirs ».

La chose dura. Les paysans avaient peur et gardaient leur maison, le fusil à la main. Sans nul doute, c'était : « LA PHYSIQUE » (sic...)

Les curieux, les badauds, les sceptiques affluèrent. La fillette les voyait arriver ... en esprit, et savait même le nombre de sous qu'ils possédaient dans leur gousset. Mais en présence de la foule, il n'y

avait ni manifestation, ni « imbécillité ». Le diable de Locmeltro se taisait.

Cette étrange situation dura quelques mois. Mais un jour, le grand-père de l'enfant, pris de désespoir, apostropha le Malin : « C'est une honte de t'attaquer à une petite fille innocente ; (on dit cependant qu'elle avait lu des livres défendus ...) Si tu veux faire du mal, adresse-toi à moi. »

Le soir même, son lit était plein de rutabagas, et toute la nuit, draps et couvertures lui furent retirés. Le Malin est malin !

La peur et la tension montaient.

Puis vint un soir où un paysan trop nerveux tira un coup de fusil en l'air et toutes les vitres de la maison du grand-père alors se brisèrent. (En 1940 les fenêtres étaient toujours sans carreaux).

...Et à partir de cet instant, le diable abandonna Locmeltro et s'en alla jouer ailleurs.

En effet, l'enfant qui avait été conduite à l'hôpital de Pontivy, ce jour là, disparut de sa chambre et personne ne sut jamais comment elle déguerpit. On la retrouva dans la maison de ses parents à Melrand.



Or, il s'y trouvait un jeune séminariste. Il lui parla longuement et arriva à ce qu'aucun exorciste n'avait pu faire : il chassa le diable de l'esprit de l'enfant.

*Ex nihilo nihil  
Rien ne vient de rien*



L'école de Loc Meltro

Ces faits étranges me furent contés (1922) par différentes personnes qui les tenaient de leurs pères.

La mémoire collective est bien étrange : voici maintenant l'aventure relatée de semaine en semaine par la presse locale.

## LE JOURNAL DE PONTIVY

8 janvier 1922

### LA MAISON HANTEE ou LE DIABLE DE LOCMELTRO

Depuis quelques jours il n'est bruit à Guern et dans la région que d'une histoire de sortilèges, de revenants, d'esprits frappeurs, sorciers, lutins, influences malignes ; toutes les têtes sont absolument tournées par cette espèce de frayeur la plus absurde de toutes. Pensez donc ! Des pierres mystérieuses, qui ne peuvent venir que de l'enfer, puisqu'elles rougissent étrangement au feu, brisent les vitres d'une façon toute particulière, de gauche à droite et de bas en haut, jamais de droite à gauche ni de haut en bas - comprenez qui pourra - dans la maison d'un brave cultivateur du village de Locmeltro en Guern, M. Guéganic. Beaucoup voient dans ces manifestations diaboliques l'annonce de malheurs épouvantables pour tout le village.

Le maire de Guern, le recteur, les gendarmes, les habitants sont sur les dents. Des hommes armés montent la garde autour de la maison sans pouvoir percer l'affreux mystère. La justice même s'est émue. Bref ! Les curieux affluent et les commentaires vont bon train ! Et nous sommes au 20<sup>ème</sup> siècle ! Le mystificateur a, paraît-il, interrompu le sabbat, depuis que la maréchaussée est sur les lieux. Espérons qu'il ne tardera pas à être démasqué pour la tranquillité des gens de la région. Il ne doit pas d'ailleurs être bien loin du théâtre de ses exploits.

15 janvier 1922

Nous disions dans notre dernier numéro, en parlant de la maison hantée, que le mystificateur –le diable, devrions-nous dire- ne devait pas être loin. En effet, il habitait la maison même et portait jupon. C'était une jeune bergère d'une quinzaine d'années, qui, cuisinée, a fini par avouer que c'était elle l'auteur du sabbat. Ah ! la mâtine, ce qu'elle a fait courir les curieux, dérangé les autorités et occupé les langues !

22 janvier 1922

Le sabbat a pris fin : plus de démons, plus d'esprits frappeurs, plus de pierres infernales ni d'influences malignes ! La jeune bergère a été exorcisée sans qu'il ait été besoin de prières et d'eau bénite, la crainte du gendarme étant le commencement de la sagesse, « initium sapientiae ». Pourtant, dans cette histoire abracadabrante, comme dans certaines pièces à tiroirs, il y a un « embrouillamini » du diable – c'est le cas de le dire – où s'enchevêtre une autre histoire de Bon de la Défense Nationale dans laquelle il est question de pommes de terre et de rutabagas, de banc-coffre et de pantalon kaki, de domestique et de patron.

Le patron Guéganic accuse son domestique, Jean Quéro, qu'il a congédié depuis, après l'avoir eu deux ans à son service sans s'être jamais plaint de sa probité, de lui avoir dérobé un Bon de la Défense Nationale et un billet de cent francs serrés avec d'autres dans le banc-coffre de la cuisine.

Le petit Quéro, interrogé, rétorque, avec une juvénile assurance, que ces « papiers » ont été glissés dans son pantalon kaki par le fils du patron lui-même, Mathurin Guéganic, qui, à son tour, nie comme un beau diable.

Et voilà tout un écheveau d'accusations, de dénégations, d'affirmations contradictoires, bien difficile à démêler pour l'enquête. Attendons.

*Il n'y a pas eu de suite ...*







# NOTES SUR "LES PETITES HISTOIRES DE LA GRANDE"

**R. ROPARS**

*3 Rue Dr Waquet*

## **Anecdote 1 : La BSM Lorient et la bombe BIG SLAM**

L'ingénieur Wallis avait inventé une bombe monstrueuse (11 mètres – 11 tonnes) ! Consulté sur l'opportunité d'un raid sur la Base Sous-Marine (BSM) en construction, il rassura en précisant que sa bombe détruirait la base finie, ce qui serait plus terrible pour les Allemands.

Il est probable que le choix de Churchill de réserver les "Big slam" à l'industrie d'armement allemande tint compte de cette déclaration. Un modèle plus réduit "Tall boy" de 5,700 tonnes fut néanmoins utilisé à Brest et à Lorient.

La "Big slam" était tellement grosse qu'il fallait démonter les portes des trappes à bombes et saisir la bombe avec des chaînes pour la porter ; en définitive, elle ne fut pas utilisée contre les BSM qui se révélèrent être un danger énorme et capable de compromettre la victoire en coupant le ravitaillement U.S..

Parmi les bobards : «*L'ASDIC des alliés supprimait le danger sous-marin*», «*Churchill avait des parents à Lorient*» !

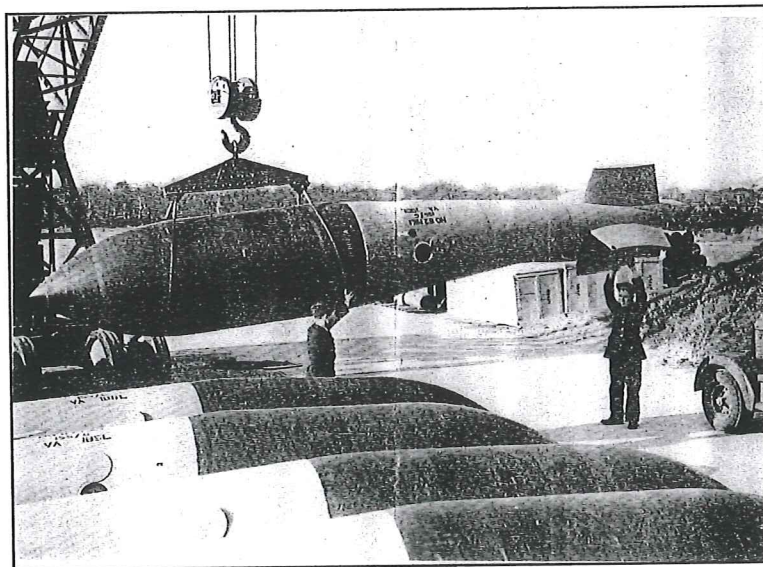


Photo 1 : La bombe "Big slam".



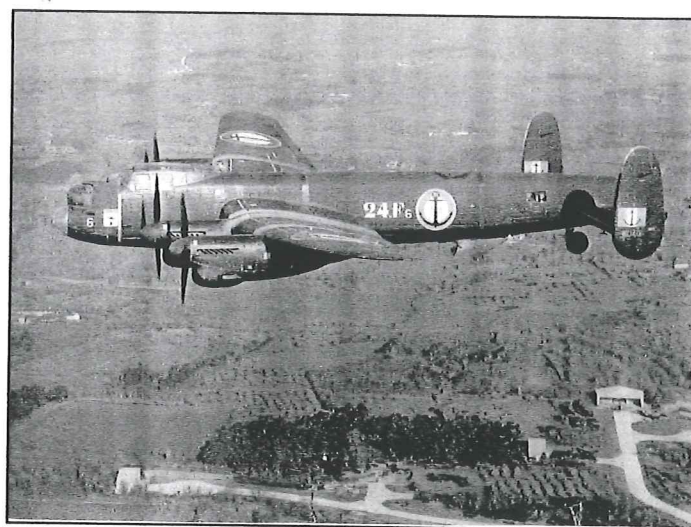


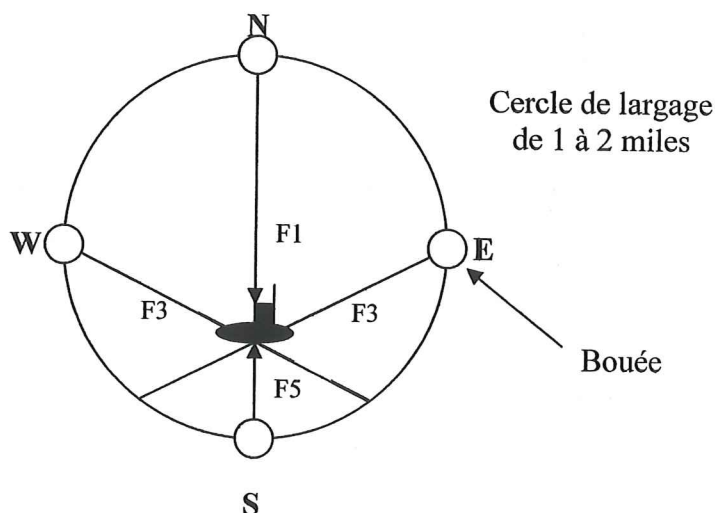
Photo 2 : Un Lancaster à Lann Bihoué en 1955.

### Anecdote 2 : L' ASDIC

La BSM nous amène à parler des sous-marins. Au début de la guerre, ceux-ci naviguaient en surface à 90% et en plongée uniquement pour approcher et attaquer les navires. L'accompagnement des convois groupés rendit ce système plus difficile. Puis vint le "Schnorckel", tube télescopique permettant la marche des diesels en plongée affleurante ; le sous-marin devenait difficile à détecter ; les moyens électroniques se développèrent alors.

A) L'ASDIC consistant en une émission radio, signal dont on détectait l'écho renvoyé par la coque du sous-marin.

B) Les bouées sonores (montrées lors de l'exposé), larguées par avions et munies d'un hydrophone avec radio émetteur, permettent de localiser le sous-marin en traçant des courbes suivant l'intensité de l'écho envoyé par chaque bouée.



Les opérateurs entraînés pouvaient détailler l'intensité d'écoute en Force (F1 à F5) fonction de l'éloignement, la vitesse en tours d'Hélice et même le type de sous-marin. Les sous-marins exerçaient à des milliers de kilomètres de leurs bases (jusqu'aux côtes des USA) et devaient être ravitaillés en fuel par bateaux.

### **Anecdote 3 : Les bombardements sur l'Angleterre**

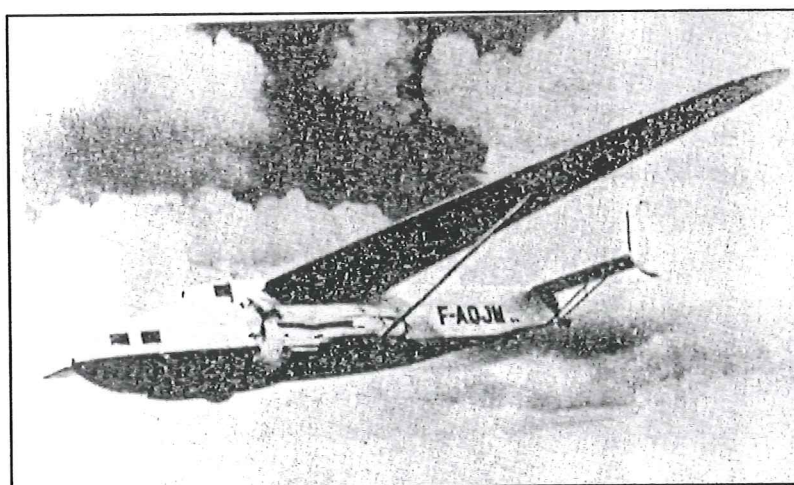
Les bombardements sur l'Angleterre ont commencé le 1<sup>er</sup> jour de la guerre ; les cibles étaient le plus souvent Londres, Coventry, Birmingham et une escadrille d'élite basée à Meucon (près de Vannes), la KGR 100, équipée de Heinkel 111 H3 effectuait le repérage et le marquage d'objectifs pour les bombardiers.

Les Anglais envoyèrent un commando qui groupé avec les FFI attendit en embuscade les aviateurs sur la route Vannes – Meucon toute la nuit ; ils ne passèrent pas, ils avaient déménagé la veille dans leurs nouvelles baraques à Meucon. À quoi tient la réussite ou l'échec d'une opération militaire ?

### **Anecdote 4 : Le bombardement de Berlin**

Très peu de gens le savent et pourtant en 1940 nous avons bombardé Berlin ! Ce fut l'épopée du «Jules Verne», premier avion "corsaire" de l'histoire.

Trois avions Farman, quadrimoteurs transatlantiques type 2234, le «Jules Verne», le «Flamarion» et le «Verrier», destinés à Air France furent transformés en "lâcheurs" de bombes (plus qu'en bombardiers). C'est la guerre en septembre 1939. Le commandant Daillère arrive à obtenir le «Jules Verne» pour le "militariser" afin de combattre les corsaires allemands «Graf von Spee» et «Von Scheer» en Atlantique. Pendant ce qui reste de guerre, le «Jules Verne» est vidé de tout ce qui n'est pas utile, rempli de réservoirs à l'intérieur du fuselage, équipé de lance-bombes de 14-18 et d'une mitrailleuse Darne de 7,5mm.



**Photo 3 : Le «Jules Verne».**

Il effectue de très nombreuses missions dont une sur Berlin et une autour du croiseur «Emile Bertin» qui transporte l'or de la Banque de France en Martinique.

Le 6 juin 1940 cap sur Berlin ; les allemands sont toujours "dans le noir". Quel est cet avion qui vient seul la nuit bombarder le Reich ?

Vers minuit, les lumières de Berlin (pourquoi les éteindre ?) sont sous l'avion. On bombarde Berlin, toutes les bombes y passent et lorsqu'il n'y en a plus, on passe aux incendiaires et lorsqu'il n'y en a plus ... il n'y en a plus ! Alors Corneillet enlève ses souliers



et les balance par la porte ; au retour il dira : «*Ils n'ont rien gagné, ils étaient foutus*». Ils ont droit à Radio Stuttgart où le traître Ferdonnet leur promet le pire.

Après de nombreuses missions, le «Jules Verne» trouve asile à Marseille et continue à bombarder Rome et des usines italiennes. Les trois Farman 2234 sont là, le «Jules Verne» sera détruit pour ne pas le laisser aux allemands, les deux autres disparurent en mer dont le «Flamarion» avec le grand Guillaumet (celui des Andes) aux commandes. Mais le 6 juin 1940 l'aéronavale avait bombardé Berlin après 17 missions de guerre et 152 heures de vol.

L'équipage était composé de : Capitaine de Frégate Henri Daillèse, H. Yonnet,  
L.V. Comet – Maître radio,  
Maître Mécano Corneillet,  
Second Maître bombardier Deschamps.

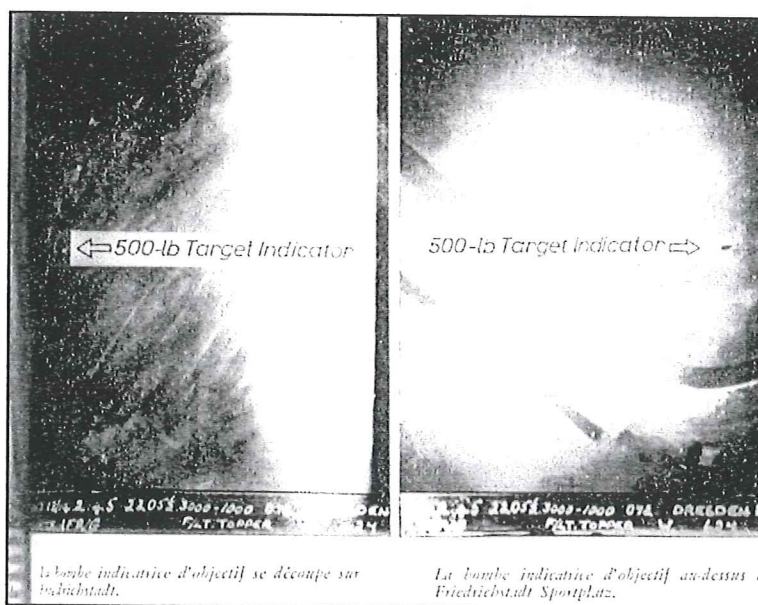
### **Anecdote 5 : Dresde – Histoire d'une destruction dramatique**

Les bobards : Dresde ne sera pas bombardée ; les alliés veulent en faire une capitale de l'Allemagne (communiqué allemand). L'emploi massif de gaz explique les 400.000 morts (Goebbels) (nombre possible : 125.000 morts).

Dresde ne fut jamais attaquée avant cette opération des 13 et 14 février 1945. Faux : Dresde fut attaquée du 10 au 11 novembre 1940 sur les usines de pétrole synthétique de Ruhlmund et le 22/9/1940 sur le réseau ferroviaire.

La réalité : Dresde était trop éloignée des bases de Grande Bretagne pour les avions d'escorte des grandes formations alliées. Ce n'est qu'après mars 1944 que les P51 auraient pu les escorter jusqu'à Dresde et retour. Les alliés n'ont jamais utilisé de gaz. Dresde avait une population de 600.000 habitants mais l'afflux de réfugiés de l'est fuyant les Russes et de l'ouest, espérant la fin de la guerre était de plusieurs centaines de mille.

Les 13 et 14 février 1945, mille bombardiers Lancaster (RAF) et B17 (USAF) bombardèrent Dresde qui fut totalement détruite à 80%. Les conditions étaient mauvaises (voir photos du bombardier leader).



**Photo 4** : Prise par le bombardier leader.

Le centre de la ville fut un des objectifs prioritaires par l'importance du réseau de chemin de fer et ses gares. Les objectifs stratégiques de Dresde étaient liés aux systèmes importants de communication (téléphone) et de transports ferroviaires, locaux spéciaux pour les troupes, fabriques d'armes et industrie légère de production militaire, usines de moteurs électriques, d'instruments d'optique et de précision, industrie chimique, matériel secret de guidage des V2, usine de pétrole synthétique, etc ...

Les morts recensés (Abteilung Tote) furent estimés à 135.000 : les services de propagande soviétique barreront le dernier zéro pour amoindrir les résultats de l'aviation alliée. L'Abteilung Tote avait récupéré toutes les alliances des morts dans des seaux et bidons (plus de 20.000), la tradition allemande étant de graver les initiales et dates à l'intérieur. L'armée soviétique les "confisqua". Des milliers de cadavres inconnus furent brûlés pour éviter les épidémies ; il fut constaté que les habitants n'ayant aucune expérience des raids n'étaient pas dans les abris puisque jamais utilisés en 4 ans. Le phénomène du front de flamme dans les rues dû à la combinaison des bombes incendiaires et des explosions, on a pu estimer la "mer de feu" à 65 km<sup>2</sup>.

On pourrait décrire encore l'horreur de ce bombardement, le nombre inconnu des victimes, etc..., en supposant 135.000 morts ; il faut rappeler que de très nombreux prisonniers et "esclaves" du STO étaient à Dresde, en particulier au camp Stalag IVB de prisonniers français et comme le cita un général anglais : *«les 135.000 victimes sont beaucoup moins nombreuses que celles d'Auschwitz.»*

Références principales : Histoire de la RAF par David Irving, enquêteur officiel (cf. photos).

#### Anecdote 6 : le RADAR (Radio detection and ranging)

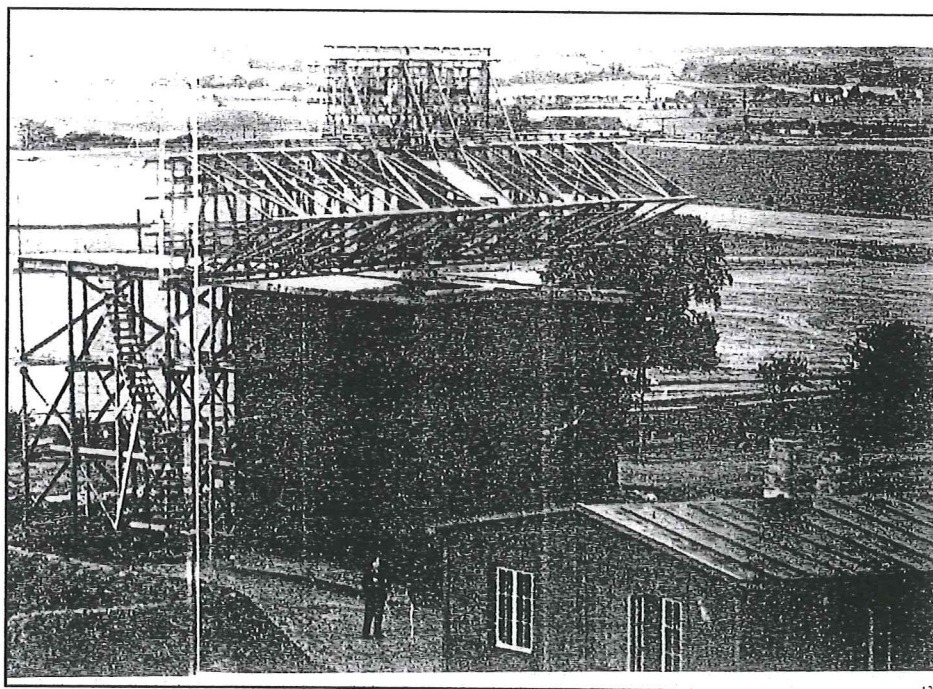


Photo 5 : Copie allemande rudimentaire du Radar.

Le radar a une histoire faite comme toutes les histoires : du vrai et du faux. Les Anglais avaient saisi le principe qu'il fallait développer, l'envoi d'un signal radioélectrique et la détection de son écho après qu'il eut touché le sol ou un obstacle aérien.



W. Churchill désirait être informé des progrès des matériels militaires ; lorsque le radar prototype lui fut présenté, c'était le "H.2.S." et qu'il fut interrogé sur ce qu'il en pensait, il répondit : « "*H2S*" ?, *c'est un truc qui pue* »

Les allemands cherchaient de leur côté et mirent en service ce qu'ils appelaient le rayon X qui n'était qu'un faisceau gonio orienté vers le but (Londres) et que les avions suivaient.

Les Mosquitos anglais étaient équipés d'un radar H2S et parfois d'un LORAN ("*Long Range Navigation*"). Leurs équipages avaient ordre de détruire l'avion s'ils étaient abattu. L'un d'eux tomba en Allemagne et put être expertisé par les chercheurs allemands qui furent ainsi mis sur la voie ; leurs essais permirent des réalisations rudimentaires (photo ci-dessous).

# Beaufrère

## ADOLPHE BEAUFRERE, PEINTRE ET GRAVEUR, LARMORIEN D'ADOPTION

*Gaby Le Cam S.A.H.P.L.*

Le 16 février 1960, disparaissait le peintre et graveur de réputation internationale Adolphe Beaufrère. Il est mort à 84 ans dans sa maison de Kerbleizy en Larmor-Plage, (Morbihan) où il vécut retiré pendant près de quarante ans, puisant dans la nature qui l'entourait les sources d'une inspiration d'une étonnante fraîcheur. A près de 85 ans, Beaufrère continuait à peindre avec une jeunesse d'esprit, une solidité de style qui faisaient l'admiration des nombreux amateurs d'arts qui lui rendaient visite. Beaucoup de Lorientais ont connu ce grand artiste dont l'œuvre peint peut être considéré comme faisant partie intégrante de l'Ecole de Pont-Aven.



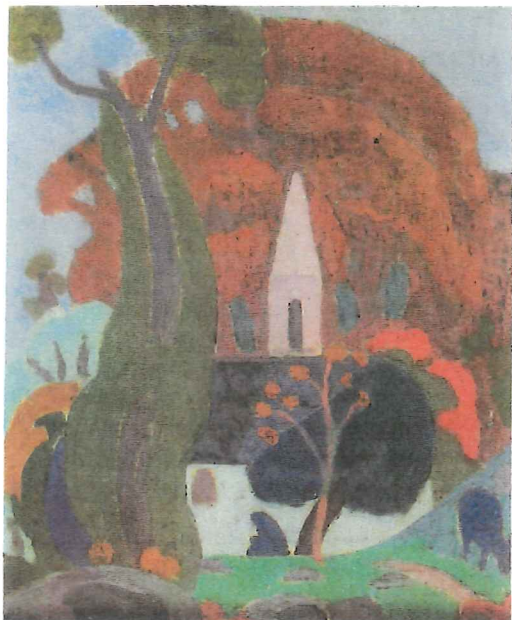
Adolphe Marie Beaufrère est né à Quimperlé (Finistère) le 24 mars 1876 où il passera une jeunesse tranquille, faisant partie d'une famille de sept enfants. Son père était peintre en bâtiment après avoir fait carrière dans l'armée, sa mère née Françoise Mélanson était issue d'une ancienne famille d'acadiens installée à Belle-Ile.

Rapidement le jeune garçon est attiré par le dessin pour lequel il montre de remarquables dispositions. Sillonnant la campagne à pied ou à bicyclette, il croque ses premiers paysages champêtres, ses hameaux, ses chaumières, ses chapelles, les bords de l'Aven, de la Laïta, de Merrien..., paysages qui l'inspireront tout au long de sa carrière. C'est au cours de ces balades que le jeune Beaufrère découvre, dans l'auberge de Marie Henry au Pouldu, les travaux de Gauguin, Sérusier, Filiger, Meyer de Haan, décorant le café, la salle, les chambres, travaux laissés par les peintres après leurs séjours dans l'établissement. Cette nouvelle façon de peindre, provoque un choc et une fascination chez le jeune homme. Il va faire la connaissance de Filiger, qui était resté dans les environs, et avec qui il aura de nombreux échanges artistiques.

En 1893 Beaufrère entreprend un long voyage à bicyclette qui l'amène dans le sud de la France, jusqu'à Marseille. Il découvre à cette occasion l'éclatante lumière du midi.



Après cette escapade, il revient à Quimperlé où il travaille pendant quelques mois dans une droguerie. Tenaillé par l'envie, le besoin de peindre, il « monte » à Paris avec l'accord familial. Il s'inscrit aux Arts Décoratifs où il ne reste que deux mois. Il est présenté à Gustave Moreau qui lui conseille d'étudier et de travailler d'après les Grands Maîtres du Louvre et notamment les gravures de Dürer et Rembrandt. Dans l'atelier de Gustave Moreau, où il restera jusqu'au décès de celui-ci, il fera la connaissance de Rouault.



Les premiers travaux de Beaufrère sont dans la ligne académique, mais rapidement ses peintures subissent l'influence des tableaux découverts au Pouldu et s'inscrivent dans la lignée de l'Ecole de Pont-Aven par sa façon de voir: élimination du détail, contours fortement soulignés, aplats de couleurs, interprétation dépouillée, ce qu'on appellera le synthétisme. C'est ainsi que naît son chef d'œuvre « La Chapelle de la Pitié en Guidel », au clocher rose, (*photo ci-contre*) cette toile le place parmi les meilleurs peintres de l'Ecole de Pont-Aven et résume toute la perception Nabis.

(Les Nabis, réunis sur l'initiative de Paul Sérusier, réagissaient contre l'impressionnisme et suivaient l'exemple de Gauguin. Comme lui, ils procédaient à des aplats de couleurs pures, utilisaient des lignes souples et restaient attentifs à la composition. Le

nom de nabi, dérivé de mot hébreu *navi* qui signifie « prophète » ou « voyant », avait été choisi pour définir l'attitude du groupe dont le souci était de retrouver le caractère sacré de la peinture, faisant d'eux des initiés.)

De 1894 à 1896 il peint un certain nombre de toiles, « L'Entrée de la Laïta au Bas Pouldu », « Eve tentée par le serpent », « Les laveuses au Pouldu », « La maison d'Hélène », « Le Paysage à l'Arbre Vert », « La chapelle Saint Léger sur la rivière de Belon ». Toutes sont dans des collections, en Suisse, aux Etats- unis, en Angleterre, au Japon....



*Deux œuvres typiques d'Adolphe Beaufrère.*

*(Photos Gaby Le Cam)*



En 1898, il rencontre au Pouldu le peintre irlandais Rodéric O'Connor, ami de Gauguin, avec qui il va travailler. De cette période on retiendra « Le lavoir en face de Groix », « Le jeune vacher », « La cabane des douaniers au Pouldu », « Les rochers rouges », « La côte du Finistère ».



*Une cour de ferme ombragée, un thème souvent traité par le peintre.  
(Photo Gaby Le Cam)*

A partir de 1902 il grave ses premiers bois et se met à la taille douce en 1904.

Beaufrère épouse Madeleine Garcenot en septembre 1905 à Maubray dans le Hainaut Belge, son fils Jean Noël naît en 1906. Il quitte Paris en 1909 pour s'installer dans sa Bretagne natale à Kersulé au Pouldu où vécut Filiger. Il va beaucoup travailler, faisant de nombreux croquis dans la campagne avoisinante avant de les transposer sur plaque de cuivre.

Expositions à Paris au Salon d'Automne, aux Indépendants et à la Nationale.

Obtenant une bourse du Gouvernement Général d'Algérie, il passe deux années (1911-1912) à la Villa Abd El Tif à Alger, équivalent de la Villa Médicis à Rome. Il va se livrer à d'intéressantes études de paysages et scènes pittoresques de la vie de ce pays. En 1914 c'est la guerre et il est incorporé dans un bataillon breton d'infanterie.

Dans l'année 1920 l'œuvre gravé de Beaufrère atteint une renommée mondiale avec des expositions à Chicago, Florence, Londres, Madrid...La galerie Sagot Le Garrec, son marchand parisien lui vend 350 épreuves et 780 en 1921.

Le 3 septembre 1921 il achète pour 7000 francs à Monsieur Morvezen une ferme située à Kerbleizy en Larmor-Plage (qui en fait était encore en Plœmeur à l'époque).

De nombreux prix viennent récompenser l'immense travail de Beaufrère, 1924 Grand Prix de l'Exposition Internationale de La Gravure aux Etats-Unis à Los Angeles, en 1943 le Prix de la Gravure Française. Il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur au titre des Beaux Arts en 1939.

Les années sombres interviennent avec la crise de 1929 aux Etats-Unis qui porte un coup au monde de l'art.



Dans sa charmante demeure de Larmor, cachée dans la verdure, il ne cesse de perfectionner son art à l'école de la nature, mais il se déplace toujours vers le Pouldu se rapprochant des hauts-lieux fréquentés par les « Nabis ».

Vient la guerre et en 1940 il est contraint de quitter Larmor et se réfugie au Pouldu dans une villa prêtée par un de ses frères. Dans une correspondance il relate les bombardements à Kerbleizy: « *Je ne peux plus tenir dans mon atelier avec la grêle des éclats de D.C.A. qui cassent les ardoises au dessus de ma tête..... J'ai failli recevoir une bombe en revenant avec ma bécane de Lorient sur le pont de Kermélo..... Notre maison est maintenant encadrée de bombes, la dernière à Toulhars, à 150 mètres il est vrai...* ».

Revenu à Larmor après cette douloureuse période, il se retrouve loin des hautes sphères artistiques parisiennes et tombe peu à peu dans l'oubli. Viennent de graves problèmes de vue l'handicapant pour ses travaux de gravure. A partir de ce moment il travaillera essentiellement sur des huiles et des aquarelles.

Considéré comme un maître de la gravure, il fut également un grand peintre, la preuve en est qu'actuellement ses peintures, totalement imprégnées de l'esprit de Pont-Aven, travaillées grâce à la découverte d'une nouvelle interprétation à l'auberge de Marie Henry au Pouldu, aux conseils de grands artistes comme Filiger, Maufra, O'Conor, sont très recherchées des collectionneurs et obtiennent une forte cote dans les ventes (14000 à 80000 €). Adolphe Beaufrère fut le seul peintre Nabi d'origine bretonne.



*Adolphe Beaufrère, au centre, lors d'une exposition « Formes et Couleurs » à la  
Chambre de Commerce de Lorient.*

*(Photo Gaby Le Cam)*

### **Bibliographie:**

Théo Henry. *La Liberté du Morbihan*. 1960

Charles-Guy LE PAUL. *BEAUFREERE Peintre de Pont-Aven*. 1980

Daniel MORANE. *BEAUFREERE*. 1987

# DU PREMIER NOUVELLISTE DU MORBIHAN A LA DERNIERE LIBERTE DU MORBIHAN

Gaby LE CAM S.A.H.P.L.



« Vellist ! Vellist !... » C'était le cri des vendeurs de journaux, avant la guerre, en fin d'après midi. Installés à la porte de l'arsenal, place Bisson, place Alsace Lorraine (La Plaine comme on l'appelait encore), ils proposaient aux passants *Le Nouvelliste* tout frais sorti de l'imprimerie. Leurs appels faisaient partie des bruits de la rue et se mêlaient à d'autres aussi familiers: « *Pillots ! Marchands de pilloots<sup>1</sup> ! La belle la fraîche, Peaux de lapins, peaux, Couteaux, ciseaux, rasoirs !* ». Une ambiance joyeuse du vieux Lorient. Après la guerre, *Le Nouvelliste* ayant changé de titre, ce fut « *Libberté !* ». Petit à petit les vendeurs des rues disparurent, concurrencés par la création des dépositaires, puis ce fut au tour du journal lui-même de disparaître un jour d'octobre 1995, il y a maintenant 10 ans.



Le premier titre *Le Nouvelliste du Morbihan* porte la date du 25 mars 1883, *Journal du Peuple*, paraissant le samedi au prix de 5 centimes. Le siège, administration et rédaction, se trouve au numéro 100 de la rue du Port. L'editorialiste de ce premier numéro s'adresse aux lecteurs:

« Qui serez vous ? Un peu tout le monde, c'est certain. Les premiers lecteurs d'un journal ? C'est banal.... comme tout le monde !

Pauvre journal ! On t'achète « pour voir » on te lit par curiosité. Si tu conviens on

<sup>1</sup> -Les « pillots » étaient des vieux chiffons. Expression typiquement lorientaise.



s'abonne. Si tu ne conviens pas on te laisse ! Pourquoi donc les rédacteurs des nouveaux journaux se mettent-ils martel en tête pour faire une profession de foi ? Ils ont en vérité bien du temps à perdre, et bien de la bonté de reste !

Un journal ne s'impose pas par une profession de foi, il s'impose à la longue, par la variété, la quantité et la qualité de ses nouvelles et plus encore par le bon sens de ses réflexions et la loyauté de ses polémiques.

*Le Nouvelliste du Morbihan* s'adresse au bon sens du peuple. Il n'a pas de parti ou d'amis à soutenir « quand même » et parfois hélas au détriment de la vérité.

Il ne mentira pas au peuple qu'il veut non pas séduire par de fallacieuses promesses, mais éclairer et instruire.

Indépendant de toute coterie, il relèvera seulement de sa conscience et de Dieu. »

Pour l'anecdote nous reprendrons cette information en rubrique Lorient :

« Le matelot Chalm, qui avait donné un coup de marteau sur la tête du gendarme Rio, a été condamné à 5 ans de prison, malgré une chaleureuse plaidoirie de Me De Vogelsang son avocat. »

28<sup>e</sup> Année. — N° 1. Paraissant le Jeudi et le Dimanche. Jeudi, 30 Décembre 1886.

# NOUVELLISTE DU MORBIHAN

ORGANE DES INTÉRÊTS DU DÉPARTEMENT  
FEUILLE D'ANNONCES JUDICIAIRES ET COMMERCIALES

Correspondants à Paris, MM. Havas, Laffitte et Cie, place de la Bourse, 8.

**ABONNEMENTS**  
Morbihan et Bretagne, 2 fr. 50  
En dehors de la Bretagne, 3 fr. 50  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et 15.  
Ce numéro : dix centimes.

**TARIF DE PUBLICITÉ**  
Annonces : la ligne, 0 25  
Réclames : la ligne, 0 40  
Faits particuliers : 1 00  
A forfait pour annonces répétées : 1 00  
Bureaux : 100, r. du Port, Lorient

**A NOS LECTEURS**  
Le programme du journal que nous présentons au public est tout écrit dans son titre : *Le Nouvelliste du Morbihan*, il semblerait que ce titre doit suffire, ce n'était un usage consacré de dire qui l'on est et ce que l'on veut. Ainsi pour satisfaire à cet usage, nous dirons tout de suite que ce journal n'est point l'organe d'un parti, mais bien l'œuvre d'écrivains qui se promettent de renseigner leurs lecteurs sur tout ce qui se passe dans le département, de la façon la plus précise et la plus impartiale.

**NOUVELLES DU JOUR**  
M. René Gablet, ministre de l'intérieur et des cultes, a reçu ce matin les préfets de l'Aveyron, de l'Allier, de la Manche et du Calvados.

la publicité la plus sérieuse et la plus efficace, car, nous le répétons, il n'est dépourvu pas de sa ligne de conduite qui est absolument indépendante et sera par ce fait même lu par tout le monde.

LA RÉDACTION.

Une élection au conseil d'arrondissement a eu lieu hier dans le canton de Coudom (Vers.)  
M. Durac, conservateur, a été élu par 1.832 voix contre M. Bouet, républicain, qui a obtenu 1030.

Quelques journaux ont annoncé que, pour des raisons de santé, M. Le Myre de Vilers, résident général de France à Madagascar avait l'intention de demander son remplacement pour rentrer en France.

tera jusqu'à San-Francisco, d'où il se dirigera, en longeant les côtes, sur Yokohama ; il touchera ensuite successivement à Shongai, Hong-Kong, Calcutta, Bombay, et, passant par le canal de Suez et Gibraltar, il remontera les côtes d'Espagne, de France, d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse. En quittant les côtes de ce pays il se dirigera vers l'Islande, puis vers le Groënland, et enfin le Labrador, d'où il se rendra à New-York, vers la fin de 1889.

On s'est occupé au Conseil général de la

C'est le 30 décembre 1886 que paraît une nouvelle version du *Nouvelliste du Morbihan* née de la fusion du premier journal et du *Courrier de Bretagne* édité depuis 1859, dont le siège est situé au 100 de la rue du Port. C'est un bi-hebdomadaire aux tendances impérialistes nettement accusées, dirigé par Monsieur Auger.

Monsieur Cathrine, Pontivyen d'origine, reprend l'affaire et sort son premier numéro le 30 décembre 1886 en gardant toutefois la date d'origine de la filiation puisqu'il mentionne 28<sup>e</sup> année dans le haut à gauche. Le prix affiché est de 10 centimes.

Ce *Nouvelliste du Morbihan* qui sort le jeudi et le dimanche est présenté comme étant un **Organe des Intérêts du Département - Feuille d'Annonces Judiciaires et Commerciales**. La nouvelle direction établit un premier contact avec ses lecteurs dans un éditorial signé de la rédaction :

« Le programme du journal que nous présentons au public est tout écrit dans son titre : *Le Nouvelliste du Morbihan*, il semblerait que ce titre doit suffire, ce n'était un usage consacré de dire qui l'on est et ce que l'on veut. Ainsi pour satisfaire à cet usage, nous dirons tout de suite que ce journal n'est point l'organe d'un parti, mais bien l'œuvre d'écrivains qui se promettent de renseigner leurs lecteurs sur tout ce qui se passe dans le département, de la façon la plus précise et la plus impartiale.



*Le Nouvelliste*, qui a été dans le principe une annexe du *Courrier de Bretagne*, l'un des plus anciens journaux politique et qui pendant longtemps a fait autorité dans le département, a changé de propriétaire et est une fusion des deux feuilles. Nous avons conservé ce titre parce qu'il n'a point été mêlé aux violentes polémiques qu'a soutenues en ces derniers temps *Le Courrier de Bretagne* et parce qu'il répond mieux à la ligne de conduite que sa nouvelle administration s'est tracée. Son rôle est d'enregistrer tout ce qui est capable d'intéresser les lecteurs, à quelque parti qu'ils appartiennent, et ceux-ci trouvent ainsi réunis de nombreux renseignements épars dans des feuilles spéciales. »

« Journal des intérêts du département, il insère les arrêtés de la préfecture, des sous-préfectures, les mairies, etc., les nominations dans le clergé, la douane, l'inspection d'académie, etc.

Journal des faits locaux, il publie les belles actions, incendies, accidents, états civils, tribunaux, etc.

Journal maritime, il puise aux sources officielles les nominations et les arrêtés concernant la marine nationale et la marine marchande; il donne le mouvement des ports.

Journal agricole, il relate particulièrement le cours des céréales, le résultat des concours et des comices.

Journal industriel et commercial, il insère les adjudications du département et en donne les résultats.

Journal littéraire et récréatif, il publie en feuilleton les œuvres de nos célèbres romanciers, des variétés, facéties, bons mots.

*Le Nouvelliste* est encore l'organe de la publicité la plus sérieuse et la plus efficace, car, nous le répétons, il ne se départira pas de sa ligne de conduite qui est absolument indépendante et sera par ce fait même lu par tout le monde. »

Deux informations tirées des « Nouvelles du Jour », à la une de ce premier exemplaire:

« M. Paul Féval, fils du romancier bien connu, a été victime d'un accident. Ayant eu l'imprudence de nettoyer son revolver sans le décharger, il l'a fait partir, et une balle l'a légèrement atteint au ventre, mais sans perforer les intestins.

Le paquebot le *Melbourne*, à bord duquel se trouve la famille de M. Paul Bert, traverse en ce moment la mer Rouge. Quant au transport *l'Anamite*, qui ramène le corps du résident général, il est actuellement entre Colombo et Aden. Il arrivera le 3 ou le 4 janvier ».

Le journal remporte un réel succès. En 1892 les installations sont transférées au 87 de la rue du Port avec la mise en route d'un matériel d'impression plus performant permettant de « sortir » le bi-hebdomadaire à 3600 exemplaires à l'heure. L'année 1898 verra un nouveau déménagement, vers la place Bisson, et l'acquisition d'une nouvelle machine pouvant imprimer 12000 journaux pliés. A partir de 1904 la parution devient tri-hebdomadaire. En 1914 un nouvel investissement dans du matériel d'imprimerie permet de tirer sur huit pages. *Le Nouvelliste du Morbihan* devient quotidien du soir le 22 septembre 1914.

Le fondateur Monsieur Cathrine meurt en 1920, Alexandre Cathrine prend la direction, s'installe dans l'immeuble à l'angle de la place Bisson et de la rue Bodelio. Il met en service, en 1924 et 1934, deux rotatives « Wifag » fabriquées en Suisse tirant 36000 journaux à l'heure. Le prix de vente est fixé à 15 centimes. L'effectif au siège est de 6 journalistes, environ 340 correspondants, des bureaux à Vannes, Pontivy, Quimperlé.



50<sup>e</sup> ANNÉE

PLUS DE  
**150.000**  
LECTEURS

# LE NOUVELLISTE

## DU MORBIHAN

25 centimes      Téléphone 0-24 4-24

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN - Journal d'annonces judiciaires et commerciales

50<sup>e</sup> ANNÉE

PLUS DE  
**150.000**  
LECTEURS

**Le plus répandu**  
et le mieux  
informé du  
Morbihan

**Le Nouvelliste du Morbihan**

est le seul journal du Morbihan  
tirant 30.000 journaux à l'heure,  
à 6, 8, 10, 12, 14 et 16 pages,  
tout pliés et comptés par 50.

**Paraît tous**  
les jours à  
5 heures  
du soir.

**Sa PUBLICITÉ est la PLUS RECHERCHÉE**  
Car elle est la **PLUS PRODUCTIVE.**

*Une publicité parue en 1936 pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du titre.*

Parallèlement *Le Nouvelliste* sort un ouvrage remarquable *L'Annuaire des 50000 adresses de l'Arrondissement de Lorient* avec le concours de plusieurs administrations. Tous les noms des habitants sont mentionnés, par rues, par ordre alphabétique, par professions. Une mine d'or pour ceux qui veulent faire des recherches de nos jours.

ANNUAIRE DES CINQUANTE MILLE ADRESSES 393

**LE CAM JOSEPH, Tailleur, 10, rue de Méville.**  
**Le Cam Jean, Menuisier, 6, rue Plonguet.**  
**Le Cam (V<sup>e</sup>), 11, rue Traversière.**  
**Le Cam (V<sup>e</sup>), 12, rue de Kermelle.**  
**Le Cam Francis, Ouvrier Arsenal, 23, rue du Morbihan.**  
**Le Cam, 8, Impasse Pierre-Louis.**  
**Le Cam, 18, rue du Port.**  
**Le Cam Albert, Propriétaire, Impasse de la Victoire.**  
**Le Cam, 71, rue de l'Hôpital.**  
**Le Cam Jean (V<sup>e</sup>), 49, rue Paul-Guileysse.**  
**Le Cam, 14, rue des Fontaines.**  
**Le Campion, Retraité, Impasse Victor-Hugo.**  
**Le Capitaine Pierre (V<sup>e</sup>), 24, Impasse des Palmiers.**  
**Le Capitaine (V<sup>e</sup>), 100, rue Louis-Roché.**  
**Le Cerf (V<sup>e</sup>), 122, rue Paul-Guileysse.**  
**Le Chapelain Francis (V<sup>e</sup>), 34, rue Brizeux.**  
**Le Chapelain, Ouvrier Arsenal, 1, rue Berthelet.**  
**Le Chaston Pierre (M<sup>e</sup>), meublé, 69, r. de la Comédie.**  
**Le Chaston F., Inspecteur de la Sécurité, 18, r. V-Burg.**  
**Le Chaston Pierre (M<sup>e</sup>), meublé, 67, r. de la Comédie.**  
**Le Chaston Pierre, 14, rue Pasteur.**  
**Le Chaston Pierre (V<sup>e</sup>), 32, rue de Méville.**  
**Le Charnière Julien, Garçon boulanger, 29, r. L-Roché.**  
**Le Cherpis Marcel, Gérant, 10, rue de la Patrie.**  
**Le Cherpis Victor, Retraité, 16, rue Polstonnière.**  
**Le Chervier, 1, rue du Polygone.**  
**Le Cistel Alfred, Ouvrier Arsenal, 49, rue de Liège.**  
**Le Cistel Joseph, Surveillant techn., 21, rue Française.**  
**Le Claiche Joseph, Comptable, 21, r. Amiral-Courbet.**  
**Le Claiche Jean, Surintendant Const., Niv., 11, r. Bellefontaine.**  
**Le Claiche, Médecin, 75, rue Daguy-Trouin.**  
**Le Claiche, 2, rue du Lycée.**  
**Le Claiche Frère, Médecin, 122, r. 2, P. d. Pêche.**  
**Le Claiche (M<sup>e</sup>), 31, rue Victor-Hugo.**  
**Le Claiche Marie (M<sup>e</sup>), 18, rue Côté de l'Église.**  
**Le Claiche Jean, Empl. Garde-magasin, 10, rue de Liège.**  
**Le Claiche Pierre, Ouvr. au port, 72, r. Louis-Roché.**  
**Le Claiche Emile, Retraité, 33, rue des Noyers.**  
**Le Claiche J., 3, rue Saint-Pierre.**  
**Le Claiche (V<sup>e</sup>), 1, pl. Fontaine St-Christophe.**  
**Le Claiche Marcel, Charbonnier, 20, rue Traversière.**  
**Le Claiche Victor, Cordages mar., Quai de l'Esplanade.**  
**Le Claiche Julien, Recv. d'impôt, 123, r. P-Guileysse.**  
**Le Claiche Jean, Propriétaire, 88, r. Paul-Guileysse.**  
**Le Claiche Joseph (V<sup>e</sup>), 10, rue Lemaire.**  
**Le Claiche (M<sup>e</sup>), 19, rue de l'École de Méville.**  
**Le Claiche Edouard, Landier, 10, rue de Méville.**  
**Le Claiche Louis, Ouvr., 13, rue de Verdun.**  
**Le Claiche (V<sup>e</sup>), 23, rue Paul-Guileysse.**  
**Le Claiche Louis, 36, rue de la Mairie.**  
**Le Claiche Joseph, 13, rue Paul-Guileysse.**  
**Le Claiche Francis, Zouave, 14, Cour des Quais.**  
**Le Claiche Charles, Cordonnier, 10, rue de l'Hôpital.**  
**Le Claiche Francis (M<sup>e</sup>), meublé, 71, rue de l'Hôpital.**  
**Le Claiche Reul, 42, rue de Liège.**  
**Le Claiche (M<sup>e</sup>), 19, rue de Liège.**  
**Le Claiche Jean, Insp. Empl.-Zoua.**  
**Le Claiche Francis, Meublé, 15, rue Traversière.**  
**Le Claiche (V<sup>e</sup>), 33, Avenue Jean-Jaurès.**  
**Le Claiche Marcel, Café, 8, rue Marie-Dorval.**  
**Le Claiche Yves, Agent milit., 10, r. de la Mairie.**  
**Le Claiche François, 81, rue de la Mairie.**  
**Le Claiche, Meublé, 1, rue Victor-Hugo.**  
**Le Claiche Léon, Gérant, 22, Cour de la Bère.**  
**Le Claiche (V<sup>e</sup>), 53, rue Paul-Guileysse.**  
**Le Claiche Joseph, Oul. Arsenal, 22, rue Cabrière.**  
**Le Claiche (V<sup>e</sup>), 13, rue du Pothier.**

LE PLUS GRAND CHOIX

BONNETERIE

CHÉMISERIE

LES PLUS BAS PRIX

BLANC

AU GAGNE-PETIT

70, Rue du Port LORIENT

*L'Annuaire de 1936.*

162



Puis c'est la guerre, les bombardements sur Lorient, le journal est transféré à Vannes où il est imprimé sur les presses de l'Imprimerie du Commerce, les autorités allemandes ayant obligé Monsieur Boisard, le directeur, à mettre ses locaux à la disposition d'Alexandre Cathrine. Le dernier numéro du *Nouvelliste* est daté du 5 août 1944.

Dans une édition de janvier 1943 on pouvait lire ce type d'annonce:

# KRIEGSMARINEWERFT LORIENT

Demande d'urgence: Femmes de ménage, laveuse, manœuvres...

S'adresser au bureau d'embauche Kriegsmarinewerft

**NOUS  
SOMMES  
LIBERES !**

# LE NOUVELLISTE

Adm. : 10 R. J.-Le Brix Vannes Tél. 2-71  
Réd. : 5, Pl. du Champ de Foire. Tél. 3-70  
Imp. Com. : Imp. Porte-Poterne. Tél. 3-52

**DU MORBIHAN**  
QUOTIDIEN DU SOIR  
1 Fr. 50 - 58<sup>e</sup> Année - N° 172

Samedi 5 Août 1944

## LE DRAPEAU FRANÇAIS FLOTTE SOUS LE SOLEIL

M. le Préfet Constant a hissé les trois couleurs  
à la façade de la Préfecture

Ramené par M. Gemain, Maire de Vannes  
M. Marchais a pavoisé notre Hôtel de Ville  
de l'emblème de la Patrie

Ce matin, Vannes s'est éveillée sous  
le clair et gai soleil de la Liberté !  
A mesure que les portes s'ouvraient,  
la nouvelle courait de bouche en bou-  
che.

Après une nuit de destruction, sa-

surirent à toutes les fenêtres.

Vannes ne fut plus qu'une ville en  
liasse, poignée de bonheur, sous un  
soleil radieux.

Tandis que s'effaçaient les citoyens  
chargés de mission, une foule animée

## LA LIBÉRATION DE LA PATRIE...

Il y a quatre ans, jour pour jour, le commandant Hays, chef de bataillon  
au 6<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais, venait à l'hôpital Sédillot, de Nancy,  
visiter, avant de partir vers un Oflag d'Allemagne, ceux de ses soldats qui,  
blessés, étaient en traitement dans cet établissement. Visite émouvante s'il en  
fut.

Se dirigeant, vers mon lit, ce chef d'une bravoure et d'un sang-froid qui  
faisaient notre admiration, vint me serrer la main.

— Comment ça va, mon p'tit, me dit-il, pas trop gravement touché ?...

Pour toute réponse, je regardai les béquilles qui étaient posées là, en  
travers du pied de mon lit....

— Tu retrouveras tes jambes, mon gars, la guerre n'est pas finie, un jour  
viendra où notre vainqueur d'aujourd'hui connaîtra à son tour l'amertume de la  
défaite...

Ce jour-là est venu... Un jour inoubliable...

Les temps ont changé. Les dés sont renversés.

Mais avant de crier ma joie de cette libération tant attendue, je tiens à  
saluer bien bas ces jeunes Français, ces héros de la Résistance, qui sont morts

5 août 1944, fin du *Nouvelliste* dans sa 58<sup>e</sup> année

Le 4 août 1944 le Comité Départemental de la Libération de Vannes, comme partout dans la France Libérée est chargé de faire régner la justice. Le Préfet Onfroy, en application des textes législatifs du gouvernement provisoire, ordonne par un arrêté l'interdiction de publication à tous les journaux ayant commencé à paraître après le 25 juin 1940, ils sont suspectés de collaboration avec l'occupant. Ces mesures frappent *Le Nouvelliste* avec mise sous séquestre des biens.

Le 6 août sous l'égide du Comité de la Libération paraît *Le Morbihan Libéré* avec un éditorial de Jean Le Duigou:

« .... *Le Morbihan Libéré* démarre ce soir. Ses prétentions sont modestes. Ses moyens et sa durée limités. C'est un organe de transition qui s'efforcera de pourvoir, avec les moyens du bord, aux nécessités d'une information haletante.

Demeure entière l'immense tâche de reconstruction économique et morale qui nous attend sur le plan de notre Morbihan. Devant cette grandeur de l'œuvre, la même foi dans le destin de la France nous domine ici, aujourd'hui en ces heures radieuses, tout autant qu'hier, dans les jours sombres. De toute notre bonne volonté nous nous efforcerons de porter à l'édifice national notre modeste pierre. »

Dans le numéro 14 du *Morbihan Libéré* daté du 20 août 1944 la création de *La Liberté du Morbihan* est annoncée sous la plume de Jean Le Duigou:

Lentement, la libération du Morbihan se poursuit. Les troupes allemandes bloquées



autour de Lorient, affirment leur résistance par des coups de boutoirs désespérés. Notre joie serait plus pure, si elle n'était pas payée du nouveau calvaire que la guerre impose à la cité martyre et à tous ceux qui, dans sa région, se trouvent encore broyés dans les mâchoires de fer et de feu de la suprême bataille.

Sorti de ces journées inoubliables, *Le Morbihan Libéré* se tourne vers l'avenir, ses problèmes et ses travaux. Le titre de ce journal, qui avait lui-même épousé l'ambiance de ses deux semaines, est désormais dépassé. Nous nous sommes efforcés de traduire ces journées de folle liesse, où rien ne comptait plus que les drapeaux et les ovations, où tout semblait-il, pouvait être oublié dans la fuite éperdue de ces heures émouvantes, jusqu'aux matériels problèmes de ravitaillement. L'accueil enthousiaste qui a été réservé au premier journal libre paru dans toute la Bretagne a été, pour son équipe, la meilleure récompense.

« Organe de transition, de moyens et de durée limité », avions nous précisé dès le premier numéro. Le moment est venu de sortir de cette période de transition pour nous attaquer, chacun à sa place et dans sa sphère, aux problèmes que pose l'avenir. Lundi, *Le Morbihan Libéré* paraîtra sous son titre définitif *La Liberté du Morbihan....* »



*Le numéro 1 de La Liberté du Morbihan portant la date du 22 août 1944.*

La Société « EDITIONS ET IMPRIMERIE DE BRETAGNE » est constituée le 17 novembre 1944. Cette Société a pour objet la création, l'impression et l'exploitation de journaux et revues. L'annonce légale a paru dans le journal « LA LIBERTE DU MORBIHAN » du 17 décembre 1944. Les membres fondateurs sont:

M. Paul CHENAILLER, Chef de la Résistance du Morbihan, lieutenant-colonel, commandant les Forces Françaises de l'Intérieur, du département, demeurant à Vannes.

M. Victor-Emmanuel SVOB, Maire de Lorient, réplé à Auray, membre du Comité de Libération. Condamné pour sabotage en 1941, par le Conseil de Guerre allemand.

M. Joseph BELLEC, typographe, réplé à Vannes, ancien prisonnier de guerre.

M. Jean BOURGAULT, comptable, réplé à Vannes.

M. Arthur BISIAUX, négociant, juge au Tribunal de Commerce de Lorient, réplé à Auray.

M. Pierre COSTARD, commerçant à Lorient, réplé à Arradon, secrétaire de la Chambre de Commerce du Morbihan.

M. Jean DIESNIS, journaliste, ancien directeur de journaux, qui a refusé toute collaboration aux journaux sous l'occupation, demeurant à Auray.

M. Ange EVEILLARD, membre de la Résistance, dénoncé et recherché par la Gestapo en juillet 1944.

M. René GOURDON, chirurgien à Lorient, replié à Auray, médecin-capitaine, chirurgien des F.F.I. du Morbihan.

M. Emile GUIMARD, commandant des F.F.I. du Morbihan, agriculteur à Lizio.

M. Jean KLEIN, journaliste, replié à Vannes, ancien prisonnier de guerre évadé, condamné à mort par un Conseil de Guerre allemand le 29 août 1940.

M. Jean-Louis LE COUTALLER, instituteur à Persquen, commandant des F.F.I. du Morbihan, membre du Comité Départemental de Libération.

M. Edouard MAHEO, médecin-commandant, demeurant à Vannes, médecin-chef des F.F.I. du Morbihan.

M. Paul MANCEAU, commandant des F.F.I. du Morbihan, demeurant à Auray, arrêté et torturé par la Gestapo en août 1944.

M. Henri REMAUD, Président de l'Association des Commerçants, Industriels et Artisans de Lorient, replié à Vannes, condamné pour sabotage en 1941, par le Conseil de Guerre Allemand, dénoncé à la Gestapo, en juillet 1944.

M. André SAMZUN, industriel, secrétaire de l'Association des Commerçants, Industriels et Artisans de Lorient.

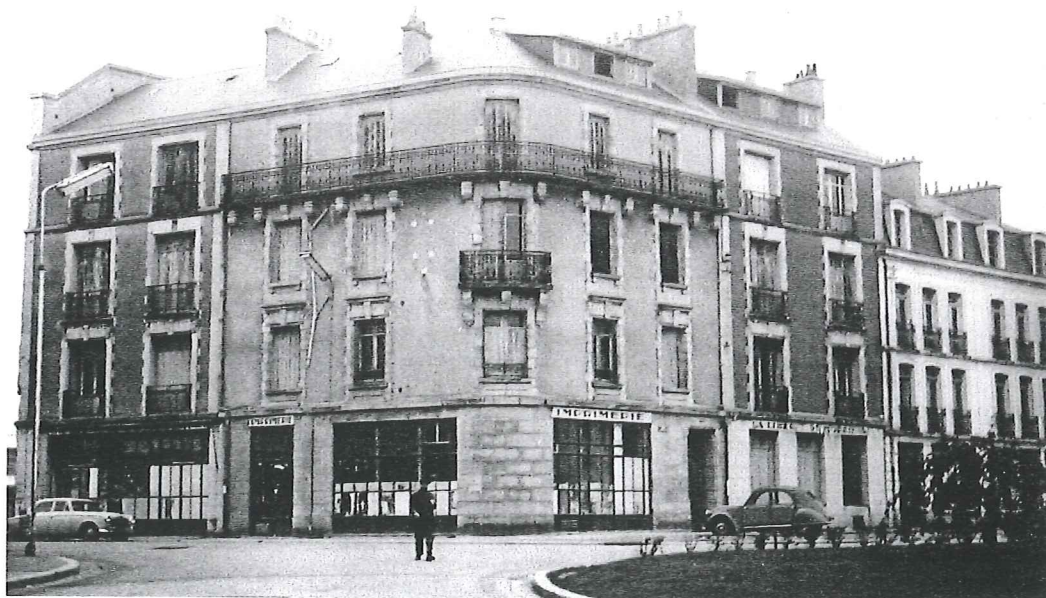
M. Marcel VINCE, chef de section de la S.N.C.F., replié à Carnac.

M. X..., représentant des Syndicats ouvriers, déporté en Allemagne.

M. Y..., syndicaliste, officier des F.F.I., déporté en Allemagne.

M. Z..., membre du Comité Départemental de la Libération, déporté en Allemagne.

*La Liberté du Morbihan* continuera d'être imprimée à Vannes jusqu'en mars 1951, date à laquelle le quotidien réintègre ses locaux lorientais dans l'immeuble situé au 18 de la place Bisson, faisant angle avec la rue Bodélio.



*Les vieux locaux à l'angle de la place Bisson et de la rue Bodélio. A cet emplacement s'élève aujourd'hui l'immeuble Plein Ciel.*

*( Photo Gaby Le Cam )*





S'ensuit une période que l'on pourrait qualifier de « faste ». La « Lib! » devient, comme l'était *Le Nouvelliste*, le journal des Lorientais. Sous la direction de Paul Chenailler (*Photo ci-contre*) le quotidien prend de l'importance sur le Morbihan et le Sud-Finistère. Les effectifs, administratifs, journalistiques, techniques s'étoffent jusqu'à atteindre 140 personnes. La publicité est abondante, remplit parfois un peu trop les pages, mais rapporte beaucoup d'argent. Des rédactions fonctionnent à Vannes, Auray, des agences à Pontivy, Hennebont, Quimperlé et de nombreux correspondants locaux « couvrent » le département. Le journal a une excellente audience auprès des lecteurs. Des contacts journaliers ont lieu avec les instances institutionnelles, Préfecture, Chambre de Commerce, Justice, Mairies, Gendarmerie, Police. Faits divers, reportages, suivi des conflits sont développés dans les pages qui augmentent, allant quelquefois jusqu'à 28 le samedi avec les petites annonces, ce qui créaient certains soucis aux rotativistes.

Le 17 juin 1960, Paul Chenailler disparaît. Ce fut un rude coup pour *La Liberté du Morbihan*. Le « Colonel » qui dirigeait avec fermeté son entreprise avait de très nombreuses relations au plus haut niveau et avait d'importants projets pour son journal: conforter sa situation financière, réorganiser son personnel cadre qu'il considérait comme « de bons agents d'exécution, mais qui ne seront jamais des chefs », et sur le plan technique, investir dans du matériel performant, notamment des rotatives offset.

L'année 1961 verra le transfert du journal, de ses vétustes locaux de la place Bisson vers l'immeuble flambant neuf du 8 de la rue de Clairambault, conçu sur les plans de Paul Chenailler et qu'il n'aura jamais connu installé.



*Donnant à l'angle des rues de Clairambault et Maréchal Foch les locaux étaient imposants pour l'époque.*

*(Photo Gaby Le Cam)*

Les deux fils, Maurice et Jacques Chenailler, prirent la suite de l'affaire. Assez rapidement Jacques Chenailler se retirera. Des négociations débutèrent avec le groupe Hersant qui entra dans la « maison » en 1963 à une époque où la situation de *La Liberté* était excellente, tirant





une moyenne de 20000 exemplaires dans la semaine et allant jusqu'à 25000 le samedi, avec énormément de publicité. L'affaire était bonne et rapportait de l'argent dans les caisses du groupe Hersant. Maurice Chenailler (*Photo ci-contre*) conservera son poste de directeur. Les chefs de service restèrent en place pour un temps. Des modifications furent apportées dans la présentation de la « une », des rubriques intérieures. Par contre pas le moindre investissement en matériel, la composition était toujours au plomb, les rotatives étaient de plus en plus fatiguées. Elles tournaient depuis 1924 pour l'une et 1934 pour l'autre ! Les concurrents étaient passés à l'impression offset et la quadrichromie était devenue quotidienne dans leurs pages.



*Le « marbre », atelier de montage au plomb.*

*(Photo Gaby Le Cam)*



*Les vieilles rotatives Suisses « Wifag » qui tiendront jusqu'au bout.*

*(Photo Gaby Le Cam)*



Les années 1975-1980 verront des changements avec un va et vient de « Parisiens ». On s'inquiétait du chiffre des ventes qui baissait. Il n'était plus question de faire des transformations techniques qui auraient été trop importantes et surtout trop coûteuses. La solution envisagée, avant que les rotatives ne rendent l'âme, fut de se faire imprimer dans un autre journal du groupe, en l'occurrence à Nantes, à *Presse Océan*. Pour ce faire, et pour des contraintes techniques, il fallait passer en parution du matin, ce qui eu lieu le 2 novembre 1981. Ce fut un coup fatal, perte des habitudes des Lorientais et surtout, concurrence directe, aux mêmes heures, avec *Ouest France* et *Le Télégramme*. Enfin le vendredi 16 avril 1982, les vieilles rotatives lorientaises « tournaient » pour la dernière fois. Il y eut beaucoup d'émotion parmi le personnel venu assister à cet ultime tirage.



*Le dernier journal imprimé sur les rotatives lorientaises.*

Le samedi 17 avril un « nouveau » journal voyait le jour, nouveau dans sa présentation, son format, avec de la quadrichromie en première page et dernière page. La photocomposition avait bouleversé les méthodes de travail des metteurs en page qui avaient manipulé le plomb toute leur vie. Plus tard allait venir l'informatique. Ces modifications de fabrication entraînèrent de nombreuses et importantes réductions de personnel. Malgré cela la situation financière était de plus en plus alarmante.



*Le passage à l'informatique avec le matériel de transmission Datotex. (Photo Gaby Le Cam)*

Le 1<sup>er</sup> janvier 1983, Maurice Chenailier partait en préretraite, déjà atteint par la maladie qui devait l'emporter le 16 avril 1985.

Venant du Groupe, Michel Langlois prenait les rênes de l'entreprise en janvier 1983. Il fera des efforts pour relancer le journal mais n'y arrivera pas. Le « mariage » technique avec *Presse Océan* amenait beaucoup de complications, au niveau de la fabrication, des heures de bouclage. Il y avait aussi, il faut bien le dire, une mauvaise volonté de la part de la direction et du personnel nantais, *La Liberté* était considérée comme un boulet.

Michel Langlois fut remplacé en novembre 1986 par Hervé Le Gouallec qui lui venait de Nantes. Nouvelles tentatives de relance avec des enquêtes, des reportages, sans réussite marquante. Les pages nantaises de *Presse Océan*, qui devenaient de plus en plus nombreuses dans le quotidien lorientais, entraînaient un désengagement du lectorat. Les ventes baissaient de plus en plus, le déficit devenait énorme. Le groupe épongeait, mais il était évident que la situation n'allait pas durer éternellement. L'effectif s'amenuisait, il ne restait plus qu'environ trente personnes. Le 20 septembre 1995 la fermeture fut annoncée pour la fin de l'année. En fait, le 28 octobre 1995 sortait la dernière *Liberté du Morbihan*, portant le numéro 251 tirée à 11754 exemplaires après 51 ans de parution, 136 ans en comptant les différentes filiations de titres depuis 1883. Une page de la vie lorientaise était définitivement tournée.

43 rue Marchais-Leclerc  
VANNES

136<sup>e</sup> année, n° 251

## LE MOT DE LA FIN

Écrit de détraque.  
Pensez !  
S'étendre à l'aube de ses 137 bougies (1).  
De défilé d'avenir.  
Nonobstant le bénéfice d'une si vénérable  
expérience.  
Au sein d'un siècle nouveau, générateur,  
prophète, Mafraux, du grand « esprit »,  
salvateur inéluctablement.  
Sans doute éternel écrit.  
La rancœur du progrès ? De la façon  
de questionner nées de cette belle époque  
de Liberté, nombre comptant aujourd'hui  
dans les abysses de la finance, tantant  
dans la tourmente budgétaire. L'ouvrier  
dans d'impensables creux de trésorerie.  
Déjà, en tout cas, sur de bien bas fonds.  
Et c'est de souffrance !  
Privé de la si précieuse et vitale ressource  
publicitaire, délaissé par le lecteur - elle,  
comme lui, étouffé par l'agitation  
« étrange lucarne » - le journal aboie...  
La télévision passe.  
Où va-t-elle ?  
Mort d'un espace de Liberté.  
C'est la loi du marché. L'unique chemin l'écrit.  
L'espectacle usurpe la vérité.  
L'approximation gesticule proximité.  
Le coup d'œil balise la réflexion.  
Et le réflexe domine la raison. Peut être  
l'intelligence ?  
L'indifférence l'emporte sur la passion.  
L'homme sur la sagesse.  
L'individu s'écroule de la famille.  
La tribu de la communauté.  
L'épouse épouse le généraliste.  
Tous, bien sûr, furent trappés.  
L'économiste est mal à son libéralisme.  
Le libéral est mal à sa concurrence.

# LA LIBERTÉ

SAMEDI 28  
DIMANCHE 29 octobre 1995 - 51<sup>e</sup> année

DU MORBIHAN + TV  
N° 251

NUMÉRO DOUBLE : 5,00<sup>€</sup>

## Jacques Chirac : le tour de vis

*Jacques Chirac accepte l'impopularité en abandonnant les promesses  
électorales pour la rigueur et en demandant aux Français deux ans d'efforts  
pendant lesquels tout sera fait pour mettre de l'ordre dans les finances*



**SOCIÉTÉ**  
Cinq millions  
d'électeurs  
québécois  
entre le cœur  
et la raison  
(lire en page 2)

**ÉCONOMIE**  
Jacques Chirac  
se donne  
deux ans  
pour redresser  
les finances  
publiques  
(lire en page 2)

**SOCIAL**  
L'UNEDUC prévoit  
une baisse  
du chômage  
de 130.000  
personnes en 2000  
(lire en page 2)

**MER**  
Immatriçulation  
de navires :  
le décret  
Kerguelen annulé  
(lire en page 2)

**LORIENT**  
Défense :  
offensive

*La dernière Liberté datée du 28 octobre 1995.*

Acta est fabula

### Bibliographie:

Jeff Falmor, *On l'appelait Lorient la jolie*, Editions CoopBreizh 1997.  
Michel Fauchoux, *La Liberté du Morbihan sous Hersant*, Editions IMPRIM'ART 1999.  
Marcel Le Guen, *2 Siècle de Presse Écrite en Bretagne*, Editions Coop Breizh 2002.  
Charlotte Merle, *Fine, Lorient est mort ! Vive Lorient !* Imprimerie Oberthur  
Les archives personnelles et le vécu de l'auteur.





## **La Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient 2004 – 2005**

### **Membres du Conseil d'administration**

#### **Bureau :**

*Président :* M. Yves Cocoual

*Président d'honneur :* M. Georges Pin

*Vice-présidents :* M. Raymond Thomas  
M. Claude Chrestien

*Trésorière :* Mme Yvette Harrouët

*Secrétaires :* Mme Yvette Dérien  
Mme Jeanne Macé

*Bibliothèque :* Mme Armande Lemoussu

*Relations avec  
la presse :* M. Paul Jan

#### **Autres membres du conseil d'administration :**

MM.  
Dominique Paulet (Groupe Haut Moyen Age)  
Louis Goulpeau  
René Balanec  
Claude Le Colleter.



